



La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen âge à la période pré-industrielle

Cécile Rivals

► To cite this version:

Cécile Rivals. La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen âge à la période pré-industrielle. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2015. Français. <NNT : 2015TOU20053>. <tel-01321896>

HAL Id: tel-01321896

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01321896>

Submitted on 6 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :

Cécile Rivals

le jeudi 17 septembre 2015

Titre :

La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle

Volume 3 : catalogue (1)

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Histoire

Unité de recherche :

TRACES UMR 5608

Directeur/trice(s) de Thèse :

Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille

Jury :

Bourgeois Luc (rapporteur), professeur, Université de Caen Basse-Normandie

Deligne Chloé, chercheuse qualifiée du FR/FNRS, Université libre de Bruxelles

Hautefeuille Florent, maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès

Jouve Bertrand, directeur de recherche, FRAMESPA UMR 5136, Toulouse

Pélaquier Elie (rapporteur), directeur de recherche émérite, CRISES EA 4424, Montpellier

Pousthomis Nelly, professeur, Université Toulouse Jean Jaurès

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :
Université Toulouse Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :
Cécile RIVALS

le jeudi 17 septembre 2015

Titre :

La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle

Volume 3 : catalogue (1)

École doctorale et discipline ou spécialité :
ED TESC : Histoire

Unité de recherche :
TRACES UMR 5608

Directeur/trice(s) de Thèse :

Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille

Jury :

Bourgeois Luc (rapporteur), professeur, Université de Caen Basse-Normandie
Deligne Chloé, chercheuse qualifiée du FR/FNRS, Université libre de Bruxelles
Hautefeuille Florent, maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès
Jouve Bertrand, directeur de recherche, FRAMESPA UMR 5136, Toulouse
Pélaquier Élie (rapporteur), directeur de recherche émérite, CRISES, EA 4424, Montpellier
Pousthomis Nelly, professeur, Université Toulouse Jean Jaurès

Liste des abréviations

ADTG : Archives Départementales du Tarn-et-Garonne

AC Saint-Antonin : Archives Communales de Saint-Antonin-Noble-Val

AMM : Archéologie du Midi Médiéval

BM Toulouse : Bibliothèque Municipale de Toulouse

BSATG : Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne

BSAVSA : Bulletin de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur

MAP : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

MSAMF : Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France

SRA : Service Régional de l'Archéologie

Préambule

Le volume 3 (organisé en deux tomes pour des raisons pratiques) se compose de deux parties. La première est consacrée à l'étude des maisons contenant des vestiges du Moyen Âge et du début de la période Moderne, la seconde aux notices de sites archéologiques.

Les maisons postérieures au XVII^e siècle n'ont pas été prises en compte. Aucune maison antérieure au XII^e siècle n'a été identifiée à ce jour. Les maisons étudiées appartiennent donc à une période allant du XII^e au XVI^e siècle. Ce catalogue des maisons s'organise sous la forme de 107 notices tirées de la base de données conçue pour enregistrer les informations issues de l'étude des maisons saint-antoninoises. La méthodologie appliquée à cet aspect de ma recherche est présentée dans le chapitre 3.1 de la première partie du volume de texte. Le choix a été fait de présenter à la fois les données tirées de mon propre travail et celles produites par le service de l'Inventaire disponibles sur Internet, cela afin de disposer d'un très large panorama des maisons médiévales de Saint-Antonin. Le nom du (ou des) rédacteur(s) est systématiquement indiqué, mais afin de différencier clairement mon travail de celui réalisé par le service de l'Inventaire, une distinction dans la mise en forme a été opérée : les parties rédigées en italique sont tirées des notices de l'Inventaire disponibles dans la base de données Patrimoines (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine>), le reste est constitué par mes propres recherches. La longueur des notices est inégale, se résumant parfois à une description de la façade en quelques lignes, ou atteignant plusieurs pages, notamment lorsque l'intérieur des maisons a pu être étudié. En effet, cette inégalité tient à l'état de conservation des maisons, mais aussi au degré d'analyse, en partie induit par l'accessibilité aux intérieurs.

Le tableau synthétique ci-après recense la totalité des notices, en rassemblant les principales informations concernant chaque maison (parcellaire, façade, ouvertures, équipement). Les maisons présentes dans le catalogue sont localisées sur la carte ci-contre.

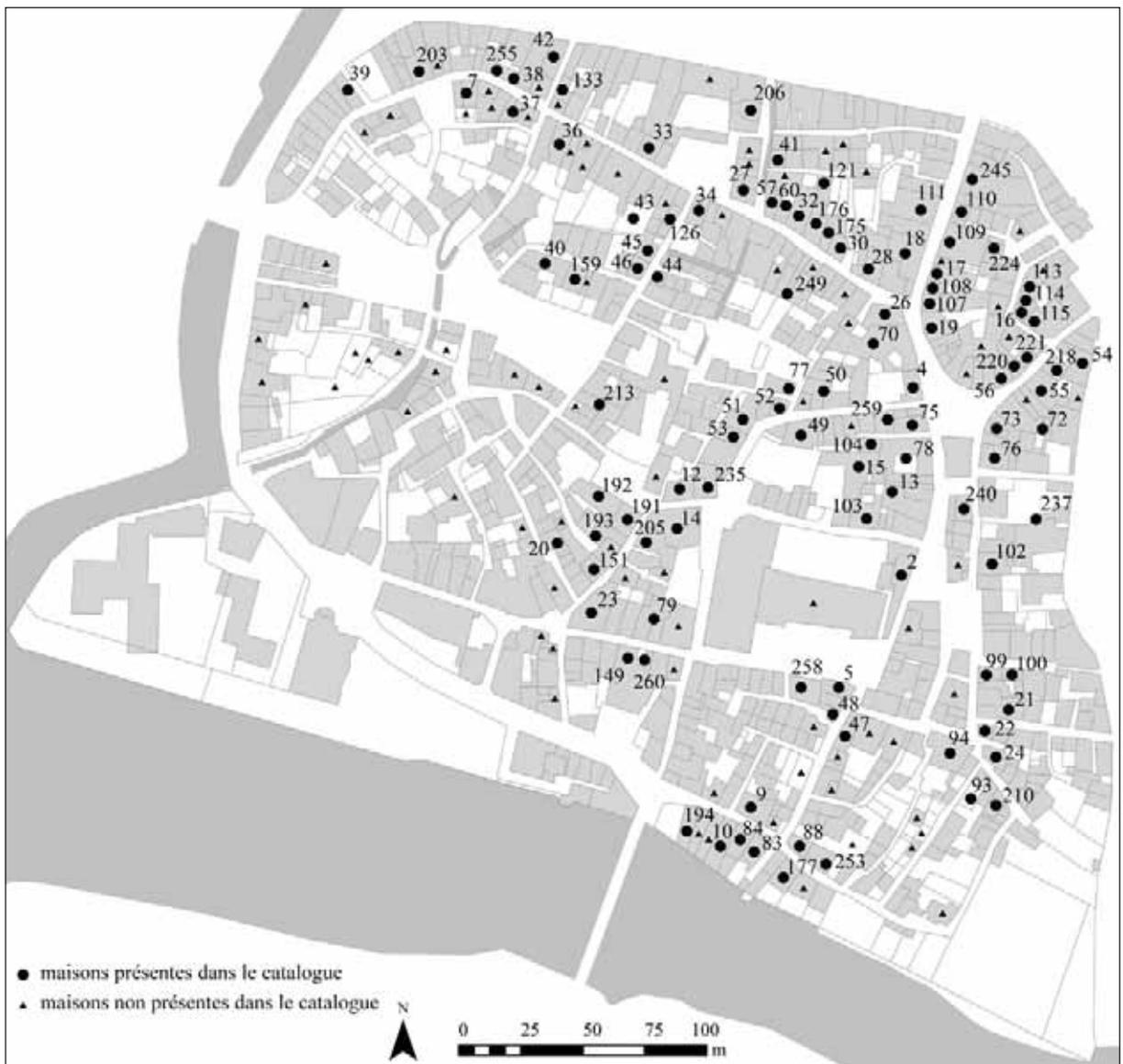
Ce corpus d'une centaine de maisons, qui regroupe des données publiées ou accessibles sur Internet et des données inédites, est un outil de travail. En cela, le catalogue a été conçu pour être autonome. Sa consultation n'est en effet pas conditionnée par le volume de synthèse qui y fait de fréquentes références. Les données contenues dans ce volume sont pour une large part inédites et constituent un des principaux matériaux pour l'étude des dynamiques spatiales de Saint-Antonin, les autres métadonnées étant les registres fiscaux.

La seconde partie du volume 3 est consacrée aux données archéologiques concernant les périodes antique, médiévale et moderne, observées dans la ville et l'espace périurbain. Il s'agit du réexamen de données anciennes, issues de fouilles archéologiques de sauvetage, de prospections et de suivi de travaux. C'est le cas du site antique de Maillolong, mais aussi de Bône qui, outre une occupation de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Âge, passe pour être le siège du château des vicomtes de Saint-Antonin. La fouille de sauvetage dans le secteur de l'ancienne

abbaye, réalisée sous la direction de Serge Robert, maître de conférence à l'université de Toulouse 2 Le Mirail, en 1987, constitue la seule investigation archéologique dans le sous-sol saint-antoninois. Le suivi de travaux opéré par ce même chercheur a permis d'actualiser les connaissances du réseau hydrographique souterrain. Mon travail a ici consisté à reprendre la documentation accessible et à étudier le mobilier archéologique.

Une autre approche a consisté à produire de nouvelles données, par le biais d'études de terrain, de la production de plans et de photographies et de la réalisation d'analyses du bâti. C'est le cas de l'étude du réseau d'égouts médiévaux dans le cadre des travaux dans la rue du Four Neuf en 2012 ou de l'analyse des vestiges liés au pont sur l'Aveyron. Le quartier du Bessarel, dans la moitié ouest de la ville, était dédié aux activités artisanales. Ainsi, plusieurs bâtiments conservent des aménagements appartenant à deux tanneries (l'une médiévale, l'autre moderne) et à un moulin médiéval.

Cette partie du catalogue rassemble neuf synthèses largement illustrées de photographies, plans, coupes et croquis à l'échelle. Le mobilier archéologique a fait l'objet d'une attention particulière notamment en raison de sa rareté, parfois de son caractère inédit et souvent d'accès difficile.



Localisation des maisons présentes dans le catalogue
Les numéros renvoient aux notices du catalogue

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcelleaire		masse	technique constructive	façade			équipement			rédacteur				
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne		escalier	pilier / col.	voûte	cheminée
2	P	G2	x	XIIe	façade sur rue	18	2, C	x	maçonnerie, pan-de-bois	1 brisée	5 brisées	baies géminées (monolithe)			x	x		tuiles à rebord	Inv. CR
4	P/ Pa	E7	x	XIIe	angle	11,5 / 8,6	2		maçonnerie	1 plein cintre?	5 brisées	1 claire-voie, 9 baies géminées			x	x	tour	Inv.	
5	P	J5		XVe	angle	5,7 / 16	2, C		pan-de-bois	1 linteau droit								Inv.	
7	P	O3	x	XV-XVIIe	angle	10,6 / 4,7	2		maçonnerie	1 accolade	2 segmentaires	6 croisées			x			Inv. CR	
9	P	J3		XIIIe	angle	9,6 / 13,2	2		maçonnerie		3 brisées	baies géminées						Inv.	
10	P	J1	x	XIIIe	travers.	6,1	1		maçonnerie		2 brisées	3 baies géminées				x		Inv. CR	
12	I	L1		XIIe	angle	12,1 / 9,5	2		maçonnerie			2 baies géminées (monolithe)				x		Inv.	
13	P	F3	x	XIIIe XIVe XVe-XVIIe	cœur d'îlot	-	2, C		maçonnerie		brisées	baies géminées, croisées, quadrangulaires				x	peintures murales	Inv. Cha. CR	
14	P	G1	x	XIIe	angle	9,7 / 19,3	1		maçonnerie	1 plein cintre	plein cintre	baies géminées (monolithe)					puits	Inv. CR	
15	I	F3		XIVe XVe	cœur d'îlot	-	2		maçonnerie pan-de-bois									en équerre	Inv.

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé

C - comble

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcellaire		masse	technique constructive	façade				équipement					rédacteur			
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	voûte		cheminée	placard	latrines
16	I	C2		XIVe	angle	7 / 5,5	2, C	maçonnerie	2 brisées			quadrangulaire									Inv.
17	P	C6	x	XIIIe XVe-XVIe	façade sur rue	6,7	2, C	maçonnerie		2 brisées		4 baies géminées	x								CR
18	P	D1	x	XIIIe XIVe	façade sur rue	18,7	2, C	maçonnerie, pan-de-bois		6 brisées		baies géminées	x								Inv. CR
19	P	C6	x	XIVe	façade sur rue	9	2, C	pan-de-bois													Inv. CR
20	P	K5		XIVe XVe-XVIe	façade sur rue	6,1	2	maçonnerie, pan-de-bois	2 accolade, 1 plein cintre, 1 brisée			1 croisée									Inv. CR
21	Pa	A3	x	XIIIe XIVe XVIe	angle	17,6 / 5,5	1, C	maçonnerie	1 linteau droit	1 brisée		claire-voie, baies géminées, fente de jour									Inv. CR
22	P	H5		XIIIe	angle	4,9 / 5,3 / 4,1	1, C	maçonnerie		1 brisée		baies géminées									Inv.
23	P	G1	x	XIIIe XIVe XVe-XVIe	angle	14,7 / 16,7	2	maçonnerie, pan-de-bois		6 brisées		baies géminées									Inv. CR

Inv. - service de l'Inventaire
 Cha. - école de Chaillot
 CR - Cécile Rivals

P - maison polyvalente Pa - palais urbain C - comble
 R - résidence I - indéterminé

ID	programme	îlot	visité	datation	parcelle		masse	technique constructive	façade				équipement					rédacteur		
					type	largeur en m			porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	voûte	cheminée	placard		latrines	évier
24	P	H5		XIIe	angle	4,8 / 7,3	1	maçonnerie		1 brisée	2 baies géminées		droit sur rue							Inv.
26	P	E7	x	XIIIe	angle	7,1 / 11,8	2, C	maçonnerie		1 brisée	baies géminées									Inv.
27	P	N1		XVe-XVIe	angle	5 / 10,9 / 7	2, C	pan-de-bois		1 plein cintre										Inv.
28	P	D1		XIIIe XIVe XVe-XVIe	angle	-	2, C	maçonnerie		1 brisée	baies géminées			x	x	x				Inv.
30	I	D5	x	XIIIe-XIVe	angle	9,9 / 6,7	2, C	maçonnerie		1 brisée	2 baies géminées		droit sur rue		x		pontet			Inv. CR
32	P	D5	x	XIIIe-XIVe XVe-XVIe	façade sur rue	9,7	2	maçonnerie		1 accolade	6 baies géminées, 5 croisées		droit		x	x				Inv. CR
33	P	N2		XIIIe XVe	façade sur rue	18,5	2	maçonnerie		2 brisées	3 croisées									Inv. CR
34	P	E3		XIIIe	angle	5,4 / 13,6	2, C	maçonnerie			baies géminées									Inv.
36	P	M2	x	XIIIe	façade sur rue	3,8	1	maçonnerie, pan-de-bois		2 brisées	baies géminées		droit	x	x			x accès canal		Inv. CR

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

C - comble

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcellaire		masse	technique constructive	façade				équipement					rédacteur
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	voûte	
60	P	D5	x	XIIIe-XIVe	façade sur rue	4,6	3	maçonnerie	1 linteau droit			2 baies géminées				x	x	Inv. CR
70	P	E7	x	XIIIe-XVe XVIe	façade sur rue	20,8	2, C	maçonnerie, pan-de-bois	1 accolade	1 brisée, 3 segmentaires	baies géminées, croisées				x	x	Inv. CR	
72	P	A1	x	XIIIe-XIVe	façade sur rue	9,5	2, C	maçonnerie	2 brisées	3 brisées	baies géminées, brisées à remplage	x			x		CR	
73	P	A1		XIIIe-XIVe	façade sur rue	14,9	2, C	maçonnerie		5 brisée	baies géminées, brisées à remplage	x			x		CR	
75	P	F1	x	XIIIe-XVe	angle	5,6 / 14,4	2, C	maçonnerie, pan-de-bois	1 brisée	1 brisée, 2 segmentaires	baies géminées, croisées	x					CR	
76	I	A1	x	XIVe	angle	10,1 / 14		maçonnerie									CR	
77	P	L7		XIIIe	angle	4,5 / 5,1	1	maçonnerie	1 brisée		1 baie géminée, 1 baie brisée						CR	
78	P	F3		XVe, XVIe	angle	20 / 16,3	3	maçonnerie	1 accolade	3 segmentaires							Inv.	
79	I	G1	x	XVe-XVIe XVIIe	façade sur rue	11,2	2, C	maçonnerie			croisées, demi-croisées		encorbellement	x	x	x	Inv. CR	
83	P	J1	x	XIIIe-XVe	angle	11,1 / 12,6	1, C	maçonnerie, pan-de-bois	1 accolade	2 brisées	baies géminées						CR	
84	P	J1	x	XIIIe	travers.	5,3	1, C	maçonnerie		1 brisée							CR	

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé C - comble

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcelleaire		masse		technique constructive	façade			voûte			équipement					rédacteur
					type	largeur en m	nombre d'étages	cave		porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	cheminée	placard	latrines	évier	autre	
88	P	H2		XIIIe XVe-XVIe	angle	5,3 / 9,9	2		maçonnerie, pan-de-bois	1 brisée	1 baie géminée, 2 croisées									CR	
93	P	H8		XIIIe XVe	façade sur rue	9,8	2		maçonnerie	1 brisée	2 baies géminées, 2 croisées									CR	
94	I	H4	x	XIIe	angle	14 / 21,2	1		maçonnerie	1 plein cintre	baies géminées			x			x			Inv. CR	
99	P	A3	x	XIIe	angle	6,5 / 6,9	2		maçonnerie	2 brisées	baies géminées, 1 plein cintre					x				CR	
100	I	A3		XVe-XVIe	façade sur rue	12	1		maçonnerie		1 baie géminée									CR	
102	I	A1	x	XIIIe	façade sur rue	8,5	2		maçonnerie, pan-de-bois						x					CR	
103	P	F3		XIIIe	angle	10,5	2, C		maçonnerie		1 baie géminée									CR	
104	P	F3		XIIIe XVe	angle	6 / 8,1	3		maçonnerie		3 brisées	baies géminées, croisées					x			CR	
107	P	C6		XIIIe XIVe	façade sur rue	6,7	3		maçonnerie		2 brisées	baies géminées					x			CR	
108	P	C6		XIIIe-XIVe	façade sur rue	5,8	2		maçonnerie		1 brisée									CR	
109	P	C6	x	XIIIe XVe-XVIe	façade sur rue	16			maçonnerie		3 brisées	5 baies géminées	x					x	x	Cha. CR	
110	P	C5	x	XIIIe XVe-XVIe	angle	10,1	2, C		maçonnerie, pan-de-bois		3 brisées	8 baies géminées	x							CR	

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé

C - comble

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcellaire		masse	technique constructive	façade			escalier			équipement					rédacteur	
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne	voûte	pilier / col.	cheminée	placard	latrines		évier
111	P	D1		XIIIe	façade sur rue	13,1	2	maçonnerie		3 brisées	baies géminées	x									CR
113	I	C2		XIIIe	façade sur rue	6,2	1	maçonnerie		2 brisées											CR
114	R	C2		XIIe	façade sur rue	5,3	2, C	maçonnerie		1 brisée	baies géminées										CR
115	R	C2		XIIe	façade sur rue	6	1, C	maçonnerie		1 brisée	baie géminée, fente de jour										CR
121	I	D5			façade sur rue	6,4	1	maçonnerie		1 brisée	2 plein cintre										CR
126	P	M2			façade sur rue	8,3	2	maçonnerie, pan-de-bois		1 brisée											CR
133	I	N2			façade sur rue	10,3		maçonnerie		1 brisée											CR
149	P	J7	x	XIIIe XVe-XVIe	façade sur rue	7,8	1	maçonnerie		2 brisées	3 baies géminées, croisée										CR
151	P	K5	x	XIIIe	angle	10,2 / 9,7	2	maçonnerie		2 brisées	baies géminées			x							CR
159	R	T1		XIIIe	façade sur rue	7,6	2	maçonnerie		2 brisées	baies géminées										CR
175	P	D5	x	XIIIe XIVe	façade sur rue	5,8	2, C	maçonnerie			baies géminées										CR
176	I	D5	x	XIIIe	façade sur rue	5,6	2, C	maçonnerie			baies géminées										CR

Inv. - service de l'Inventaire
 Cha. - école de Chaillot
 CR - Cécile Rivals

C - comble

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
 R - résidence I - indéterminé

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcellaire		masse	technique constructive	façade			équipement					rédacteur				
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	voûte		pilier / col.	cheminée	placard	latrines
177	P	H9	x	XIIIe	travers.	8,1	2	maçonnerie													CR
191	I	K6	x		angle	8,9 / 10,7		maçonnerie													CR
192	P	K6			façade sur rue	16,,2	2	maçonnerie			2 plein cintre										CR
193	R	K6	x		façade sur rue	4,9	2	maçonnerie, pan-de-bois	1 plein cintre			croisée, fente de jour									CR
194	I	J1	x	XIIIe-XIVe	travers.	15		maçonnerie	1 coussinet			1 baie géminée									CR
203	P	P	x	XVe	façade sur rue	8,8	2, C	maçonnerie, pan-de-bois	1 accolade	2 segmentaires		croisée, demi-croisées									CR
205	I	G1	x	XIIe-XIIIe-XIVe-XVe	façade sur rue	7	2	maçonnerie	1 plein cintre, 1 accolade			baies géminées									CR
206	I	N2	x	XVe	façade sur rue	7,9	2	pan-de-bois	1 accolade												CR
210	I	H8	x		angle	7,5	1	maçonnerie	1 plein cintre			fente de jour									CR
213	P	L3	x	XVIe	façade sur rue	3,6	1	maçonnerie, pan-de-bois													Inv.
218	P	A1	x	XIIIe-XIVe	angle	7,8 / 6,9	2	maçonnerie, pan-de-bois		2 brisées, 1 plein cintre											CR

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé

C - comble

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcelle		masse		technique constructive	façade				équipement					rédacteur				
					type	largeur en m	nombre d'étages	cave		porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	voûte	cheminée	placard		latrines	évier	autre	
220	P	C1		XIIIe	façade sur rue	4,9	2, C		maçonnerie													CR	
221	P	C1		XIIIe-XIVe	façade sur rue	7,6	2, C		maçonnerie														CR
224	I	C6	x	XIIIe	angle	6,6 / 5,6 / 1,8	2, C		maçonnerie	1 plein cintre						x							CR
235	I	L1		XIIe	angle	6,1 / 7,2	2		maçonnerie, pan-de-bois														CR
237	P	A1	x	XIIIe	cœur d'îlot	5,3	1		maçonnerie	1 brisée													CR
240	I	B3	x	XIIIe	travers.	10,5 / 8,3 / 11	2, C	x	maçonnerie														CR
245	P	C5		XIIIe	façade sur rue	13,1	2, C		maçonnerie	1 brisée													CR
249	I	E1/ E2		XIII-XIVe	façade sur rue	7	2, C		maçonnerie														CR
253	P	H2			façade sur rue	13,4			maçonnerie	2 brisées, 1 plein cintre													CR
255	P	P		XIIIe XVe	façade sur rue	11,5	2		maçonnerie	1 accolade	1 segmentaire												Inv. CR

Inv. - service de l'Inventaire
Cha. - école de Chaillot
CR - Cécile Rivals

C - comble

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
R - résidence I - indéterminé

ID	programme	îlot	visitée	datation	parcelleaire		masse	technique constructive	façade				équipement					rédacteur		
					type	largeur en m			nombre d'étages	cave	porte	arcades	fenêtres	porte-banne	escalier	pilier / col.	voûte		cheminée	placard
258	P	J5		XIIIe	façade sur rue	9,2	2	maçonnerie, pan-de-bois		1 brisée		baies géminées ?								CR
259	P	F1		XIIIe	travers.	6,2	2	maçonnerie		2 brisées		baies géminées								CR
260	P	J7	x	XIIIe	façade sur rue	6,2	1	maçonnerie		2 brisées		baies géminées								CR

Inv. - service de l'Inventaire
 Cha. - école de Chaillot
 CR - Cécile Rivals

C - comble

P - maison polyvalente Pa - palais urbain
 R - résidence I - indéterminé

Catalogue

Notices des maisons



Maison ID2

adresse : 11 place du Buoc

référence cadastre actuel : AC 528

référence cadastre napoléonien : L2 615 à 617

quartier : Roquescalière

îlot : G2

rédacteurs : D. Joy, P. Garrigou Granchamp, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : toit à longs pans, tuile creuse, *tegula*

étages : 2 étages, comble

cave : souterraine

Datation

datation principale : milieu du XII^e siècle ; milieu du XVIII^e siècle

Commentaire

La construction en grands moellons équarris, les arcs monolithes des fenêtres et les larges gorges des arcades brisées du rez-de-chaussée invitent à dater cette maison du milieu du XII^e siècle. La maison médiévale a été divisée en deux à l'époque moderne. Le second étage de la partie nord a été reconstruit en pan-de-bois à cette époque (fig. 1). Les dimensions de la maison furent alors également réduites en profondeur. Ces modifications importantes de la maison sont peut-être liés à la construction du couvent des Génovéfains à l'ouest de la parcelle au milieu du XVIII^e siècle. L'orangerie du couvent est par la suite établie contre l'élévation ouest. Les étages de combles ouverts ont été construits à l'époque contemporaine après la réunion des deux maisons modernes.

L'édifice est de plan oblong, d'axe nord-sud, avec un long mur gouttereau sur la place du Buoc (fig. 1). La maison occupe toute la parcelle actuelle, mais au sud la maison médiévale se poursuivait, comme en témoigne le vestige encore conservé d'un départ d'arc vers la parcelle n°529 en rez-de-chaussée (fig. 3). Elle occupait également davantage de profondeur, l'actuelle

façade arrière conserve en effet un vestige de cheminée ouverte vers l'ouest (fig. 6). Elle signale l'emplacement du refend longitudinal de la maison, qui forme sa limite occidentale actuelle. La construction est en grands moellons équarris régulièrement assisés avec de larges joints (fig. 1 et 2). Des vestiges de la couverture originelle sont conservés sur le mur ouest, à gauche de la cheminée (fig. 6). Il s'agit d'un rang de tuiles courbes posées sur des courants plats.

Le rez-de-chaussée de la façade est ouvert de quatre grandes arcades brisées (fig. 1), à l'arête creusée d'une large gorge et aux blocs extradossés (fig. 3). L'emplacement de la porte contemporaine devait être celui de la porte médiévale, au sud de la façade, dans un intervalle plus étroit que la largeur des grandes arcades (fig. 2). Le premier étage était éclairé en façade par des baies géminées sous arcs monolithes, conservés dans la partie méridionale de maison (fig. 2, 4 et 5). Leur rythme correspondait à celui des arcades du rez-de-chaussée. Comme sur tous les autres arcs monolithes de ce type, aucune trace de faux joints gravés ne se distingue : on ne cherche donc pas à imiter les arcs clavés. Les cordons d'appui et d'imposte, régnaux, ont été intégralement bûchés. Ils indiquent une hauteur de fenêtre très réduite. Entre les baies, la maçonnerie est en moyen appareil de pierre de taille aux joints minces (fig. 4). A l'extrémité nord de la maison, un bloc sculpté anthropomorphe fait saillie (fig. 7). Il ne semble pas s'agir d'un exutoire d'eau. La maison médiévale devait être pourvue d'un second étage, comme le laisse supposer le niveau de la couverture originelle indiqué par les tuiles encore en place à l'ouest. Cependant, la maçonnerie du second étage de la partie sud de la maison a été très remaniée à l'époque moderne, tandis que le second étage de la partie nord a été reconstruit en pan-de-bois, de sorte que les dispositions médiévales de ce niveau restent inconnues.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée, le mur comporte trois renforcements couverts d'arcs en plein-cintre (armoires ?) et un sous arc brisé dans le pignon nord (fig. 8). Au premier étage, dans le mur de refend ouest, au nord, sont visibles deux autres renforcements sous arcs brisés.

Du côté ouest du mur de refend, et donc à l'extérieur aujourd'hui, une cheminée est conservée (fig. 6). Elle équipait la pièce arrière, à l'ouest du refend. Un corbeau est conservé à gauche de son conduit, disposition qui évoque un prémisses des tablettes qui poursuivent les linteaux des cheminées gothiques. Les bords du conduit, triangulaire et réservé dans le mur, sont appareillés et comportent des pierres d'attente disposées en boutisses. La souche, circulaire, est construite en tuf.

Une cave souterraine est présente sous la partie sud de la maison. Elle est divisée en deux espaces par un mur de refend (fig. 9 et 10). L'accès originel n'est pas conservé. La cave est aérée par deux soupiraux dans le mur oriental, vers la place du Buoc (fig. 11). La pièce au nord était équipée d'un placard mural (fig. 12). La porte qui ouvrait dans le mur ouest a été bouchée (fig. 13), certainement au moment où la maison a été divisée dans le sens nord-sud. Le mur qui ferme la cave au sud est postérieur au mur ouest (fig. 13), ce qui confirme que l'édifice se poursuivait vers le sud. Il n'a pas été possible de savoir si une cave était présente sous la partie nord de la maison.

La taille de l'édifice et la largeur de sa façade sur la place du Buoc, au débouché de l'un des axes principaux de la ville, la rue Saint-Angel, indiquent qu'il s'agit soit d'un programme locatif, soit d'un hôtel de l'oligarchie urbaine.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place du Buoc
- Fig. 2 : élévation de la partie sud de la façade sur la place du Buoc
- Fig. 3 : départ d'une grande arcade au sud
- Fig. 4 : arcs monolithes des baies géminées du premier étage
- Fig. 5 : arcs monolithes d'une baie géminée au premier étage
- Fig. 6 : façade arrière sur la place François Pomiès
- Fig. 7 : bloc anthropomorphe à l'extrémité nord de la façade sur la place du Buoc
- Fig. 8 : arcades dans le mur pignon nord et le mur de refend ouest
- Fig. 9 : croquis à l'échelle du plan de la cave sous la partie sud de la maison
- Fig. 10 : mur de refend dans la cave
- Fig. 11 : soupirail dans le mur est de la cave
- Fig. 12 : placard mural dans le mur ouest de la cav
- Fig. 13 : porte murée dans le mur ouest



cliché : D. Joy

Fig. 1 : élévation sur la place du Buoc



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation de la partie sud de la façade sur la place du Buoc



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : départ d'une grande arcade au sud



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : arcs monolithes des baies géminées du premier étage de la façade sur la place du Buoc



cliché : D. Joy

Fig. 5 : arcs monolithes d'une baie géminée au premier étage de la façade sur la place du Buoc



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : façade arrière sur la place François Pomiès



cliché : D. Joy

Fig. 7 : bloc anthropomorphe à l'extrémité nord de la façade sur la place du Buoc



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : arcades dans le mur pignon nord (à droite) et le mur de refend ouest (à gauche)

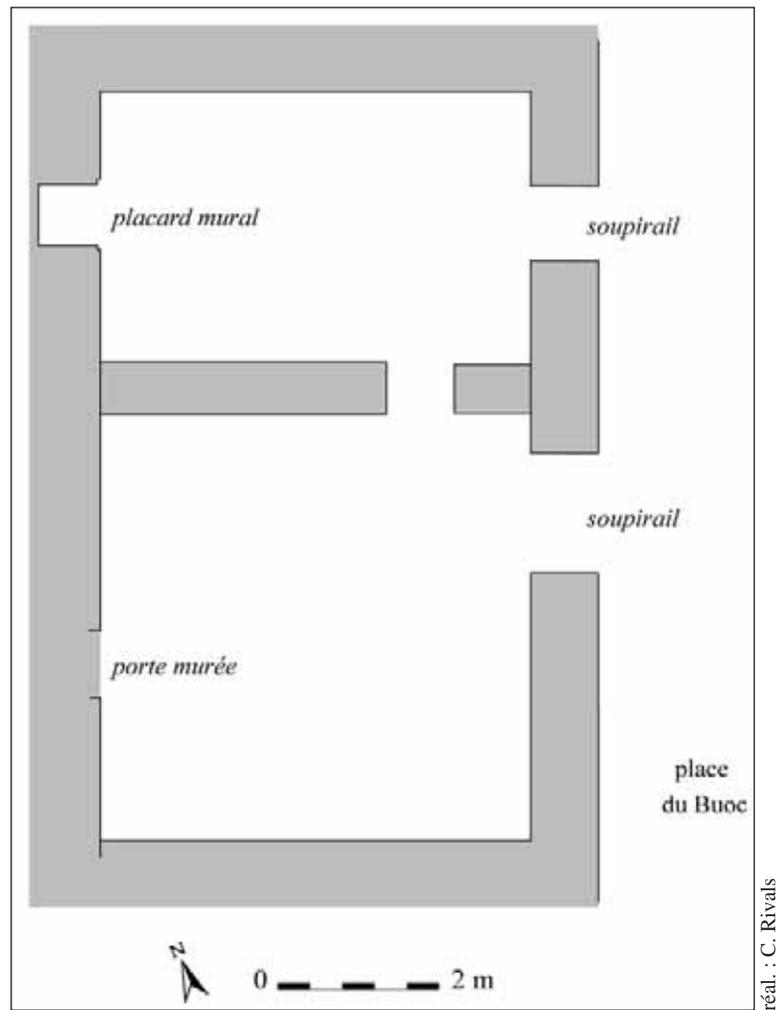


Fig. 9 : croquis à l'échelle du plan de la cave sous la partie sud de la maison



Fig. 10 : mur de refend dans la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : soupirail dans le mur est de la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : placard mural dans le mur ouest de la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : porte murée dans le mur ouest



Maison ID4

adresse : 31 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 466

référence cadastre napoléonien : L2 540 à 544

quartier : Foyt

îlot : E7

rédacteurs : M. Scellès

Etat de conservation : restauré

classement MH : classé en 1846 (PA00095869)

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : palais urbain / maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : pierre de taille, moellon

couverture : toit à longs pans, pignon découvert, croupe, toit polygonal, tuile creuse

étages : 2 étages

voûte : voûte en berceau brisé

distribution : escalier hors-œuvre, en vis sans jour, en maçonnerie

décor : sculpture, peinture, céramique

Datation

datation principale : milieu XII^e siècle ; milieu XIX^e siècle

Commentaire

La maison a été construite dans les années 1150 pour Pons de Graulhet, probablement viguier des vicomtes de Saint-Antonin. Son aula, située au premier étage, est aussi une salle de justice que signale sur la rue une remarquable claire-voie au décor sculpté exceptionnel, par sa qualité d'exécution autant que par son iconographie. Piliers et chapiteaux étaient rehaussés de couleurs ; des plats émaillés importés de l'Espagne musulmane étaient incrustés dans la pierre de taille de la façade ; deux colonnettes de bronze prenaient place dans les fenêtres géminées de la tour.

Devenue maison consulaire en 1313, elle est restée le siège de la municipalité jusqu'à la Révolution. La maison occupe un emplacement privilégié au cœur de la ville, sur un côté de la place du marché (qui a été agrandie avec la construction de la halle dans les années 1840). Elle comprend un corps de logis principal et une tour, l'un des signes distinctifs des demeures de l'élite urbaine au Moyen Âge, que l'on soit noble ou non. Le rez-de-chaussée était réservé

à trois boutiques, ouvrant chacune par une grande arcade sur la place et qui étaient occupées par des marchands ou un notaire. Aussi l'accès à la maison se faisait-il par une entrée latérale dans la rue Guillem Peyre. Un grand escalier extérieur établi dans la cour conduisait directement à la salle du premier étage, l'aula, où Pons de Graulhet accueillait ses hôtes et où étaient jugées les affaires relevant de la justice vicomtale. La pièce n'a jamais eu de cheminée, mais ses murs avaient reçu au XIII^e siècle un décor peint, dont subsistait encore en 1840 une partie d'un cavalier. Depuis la salle, un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur arrière (entièrement reconstruit au XIX^e siècle) permettait de gagner les « chambres » privées du second étage.

Classé Monument Historique, l'édifice a été restauré par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc de 1842 à 1851. La façade, qui était presque intacte, n'a été que peu touchée par les travaux. En revanche, l'imposant beffroi qui surmonte la tour est une création du XIX^e siècle, inspirée par les tours médiévales des villes de Toscane.

La clef de lecture du programme sculpté se trouve sur le livre que tient le personnage figuré sur le pilier de gauche, dont l'inscription a permis d'identifier l'empereur législateur Justinien. En se fondant sur le droit romain, le commanditaire peut affirmer que nul ne peut être bon sans l'aide des lois et de la justice exercée par le prince. Le relief d'Adam et Ève après la Faute, sur le pilier de droite, rappelle que l'homme est faible devant le péché, et plusieurs chapiteaux illustrent les vices : colère, médisance, bestialité, impureté... La majesté impériale a imposé l'hiératisme de Justinien, mais les chapiteaux de la Bestialité et de la Colère montrent que le sculpteur excelle dans la représentation du mouvement. Son art s'apprécie surtout avec le groupe d'Adam et Ève, dont les corps sont traités en volume sur les angles du bloc : des nus d'une telle vigueur plastique sont rares dans l'art roman, tout autant que des visages dotés d'une semblable présence humaine.

Bibliographie

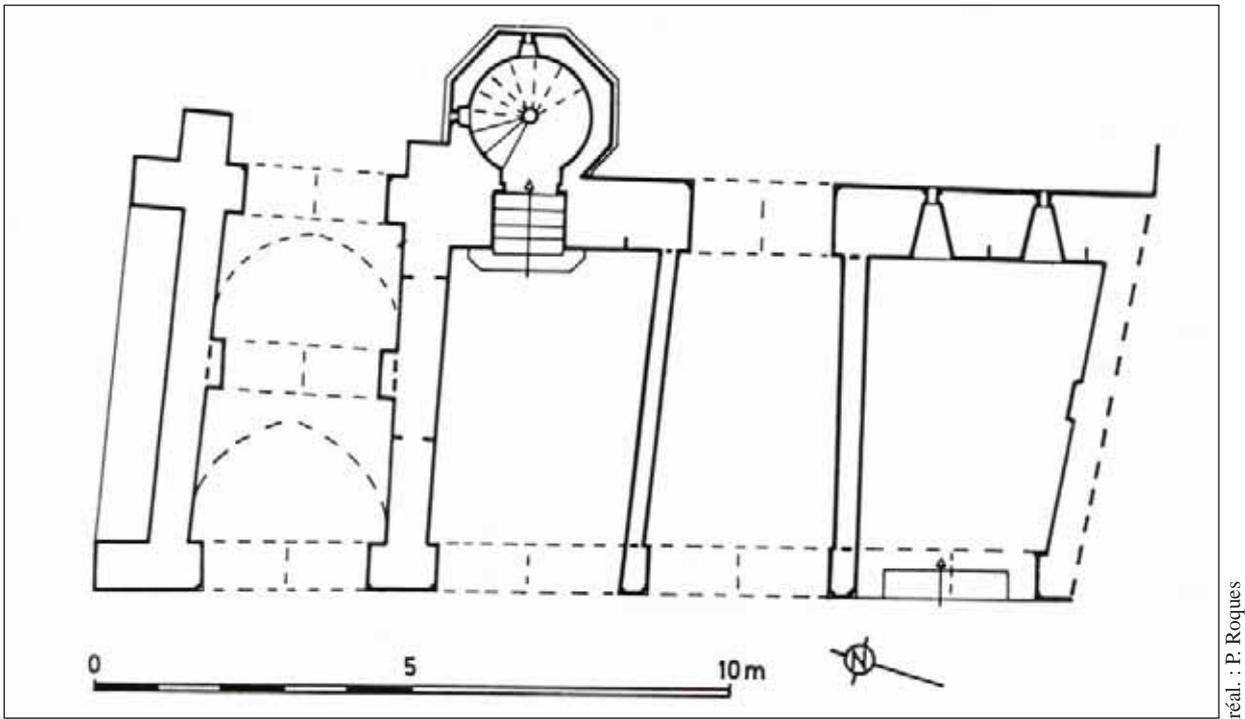
- Verdier A., Cattois F., *Architecture civile et domestiques au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, tome 1, 1855, p. 142-148.
- Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1863, tome 6, p. 89-94.
- Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, Paris, 1871, tome 2, p. 146-147, planche XXXII.
- Dumas de Raully, C., « Les origines de l'Hôtel de ville de Saint-Antonin », *BSATG*, n° XIV, 1886, p. 277-288.
- Gelis Didot P., Laffillée H., *La peinture décorative en France du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1889, planche 33.
- Havard, H., *La France artistique et monumentale*, Paris, Librairie illustrée, 1892, p. 177-184.
- Mély F., « Note sur le plat de Saint-Antonin et les influences moghrabiennes au XII^e siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1925, p. 189-195.
- Mély F., « Inscription fu plat de Saint-Antonin », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1926, p. 153-155.
- Lane A., « Early Hispano-Moresque pottery: A reconsideration », *Burlington Magazine*, 1946, vol. 88, p. 246-252.
- Caulliez, A.-C., *La maison romane de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Marcel Durliat, Université de Toulouse-Le Mirail, 1968, 2 vol.
- Bardinet-Caulliez, A.-C., « La restauration de l'ancien Hôtel de ville de Saint-Antonin par Viollet-le-Duc », *BSATG*, n°XCVIII, 1973, p. 9-25.
- Durliat, M. (dir.), *Haut-Languedoc roman*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1978.
- Berti G., Tongiorgi L., « Ceramiche decorate (XI-XIV secolo) di importazione da vari centri del mediterraneo e di produzione locale sulla base della documentazione in Toscana », *La ceramique médiévale en Méditerranée occidentale, X^e-XV^e siècle*, Paris, 1980, p. 83-91.
- Jenkins M., « Medieval maghribi luster-painted pottery », *La ceramique médiévale en Méditerranée occidentale, X^e-XV^e siècle*, Paris, 1980, p. 335-342.
- Berti G., Tongiorgi L., « I bacini ceramici medievali delle chiese di Pisa », *Quaderni di Cultura mate-*

riale, 3, Rome, 1981, p. 262-266, planches CLXXXIX-CXCVIII.

- Berti G., Tongiorgi L., « Ceramiche importate dalla Spagna nell'area pisana dal XII al XV secolo », *Quaderni dell'insegnamento di archeologia medievale della Facoltà di Lettere e filosofia dell'Università di Siena*, n°6, Florence, 1985, p. 5-12.
- Vallauri L., Nicolai A., « À propos des céramiques ornementales sur les édifices médiévaux du sud de la France », *AMM*, n° 4, 1986, p. 103-111.
- Pressouyre, L., « Lecture d'une inscription du XII^e siècle à Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn et Garonne », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1986, p.256-268.
- Eclache M., Scellès M., Watin-Grandchamp D., « Références précoces aux *Institutes* de Justinien à Saint-Antonin en Rouergue », *Revue du Tarn*, 1988, n° 130, p. 309-321.
- Ourliac, P., « Une statue de Justinien en Rouergue vers 1140 », *Revue historique de droit français et étranger*, vol. 66, 1988, p. 329-335.
- Scellès, M., « La maison romane de Saint-Antonin », *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, n° XLIX, 1989, p. 44-120.
- Durliat, M., « Origine et fonction de la maison romane de Saint-Antonin », *Bulletin Monumental*, n° 148, 1990, p. 320-321.
- Loncan, B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 193-212.
- Mérimod, Chr. de, « Le décor d'une maison de justice à l'époque romane. Symbolique, art, histoire », *Histoire de la Justice*, n° 7, 1994, p. 3-21.
- Dupré, A., *et al.*, « Les peintures murales des maisons civiles de Bruniquel, Caussade, Saint-Antonin, Cordes et Gaillac, aux XIII^e et XIV^e siècles », *BSATG*, n° CXIX, 1994, p. 97-118.
- Gloriès, C., *Un exemple d'analyse de parcellaire urbain l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, au Moyen-Âge et à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse-Le Mirail, 1996, vol. 1, p. 84-91.
- Gloriès, C., « Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIII^e au XVIII^e siècle », *AMM*, n° 17, 1999, p. 47-91.

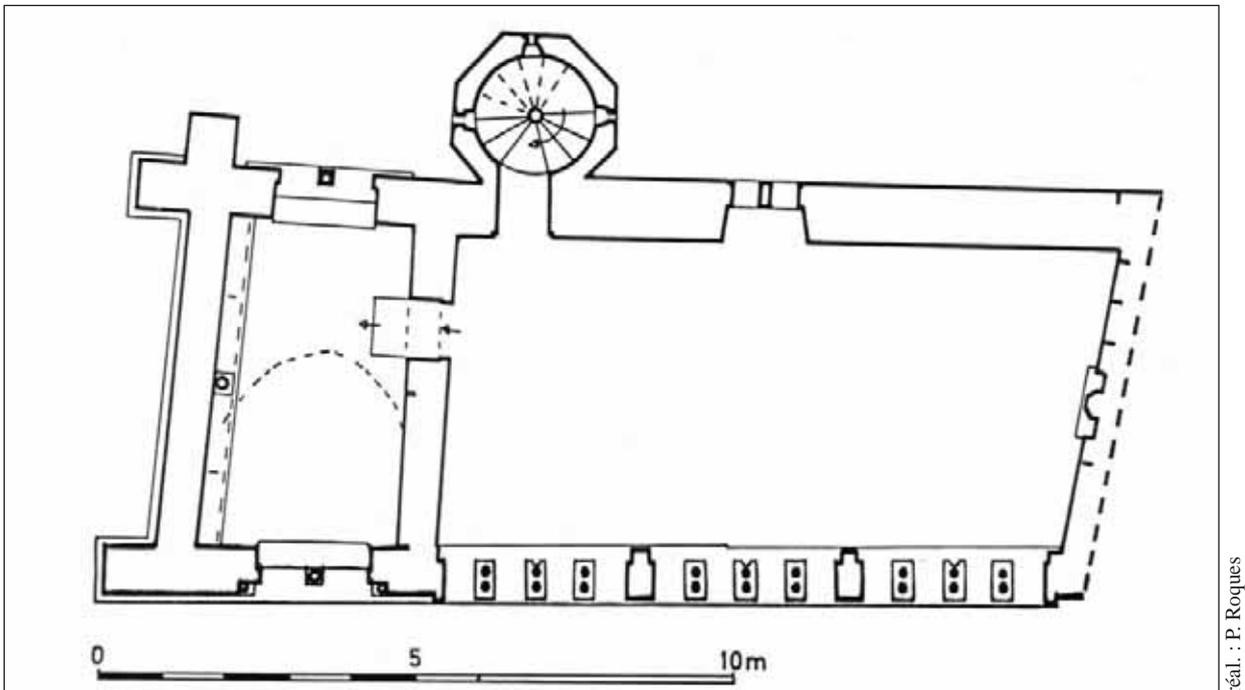
Illustrations

- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : plan du premier étage
- Fig. 3 : restitution photogrammétrique de l'élévation antérieure
- Fig. 4 : relevé de l'élévation postérieure
- Fig. 5 : partie droite de la façade sur la place de la Halle
- Fig. 6 : système d'évacuation de l'eau de pluie au-dessus du deuxième étage
- Fig. 7 : élévation des premier et deuxième étages sur la place de la Halle
- Fig. 8 : partie droite de la claire-voie du premier étage, pilier d'Adam et Eve
- Fig. 9 : détail du pilier d'Adam et Eve
- Fig. 10 : partie gauche de la claire-voie du premier étage, pilier de l'empereur Justinien
- Fig. 11 : pilier de l'empereur Justinien
- Fig. 12 : détail de l'inscription peinte sur le livre de l'empereur Justinien
- Fig. 13 : chapiteau n°9 de la claire-voie. L'impureté
- Fig. 14 : chapiteau n°8 de la claire-voie. Les vices enchaînés
- Fig. 15 : chapiteau n°7 de la claire-voie. La bestialité
- Fig. 16 : chapiteau n°6 de la claire-voie. La colère
- Fig. 17 : chapiteau n°1 de la claire-voie. Sirènes, oiseaux et serpents
- Fig. 18 : chapiteau n°4 de la claire-voie. La médisance ou la calomnie
- Fig. 19 : chapiteau n°1, 2 et 3 de la claire-voie
- Fig. 20 : baie géminée centrale du deuxième étage et alvéoles destinées à recevoir les *bacini*
- Fig. 21 : baie géminée du premier étage de la tour et alvéoles destinées à recevoir les *bacini*
- Fig. 22 : tessons remontés au plâtre appartenant à un *bacino* provenant d'une des alvéoles de la façade
- Fig. 23 : essai de restitution du *bacino*



réal. : P. Roques

Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée (Maurice Scellès, “La maison romane de Saint-Antonin”, *MSAMF*, n°XLIX, 1989, p. 65, fig. 13).



réal. : P. Roques

Fig. 2 : plan du premier étage (Maurice Scellès, “La maison romane de Saint-Antonin”, *MSAMF*, n°XLIX, 1989, p. 65, fig. 13).

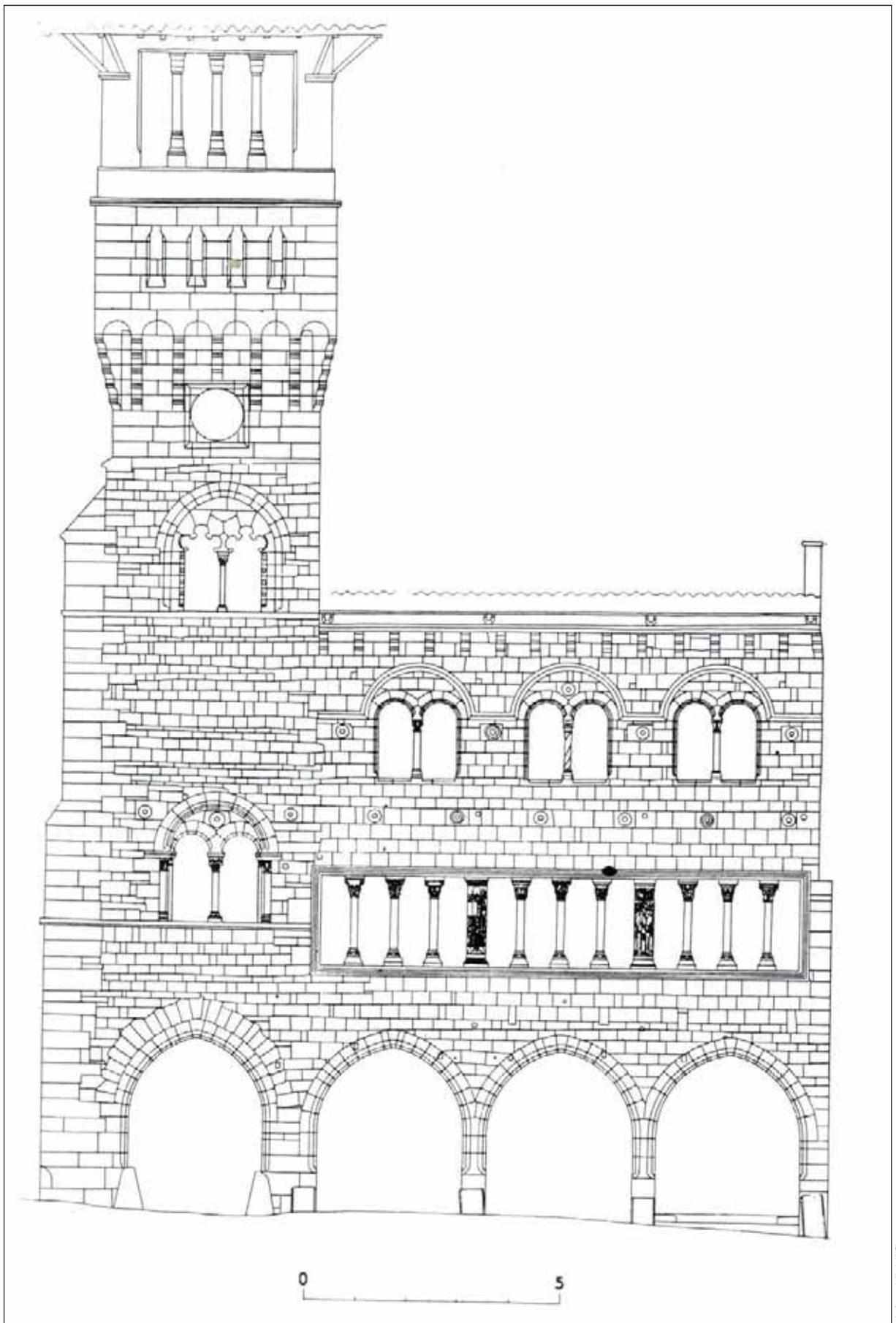
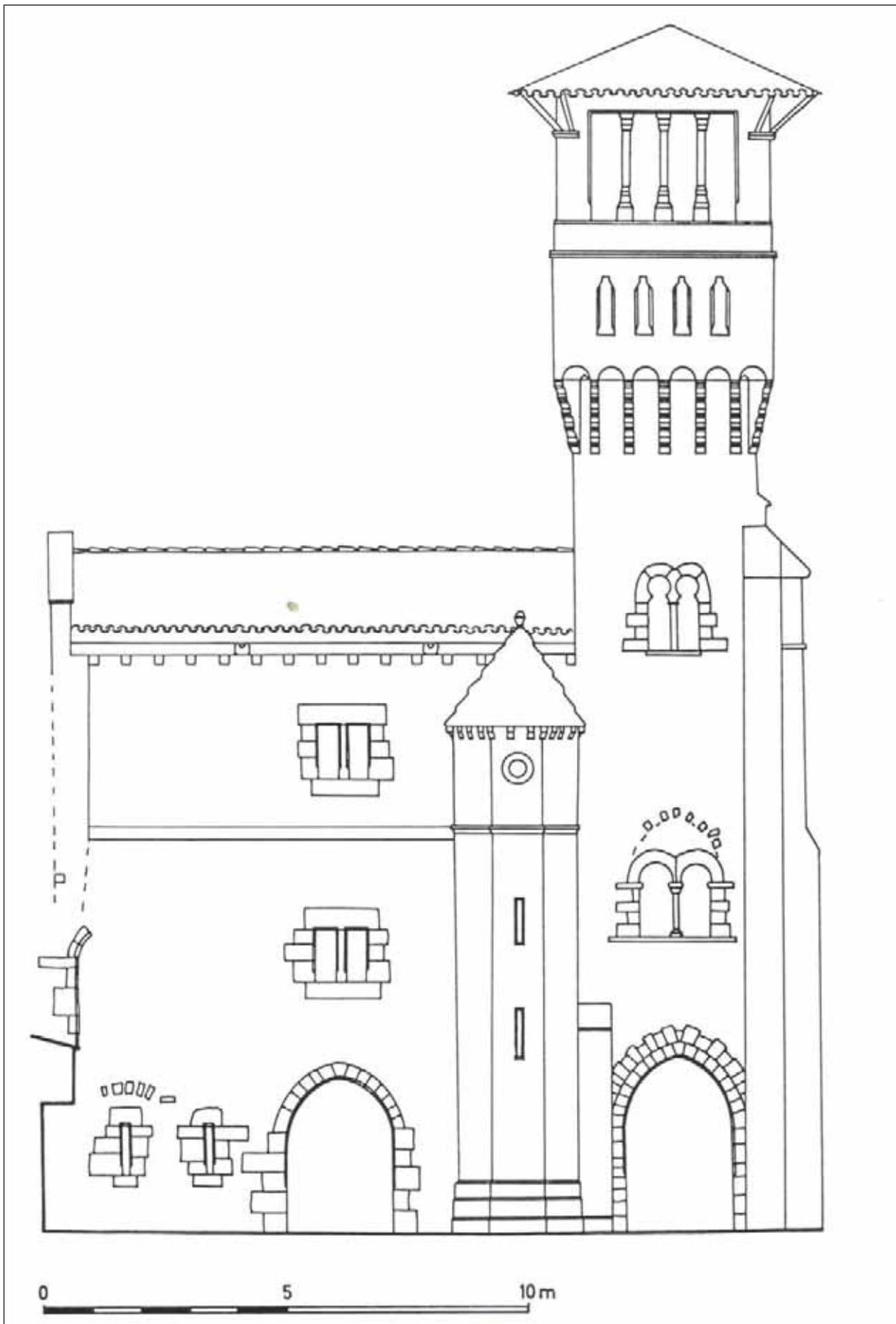
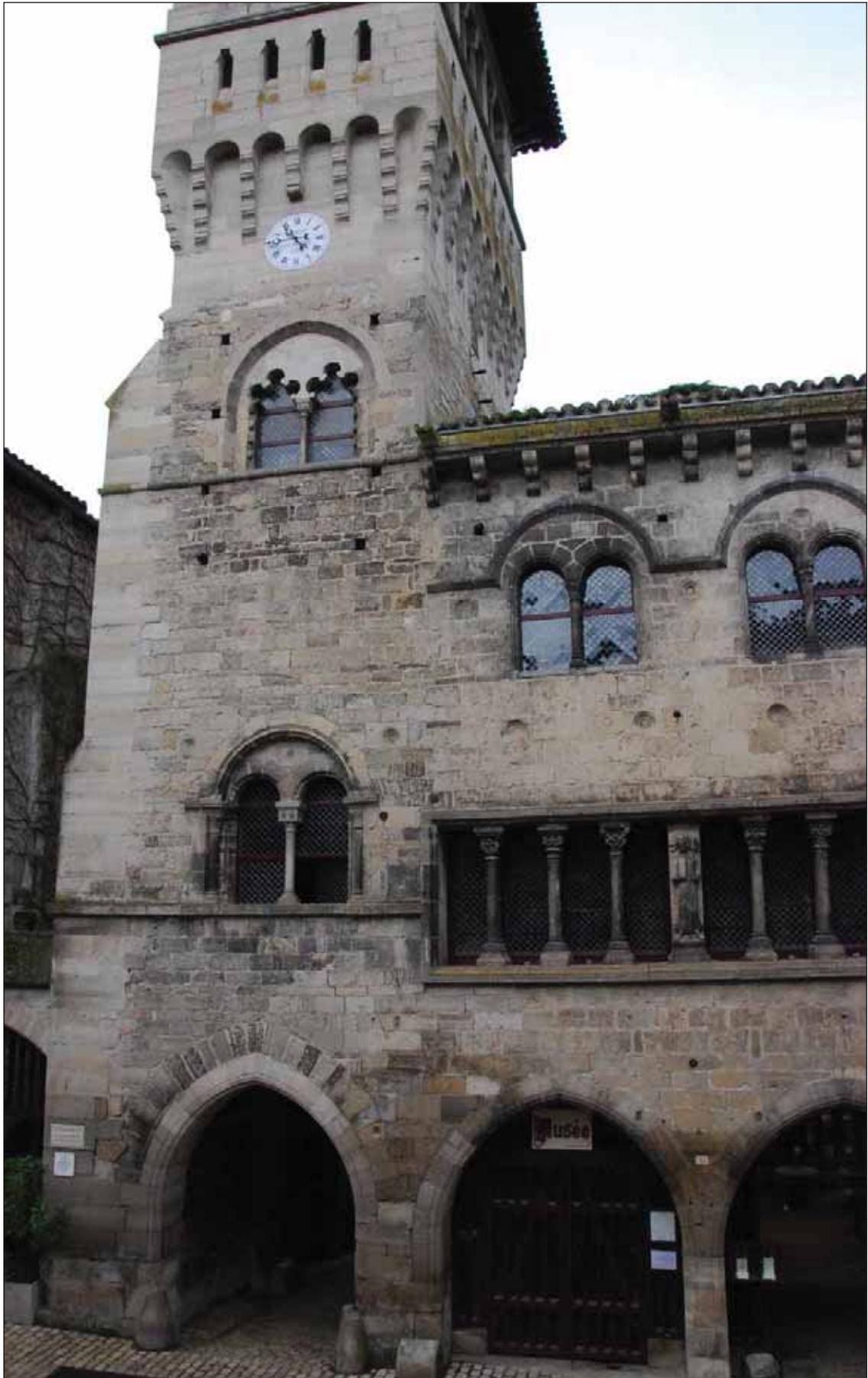


Fig. 3 : restitution photogrammétrique de l'élévation antérieure (Maurice Scellès, "La maison romane de Saint-Antonin", *MSAMF*, n°XLIX, 1989, p. 57, fig. 5).



réal. : P. Roques

Fig. 4 : relevé de l'élevation postérieure (Maurice Scellès, "La maison romane de Saint-Antonin", *MSAMF*, n°XLIX, 1989, p. 58, fig. 6).



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : partie droite de la façade sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : système d'évacuation de l'eau de pluie au-dessus du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : élévation des premier et deuxième étages sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : partie droite de la claire-voie du premier étage, pilier d'Adam et Eve



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : détail du pilier d'Adam et Eve



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : partie gauche de la claire-voie du premier étage, pilier de l'empereur Justinien



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : pilier de l'empereur Justinien



IMP(ER)ATO	ETIA[M] LE[GI]
RIA[M] MAIE	B(VS) [O]POR
STATE[M] N(ON)	TET E(SS)E
SOLV(M) AR	ARM[A]TAM
MIS [DECO]	VT VTRV(MQVE)
RATA[M] [SED]	T[E]MP[VS] [...]

cliché : C. Rivals

Fig. 12 : détail de l'inscription peinte sur le livre de l'empereur Justinien



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : chapiteau n°9 de la claire-voie. L'impureté



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : chapiteau n°8 de la claire-voie. Les vices enchaînés



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : chapiteau n°7 de la claire-voie. La bestialité



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : chapiteau n°6 de la claire-voie. La colère



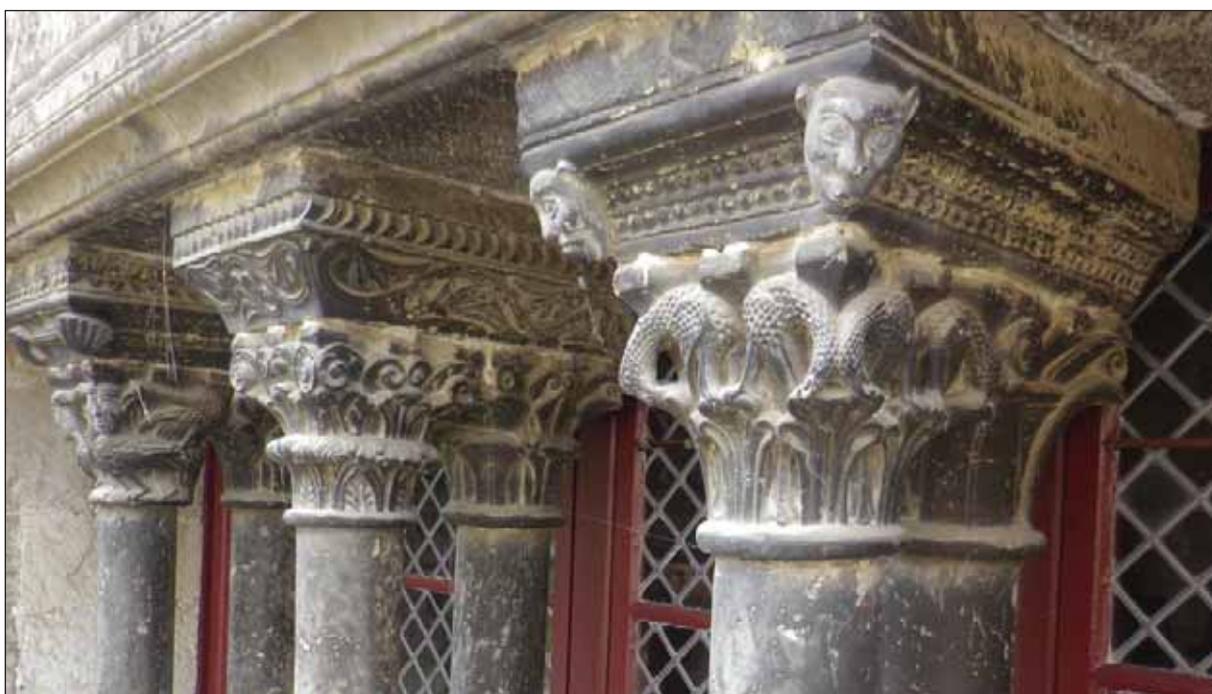
cliché : C. Rivals

Fig. 17 : chapiteau n°1 de la claire-voie. Sirènes, oiseaux et serpents



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : chapiteau n°4 de la claire-voie. La médisance ou la calomnie



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : chapiteau n°1, 2 et 3 de la claire-voie



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : baie géminée centrale du deuxième étage et alvéoles destinées à recevoir les *bacini*



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : baie géminée du premier étage de la tour et alvéoles destinées à recevoir les *bacini*
La colonnette et le chapiteau ne sont pas ceux d'origine.



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : tessons remontés au plâtre appartenant à un *bacino* provenant d'une des alvéoles de la façade, conservés au musée municipal



réal. : Inventaire Général

Fig. 23 : essai de restitution du *bacino* (Maurice Scellès, "La maison romane de Saint-Antonin", *MSAMF*, n°XLIX, 1989, p. 96, fig. 52).



Maison ID5

adresse : 2 rue Frézal

référence cadastre actuel : AC 576

référence cadastre napoléonien : L2 803bis, 804

quartier : Bocaria

îlot : J5

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, enduit

mise en œuvre : pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, croupe, tuile creuse

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XV^e siècle

Commentaire

L'édifice pourrait dater du XV^e siècle. Les étages en pan-de-bois de la façade est (sur la rue Frézal) ont été remontés à l'époque moderne après suppression de l'encorbellement des étages sur cette rue.

La maison fait l'angle de la place de la Mairie et de la rue Frézal. Elle est entièrement construite en pan-de-bois. Des piliers de pierre portent les sablières basses en rez-de-chaussée (fig. 1, 3 et 4). Sur la rue Frézal, la porte est séparée d'un étal par un poteau de bois (fig. 3). L'étal, à droite de la porte, se signale par l'interruption des chanfreins du poteau et du pilier d'angle par des congés biais. Le chanfrein de la sablière s'interrompt seulement au-dessus du poteau, ce qui confirme l'hypothèse d'un étal occupant toute la largeur de l'espace à droite de la porte.

Sur la place de la Mairie, les étages en pan-de-bois sont à l'aplomb du rez-de-chaussée. Sur la façade de la rue Frézal, les étages étaient en encorbellement et ont ensuite été reculés à l'aplomb du rez-de-chaussée. L'encorbellement à trois ressauts conservé était ainsi destiné à porter une tête de mur appareillée (fig. 3) ; la sablière montre les trous d'appuis des contre-fiches et l'extrémité de la sablière basse de la façade nord, qui dépassait pour porter également

l'encorbellement, a été sciée (fig. 4).

Les poteaux corniers ont vraisemblablement été changés lors du recul de la façade est ; ce sont des pièces de remploi qui montrent les trous destinés à recevoir les éclisses de remplissage du pan-de-bois (fig. 2). La sablière de planchée qui sépare le premier du second étage sur la façade est également été remployée lors du remontage de la façade. Elle n'occupe pas toute la largeur de la façade, car butait dans son emplacement initial contre la tête de mur appareillée disparue (fig. 4).

Le premier étage de la maison était peut-être éclairé par une fenêtre ouverte dans la façade est, en effet aucune ouverture d'origine ne se distingue sur la façade nord (fig. 1). En revanche le second étage était éclairé sur la façade nord par une croisée (à droite de la fenêtre moderne) et une demi croisée (à gauche de la fenêtre moderne).

La sablière de plancher moulurée qui sépare le premier du second étage, ainsi que les traces des fenêtres d'origine, marquées par les chanfreins de leurs encadrements et la traverse de la croisée, au second étage invitent à penser que la façade nord n'a pas été entièrement remontée à l'époque moderne. Seul le dernier niveau, de comble ouvert, pourrait être moderne sur les deux façades.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Frézal et la place de la Mairie
- Fig. 2 : angle du premier étage
- Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la rue Frézal
- Fig. 4 : angle du rez-de-chaussée



cliché : D. Joy

Fig. 1 : élévations sur la rue Frézal (à gauche) et la place de la Mairie (à droite)



cliché : D. Joy

Fig. 2 : angle du premier étage



cliché : D. Joy

Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la rue Frézal



cliché : D. Joy

Fig. 4 : angle du rez-de-chaussée



Maison ID7

adresse : place Raimon Jordan

référence cadastre actuel : AC 125, 126

référence cadastre napoléonien : L2 1118 à 1123

quartier : Bodaurat

îlot : O3

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : reconstruite

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : toit à longs pans, pignon couvert ; tuile creuse

étages : 2 étages

équipement : cheminée

Datation

datation principale : limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

Maison construite à la limite du XV^e et du XVI^e siècle. En 1967, elle fut profondément remaniée. La façade antérieure sur la rue Droite fut recomposée à l'identique avec tous les éléments anciens conservés sur la place Raimon Jordan récemment créée (fig. 1). L'escalier droit en pierre adossé à la façade postérieure et commandant le premier étage fut détruit ainsi que la cour arrière.

La maison était située exactement au milieu d'un îlot ancien, toutes les maisons voisines composant l'extrémité ouest de cet îlot ont été abattues (peu avant 1967) pour former l'actuelle place Raimon Jordan. Les démolitions ont dégagé l'ancien mur de refend de droite de la maison. Elle se composait d'un bâtiment unique sur rue et d'une cour à l'arrière.

Le rez-de-chaussée est ouvert de deux grandes arcades à profil segmentaires, ainsi que d'une porte surmontée d'un gable en accolade saillant (fig. 3). Le remontage de la façade dans les années 1960, a inversé l'emplacement des ouvertures au rez-de-chaussée (fig. 1 et 4). Le premier et le second étage sont percés chacun de trois croisées à moulures prismatiques (fig. 2),

dont les meneaux et les croisillons ont été déposés (fig. 5). L'accès au premier étage était commandé par un escalier en pierre à volée droite adossé à la façade sur cour à l'est. Le deuxième étage devait être desservi du même côté par un escalier en bois. Le premier étage est équipé d'une cheminée monumentale (fig. 6).

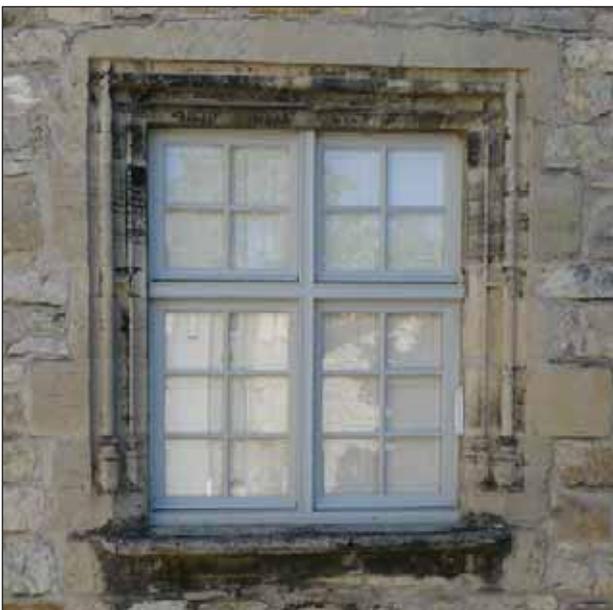
Illustrations

- Fig. 1 : élévation remontée sur la place Raimon Jordan
- Fig. 2 : croisée du premier étage
- Fig. 3 : porte en accolade
- Fig. 4 : carte postale de 1898 représentant la façade sur la rue Droite avant son démontage
- Fig. 5 : fragment de meneau conservé dans la maison
- Fig. 6 : cheminée au premier étage



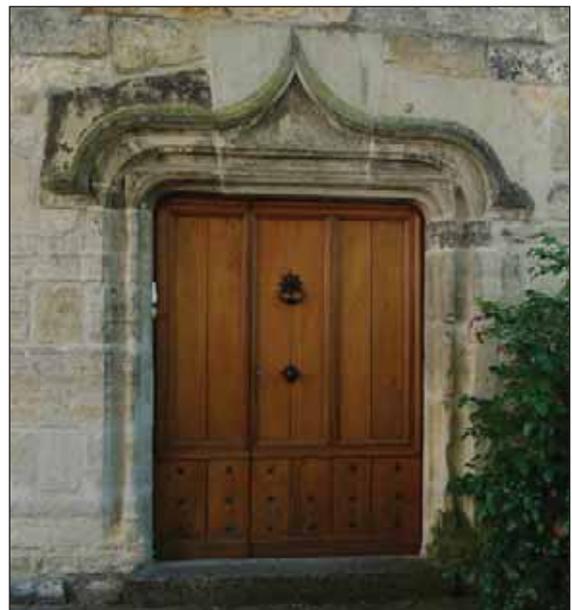
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation remontée sur la place Raimon Jordan



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : croisée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : porte en accolade



Fig. 4 : carte postale de 1898 représentant la façade sur la rue Droite avant son démontage

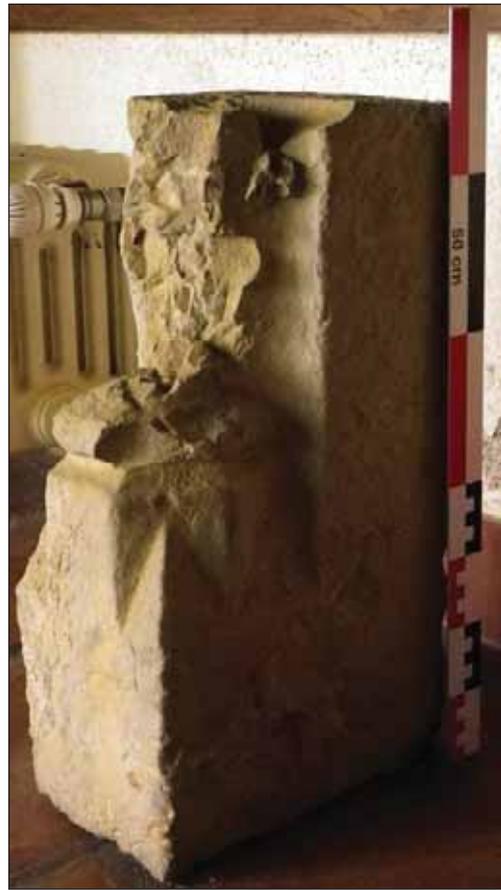


Fig. 5 : fragment de meneau conservé dans la maison



Fig. 6 : cheminée au premier étage



Maison ID9

adresse : 2 rue Basse du Temple

référence cadastre actuel : AC 593

référence cadastre napoléonien : L2 871

quartier : Bocaria

îlot : J3

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : toit à longs pans

Datation

datation principale : quatrième quart du XIII^e siècle ?

Commentaire

La maison médiévale pourrait dater de la fin du XIII^e siècle.

La maison occupe l'angle de la rue des Oules et de la rue Basse du Temple. Sur la rue Basse du Temple, la façade, construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1), est percée en rez-de-chaussée de trois grandes arcades brisées (fig. 2). Sur la rue des Oules, la construction est en moellon (fig. 3). Un jour quadrangulaire éclaire le rez-de-chaussée, rejeté vers la façade ouest, il est ébrasé vers l'extérieur et a un appui saillant. L'angle des deux façades est chanfreiné et avec deux congés (fig. 2). L'extrémité est de la façade a été détruite. L'étage, encadré par les cordons régnañt bûchés d'appui et d'imposte des fenêtres (fig. 4), conserve les piédroits chanfreinés de trois baies géminées (fig. 5).

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Basse du Temple et la rue des Oules
- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple
- Fig. 3 : élévation sur la rue des Oules
- Fig. 4 : cordons bûchés au premier étage de la façade sur la rue Basse du Temple
- Fig. 5 : piédroits de baies géminées conservés au premier étage



Fig. 1 : élévations sur la rue Basse du Temple et la rue des Oules

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation sur la rue des Oules



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : cordons bûchés au premier étage de la façade sur la rue Basse du Temple



cliché : D. Joy

Fig. 5 : piédroits de baies géminées conservés au premier étage de la façade sur la rue Basse du Temple



Maison ID10

adresse : 5 rue Basse du Temple

référence cadastre actuel : AC 605

référence cadastre napoléonien : L2 752

quartier : Bocaria

îlot : J1

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré, une devanture de magasin en bois amovible occulte le rez-de-chaussée

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : tuile creuse

étages : 1 étage

équipement : évier

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle

Commentaire

La maison occupe la totalité d'une parcelle traversante qui donne sur la berge de l'Aveyron au sud et sur la rue Basse du Temple au nord. De la maison médiévale, seule subsiste la façade nord, sur la rue (fig. 1). Elle est construite en moyen appareil de calcaire. Au rez-de-chaussée sont conservés les vestiges de deux arcades brisées et à l'étage, les piédroits et les négatifs des arcs de trois baies géminées, au-dessus du cordon d'appui régissant conservé (fig. 2).

Au rez-de-chaussée, le négatif de l'arcade de droite n'est pas complet (fig. 1), indiquant que la façade se poursuivait vers l'ouest, sur l'actuelle parcelle n°604. La même observation peut être faite au premier étage, où la baie géminée de droite n'est pas complète. Seuls le piédroit gauche et deux claveaux de l'arc sont encore en place (fig. 2). Le cordon d'imposte régissant a été bûché, tandis que le cordon d'appui régissant est constitué d'un tore surmonté d'une baguette et d'un bandeau (fig. 2 et 3). Ce dernier est percé pour l'évacuation d'un évier aménagé dans l'angle nord-est (fig. 3 et 4).

La présence de corbeaux sous le toit actuel indique que la maison n'était pas munie d'un étage supplémentaire (fig. 2).

La façade arrière, partiellement enduite, est construite en brique. Il s'agit probablement d'une reprise du mur après le démantèlement des fortifications au XVII^e ou XVIII^e siècle. Un linteau en accolade est réutilisé pour la porte menant vers la berge.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Basse du Temple
- Fig. 2 : premier étage sur la rue Basse du Temple
- Fig. 3 : évacuation de l'évier sur la rue
- Fig. 4 : évier du premier étage
- Fig. 5 : bloc sculpté en remploi au premier étage



Fig. 1 : élévation sur la rue Basse du Temple (cliché : D. Joy).

cliché : D. Joy

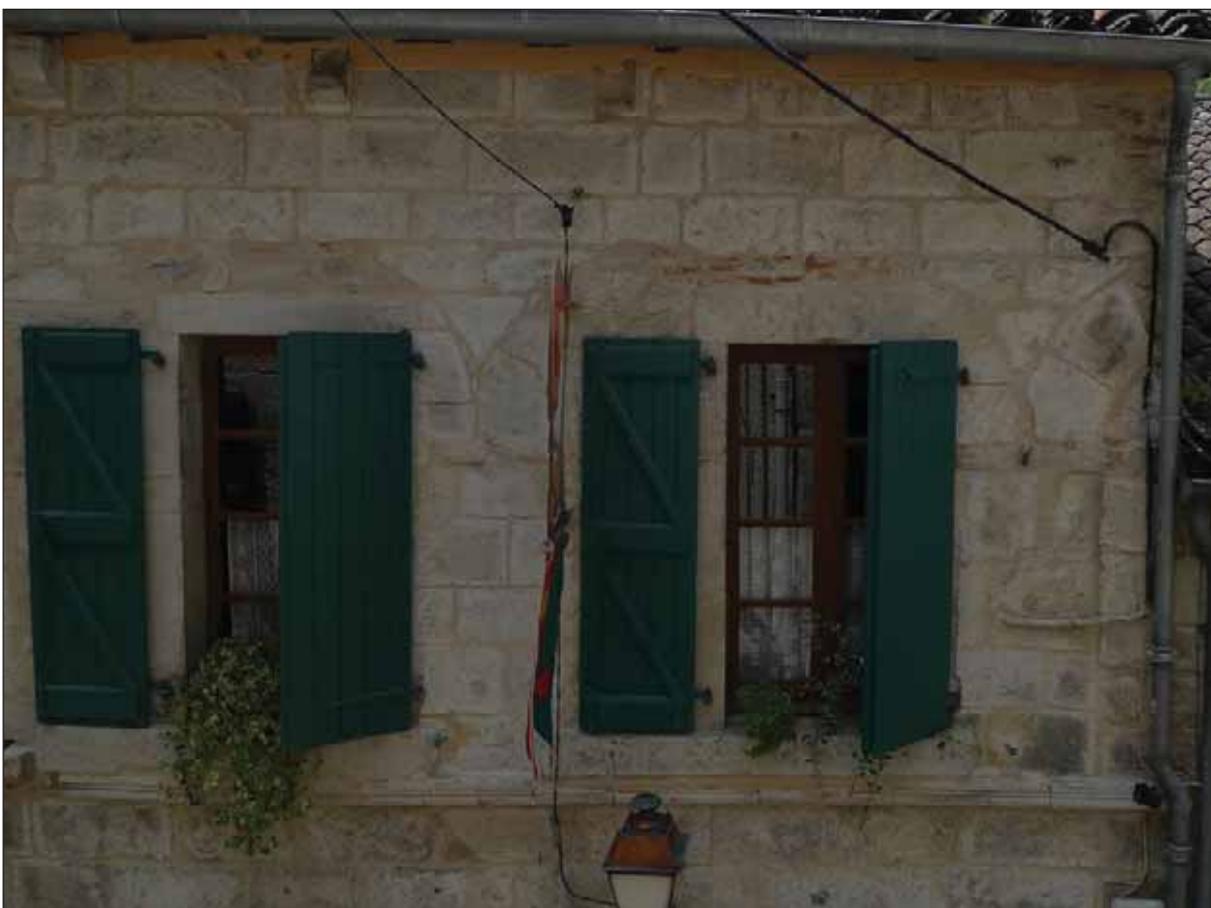


Fig. 2 : premier étage sur la rue Basse du Temple

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : évacuation de l'évier sur la rue



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : évier du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : bloc sculpté en remploi au premier étage



Maison ID12

adresse : 26 rue Cayssac

référence cadastre actuel : AC 501

référence cadastre napoléonien : L2 931, 932

quartier : Foyt

îlot : L1

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages

Datation

datation principale : milieu du XII^e siècle

Commentaire

Les baies géminées sous deux arcs monolithes incitent à dater la maison du milieu du XII^e siècle.

La maison occupe l'angle de la rue Cayssac et de la rue Boneta Rescota. De plan trapézoïdal, elle compte deux étages. La construction est en moellons équarris allongés régulièrement assisés sur le pignon ouest où les maçonneries sont les plus lisibles, car dégagées partiellement d'enduit (fig. 1). Chacun des étages y comporte une baie géminée couverte d'arcs monolithes, aux piédroits à arêtes vives, très peu hautes (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : pignon ouest

- Fig. 2 : baies géminées sous arcatures monolithes sur le pignon ouest



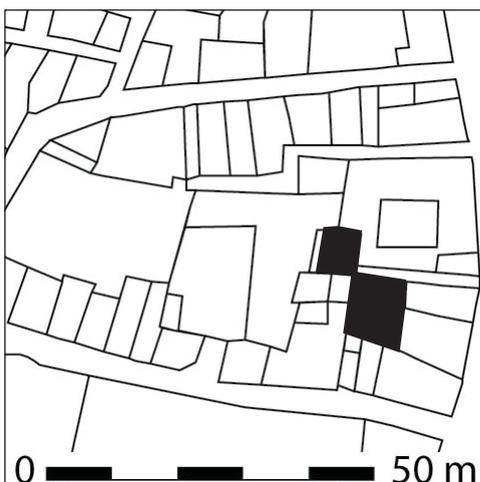
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : pignon ouest, vu depuis la place du Timplé, à l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : baies géminées sous arcatures monolithes sur le pignon ouest, vues depuis la rue Boneta Rescota au nord



Maison ID13

adresse : 6 rue Cayssac

référence cadastre actuel : AC 893, 894, 895, 898

référence cadastre napoléonien : L2 568, 571

quartier : Foyt

îlot : F3

rédacteurs : B. Loncan, J.-P. Le Maréchal, C. Per-
rault, école de Chaillot, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

classement MH : classé MH en 1996
(PA00095919)

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : coeur d'îlot

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, enduit partiel

couverture : tuile creuse, toit à longs pans

étages : 2 étages

distribution : escalier droit extérieur, cage ouverte

équipement : latrines, cheminées, évier, placards muraux

décor : sculpture (sujet : feuillage sculpté, support : chapiteaux des fenêtres), peinture (sujet : arabesques et rinceaux peints, support : murs et embrasures intérieures des fenêtres du premier étage)

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle ; XV^e siècle ; limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

La maison est constituée de deux corps de bâtiment disposés en équerre (fig. 1). Elle est actuellement invisible depuis les rues, mais disposait à l'origine de plusieurs façades sur des cours ou des ruelles (fig. 1).

Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment A était constitué d'une pièce unique accessible depuis les ruelles au nord et au sud par l'intermédiaire de portes en arc brisé (fig. 4 et 5). Elle était éclairée par deux jours quadrangulaires à ébrasement externe et interne (fig. 7). Une colonne supportait la poutre maîtresse du plancher du premier étage (fig. 6). Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment B était ouvert de deux grandes arcades brisées sur une petite cour à l'ouest. Il était également accessible par une porte en arc brisé à l'extrémité de la ruelle à l'est.

Au premier étage, le corps de bâtiment A était accessible par une porte au profil brisé située au sommet d'un escalier placé à l'extérieur, au sud (fig. 2). Cet espace était équipé d'une cheminée sur le mur est et de multiples placards muraux. La pièce était éclairée par une croisée percée dans le mur sud (fig. 8) et par deux baies géminées en arcs brisés percées dans le mur nord (fig. 9 et 10). Les colonnettes de ces baies sont toujours en place (fig. 11 à 13). Les chapiteaux sont ornés de feuillages. Celui de la baie orientale est proche de celui des maisons ID 17 et 23. À l'intérieur, l'embrasure en arc segmentaire renfermait des coussièges et était décorée de peintures (motif de feuillages rouges et noirs, faux appareil à joints noirs). Ce décor fonctionnait avec celui des murs de la pièce, partiellement conservé. Il s'agit d'un faux appareil à joints rouges d'un module de 0,25 x 0,50 m. Il a été recouvert au XV^e siècle d'un enduit bleu orné d'un faux appareil à joints blancs sur les murs et de feuillages stylisés noirs et blancs dans les embrasures (fig. 14). Le premier étage du corps B conserve également un décor peint sur les murs nord et est. Il s'agit de damiers noirs, rouges et ocres, accompagnés d'arabesques rouges et noires (fig. 15). La pièce du premier étage du corps de bâtiment B était éclairée par une baie géminée sur le mur ouest, donnant sur une cour, ainsi qu'une baie donnant sur la ruelle à l'est, totalement transformée. Une cheminée installée au XV^e siècle chauffait la pièce (fig. 16).

À la jonction entre les deux ailes, le mur nord du corps de bâtiment A renfermait des latrines au premier et au deuxième étages (fig. 2 et 3). Celles-ci étaient équipées d'un conduit d'évacuation dans l'épaisseur du mur rejoignant très certainement un des égouts souterrains. L'évacuation des eaux usées des latrines du deuxième étage s'effectuait par un conduit qui rejoignait celui du premier étage. Les latrines du premier étage sont bouchées (fig. 17). Le mur nord est plus épais de quelques centimètres afin de dégager un espace suffisant (fig. 18 et 19). Les latrines du deuxième étage, accessibles par une porte à linteau droit (fig. 20 et 21), étaient éclairées par un petit jour quadrangulaire. Elles pouvaient être fermées par un vantail de bois appuyé sur la feuillure et maintenu par un système métallique encore en place (fig. 21). À l'intérieur, la banquettes et le conduit d'évacuation vers un canal souterrain sont conservés (fig. 22). Là aussi, le mur nord du corps de bâtiment A était plus épais pour accueillir les latrines qui mesuraient moins de 0,60 m de large (fig. 23 et 24). Au deuxième étage, le corps de bâtiment A était divisé par une cloison en pan-de-bois et torchis (fig. 3 et 25). La pièce nord était éclairée par une baie géminée qui a été réduite au moment de la mise en place d'une cheminée sur le mur nord (fig. 26 et 27). Un placard mural couvert d'un arc brisé a été transformé en demi croisée dans le même mur (fig. 4 et 24). Une fenêtre à meneaux était présente sur le mur ouest. Un évier, dont l'évacuation rejoignait un égout grâce à un conduit ménagé dans l'épaisseur du mur, était installé contre le mur oriental (fig. 28). La pièce sud était ouverte d'une baie géminée transformée en croisée sur le mur sud. Le corps de bâtiment B était ouvert d'une baie géminée à l'ouest accolée à une fenêtre quadrangulaire à ébrasement interne (fig. 29) et d'une baie géminée transformée en croisée sur le mur est (fig. 30). Cette dernière était supportée par un encorbellement soutenu par deux corbeaux (fig. 31). Les cordons d'appui et d'imposte de la baie d'origine sont encore visibles.

À chaque étage, le mur oriental du corps de bâtiment A était maçonné sur les deux tiers sud et construit en pan-de-bois et torchis sur le tiers nord, indiquant que la maison se poursuivait vers l'est (fig. 2 et 3).

Des analyses dendrochronologiques ont été effectuées en 2011. Elles indiquent que le plafond du premier étage du corps de bâtiment A est composé de solives provenant de chênes abattus entre 1260 et 1287, simplement équarris à la hache ou à la doloire. Une poutre maîtresse a été ajoutée entre 1440 et 1469 pour lutter contre le fléchissement des solives. La cloison en pan-de-bois du deuxième étage du corps de bâtiment A est constituée de bois coupés entre 1264 et 1293 (avec une forte probabilité entre 1265 et 1270). Le plafond du deuxième étage du corps de bâtiment A contient des bois coupés après 1254, vraisemblablement entre 1265 et 1270. Le plancher de cet étage semble contemporain en raison du type de débitage utilisé. Dans le corps de bâtiment B, seule une solive du plafond du deuxième étage a fait l'objet d'échantillonnages,

fournissant une date du XIII^e siècle. Ces analyses ont été réalisées en 2011 par Christophe Perault du laboratoire C.E.D.R.E. et financées par la Région Midi-Pyrénées (le rapport complet est disponible sur le site de l'Inventaire : patrimoines.midipyrenees.fr).

Bibliographie

- Le Maréchal J.-P., « Maison Jean Rieux », *BSAVSA*, 1989, p. 48-54.
- Dupré, A. *et al.* , « Les peintures murales des maisons civiles de Bruniquel, Caussade, Saint-Antonin, Cordes et Gaillac, aux XIII^e et XIV^e siècles », *BSATG*, 1994, p. 108-110.

Illustrations

- Fig. 1 : situation de la maison dans le parcellaire actuel
- Fig. 2 : croquis à l'échelle du premier étage
- Fig. 3 : croquis à l'échelle du deuxième étage
- Fig. 4 : coupe est-ouest de la maison
- Fig. 5 : embrasure de la porte du mur sud au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 6 : colonne soutenant le plafond au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 7 : fenêtres du mur nord, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 8 : mur sud du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 9 : baies géminées du mur nord au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 10 : baies géminées de la façade nord au premier étage du corps de bâtiment A, donnant sur une ancienne ruelle
- Fig. 11 : chapiteau de la baie géminée ouest au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 12 : chapiteau de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 13 : base de la colonnette de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 14 : décor peint dans l'embrasure de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 15 : décor peint sur le mur est au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 16 : cheminée ajoutée au XV^e siècle, sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 17 : latrines du premier étage à la jonction des deux corps de bâtiment
- Fig. 18 : porte reliant les deux corps de bâtiment et mur épaissit des latrines du premier étage
- Fig. 19 : mur nord du corps de bâtiment A au premier étage
- Fig. 20 : latrines du deuxième étage et fenêtre du mur oriental
- Fig. 21 : latrines du deuxième étage
- Fig. 22 : intérieur des latrines du deuxième étage
- Fig. 23 : mur épaissit des latrines du deuxième étage
- Fig. 24 : mur nord du deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 25 : cloison en pan-de-bois et torchis séparant le deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 26 : baie géminée réduite sur le mur nord au deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 27 : détail de la baie géminée réduite au deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 28 : évier dans le mur est du deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 29 : mur ouest du deuxième étage du corps de bâtiment B
- Fig. 30 : façade nord du corps de bâtiment A (à gauche) et façade est du corps de bâtiment B
- Fig. 31 : baie géminée transformée en croisée sur le mur est du corps de bâtiment B

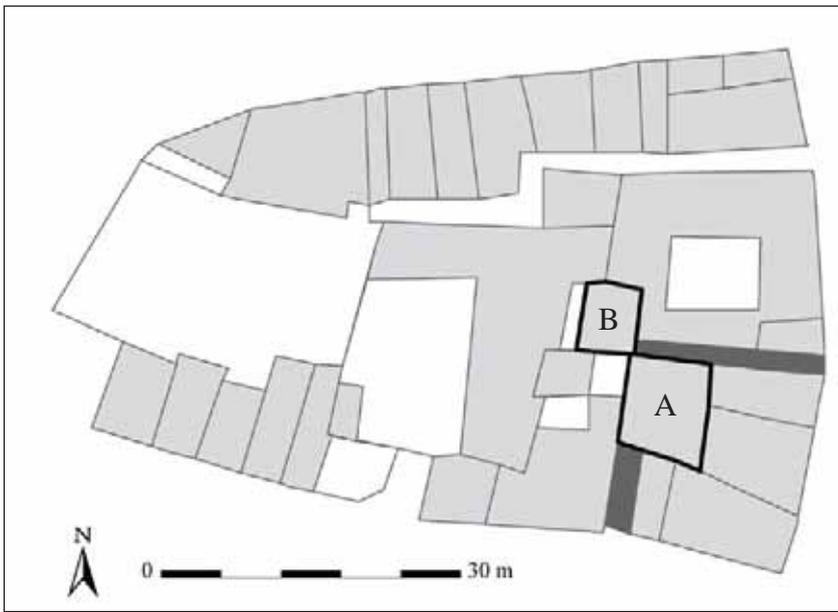


Fig. 1 : situation de la maison dans le parcellaire actuel

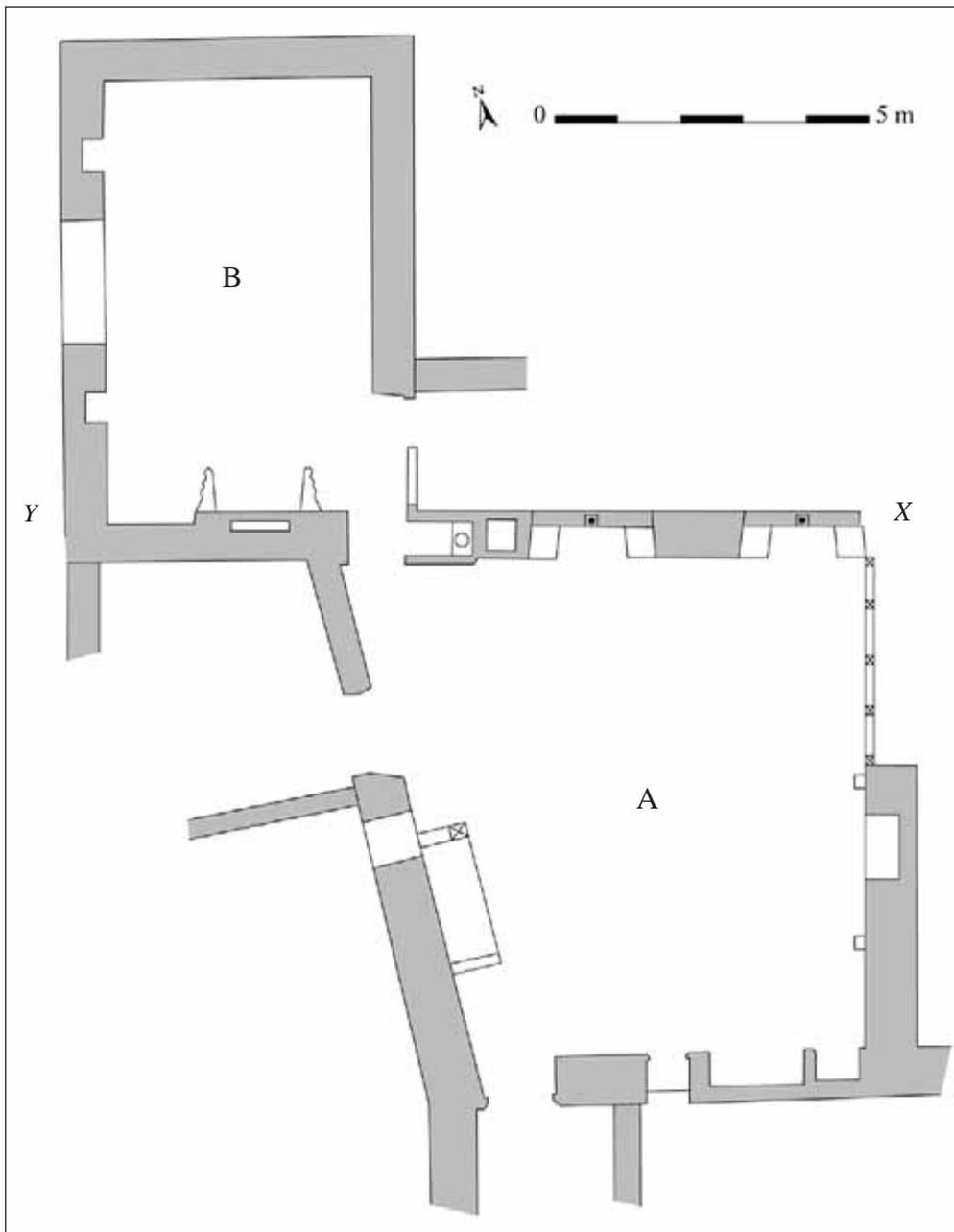
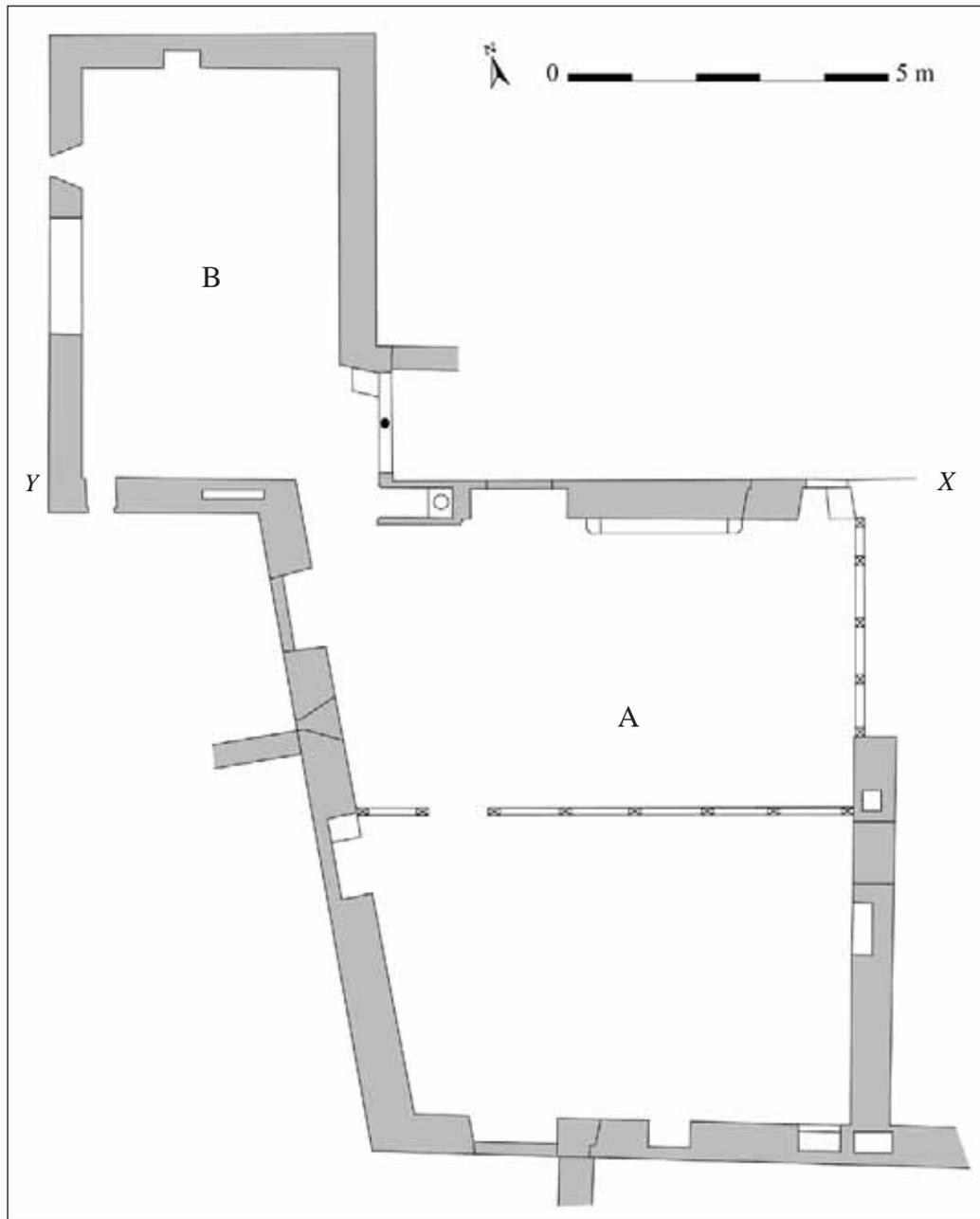


Fig. 2 : croquis à l'échelle du premier étage



relevé : J.-P. Le Maréchal ; DAO : C. Rivals

Fig. 3 : croquis à l'échelle du deuxième étage

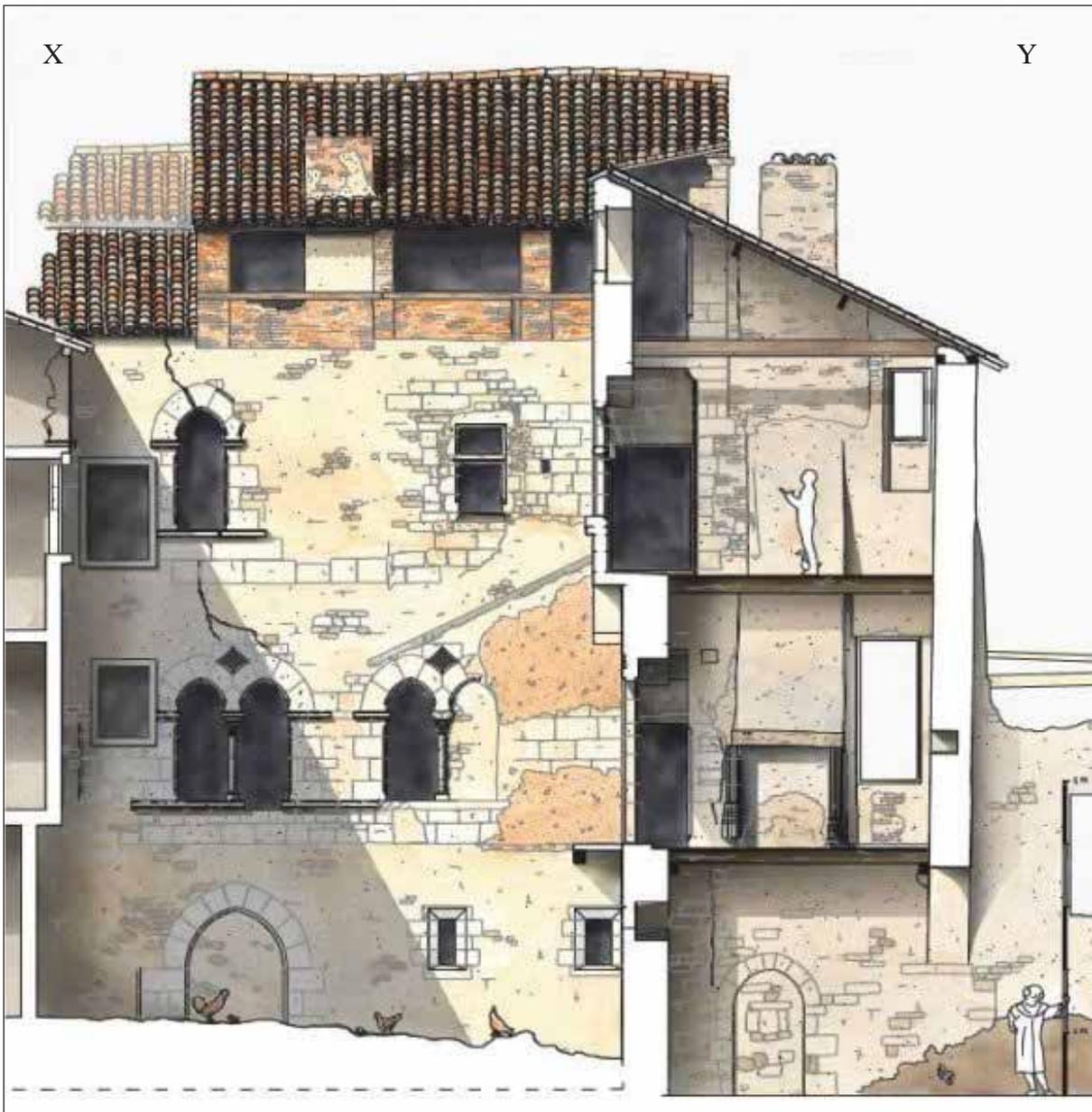


Fig. 4 : coupe est-ouest de la maison



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : embrasure de la porte du mur sud au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A

Fig. 6 : colonne soutenant le plancher du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : fenêtres du mur nord, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A



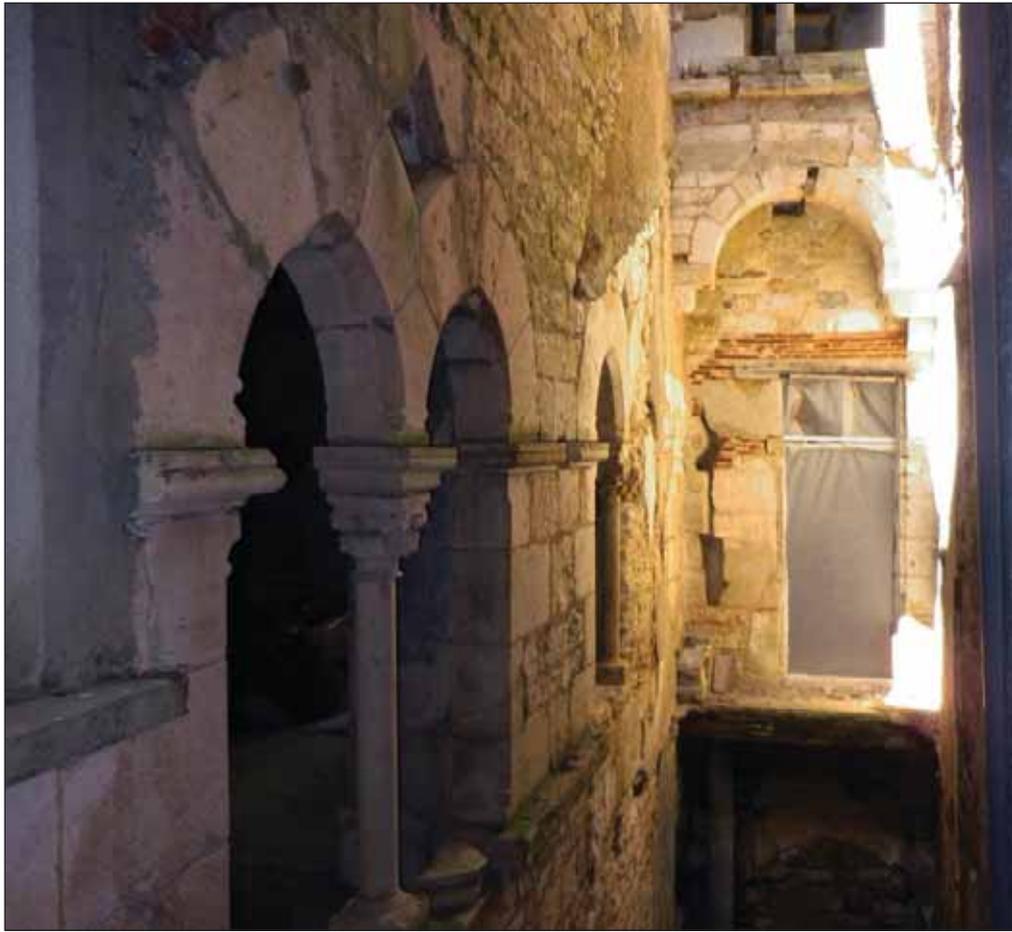
cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 8 : mur sud du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 9 : baies géminées du mur nord au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : baies géminées de la façade nord au premier étage du corps de bâtiment A, donnant sur une ancienne ruelle



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 11 : chapiteau de la baie géminée ouest au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 12 : chapiteau de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : base de la colonnette de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 14 : décor peint dans l'embrasure de la baie géminée est, au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 15 : décor peint sur le mur est au premier étage du corps de bâtiment B



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 16 : cheminée ajoutée au XV^e siècle, sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B



cliché : J.-P. Le Maréchal



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 17 : latrines du premier étage à la jonction des deux corps de bâtiment

Fig. 18 : porte reliant les deux corps de bâtiment et mur épaissit des latrines du premier étage, vus depuis le sud



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 19 : mur nord du corps de bâtiment A au premier étage. A gauche, mur épaissit des latrines.



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 20 : latrines du deuxième étage et fenêtre du mur oriental, vues depuis le corps de bâtiment B



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 21 : latrines du deuxième étage vues depuis le nord



cliché : J.-P. Le Maréchal



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 22 : intérieur des latrines du deuxième étage

Fig. 23 : mur épaissi des latrines du deuxième étage



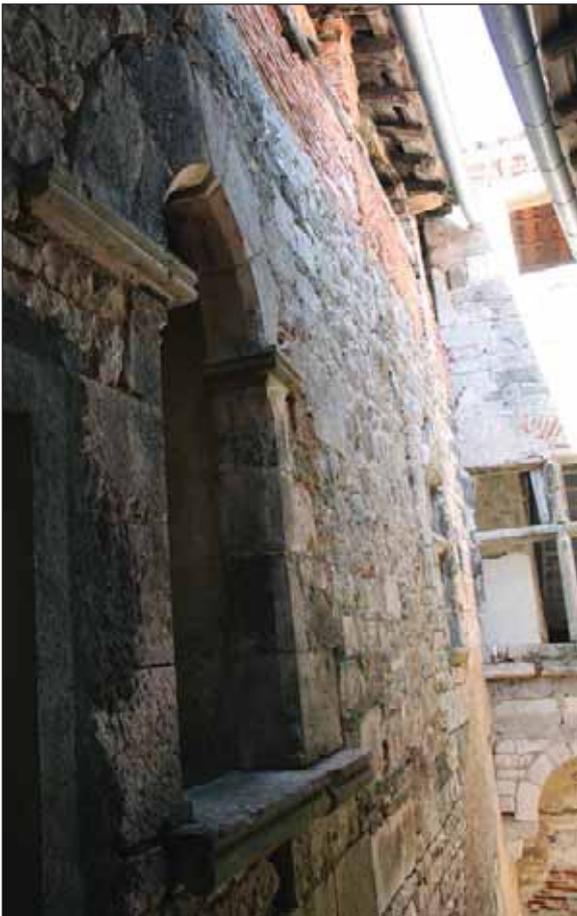
cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 24 : mur nord du deuxième étage du corps de bâtiment A



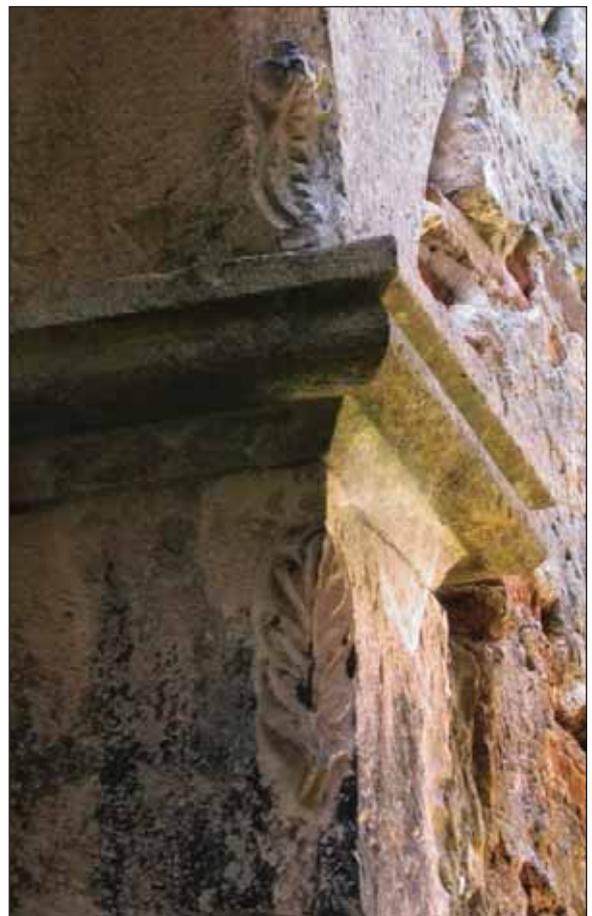
cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 25 : cloison en pan-de-bois et torchis séparant le deuxième étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 26 : baie géminée réduite sur le mur nord au deuxième étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 27 : détail de la baie géminée réduite au deuxième étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 28 : évier dans le mur est du deuxième étage du corps de bâtiment A



cliché : J.-P. Le Maréchal

Fig. 29 : mur ouest du deuxième étage du corps de bâtiment B

Fig. 30 : façade nord du corps de bâtiment A (à gauche) et façade est du corps de bâtiment B (à droite)



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 31 : baie géminée transformée en croisée sur le mur est du corps de bâtiment B



Maison ID14

adresse : 3 rue Cayssac

référence cadastre actuel : AC 532

référence cadastre napoléonien : L2 582

quartier : Roquescalière

îlot : G1

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : tuile creuse

étages : 1 étage

équipement : four, puits

Datation

datation principale : milieu du XII^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

Les arcs monolithes des ouvertures du rez-de-chaussée, les piédroits à arêtes vives des baies de l'étage, ainsi que la mise en œuvre de la maçonnerie en moyen appareil, invitent à dater la maison du milieu du XII^e siècle. La maison a été remaniée au cours du XVIII^e siècle.

La maison, de plan oblong dans un axe est-ouest, occupe l'angle de la rue du Pont de l'Aveyron et de la rue Cayssac. Sa façade principale donne sur la rue Cayssac, au nord. La maison médiévale semble s'interrompre à l'amorce de l'angle avec la rue des Grandes Boucheries, occupé sur la même parcelle actuelle par un édifice en rez-de-chaussée postérieur.

La maison est construite en moyen appareil de pierre de taille à joints minces, sur un solin en moellon équarris (fig. 1 et 2). À gauche de la façade cependant, une partie de l'élévation est construite en moellon ; elle vient s'appuyer au moyen d'assises plus fines qui rattrapent celles en moyen appareil.

Le rez-de-chaussée sur la rue Cayssac, façade nord, comporte d'est en ouest : une porte sous un arc monolithe, les amorces de deux arcs monolithe de dimensions importantes qui

pourraient être des arcades de boutique (fig. 1) et une baie géminée sous deux arcs monolithes (fig. 2). Entre les deux portes modernes, les vestiges des piédroits de deux ouvertures et le négatif des départs de leurs arcs sont conservés (fig. 3). Il semble s'agir d'une deuxième baie géminée. Tous les arcs monolithes de ces ouvertures ont un tracé en plein-cintre. Leur cordon d'imposte est régissant, il a été bûché sur toute sa longueur (fig. 1). En revanche le cordon d'appui, au profil torique, de la baie géminée est conservé (fig. 2). La présence d'une baie géminée, encadrée par les portes et arcades, est tout à fait exceptionnelle pour le rez-de-chaussée sur rue d'une maison médiévale.

La partie ouest du rez-de-chaussée a été plus considérablement remaniée et les élévations médiévales n'y sont plus lisibles. Le premier étage, en revanche, est mieux conservé à l'est ; à l'extrémité est de la façade, les vestiges d'une baie géminée y sont encore visibles : le piédroit de droite à arête vive est conservé, ainsi que le négatif de l'arc dans la maçonnerie (fig. 4). Le cordon d'imposte et le cordon d'appui, régissants, ont été bûchés.

Une porte à linteau droit a été percée au XVIII^e siècle (fig. 1). L'édifice placé à l'ouest de la maison médiévale est ouvert d'une porte de garage dont le seuil est constitué par un bloc en remploi portant l'inscription : « POIDS PUBLIC 1847 » (fig. 5).

Le rez-de-chaussée de la maison médiévale est équipé d'un puits circulaire (fig. 6). Le diamètre interne mesure 0,67 m, le diamètre externe mesure 1,12 m. Le fond du puits est à 2,30 m du haut de la margelle. Le niveau de l'eau est à 1,50 m du haut de la margelle. La hauteur de la margelle par rapport au niveau de circulation actuel est de 0,77 m.

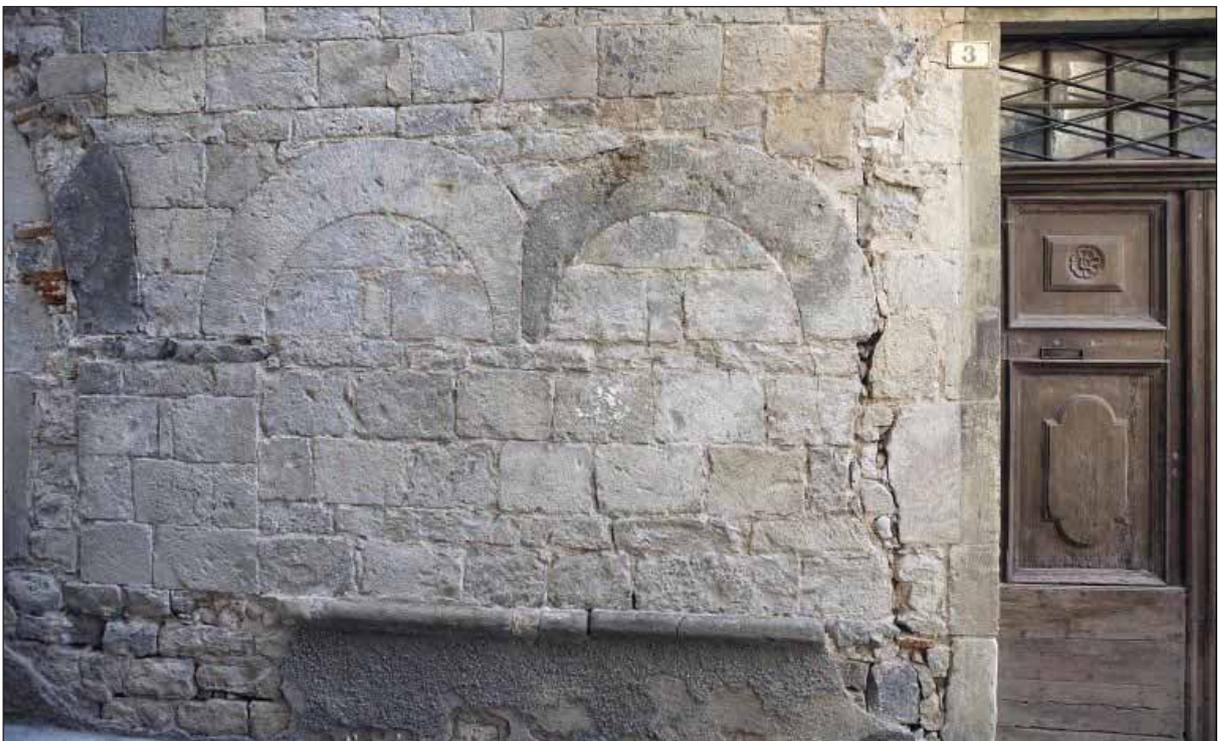
Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue Cayssac
- Fig. 2 : baie géminée du rez-de-chaussée
- Fig. 3 : vestiges de baies rez-de-chaussée
- Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage
- Fig. 5 : seuil de la porte de garage du bâtiment ouest
- Fig. 6 : puits du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue Cayssac, vu depuis l'est



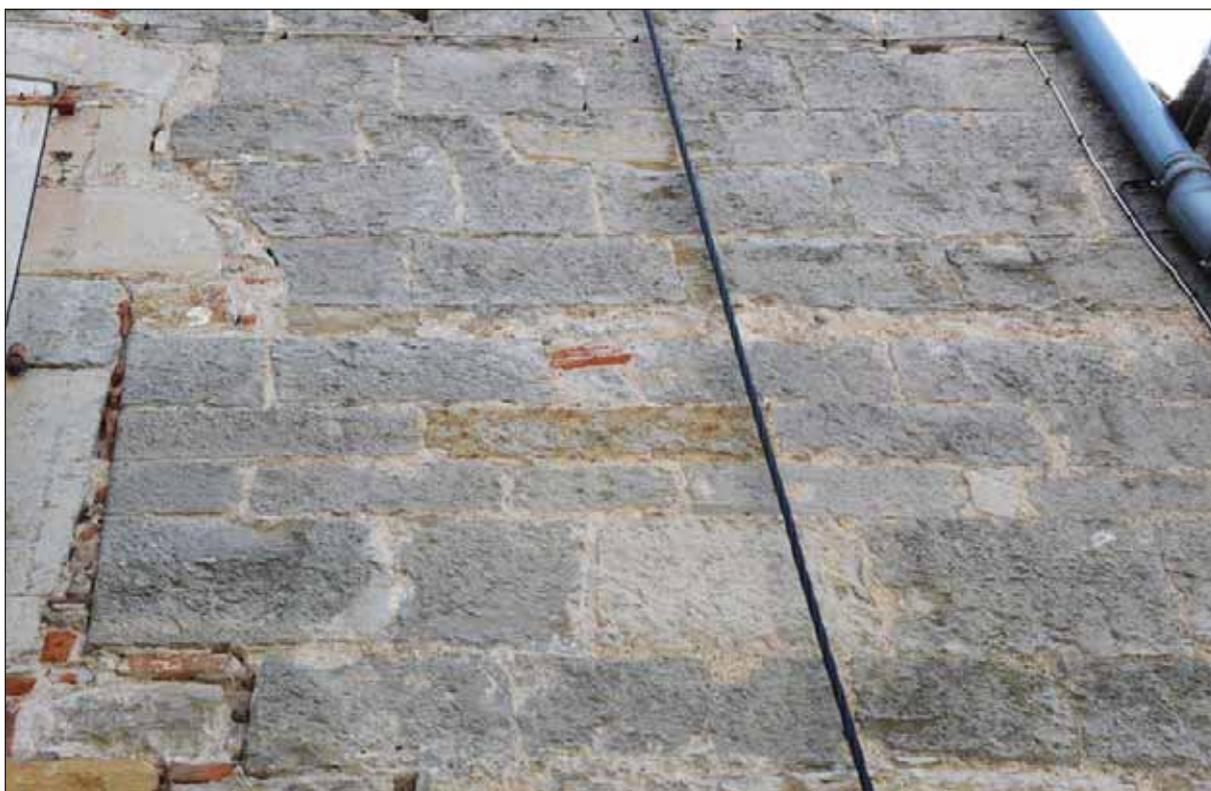
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : baie géminée du rez-de-chaussée



Fig. 3 : vestiges de baies rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage



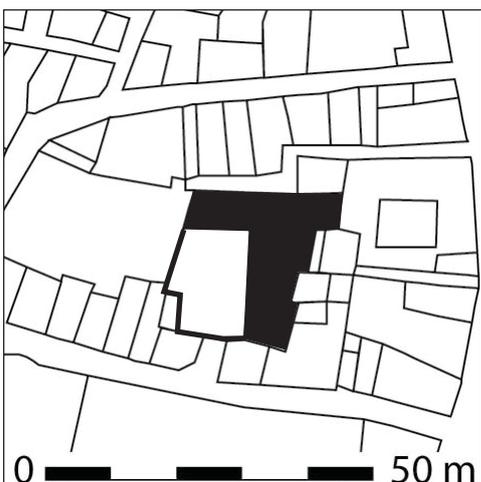
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : seuil de la porte de garage du bâtiment ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : puits du rez-de-chaussée



Maison ID15

adresse : rue Cayssac, venelle de l'orfèvre Bromet

référence cadastre actuel : AC 899

référence cadastre napoléonien : L2 560, 562

quartier : Foyt

îlot : F3

rédacteurs : B. Loncan

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : coeur d'îlot

empiètement : pas d'empiètement

forme de la parcelle : irrégulière

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique, bois, enduit partiel

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

couverture : tuile creuse, toit à longs pans, pignon couvert

étages : 2 étages

couvrement : voûte en berceau segmentaire, voûte d'ogives

distribution : escalier dans œuvre, escalier en équerre, cage ouverte, en maçonnerie

décor : sculpture (sujet : têtes, support : culot à la retombée des ogives), décor stucqué (sujet : deux putti tiennent deux blasons et une couronne, armes de Lastic Saint-Jal, armes de Lacapelle Cas, support : décor stucqué du salon)

Datation

datation principale : XIV^e siècle ; XV^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

D'un édifice du XIV^e siècle, il reste une longue pièce voûtée en berceau au rez-de-chaussée du corps de logis. D'un aménagement du XV^e siècle, il reste une pièce contigue, voûtée de croisées d'ogives qui a servi d'étable. Les étages du corps de logis ont été reconstruits dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, après le mariage en 1767 de Henriette de la Capelle, dame de Cas, avec Claude Marie, comte de Lastic Saint Jal, dont les armes sont représentées dans la décoration stucquée du salon. Importants travaux au XIX^e siècle, projet d'aménagement en caserne de gendarmerie en 1861, non exécuté.

Illustrations

- Fig. 1 : plan schématique du rez-de-chaussée de la partie nord du corps de logis

- Fig. 2 : voûtement de la pièce A2
- Fig. 3 : retombée des ogives sur un culot sculpté d'une tête, à l'angle sud-ouest de la pièce A2
- Fig. 4 : retombée des ogives sur un culot sculpté d'une tête, à l'angle nord-ouest de la pièce A2
- Fig. 5 : retombée des ogives sur la colonne engagée médiane, au sud, dans la pièce A2
- Fig. 6 : bloc sculpté en remploi sur le mur extérieur ouest, au deuxième étage
- Fig. 7 : décor en stuc sur un trumeau aux armes de Lastic Saint Jal

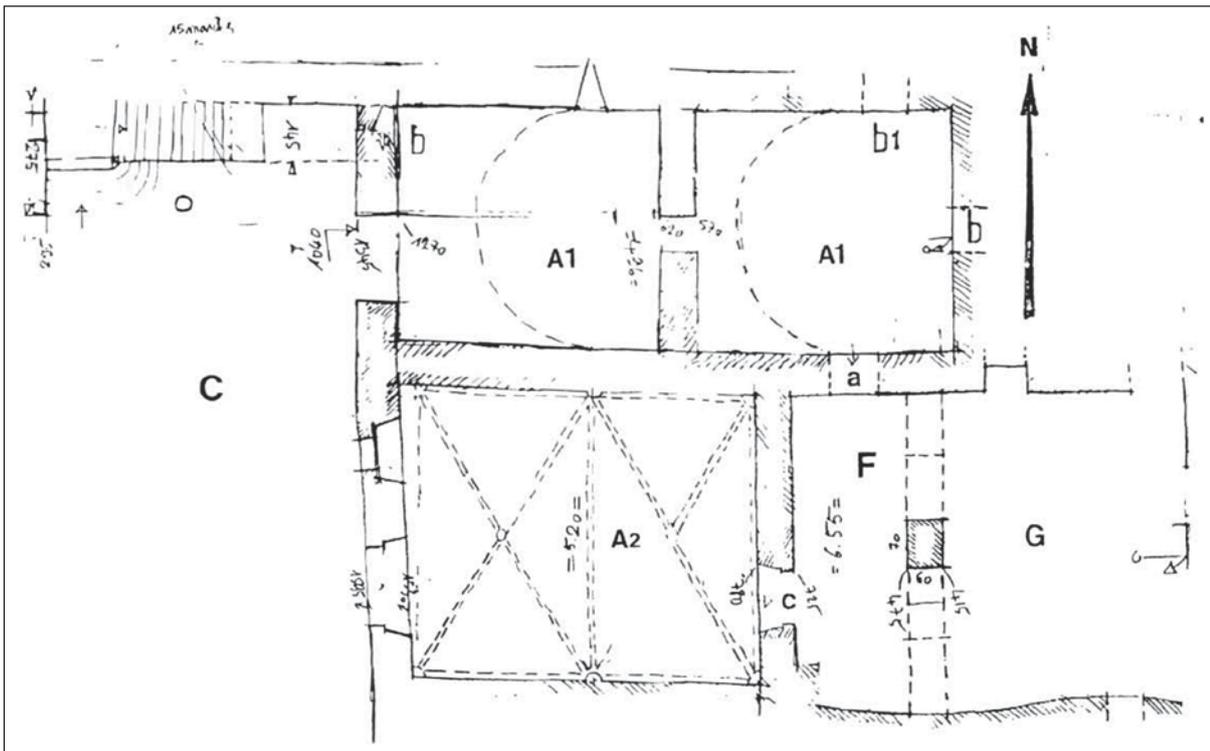


Fig. 1 : plan schématique du rez-de-chaussée de la partie nord du corps de logis. En A1, deux pièces voûtées en berceau. En A2, pièce voûtée d'ogives sur deux travées. En C, cour d'honneur. En F, cour de service. En G, porche ouvert par deux arcades en plein cintre.



cliché : C. Soula

Fig. 2 : voûtement de la pièce A2



cliché : C. Soula

Fig. 3 : retombée des ogives sur un culot sculpté d'une tête, à l'angle sud-ouest de la pièce A2



cliché : C. Soula

Fig. 4 : retombée des ogives sur un culot sculpté d'une tête, à l'angle nord-ouest de la pièce A2



cliché : C. Soula

Fig. 5 : retombée des ogives sur la colonne engagée médiane, au sud, dans la pièce A2



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : bloc sculpté en remploi sur le mur extérieur ouest, au deuxième étage



cliché : C. Soula

Fig. 7 : décor en stuc sur un trumeau aux armes de la famille Lastic Saint Jal



Maison ID16

adresse : 11 rue de la Bride

référence cadastre actuel : AC 773

référence cadastre napoléonien : L2 326

quartier : Foyt

îlot : C2

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIV^e siècle

Commentaire

L'édifice pourrait dater du XIV^e siècle. L'étage ouvert fait penser à une structure artisanale. Il pourrait s'agir d'une tannerie avec un étage de séchage pour les peaux.

L'édifice occupe la totalité de la parcelle, de plan rectangulaire, dans l'angle fait par la rue de la Bride. Le rez-de-chaussée maçonné en moellon est ouvert de deux portes en arcs brisés et d'un petit jour quadrangulaire sur la façade sud (fig. 1 et 2) et aveugle sur le mur ouest (fig. 3). Un cordon mouluré d'un tore surmonté d'un bandeau marque le sommet du rez-de-chaussée (fig. 1). L'étage est ouvert, les poteaux qui soutiennent la charpente reposent sur le cordon régissant en pierre (fig. 1). Une sablière intermédiaire ornée d'un cordon régissant mouluré en bois rapporté repose sur le premier niveau de poteaux, par l'intermédiaire de chapeaux. Un second niveau de poteaux plus courts s'élève au-dessus.

La maison s'insère dans un tissu plus ancien. En effet, elle prend appui contre les maisons ID114 au nord et ID115 à l'est, elles-mêmes datées de la fin du XII^e siècle.

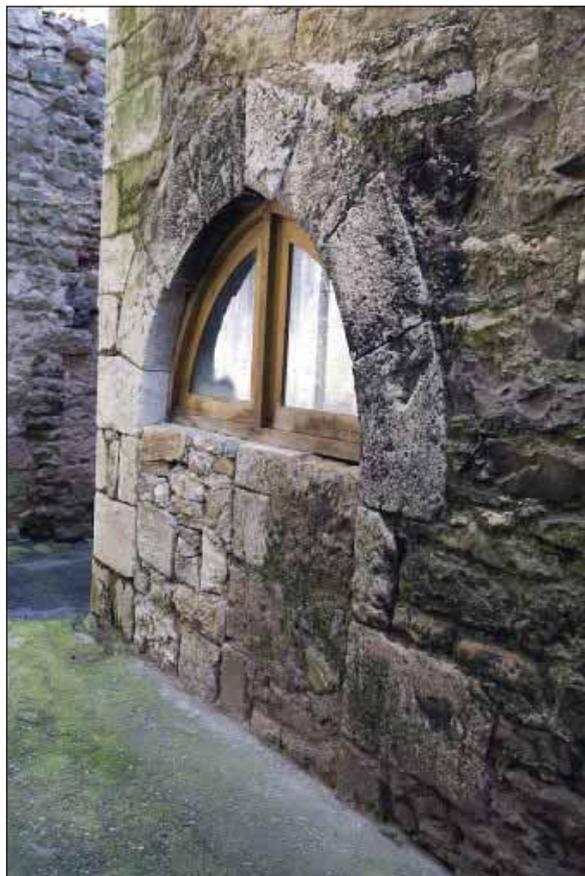
Illustrations

- Fig. 1 : vue générale de la façade sud sur la rue de la Bride
- Fig. 2 : porte en arc brisé de la façade sud sur la rue de la Bride
- Fig. 3 : vue générale de la façade ouest sur la rue de la Bride



cliché : D. Joy

Fig. 1 : vue générale de la façade sud sur la rue de la Bride



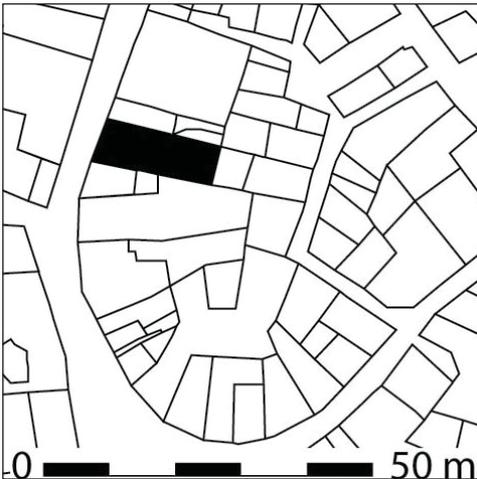
cliché : D. Joy

Fig. 2 : porte en arc brisé de la façade sud sur la rue de la Bride



cliché : D. Joy

Fig. 3 : vue générale de la façade ouest sur la rue de la Bride



Maison ID17

adresse : 6 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 794

référence cadastre napoléonien : L2 365

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

équipement : évier, placards, latrines, cheminée

Datation

datation principale : troisième quart du XIII^e siècle ; XV^e-XVI^e siècles ; limite XVIII^e / XIX^e siècle ; milieu XIX^e siècle (1857)

Commentaire

L'édifice occupe une parcelle longue dont un petit côté, le mur gouttereau ouest, donne sur la rue de la Pélisserie. La maison est construite en moyen appareil régulier à joints minces. Elle comporte trois niveaux.

Le rez-de-chaussée était ouvert de deux grandes arcades au profil brisé. Elles ont été démontées pour ouvrir très largement cet espace sous une poutre de section importante (fig. 1). Cette transformation s'est déroulée au milieu du XIX^e siècle comme l'indique la date gravée sur la poutre (fig. 3). Les négatifs du sommet des arcades sont visibles au-dessus de la poutre (fig. 2 et 4). Les piédroits des arcades sont partiellement conservés. Ils étaient ornés d'un tore dont le congé s'apparente à une base de colonnette moulurée évasée. La hauteur de la base du piédroit de droite semble indiquer la présence d'un étal.

Chacun des deux étages était éclairé par deux baies géminées accolées (fig. 1). Elles ont été partiellement détruites pour la mise en place de fenêtres à linteau droit au cours du XVIII^e ou du XIX^e siècle (fig. 5 et 6). Les baies géminées du premier étage ont d'abord été transformées en croisées. En effet, les claveaux des arcs qui sont encore en place ont été retaillés en adoptant

la même mouluration que les piédroits (fig. 5). Cela indique que des croisées ont été aménagées à la place des baies géminées. Le même principe de transformation se retrouve sur la façade de la maison ID32. Les fenêtres du deuxième étage n'ont pas fait l'objet d'une transformation à l'époque moderne, ce qui explique qu'elles soient mieux conservées (fig. 6). Les piédroits et les arcs étaient moulurés d'un tore. À l'intérieur, les embrasures des fenêtres médiévales étaient couvertes d'arcs brisés et devaient abriter des coussièges (fig. 7). Elles mesurent 2,16 m de large.

Au moment de la mise en place des grandes fenêtres au XVIII^e ou XIX^e siècle, le plancher du deuxième étage a été abaissé afin d'intercaler un niveau de comble sans avoir à surélever le toit (fig. 7). Le pilier séparant les baies géminées du deuxième étage porte des traces de taille layée. L'intérieur des embrasures était recouvert d'un enduit blanc de 1 cm d'épaisseur. Il est probable qu'il recevait un décor peint comme c'est le cas dans plusieurs maisons de Saint-Antonin (ID 13, 23). De nombreux fragments de fûts de colonnettes d'un diamètre de 0,11 m (fig. 9), ainsi qu'un chapiteau feuillagé très endommagé de 0,21 m de haut (fig. 8) sont entreposés dans la maison. Ils proviennent certainement des baies géminées de la façade principale qui ont perdu leurs colonnettes au moment de la mise en place des croisées et des fenêtres à linteau droit. Un bloc calcaire, également retrouvé dans la maison, fournit un indice quant à la présence d'*oculi* d'écoinçon entre les arcs des baies géminées (fig. 10). Ce fragment est mouluré d'une gorge entourée de deux tores sur un côté. À l'opposé le chanfrein d'un oculus se dessine. Les fenêtres jumelées à jours d'écoinçons sont fréquentes au XIII^e siècle à Saint-Antonin (dans le même îlot, les maisons ID56 et 109 en conservent des exemples).

La façade est scandée par l'horizontale des cordons d'appui et d'imposte régnants très saillants (fig. 1). Ils ont été bûchés au premier étage (fig. 5), mais ceux du second étage sont parfaitement conservés (fig. 6). Les cordons d'appui sont particuliers : un large bandeau lisse est encadré de deux cordons saillants. Cette disposition n'a pas été observée ailleurs à Saint-Antonin. Les cordons d'imposte surmontent de véritables frises sculptées dont le registre végétal varie. Il s'agit à droite de feuilles de trèfles (fig. 12) et à gauche de fleurs de lys renversées (fig. 13). Ces frises se poursuivent, là aussi dans un registre différent, sur les chapiteaux du trumeau qui sépare les baies géminées (fig. 11). Il s'agit cette fois de feuilles de vignes et de figuiers.

Trois porte-bannes métalliques sont fichés dans la maçonnerie juste au-dessus des cordons d'imposte au second étage (fig. 6, 12 et 13). Ils sont constitués d'un anneau surmonté de trois antennes (fig. 11).

Deux exutoires d'eau sont supportés par des modillons sculptés entre le premier et le second étage (fig. 1). Le corbeau de droite représente une tête d'animal joufflu aux oreilles triangulaires (fig. 14). Celui de gauche est orné d'un visage humain (fig. 15). L'exutoire de droite est un animal aux pattes repliées dont la tête est brisée. Celui de gauche se présente sous la forme d'un oiseau aux ailes repliées, aux griffes serrées autour d'une barre et dont la tête a été sectionnée. Le premier est creusé d'une gorge dans la partie supérieure permettant de rejeter l'eau provenant du toit. Le second n'était en fait pas destiné à évacuer l'eau de pluie puisqu'il n'est pas percé. Sa fonction est uniquement esthétique, il répond à l'exutoire de droite, garantissant ainsi la symétrie de la façade. L'eau de pluie provenant du toit était récupérée par un chéneau et conduite verticalement dans l'exutoire. Le chéneau a été démonté au moment de la réfection de la toiture. Les blocs qui le constituaient sont conservés dans la maison (fig. 16 et 17).

Le mur sud est aveugle, tandis que le mur nord est percé de multiples ouvertures. La partie est de la façade latérale nord, qui donne actuellement sur une petite cour, était construite en moellons irréguliers. Le rez-de-chaussée était aéré par deux fenêtres quadrangulaires à ébrasement interne et externe (fig. 18 et 19). Celle de droite a été en partie bouchée par la mise en place au XV^e ou au début du XVI^e siècle d'une porte surmontée d'un linteau en accolade

(fig. 18). Le percement d'une porte à cet endroit est peut-être contemporain du bouchage par la maison ID231, qui aurait occulté la porte d'origine. Le second étage conserve une baie géminée à arcs brisés (fig. 20). Le cordon d'appui n'est pas régissant. La fenêtre conserve la colonnette et le chapiteau orné de feuillages (fig. 21). Ce dernier est à rapprocher de celui de la baie géminée de droite au premier étage de la maison ID13.

Les aménagements intérieurs ont été intégralement modifiés lors de ma visite en juin 2012. On a vu que les planchers des étages ont été refaits et celui du deuxième étage abaissé. La présence de corbeaux en pierre pour supporter l'étage du rez-de-chaussée permet d'affirmer que le rez-de-chaussée n'était pas voûté. Au rez-de-chaussée, une porte en arc brisé ouvrait vers le nord. L'embrasure de cette porte est couverte d'un arc segmentaire. Le trou de barral permettant de fermer cette porte de l'intérieur est conservé.

Les nouveaux planchers n'étant pas installés au moment de ma visite, je n'ai pas pu accéder à la moitié orientale de l'édifice. Aucune division interne n'a été conservée. La circulation verticale est également inconnue. La présence d'une porte en arc brisé chanfreiné dans le mur nord au premier étage pourrait indiquer la présence d'un escalier extérieur (fig. 24). Elle mesure 2,05 m de haut et 0,94 m de large. L'absence d'embrasure de ce côté pourrait aussi indiquer qu'il s'agit d'une porte de communication avec la maison voisine au nord ID231 (les murs de cette maison ayant reçu un revêtement, il n'a pas été possible d'observer l'autre côté de la porte). Contre cette porte est installé un évier dans une large niche couverte d'un arc brisé et équipé de deux tablettes latérales (fig. 24). Une fenêtre semble avoir été aménagée dans un ancien placard couvert d'un arc brisé à arêtes vives (fig. 22 et 23). Le fond de ce placard était en pierre de taille, la partie haute était ouverte d'un quadrilobe. Le premier étage était équipé de latrines ménagées dans l'épaisseur du mur sud dans l'angle sud-est (fig. 25). À l'intérieur, une niche carrée devait servir à recevoir une lampe. À l'extérieur, une autre niche carrée est accolée aux latrines. La feuillure de l'encadrement des latrines indique qu'elles pouvaient être fermées par un vantail en bois. Cet étage était chauffé par une cheminée située dans le mur nord à l'angle nord-ouest. Celle-ci a été démontée, il n'en reste plus que le contre-cœur qui mesure 2,34 m de large (fig. 26). Le conduit triangulaire est visible au deuxième étage (fig. 27). La base du piédroit de droite de la cheminée, moulurée d'un tore, est encore en place (fig. 28). Sa forme suppose que le piédroit s'apparentait à une double colonnette engagée.

Au deuxième étage, de multiples placards muraux dont les feuillures indiquent qu'ils pouvaient être fermés, sont présents dans les murs nord et sud. L'un d'entre eux, placé contre la baie géminée du mur nord, est double (fig. 29). Il était équipé d'une étagère dont les encoches sont conservées, de même que les crochets métalliques permettant de maintenir le vantail en bois. Il contient deux logettes latérales. Des latrines étaient présentes dans l'épaisseur du mur nord, à l'angle nord-est (fig. 30). De même que celles du premier étage, elles étaient équipées d'une petite niche dans le mur. L'évacuation des eaux usées se faisait par un conduit ménagé dans l'épaisseur du mur (fig. 31). La moitié ouest du mur sud au deuxième étage est construite en grand appareil de pierre de taille (fig. 32 et 33). Il s'agit d'un mur mince dont les assises mesurent entre 0,28 m et 0,34 m de haut. Ce changement de mise en œuvre est à mettre en relation avec l'exutoire d'eau de la façade. Un décrochage dans l'épaisseur du mur renferme en effet le chéneau qui conduit l'eau de la toiture vers la façade sur rue (fig. 33).

Au nord, l'espace entre les maisons ID17 et ID109, mesurant 3,65 m de large, a été bouché par la construction d'une étroite maison en pan-de-bois (ID231) (fig. 34). L'état actuel de la maison ne permet pas de dater sa construction. La façade est entièrement enduite, ce qui a nécessité l'usage d'une caméra thermique pour détecter le pan-de-bois (fig. 35). Ce bouchage a-t-il entraîné l'ouverture de la porte au linteau en accolade au rez-de-chaussée de la façade nord (fig. 18) ? Si tel est le cas, la construction de la maison ID231 remonterait au XV^e ou au début du XVI^e siècle. Qu'y avait-il à l'emplacement de cette maison et de la petite cour qui la prolonge à l'est ? Les multiples ouvertures du mur nord de la maison ID17 et du mur sud de la

maison ID109 indiquent qu'il s'agissait dès l'origine d'un espace non bâti. La largeur de cet espace ne conduit pas à y voir une ancienne rue. Il faut plutôt envisager la présence d'une cour, bien qu'un espace non bâti donnant directement dans une rue commerçante serait inédit à Saint-Antonin. L'étude de la maison ID109 pourrait apporter un élément de réponse. La fonction de stockage illustrée par la pièce voûtée de son rez-de-chaussée pourrait avoir nécessité un espace vide destiné à manipuler les denrées stockées (voir la notice de la maison ID109).

Le service de l'Inventaire a réalisé une étude de cette maison en 2012. Je n'ai eu accès à la notice rédigée par A. Aleyrangués et M. Scellès qu'après avoir rédigé celle-ci, mais les observations et les conclusions sont similaires.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Péliiserie
- Fig. 2 : piédroit et négatif de la grande arcade de gauche au rez-de-chaussée sur la rue de la Péliiserie
- Fig. 3 : inscription sur le linteau en bois du rez-de-chaussée
- Fig. 4 : piédroit et négatif de la grande arcade de droite au rez-de-chaussée
- Fig. 5 : vestiges de baies géminées du premier étage sur la façade de la rue de la Péliiserie
- Fig. 6 : vestiges de baies géminées du deuxième étage sur la façade de la rue de la Péliiserie
- Fig. 7 : embrasure de la baie géminée de droite du second étage
- Fig. 8 : chapiteau déposé
- Fig. 9 : fragments de fûts de colonnettes déposés
- Fig. 10 : fragment de lapidaire correspondant à l'arc brisé d'une baie géminée et au chanfrein d'un oculus d'écoinçon
- Fig. 11 : trumeau entre les baies géminées du second étage
- Fig. 12 : cordon d'imposte de la baie géminée de droite au deuxième étage
- Fig. 13 : cordon d'imposte de la baie géminée de gauche au deuxième étage
- Fig. 14 : exutoire d'eau de droite
- Fig. 15 : exutoire d'eau de gauche
- Fig. 16 : détail d'une pierre du chéneau au sommet du mur sud
- Fig. 17 : blocs calcaires appartenant à un chéneau déposé
- Fig. 18 : ouverture quadrangulaire du rez-de-chaussée sur la façade nord, en partie bouchée par une porte au linteau en accolade
- Fig. 19 : ouverture quadrangulaire du rez-de-chaussée, sur la façade nord
- Fig. 20 : baie géminée au deuxième étage de la façade latérale nord
- Fig. 21 : chapiteau de la baie géminée du deuxième étage de la façade latérale nord
- Fig. 22 : fenêtre du premier étage de la façade nord
- Fig. 23 : embrasure de la fenêtre du premier étage de la façade nord
- Fig. 24 : porte et niche d'évier dans le mur nord au premier étage
- Fig. 25 : latrines dans l'épaisseur du mur sud, dans l'angle sud-est au premier étage
- Fig. 26 : contre-cœur de la cheminée du premier étage
- Fig. 27 : conduit de la cheminée visible au deuxième étage
- Fig. 28 : base du piédroit droit de la cheminée du premier étage
- Fig. 29 : placard et baie géminée du mur nord
- Fig. 30 : latrines dans l'épaisseur du mur nord, dans l'angle nord-est au deuxième étage
- Fig. 31 : conduit de latrines ménagé dans l'épaisseur du mur nord
- Fig. 32 : mur sud au deuxième étage
- Fig. 33 : élévation en grand appareil du mur sud au deuxième étage
- Fig. 34 : étages de la façade ouest, sur la rue de la Péliiserie, de la maison ID231, entre les maisons ID17 et 109
- Fig. 35 : image thermique du pan-de-bois de la façade ouest de la maison ID231, entre les maisons ID17 et 109



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie



Fig. 2 : piédroit et négatif de la grande arcade de gauche au rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie

cliché : C. Rivals



clichés : C. Rivals

Fig. 3 : inscription gravée sur le linteau en bois du rez-de-chaussée

Fig. 4 : piédroit et négatif de la grande arcade de droite au rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : vestiges de baies géminées du premier étage sur la façade de la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : vestiges de baies géminées du deuxième étage sur la façade de la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : embrasure de la baie géminée de droite du second étage

Fig. 8 : chapiteau déposé



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : fragments de fûts de colonnettes déposés



Fig. 10 : fragment de lapidaire correspondant à l'arc brisé d'une baie géminée et au chanfrein d'un oculus d'écoinçon

cliché : C. Rivals



Fig. 11 : trumeau entre les baies géminées du second étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : cordon d'imposte de la baie géminée de droite au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : cordon d'imposte de la baie géminée de gauche au deuxième étage



clichés : C. Rivals

Fig. 14 : exutoire d'eau de droite



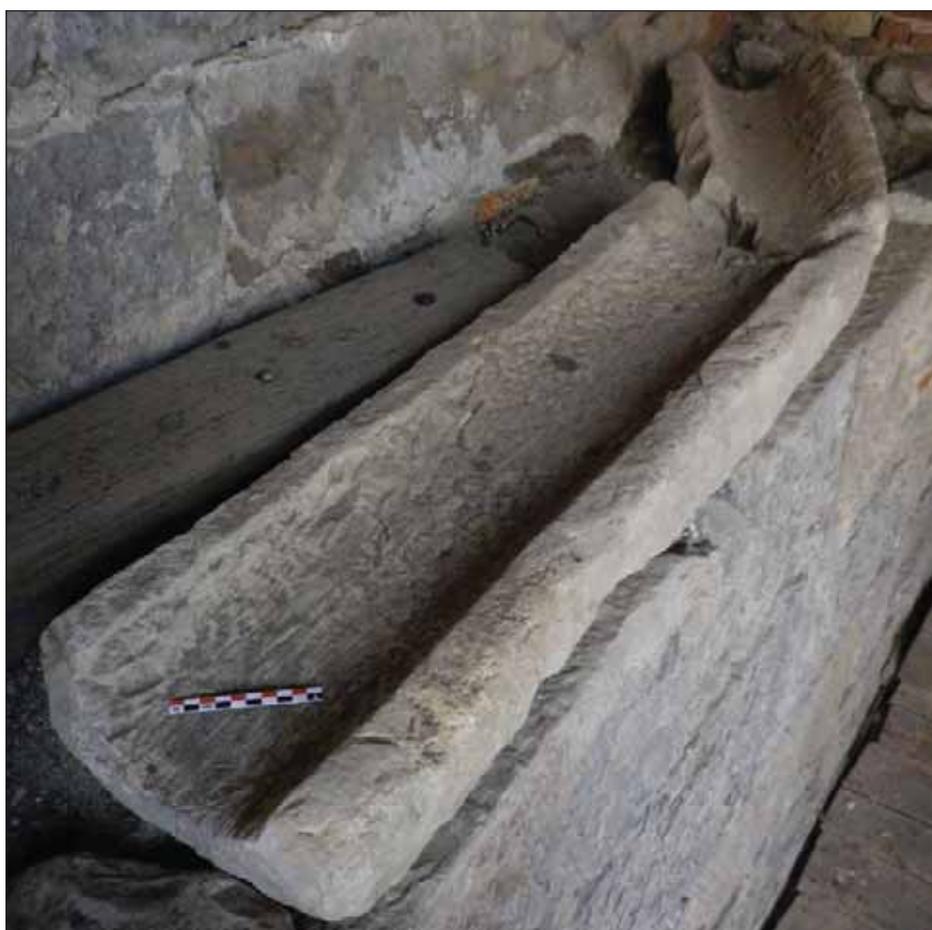
clichés : C. Rivals

Fig. 15 : exutoire d'eau de gauche



cliché : M. Scellès

Fig. 16 : détail d'une pierre du chéneau au sommet du mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : blocs calcaires appartenant à un chéneau déposé



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : ouverture quadrangulaire du rez-de-chaussée sur la façade nord, en partie bouchée par une porte au linteau en accolade



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : ouverture quadrangulaire du rez-de-chaussée, sur la façade nord



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : baie géminée au deuxième étage de la façade latérale nord



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : chapiteau de la baie géminée du deuxième étage de la façade nord



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : fenêtre du premier étage de la façade nord



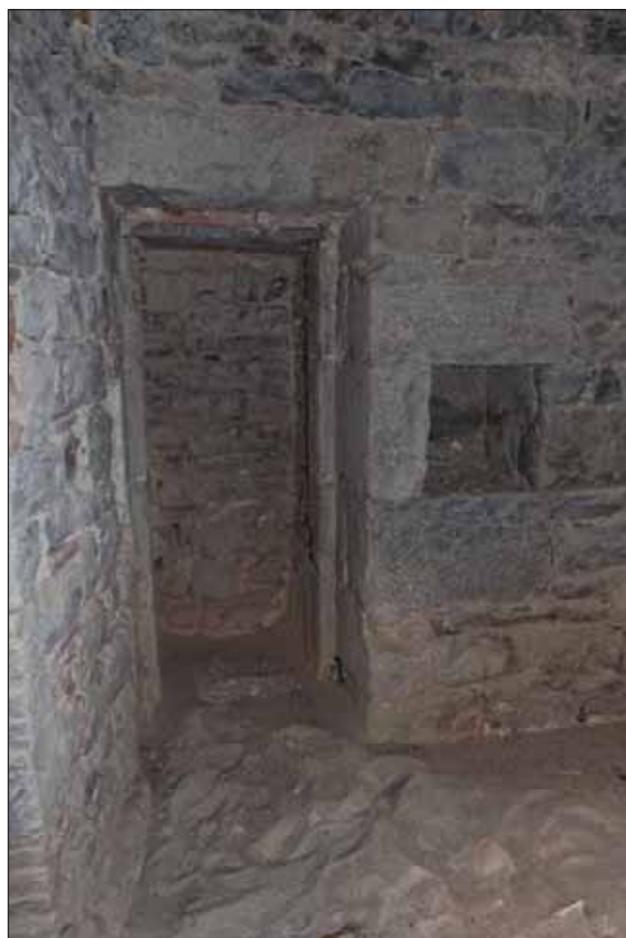
cliché : C. Rivals

Fig. 23 : embrasure de la fenêtre du premier étage de la façade nord



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : porte et niche d'évier dans le mur nord au premier étage



cliché : D. Joy

Fig. 25 : latrines dans l'épaisseur du mur sud, dans l'angle sud-est au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 26 : contre-cœur de la cheminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 27 : conduit de la cheminée visible au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 28 : base du piédroit droit de la cheminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 29 : placard et baie géminée du mur nord



cliché : M. Scellès

Fig. 30 : latrines dans l'épaisseur du mur nord, dans l'angle nord-est au deuxième étage



cliché : M. Scellès

Fig. 31 : conduit de latrines ménagé dans l'épaisseur du mur nord



Fig. 32 : mur sud au deuxième étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 33 : élévation en grand appareil du mur sud au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 34 : étages de la façade ouest, sur la rue de la Pélisserie, de la maison ID231, entre les maisons ID17 et 109

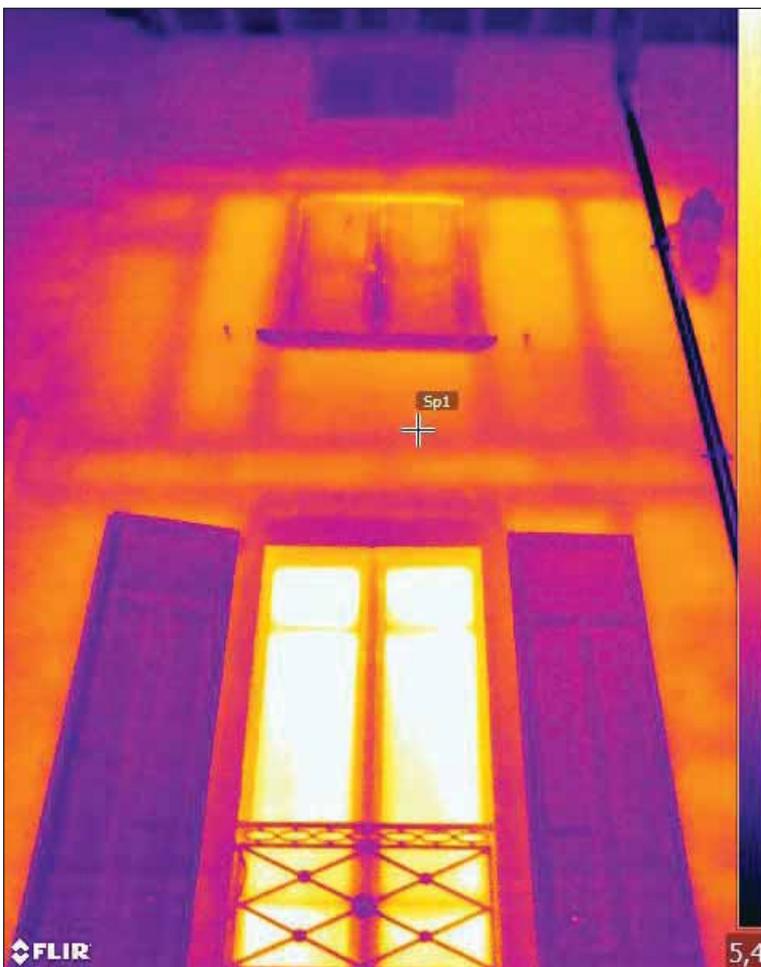
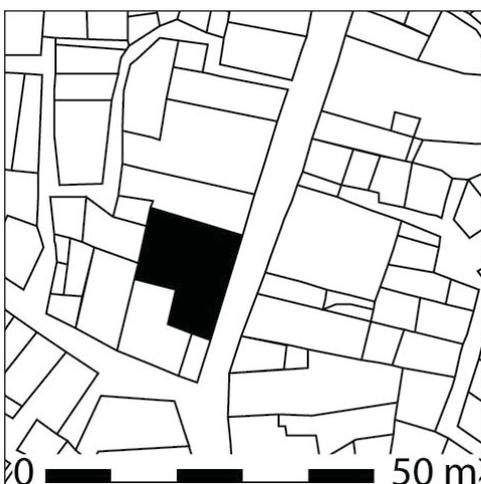


Fig. 35 : image thermique du pan-de-bois de la façade ouest de la maison ID231, entre les maisons ID17 et 109

cliché : C. Calastrene



Maison ID18

adresse : 3 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 1021

référence cadastre napoléonien : L2 403

quartier : Foyt

îlot : D1

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire grand côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique, enduit partiel

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, appentis

étages : étage de soubassement, 2 étages, comble à surcroît

voûte : voûte en berceau plein-cintre

décor : décor stucqué (sujet : cartouche, volute, pilastre, fleuron, feuillage, support : cheminée et murs du premier étage)

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ? ; XVIII^e siècle

Commentaire

D'une maison du XIII^e ou XIV^e siècle, il reste une série d'arcades brisées en rez-de-chaussée. La date de 1719 gravée sur une de ces arcades indique un ré-aménagement. Dans le courant du XVIII^e siècle, la maison fut entièrement remaniée : murs, distribution et décor intérieurs.

La maison est composée de deux corps adossés l'un à l'autre, de dimensions différentes (en plan et en hauteur). Le corps principal, allongé sur la rue, est à deux étages et un comble à surcroît avec un toit à deux versants. Le corps secondaire est adossé à l'arrière, avec un étage de soubassement voûté en berceau plein cintre, un étage sur rez-de-chaussée et un comble couvert d'un toit en appentis. Le mur de refend séparant les deux corps est plus épais que les autres (1 m contre 0,70 m). Cela laisse entendre qu'à l'origine ils étaient adossés bel et bien mais indépendants l'un de l'autre.

La façade sur la rue de la Pélisserie est recouverte d'enduit à l'exception du rez-de-chaussée en moyen appareil. Celui-ci est ouvert de six grandes arcades chanfreinées au profil brisé (fig. 1). Un cordon d'appui régnant limite le premier étage et devait recevoir des baies géminées. Des fragments du cordon d'imposte sont conservés aux deux extrémités de la façade (fig. 1 à 3). Des porte-bannes métalliques sont fichés dans la maçonnerie au-dessus du cordon d'imposte (fig. 3).

L'appareil se poursuivait vers le sud (fig. 2), attestant soit que l'angle a été arraché, soit que la maison se prolongeait vers celle sise au n°1 rue de la Pélisserie. Cette dernière a été reconstruite au XIX^e siècle, comme l'indique la date de 1830 gravée sur une des deux arcades segmentaires de son rez-de-chaussée.

La maison a été surélevée par l'ajout d'un niveau de combles. L'emplacement du toit d'origine est lisible sur la façade grâce aux clichés thermiques (fig. 4).

Une cave voûtée est accessible par un escalier depuis l'arcade centrale (fig. 5). Un puits est présent à l'extrémité nord de la cave (fig. 6).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 2 : angle sud de la façade sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 3 : porte-bannes du premier étage
- Fig. 4 : élévation des étages sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 5 : puits dans la cave voûtée (au fond)
- Fig. 6 : intérieur du puits de la cave



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Péლისserie

cliché : C. Rivals



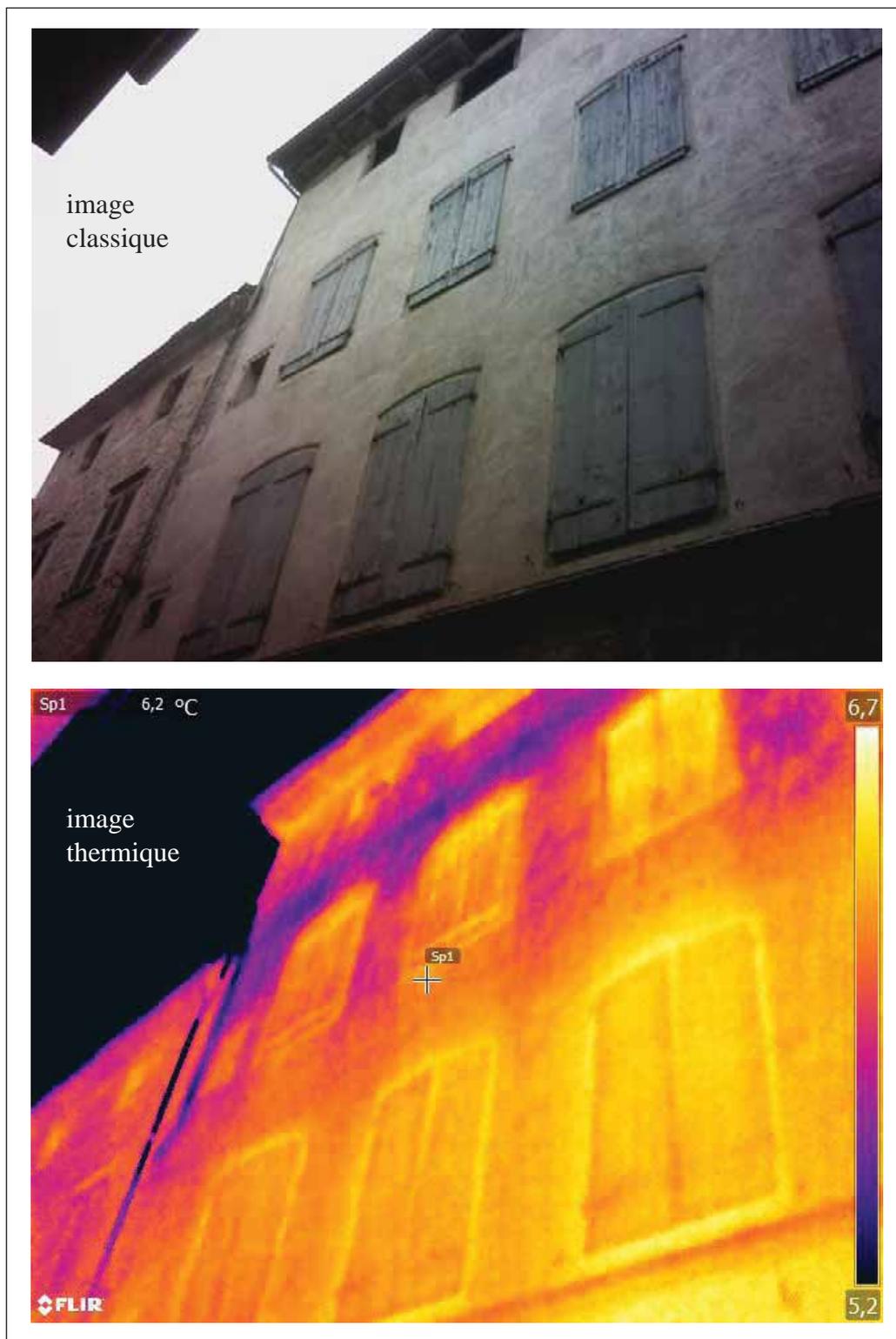
Fig. 2 : angle sud de la façade sur la rue de la Péლისserie

cliché : C. Rivals



Fig. 3 : porte-bannes du premier étage
A gauche, porte-bannes de l'extrémité sud de la façade, à droite, porte-bannes de l'extrémité nord de la façade.

clichés : C. Rivals



clichés : C. Calastrenc

Fig. 4 : élévation des étages sur la rue de la Péliisserie. La bande froide (en violet) correspond à l'emplacement du toit avant l'ajout du niveau de comble.



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : puits dans la cave voûtée (au fond)



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : intérieur du puits de la cave



Maison ID19

adresse : 1 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 789

référence cadastre napoléonien : L2 385 à 389

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : pan-de-bois

couverture : tuiles creuses

étages : 2 étages, comble à surcroît

Datation

datation principale : XIV^e siècle ? ; limite XVIII^e / XIX^e siècle ?

Commentaire

La maison pourrait remonter au XIV^e siècle. Elle a été en grande partie reconstruite, peut-être à la limite du XVIII^e et du XIX^e siècle.

La maison médiévale était construite en pan-de-bois (fig. 1). En rez-de-chaussée, des piliers maçonnés surmontés de coussinets soutiennent la sablière basse (fig. 2 et 3). L'élévation est actuellement entièrement enduite, il est donc difficile de dire si des vestiges des étages médiévaux en pan-de-bois sont conservés. A la limite du XVIII^e et du XIX^e siècle, les élévations ont été remaniées et les hautes fenêtres à appuis et entablement moulurés ont été mises en place (fig. 1).

Les prises de vue thermiques font apparaître la mise en œuvre sous l'enduit (fig. 4 et 5). Il s'agit d'un pan-de-bois sans contreventement. La partie non enduite au-dessus de la sablière montre un remplissage en briques (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle

- Fig. 2 : pilier soutenant la sablière basse du pan-de-bois

- Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle
- Fig. 4 : image thermique du pan-de-bois du premier étage
- Fig. 5 : image thermique du pan-de-bois du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle



Fig. 2 : pilier soutenant la sablière basse du pan-de-bois

cliché : C. Rivals



Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle

cliché : C. Rivals



cliché : C. Calastrene

Fig. 4 : image thermique du pan-de-bois du premier étage



cliché : C. Calastrene

Fig. 5 : image thermique du pan-de-bois du deuxième étage



Maison ID20

adresse : 8 rue de la Treille

référence cadastre actuel : AC 269, 270

référence cadastre napoléonien : L2 906, 911

quartier : Bodaurat

îlot : K5

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rue

empiètement : escalier droit entièrement sur rue, encorbellement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : L

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moellon, enduit, pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, appentis, tuile creuse

étages : 2 étages

équipement : évier, cheminée

distribution : escalier de distribution extérieur (escalier droit, en maçonnerie)

décor : sculpture (sujet : armoiries, IHS zoomorphe, support : porte d'entrée au premier étage)

Datation

datation principale : XIV^e siècle ? ; limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

À l'origine, la maison du XIV^e siècle était constituée d'un seul corps de bâtiment (A), correspondant à la partie sud-est de la parcelle actuelle (fig. 2 à 4). Le rez-de-chaussée et le premier étage étaient maçonnés en moellons équarris assisés (fig. 1). Les assises de moellons se poursuivent vers le sud-est (maison ID189, parcelle n°AC 267), indiquant qu'il s'agissait à l'origine d'une seule maison de forme rectangulaire à grand côté sur rue. Le deuxième étage était en pan-de-bois en encorbellement soutenu par des corbeaux en pierre. Ces derniers ont été bûchés et le pan-de-bois a été reculé au moment de l'ajout du second corps de bâtiment (B). Seules deux ouvertures sont conservées. Une porte en arc brisé donne accès au rez-de-chaussée (fig. 7), une autre ouvre au premier étage. Cette porte indique qu'un escalier existait sur la rue, à l'emplacement de celui qui dessert actuellement les deux corps de bâtiment.

À la fin du XV^e siècle, un corps de bâtiment a été ajouté au nord-ouest en empiétant sur la rue (B). L'escalier en pierre remplace un ancien escalier (peut-être en bois) et dessert les deux

corps de bâtiment en équerre (fig. 1 à 3). Ce second corps de bâtiment est construit en moellons irréguliers assisés (fig. 1). La chaîne d'angle est en pierres de taille. La partie basse de l'angle est coupée par un chanfrein. Le deuxième étage est éclairé par une croisée dont le linteau et l'appui saillant sont trop longs pour la fenêtre actuelle, indiquant soit qu'elle a été remaniée, soit qu'il s'agit de remplois. La porte d'entrée au premier étage est ornée de moulures qui se terminent en accolade sur le linteau. Ce dernier porte un écu orné du monogramme IHS zoomorphe (fig. 8). Le rez-de-chaussée est ouvert, contre l'escalier, d'une porte à linteau droit creusé d'une petite accolade (fig. 1). Le piédroit gauche de cette porte est gravé d'un repère indiquant le niveau de l'eau lors de l'inondation de 1906, à un peu moins d'1,50 m du niveau de circulation de la rue. Les ouvertures de la façade nord-ouest ont été reprises. Celle-ci renferme plusieurs blocs portant des marques de tâcheron, sous forme de losanges ou de croix (fig. 9).

Je n'ai pas eu l'occasion de visiter l'intérieur de la maison. Voici ce qu'en a dit Bernard Loncan en 1989 :

À l'intérieur, au rez-de-chaussée, les deux corps de bâtiment sont indépendants et ne communiquent pas (fig. 2). Un conduit d'évacuation des eaux était aménagé dans la maçonnerie depuis le deuxième étage, à l'angle nord-est du premier corps de bâtiment. Cette descente rejoignait au rez-de-chaussée, en traversant le mur, une canalisation qui longeait le mur du fond et traversait tout l'îlot.

Au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A, une banquette court le long du mur du fond (fig. 2). Sur ce mur, de gauche à droite, apparaît : un pilier noyé dans le mur fait de pierres de taille disposées en carreau et boutisse (en a), une arcade brisée, murée (en b), un autre pilier noyé dans le mur (en c), le conduit d'évacuation des eaux (en e) (fig. 5). Le deuxième étage présente l'intérêt d'avoir conservé les deux piédroits en pierre de l'ancienne cheminée (en f) (fig. 4, 5, 10 et 11). Un évier actuellement détruit, était aménagé à gauche de la cheminée (en g).

Au premier étage du corps de bâtiment B, une cheminée sur le mur sud est actuellement détruite (en j) (fig. 3). À droite de la porte, il y a un évier en pierre dans une niche dont le fond est percé par une petite fenêtre (en k). Au second étage, sont conservées les traces d'une ancienne cheminée (en m) (fig. 4). Sur le mur est, deux fenêtres murées, l'une haute avec allège très ébrasée (en n), l'autre plus basse avec linteau sur coussinets (en o) (fig. 5). Cette dernière est en réalité en partie obturée par le mur de refend. Sous la première fenêtre apparaît aussi le sommet d'un arc segmentaire muré (en p).

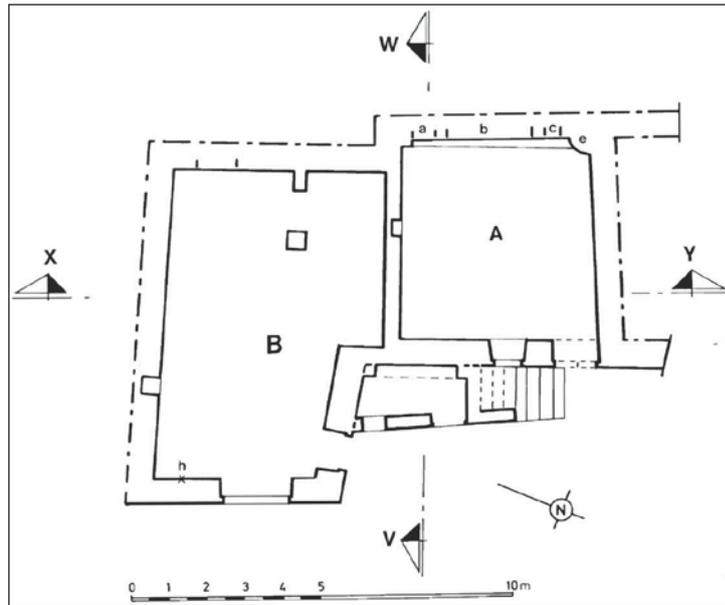
Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Treille
- Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 3 : plan du premier étage
- Fig. 4 : plan du deuxième étage
- Fig. 5 : coupe nord-ouest / sud-est
- Fig. 6 : coupe sud-ouest / nord-est
- Fig. 7 : porte en arc brisé au rez-de-chaussée, façade ouest
- Fig. 8 : écu orné du monogramme IHS zoomorphe sur l'accolade de la porte du premier étage, façade sud
- Fig. 9 : exemple de marque de tâcheron et de traces de taille, façade ouest
- Fig. 10 : haut du piédroit de la cheminée au deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 11 : base du piédroit de la cheminée au deuxième étage du corps de bâtiment A



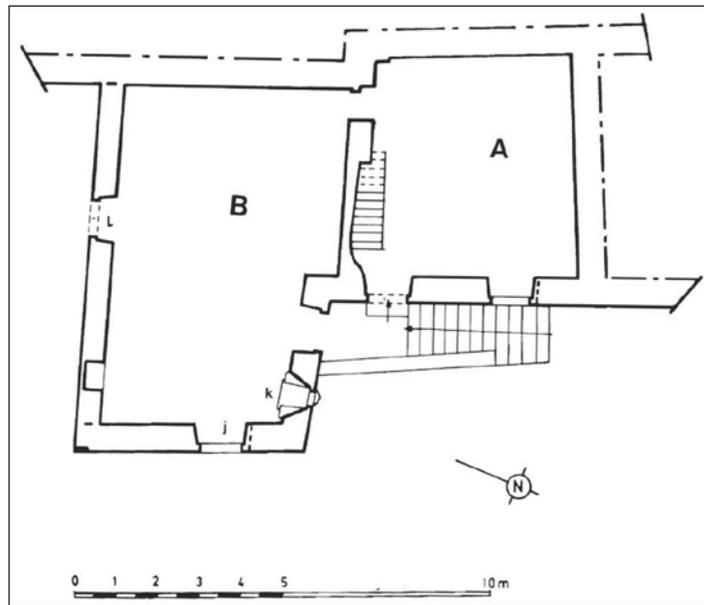
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Treille
A droite, premier corps de bâtiment du XIV^e siècle (A), à gauche, second corps de bâtiment ajouté sur la rue à la fin du XV^e siècle (B).



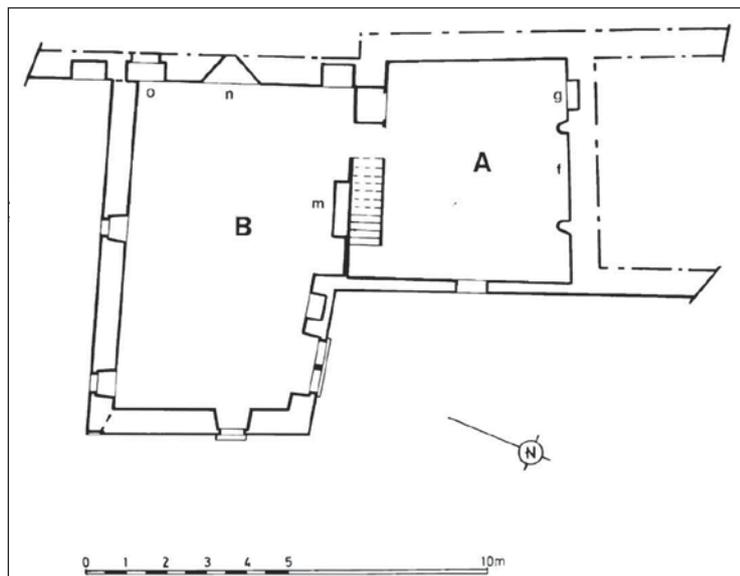
réal. : P. Roques

Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée



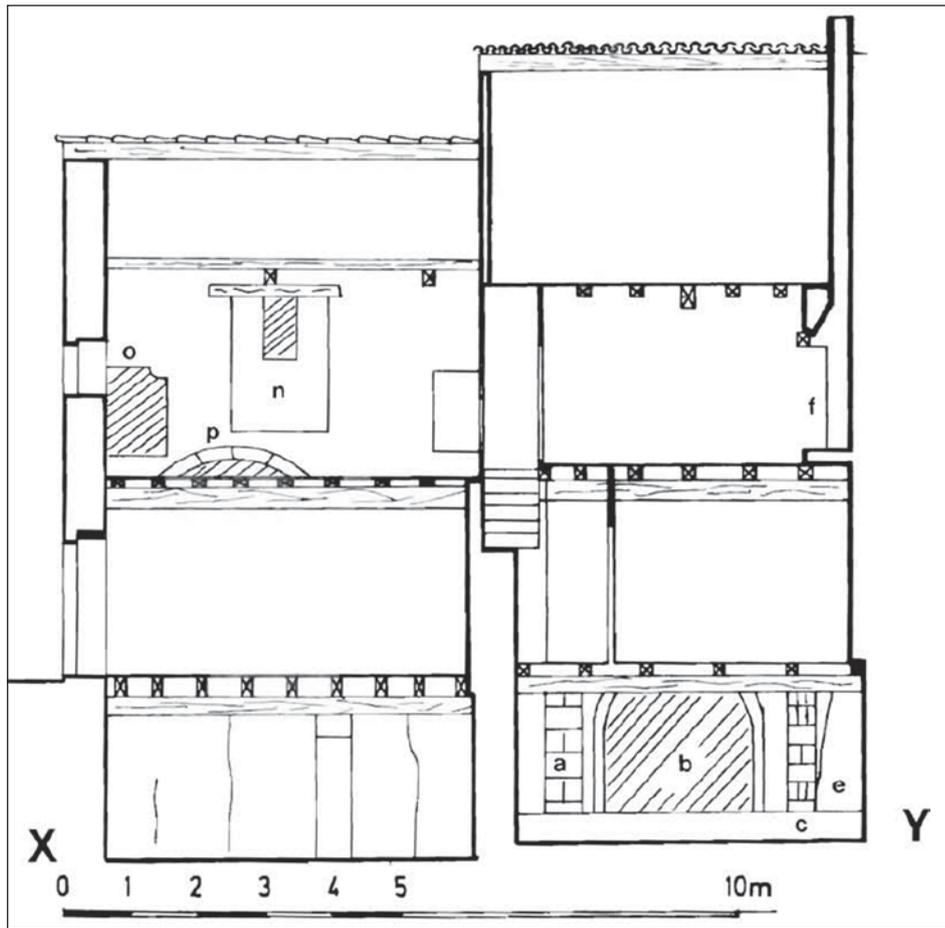
réal. : P. Roques

Fig. 3 : plan du premier étage



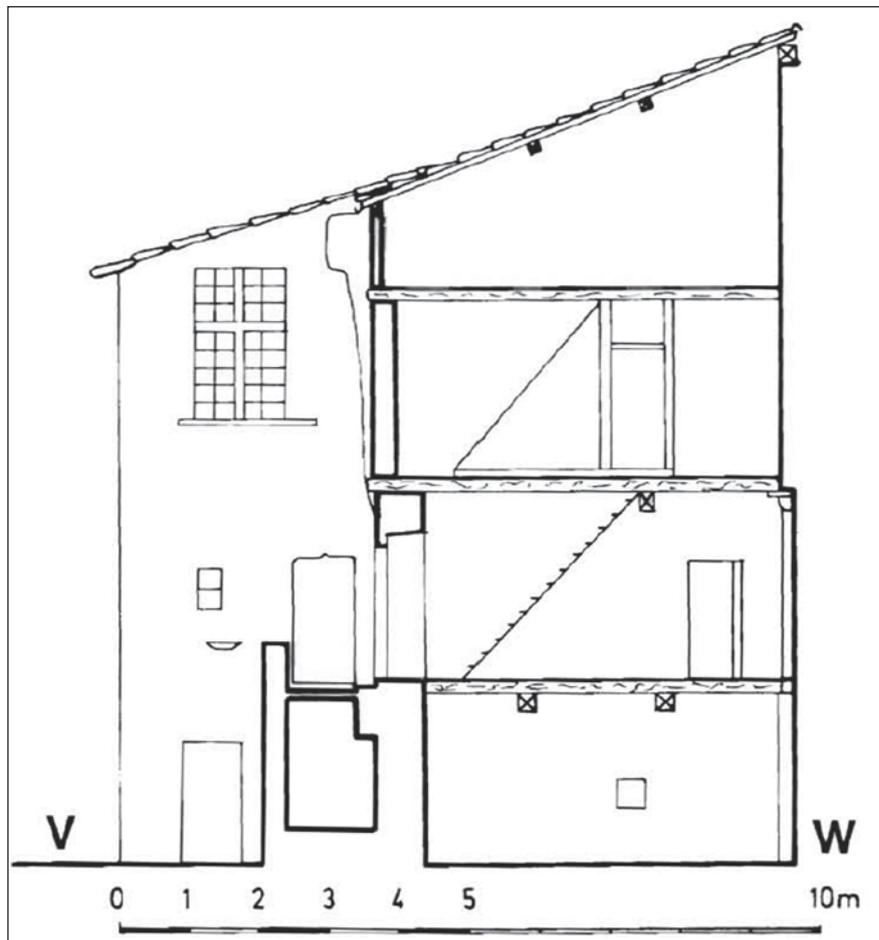
réal. : P. Roques

Fig. 4 : plan du deuxième étage



réal. : P. Roques

Fig. 5 : coupe nord-ouest / sud-est



réal. : P. Roques

Fig. 6 : coupe sud-ouest / nord-est



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : porte en arc brisé au rez-de-chaussée, façade ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : écu orné du monogramme IHS zoomorphe sur l'accolade de la porte du premier étage, façade sud



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : exemple de marque de tacheron et de traces de taille, façade ouest



cliché : C. Soula

Fig. 10 : haut du piédroit de la cheminée au deuxième étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Soula

Fig. 11 : base du piédroit de la cheminée au deuxième étage du corps de bâtiment A



Maison ID21

adresse : 1 rue del Pebré

référence cadastre actuel : AC 717

référence cadastre napoléonien : L2 268

quartier : Roquescaliere

îlot : A3

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

classement MH : inscrit partiellement en 1926 (PA00095872)

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : en L

programme : palais urbain ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, enduit partiel

couverture : tuile creuse

étages : 1 étage, comble à surcroît

décor : sculpture (sujet : pilastre, ordre antique, support : croisées jumelées de l'étage)

équipement : évier

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ? ; XVI^e siècle

Commentaire

La maison est remarquable par la claire-voie de son étage. Les pilastres qui encadrent les baies, les chapiteaux corinthiens qui les surmontent, aux abaque ornés de têtes humaines ou animales, appartiennent au vocabulaire de la Renaissance qui puise dans les répertoires ornementaux de l'Antiquité. Les traits stylistiques permettent de dater cette maison du second quart du XVI^e siècle.

En réalité on distingue nettement deux parties réalisées avec des matériaux différents ou tout au moins mis en œuvre différemment. Dans la moitié gauche, le mur sud est limité par une ancienne chaîne d'angle en harpe, aujourd'hui noyée dans la maçonnerie (fig. 2). Il est construit avec des moellons équarris disposés comme un appareil de revêtement réglé. Il n'existe par contre aucune chaîne régulière aux deux extrémités de la maison. Sur le mur sud, la démolition de la maison voisine à droite a peut-être détérioré la maçonnerie (fig. 4). Ces observations permettent d'ores et déjà de faire des hypothèses : il y a eu deux étapes de construction (la moitié gauche est antérieure à la moitié droite) et la moitié droite a été amputée d'une partie (...).

L'élévation de la partie gauche est quasiment aveugle, hormis une travée de fenêtre ouverte à l'extrémité gauche au XVIII^e ou XIX^e siècle, où la maçonnerie elle-même, partiellement enduite, semble avoir été reprise (fig. 1 et 2). Un jour en archère, éclairant l'actuel entresol, est situé sensiblement au milieu de cette partie (fig. 2 et 3). La partie droite est plus ouverte et plus décorée. Au rez-de-chaussée, se trouve une porte à encadrement en calcaire jaune, très friable, tout à fait distinct des autres matériaux (fig. 2). Sa mouluration, très érodée, laisse deviner un ancien décor de tronc écoté. Ce matériau et ce décor se retrouvent dans la maison ID79. Le linteau actuel ne semble pas d'origine. Le premier étage est formé par des croisées jumelées inscrites dans des travées classiques (fig. 4 à 6). Les chapiteaux corinthiens altérés ont tous une corbeille ornée de feuillages différents. L'abaque est orné alternativement d'une tête d'homme ou d'animal et d'une volute. Chaque pilastre avec table rentrante est ornée, au droit des croisillons, d'un petit cartouche portant l'inscription suivante : AVE / MAR / GRA / PLN / NA.

Sur la façade ouest, la fermeture partielle d'un arc brisé est due à l'installation de l'étage d'entresol (fig. 1). Au-dessus, les vestiges de deux cordons moulurés correspondent à d'anciennes fenêtres.

En rez-de-chaussée, le sol de la pièce gauche est plus bas de 1 m environ que celui de la pièce droite. La porte qui relie les deux parties est en arc brisé (fig. 7). Dans la partie droite, une colonne à tambours soutient une poutre du plancher (fig. 8).

Tel quel, l'édifice semble composé par la réunion ancienne de deux maisons distinctes, l'une formant l'angle des 2 rues avec la maçonnerie de moellons équarris, et qui devait avoir son entrée à l'ouest sur la rue Paul Darasse, et l'autre ouvrant sur la rue del Pebré par la porte aux piédroits moulurés et décorés de bâtons écotés. Les deux ayant perdu leurs équipements intérieurs significatifs, nous sommes contraints de nous en tenir pour la première à la maçonnerie de moellons équarris et à la forme de l'arcade brisée en façade pour imaginer une maison médiévale simple, pouvant remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle. Pour la seconde, c'est évidemment l'exceptionnelle série de croisées formant claire-voie à l'étage qui retient l'attention. Pilastres et chapiteaux désignent incontestablement l'époque de la Renaissance, plutôt dans la seconde moitié. Il est intéressant également de noter le décor de bâtons écotés sur les moulures prismatiques (très abîmées) des piédroits de la porte d'entrée qui lui évidemment fait référence au style de la fin du Moyen Âge.

Remarquons que la cohabitation des deux styles sur une même façade se retrouve sur une maison de la rue de l'Eglise, dans la même ville (ID79), et que si la disposition de cette série de croisées est unique, elle renvoie néanmoins à la formule architecturale de la claire-voie utilisée dès l'époque romane dans l'ancienne maison devenue maison consulaire sur la place de cette cité (ID4).

La partie ouest de cette maison est postérieure à la maison ID99 au nord. Elle est construite sur un espace qui était vide et sur lequel devait donner des ouvertures du mur sud de la maison ID99. C'est en tout cas ce qu'indique le fait que le cordon d'appui de cette maison se poursuivait sur la façade latérale sud. Au rez-de-chaussée, l'angle de la maison ID99 a été démonté pour lier la maçonnerie de ces deux édifices. Au premier étage par contre, la chaîne d'angle d'origine a été laissée en place (fig. 1). Cela explique que les assises de l'appareil se poursuivent au rez-de-chaussée d'une maison à l'autre. Le cordon d'appui de la partie ouest de la maison ID21 est plus bas que celui de la maison ID99 (fig. 1).

À l'intérieur, une porte anciennement placée dans le mur nord de la partie gauche de l'étage de comble et qui donnait accès à la maison voisine (information orale), a été démontée et replacée au premier étage. Elle dispose de piédroits échancrés en cavet terminés par un congé feuillagé à la base et décoré d'une boule de pin au sommet et était couverte par un linteau droit (fig. 9 et 10). La présence d'un évier en pierre au premier étage au niveau de la cage d'escalier actuelle confirme que les dispositions intérieures ont été largement modifiées.

Les dimensions de la partie gauche (6,60 x 5,40 m) ainsi que le jour en archère peuvent faire penser à une maison tour.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation ouest sur la rue Paul Darasse
- Fig. 2 : partie ouest de l'élévation sud, sur la rue del Pebré
- Fig. 3 : jour en archère dans le mur sud de la partie ouest
- Fig. 4 : partie est de l'élévation sud, sur la rue del Pebré, sur une carte postale de la fin du XIX^e siècle
- Fig. 5 : claire voie du premier étage sur une carte postale de la fin du XIX^e siècle
- Fig. 6 : claire voie du premier étage
- Fig. 7 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment
- Fig. 8 : colonne à tambours soutenant le plancher du premier étage
- Fig. 9 : porte remontée au premier étage
- Fig. 10 : congé du piédroit de la porte remontée au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation ouest sur la rue Paul Darasse



Fig. 2 : partie ouest de l'élévation sud, sur la rue del Pebré



cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals

Fig. 3 : jour en archère dans le mur sud de la partie ouest

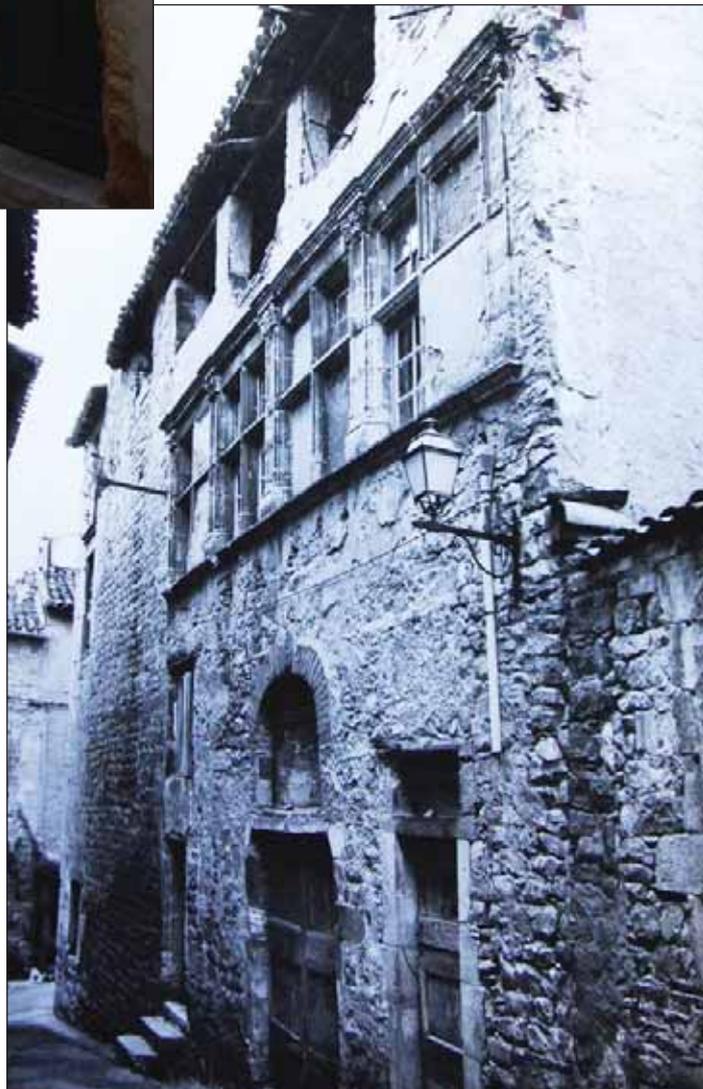


Fig. 4 : partie est de l'élévation sud, sur la rue del Pebré, sur une carte postale de la fin du XIX^e siècle (AC Saint-Antonin, Ru279).

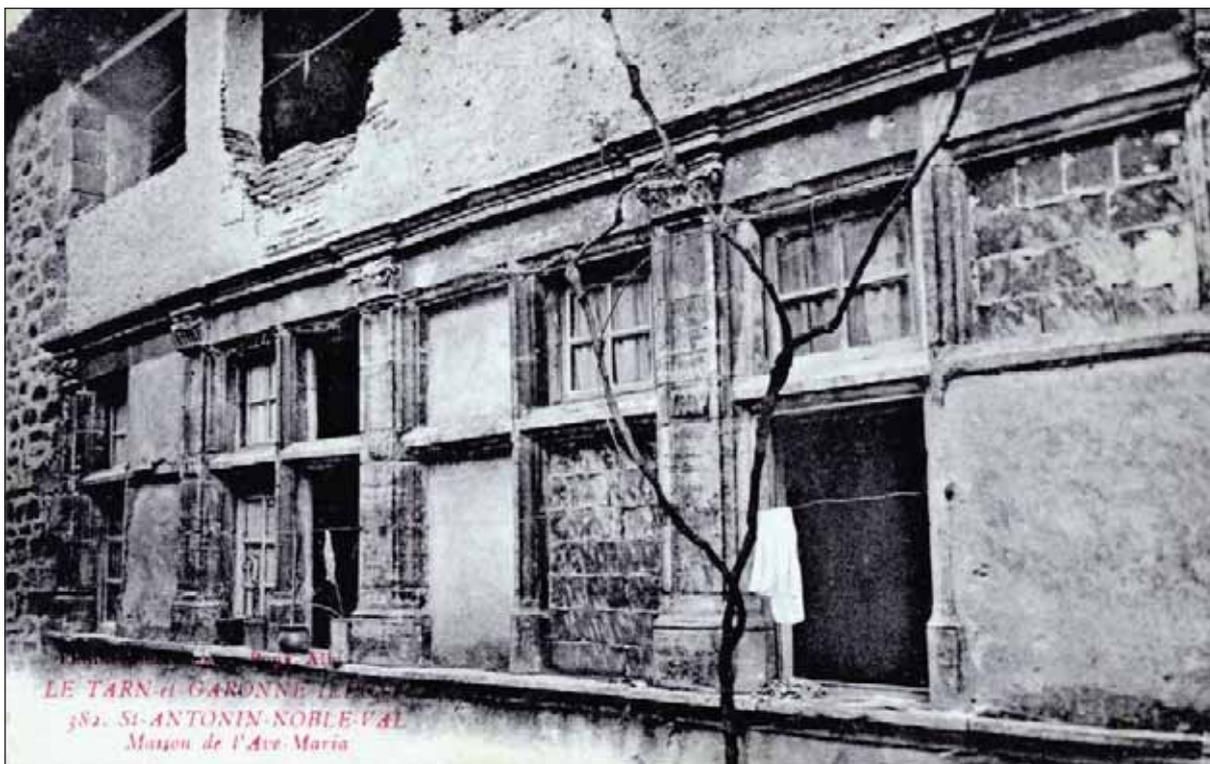


Fig. 5 : claire voie du premier étage sur une carte postale de la fin du XIX^e siècle



Fig. 6 : claire voie du premier étage



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment

Fig. 8 : colonne à tambours soutenant le plancher du premier étage



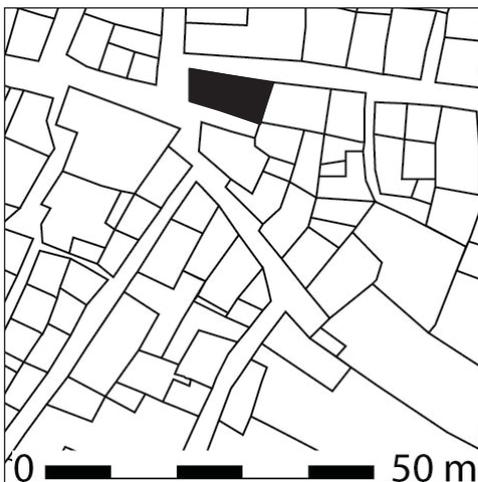
cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : porte remontée au premier étage

Fig. 10 : congé du piédroit de la porte remontée au premier étage



Maison ID22

adresse : 2 rue del Pebré

référence cadastre actuel : AC 639

référence cadastre napoléonien : L2

quartier : Roquescaliere

îlot : H5

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle

Commentaire

La maison occupe une parcelle en tête d'îlot au carrefour des rues des Carmes et del Pebré. Deux niveaux de la maison médiévale sont conservés : le rez-de-chaussée et le premier étage. La construction est en grand appareil sur la façade ouest sur la rue des Carmes et en moellon sur la façade nord rue del Pebré (fig. 1). La façade ouest est percée en rez-de-chaussée d'une arcade brisée chanfreinée. L'étage montre le négatif de l'arc d'une baie géminée dans la maçonnerie (fig. 1). Le cordon d'appui régnant de la baie, à profil en tore surmonté d'un bandeau, marque la séparation du rez-de-chaussée et du premier étage (fig. 2).

L'angle gauche de la façade sur la rue des Carmes est chanfreiné (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur les rues del Pebré et des Carmes

- Fig. 2 : élévation sur la rue des Carmes, angle gauche chanfreiné et cordon d'appui



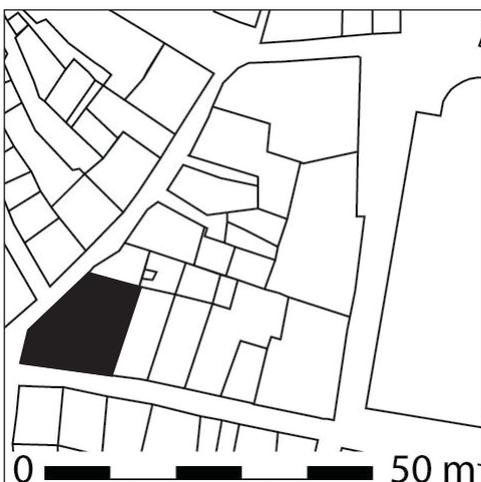
Fig. 1 : élévations sur les rues del Pebré (à gauche) et des Carmes (à droite)

cliché : D. Joy

Fig. 2 : élévation sur la rue des Carmes, angle gauche chanfreiné et cordon d'appui



cliché : D. Joy



Maison ID23

adresse : 2 rue des Grandes Boucheries

référence cadastre actuel : AC 538

référence cadastre napoléonien : L2 589 à 593

quartier : Roquescalière

îlot : G1

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

classement MH : inscrit partiellement en 1925
(PA00095874)

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, tuf, brique

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, pan-de-bois, enduit partiel

couverture : croupe, tuile creuse

étages : 2 étages

décor : sculpture (sujet : feuillage, support : fenêtres sur la rue ; sujet : humain fabuleux, tête d'homme, support : chapiteau de la colonne au deuxième étage), peinture (sujet : animal fabuleux dans médaillon, support : couverture de l'embrasure d'une fenêtre ; traces de polychromie sur les chapiteaux des colonnes du deuxième étage)

équipement : cheminée, niches murales

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ? ; XVII^e siècle ?

datation secondaire : limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

La maison occupe l'angle de la rue des Grandes Boucheries et de l'Église. La configuration de l'îlot donne une forme de trapèze à la parcelle (fig. 1).

Les deux premiers niveaux sont construits en moyen appareil de pierre de taille (fig. 2 à 5). Sur la rue des Grandes Boucheries, le rez-de-chaussée était ouvert de cinq grandes arcades au profil brisé ornées d'un tore (fig. 2 à 6). Le premier étage était éclairé par six baies géminées sur la rue des Grandes Boucheries. Seules deux conservent leurs dispositions d'origine (fig. 2 et 7) : couvertes d'arcs brisés, elles sont moulurées d'un tore et surmontées d'un oculus d'écoinçon. Le chanfrein de ce dernier reçoit un décor sculpté (fig. 8 et 9). Les piédroits sont garnis d'un tore dont l'extrémité se termine par un motif sculpté, végétaux et visages humains

(fig. 10 et 11). Le chapiteau et les sommiers des arcs s'ornent aussi de feuillages (fig. 8 et 9). La sculpture des chapiteaux est proche de celui de la maison ID13.

La façade sur la rue de l'Église n'a pas conservé ses ouvertures d'origine, mais les cordons d'appui et d'imposte régnants qui se poursuivent sur les deux façades, indiquent que le premier étage était probablement percé de baies géminées (fig. 4).

Le deuxième étage était dès l'origine un pan-de-bois, mais devait être en encorbellement. Les colonnes et les piliers qui apparaissent aujourd'hui en façade étaient en réalité intégrés à l'espace intérieur. Les colonnes étaient coiffées de chapiteaux (fig. 12 et 13). Celui de l'extrémité nord présente une corbeille nue tronconique, ornée sous les angles du tailloir, de deux visages, d'une fleur de lys et d'une tête de monstre (fig. 13). Des traces de polychromie sont repérables par endroits.

Le premier étage était chauffé par une cheminée monumentale ajoutée à la fin du XV^e siècle (fig. 14). Le décor de la hotte est constitué d'un réseau aveugle de motifs polylobés et de cordons feuillagés. L'entablement ressemble à l'une des deux cheminées saint-antoninoises reproduites par Eugène Viollet-le-Duc. Plusieurs niches murales, de formes et de dimensions variées, sont réparties au premier et au deuxième étage (fig. 14).

Bernard Loncan a observé un décor peint dans l'embrasure d'une des baies géminées du premier étage (celui-ci n'était plus visible au moment de mon étude) : *Un vestige de peinture murale est encore visible sur l'intrados de l'embrasure intérieure de la cinquième baie (fig. 15). Il a été mis au jour lors de la réfection de la baie en 1982/83 qui avait été partiellement détruite. On distingue un entrelacs formant trois médaillons successifs dans chacun desquels est inscrit un motif. Un animal fantastique à tête et corps de lapin (?) est identifiable dans le médaillon médian (fig. 16). Le dessin est fait d'un trait épais, noir, vestiges de pigment rouge sur le fond. Le support est un enduit épais de 0,03 à 0,04 m, appliqué sur la pierre.*

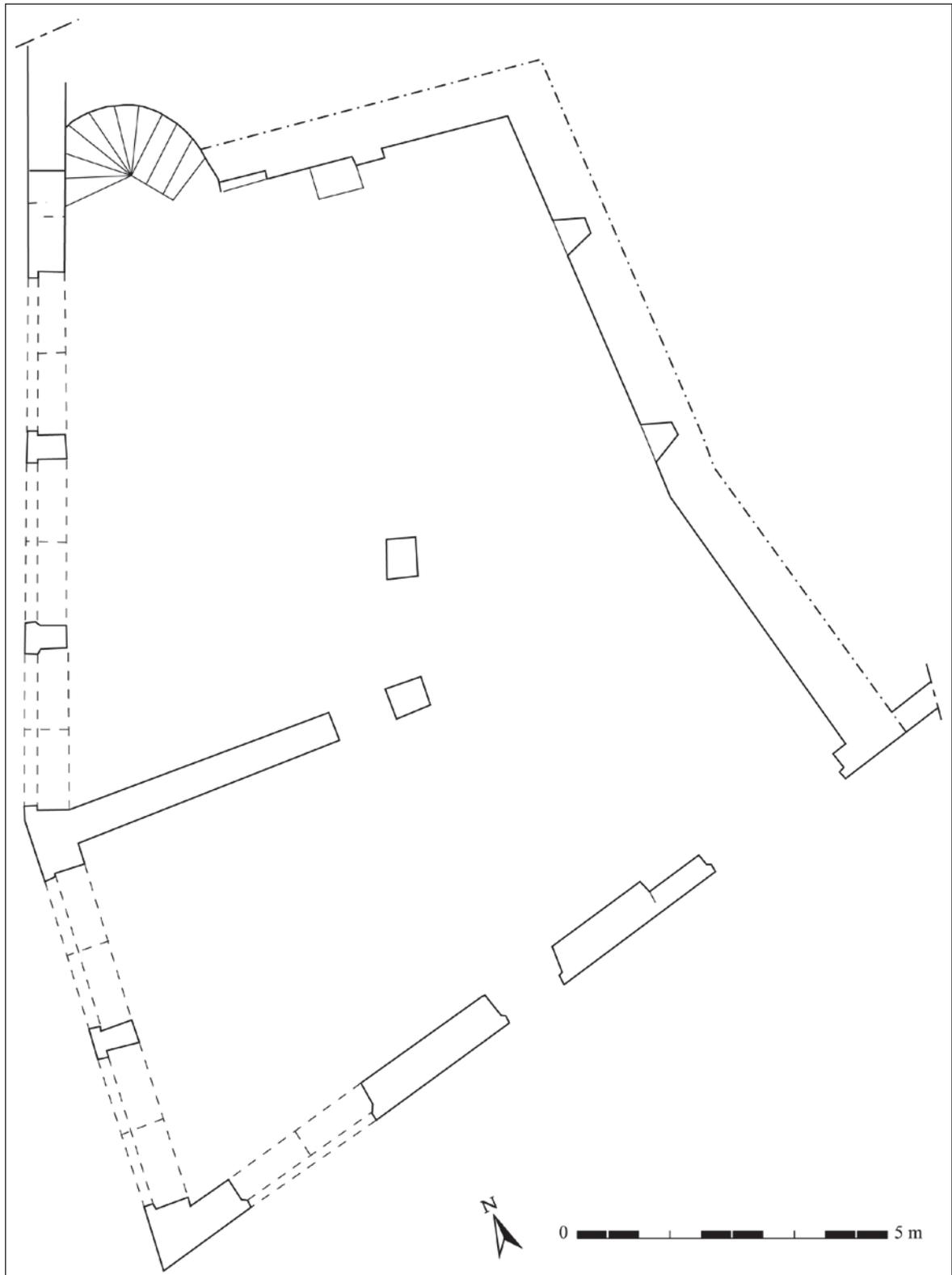
Bibliographie

- *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1990, p.71.
- Loncan, B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 223-225, 241.

Illustrations

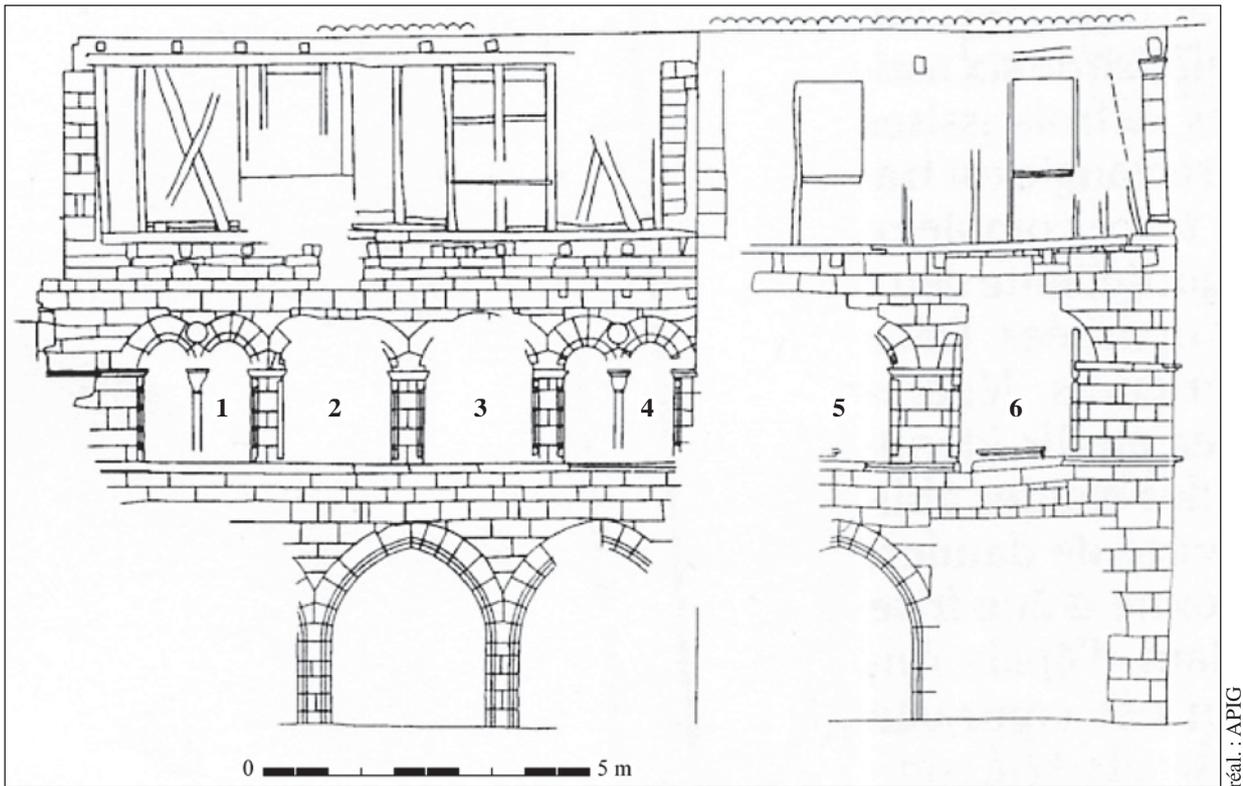
- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : relevé photogrammétrique des élévations sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 3 : restitution théorique des élévations sur la rue des Grandes Boucheries à partir des observations archéologiques
- Fig. 4 : élévations sur la rue des Grandes Boucheries, avant restauration
- Fig. 5 : élévations sur la rue des Grandes Boucheries, après restauration
- Fig. 6 : partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 7 : baie géminée n° 4, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 8 : détail de la baie géminée n° 4, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 9 : détail de la baie géminée n° 1, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 10 : piédroit entre les baies géminées n° 2 et 3, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 11 : visage sculpté sur le congé du piédroit sud de la baie géminée n° 1
- Fig. 12 : colonne d'angle du pan-de-bois du deuxième étage
- Fig. 13 : chapiteau de la colonne du pan-de-bois du deuxième étage
- Fig. 14 : aménagements intérieurs au premier étage : niches murales et cheminée

- Fig. 15 : décor peint sur l'intrados de l'embrasure de la cinquième baie géminée (depuis la gauche) au premier étage sur le mur ouest
- Fig. 16 : détail du décor peint sur l'intrados de l'embrasure de la cinquième baie géminée (depuis la gauche) au premier étage sur le mur ouest



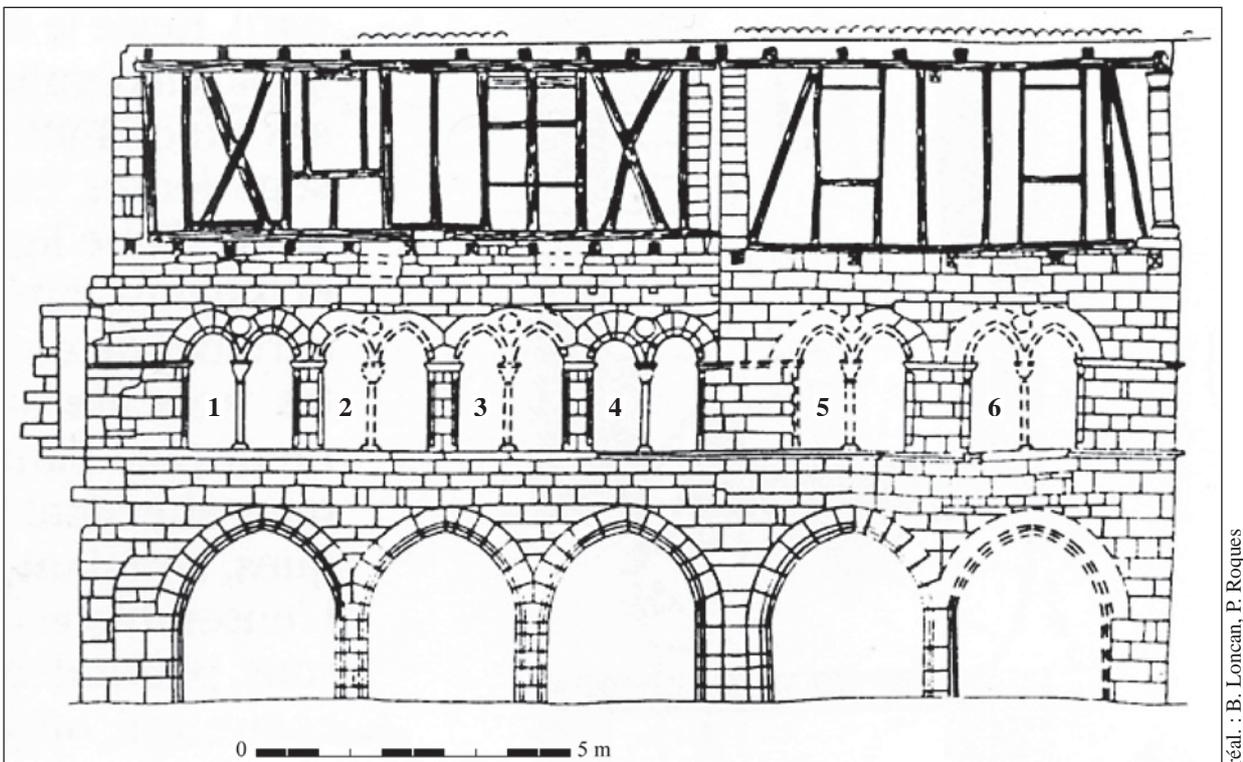
réal. : P. Roques, DAO : C. Rivals

Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée



réal. : APIC

Fig. 2 : relevé photogrammétrique des élévations sur la rue des Grandes Boucheries



réal. : B. Loncan, P. Roques

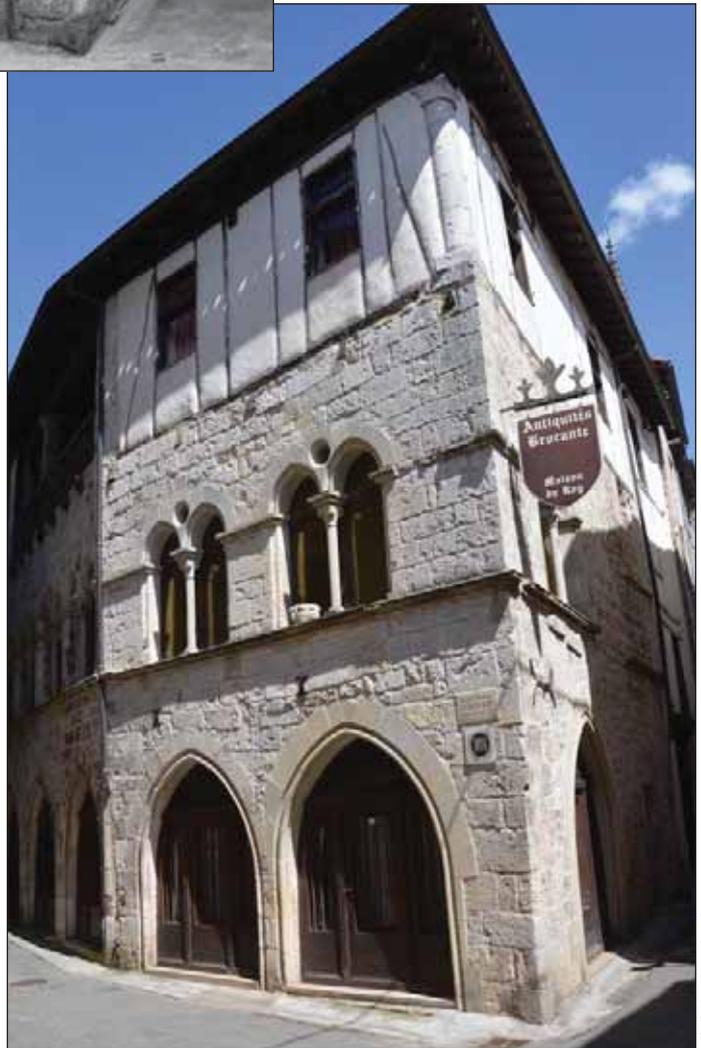
Fig. 3 : restitution théorique des élévations sur la rue des Grandes Boucheries à partir des observations archéologiques



Fig. 4 : élévations sur la rue des Grandes Boucheries, avant restauration

cliché : C. Soula

Fig. 5 : élévations sur la rue des Grandes Boucheries, après restauration



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : baie géminée n° 4, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Soula

Fig. 8 : détail de la baie géminée n° 4, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : détail de la baie géminée n° 1, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : piédroit entre les baies géminées n° 2 et 3, partie nord de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : visage sculpté sur le congé du piédroit sud de la baie géminée n° 1



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : colonne d'angle du pan-de-bois du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : chapiteau de la colonne du pan-de-bois du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : aménagements intérieurs au premier étage : niches murales et cheminée monumentale



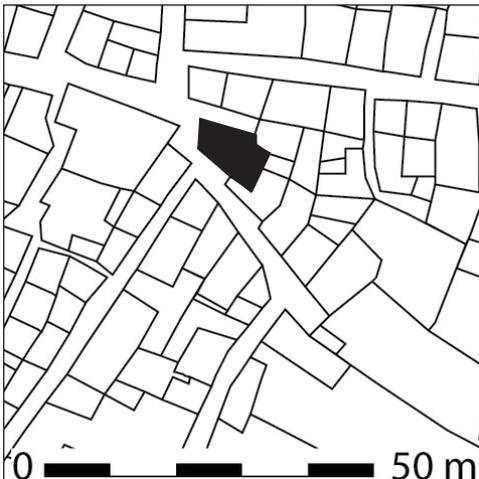
cliché : J.-F. Peiré

Fig. 15 : décor peint sur l'intrados de l'embrasure de la cinquième baie géminée (depuis la gauche) au premier étage sur le mur ouest



cliché : J.-F. Peiré

Fig. 16 : détail du décor peint sur l'intrados de l'embrasure de la cinquième baie géminée (depuis la gauche) au premier étage sur le mur ouest



Maison ID24

adresse : 1 rue des Remparts

référence cadastre actuel : AC 640

référence cadastre napoléonien : L2 679, 680

quartier : Roquescaliere

îlot : H5

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, enduit

étages : 1 étage

Datation

datation principale : seconde moitié du XII^e siècle

Commentaire

La maison occupe une parcelle à l'angle de la rue des Remparts et de la rue des Carmes. La façade sud est ouverte en rez-de-chaussée d'une arcade brisée à arêtes vives (fig. 1). A l'étage, deux baies géminées sont conservées (fig. 2). Les impostes et cordons d'appui, au profil en tore surmonté d'un bandeau, ne sont pas régnants. Les arcs des baies sont brisés, les arêtes des arcs et piédroits sont vives. Les colonnettes et leurs chapiteaux ont disparu.

Les cordons d'appui et d'imposte non régnants des fenêtres, ainsi que l'arête vive de l'arcade brisée du rez-de-chaussée invitent à proposer une datation de la maison dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue des Remparts

- Fig. 2 : baies géminées du premier étage



Fig. 1 : élévation sur la rue des Remparts

cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : baies géminées du premier étage



Maison ID26

adresse : 1 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 464

référence cadastre napoléonien : L2 523 524

quartier : Foyt

îlot : E7

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; limite XVIII^e / XIX^e siècle

Commentaire

La maison remonte au XIII^e siècle pour ses parties les plus anciennes. Elle a été très remaniée à la limite du XVIII^e et du XIX^e siècle. Une devanture de boutique en bois du début du XX^e siècle occupe le rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie. Est-ce-que la maison fin XVIII^e-début XIX^e réunit deux maisons médiévales ?

La maison médiévale est construite en moyen appareil de pierre de taille calcaire. Son rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie n'est plus visible, repercé et occulté par une devanture de boutique (fig. 1). Sur la rue Droite, en revanche, une grande arcade au profil brisé est conservée (fig. 2).

Les traces des baies géminées du premier et du second étage se lisent parfaitement : les cordons d'appui et d'imposte ont été buchés mais les piédroits sont bien conservés et les extradors des arcs disparus se distinguent dans les maçonneries en moyen appareil bien conservées (fig. 3). Sous le cordon d'appui du premier étage, les crochets métalliques pris dans la maçonnerie peuvent être médiévaux. Ils pouvaient servir à accrocher un système d'auvent léger au-dessus du rez-de-chaussée ou appartenir à une structure de porte-bannes.

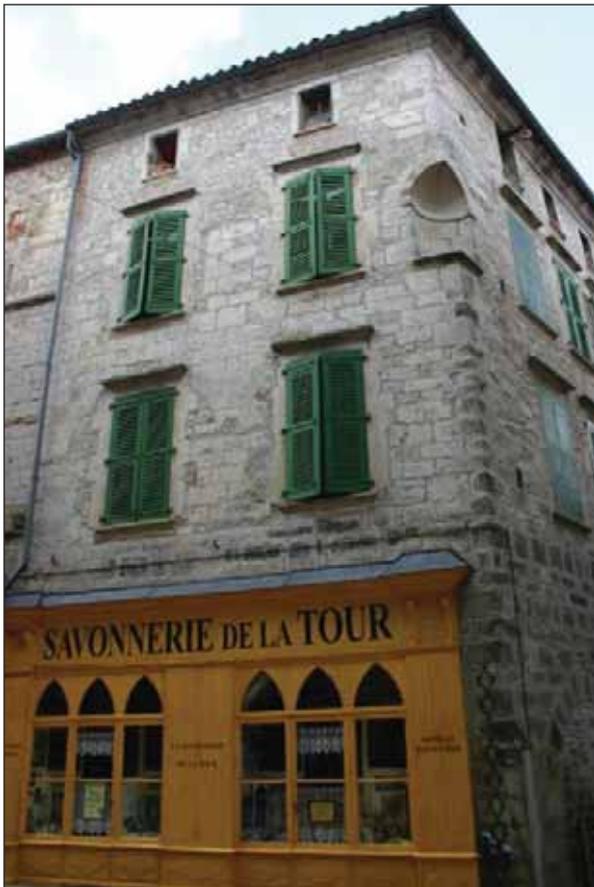
La maison de la fin du XVIII^e siècle ou du tout début du XIX^e siècle est une vaste maison qui compte cinq travées d'ouvertures sur la rue Droite. Les fenêtres des étages sont à entablements et appuis moulurés.

Bibliographie

- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 223, 226.
- Gloriès, C., *Un exemple d'analyse de parcellaire urbain l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, au Moyen-Âge et à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse-Le Mirail, 1996, vol. 1, p. 35-36
- Gloriès, C., « Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIII^e au XVIII^e siècle », *AMM*, n° 17, 1999, p.47-91.

Illustrations

- Fig. 1 : façade principale sur la place de la Halle
- Fig. 2 : façade latérale sur la rue Droite
- Fig. 3 : vestiges de baies géminées au premier étage de la façade sur la place de la Halle



cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : façade principale sur la place de la Halle

Fig. 2 : façade latérale sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges de baies géminées au premier étage de la façade sur la place de la Halle



Maison ID27

adresse : 20 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 933, 934

référence cadastre napoléonien : L2 1046

quartier : Bodaurat

îlot : N1

rédacteurs : B. Loncan

Etat de conservation : restauré

classement MH : classé MH partiellement en 1923

appellation : maison dite "de l'Amour"

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois, enduit partiel

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuiles creuses

étages : 2 étages, comble à surcroît

décor : sculpture (sujet : tête de femme et tête d'homme sculptés de profil et face à face ; support : clef de l'arc)

Datation

datation principale : limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

Une arcade segmentaire en rez-de-chaussée avec une clef décorée est le seul vestige d'une maison construite à la limite du XV^e et du XVI^e siècle (fig. 1). D'après les documents iconographiques, la structure en pan-de-bois qui se développait au-dessus ne semble pas antérieure au XVII^e siècle (fig. 2). La maison fut démolie en 1931, sauf l'arcade, et remplacée par l'édifice actuel.

Illustrations

- Fig. 1 : sculpture de la clef de l'arc segmentaire

- Fig. 2 : carte postale ancienne montrant l'état de la maison avant sa démolition en 1931



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : sculpture de la clef de l'arc segmentaire



collection personnelle

Fig. 2 : carte postale ancienne montrant l'état de la maison avant sa démolition en 1931



Maison ID28

adresse : 4 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 414, 416, 417, 1022

référence cadastre napoléonien : L2 403

quartier : Foyt

îlot : D1

rédacteurs : D. Joy, C. Perrault

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 3 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages, comble

équipement : latrines, placard mural, cheminée

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle (1282-1283) ; XIV^e siècle ; XV^e - XVI^e siècles ; XVIII^e siècle

Commentaire

La maison actuelle réunit trois parcelles bâties : la parcelle 414 (B) qui donne sur la rue Droite et les parcelles 1022 (A) et 417 (D) qui donnent sur la rue du Four Neuf, ainsi qu'une cour, en parcelle 416 (C). Des communications existent dès le Moyen Âge entre ces parcelles (elles sont particulièrement bien conservées en rez-de-chaussée), ce qui invite à appréhender l'ensemble comme un seul édifice. Les élévations les plus anciennes de la maison médiévale pourraient dater de la seconde moitié du XIII^e siècle, comme l'indique notamment la présence d'un oculus d'écoinçon de baie géminée en remploi dans le piédroit d'une fenêtre moderne de la façade sur la rue Droite (fig. 4). Les parties du XIII^e siècle visibles actuellement en élévation sont le rez-de-chaussée et les deux étages de la parcelle B (où des aménagements médiévaux se distinguent encore) et les rez-de-chaussée des parcelles A et D. Les étages de la parcelle D ont peut-être été reconstruits au XIV^e siècle, ce que semble indiquer la forme de la cheminée de l'étage. La maison de la parcelle B a été très transformée au XVIII^e siècle.

Le plus important corps de bâtiment (B) possède une façade, construite en pierre de taille, sur la rue Droite (fig. 1) ; il est implanté suivant un axe sensiblement nord-sud. L'angle gauche de cette façade, abattu par un chanfrein large (fig. 2 et 3), indique soit la présence d'une venelle à cet emplacement, desservant la cour de la parcelle C, soit que la rue du Four Neuf s'ouvrait plus largement sur la rue Droite avant la construction de la maison de la parcelle 415. L'existence d'un espace libre à cet endroit est confirmée par la présence d'une fenêtre bouchée sur le mur ouest au rez-de-chaussée.

La parcelle A, étroite, est implantée au nord de la parcelle B, dont elle déborde vers l'ouest. Ce corps de bâtiment donne sur la rue du Four Neuf. En rez-de-chaussée, une paroi mince, construite avec un seul parement de grands blocs de pierre de taille, sépare les corps de bâtiment de A et B, et une porte à coussinets assure la communication entre les deux. Les deux rez-de-chaussée peuvent donc être considérés comme contemporains.

La parcelle D, implantée au nord-ouest, donne au nord sur la rue du Four Neuf et ouvre au sud sur la cour C (fig. 10). En rez-de-chaussée, le mur de séparation entre A et D est venu de part et d'autre d'une colonne portant une poutre de plancher, en fermant un espace auparavant ouvert (fig. 8) ; les rez-de-chaussée des deux parcelles formaient donc un espace unique.

Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment principal (B) était ouvert sur la rue Droite par une grande arcade, peut-être deux, et une porte, couvertes d'arcs brisés (fig. 1 et 7). Des baies géminées éclairaient les étages (fig. 5 et 6). Le mur ouest, élévation latérale de la maison sur la ruelle, est construit en grand appareil, tandis que le mur est, simple mur de séparation entre deux maisons, est construit en moellon. Les divisions de ce rez-de-chaussée sont pour la plupart modernes : dans le sens de la longueur pour créer l'espace nécessaire à la cage d'escalier, et dans la profondeur par un mur de refend formé de deux grands arcs segmentaires en brique retombant sur un pilier en pierre intermédiaire (fig. 9). Un second refend vers le nord, percé d'un grand arc brisé, pourrait être médiéval (fig. 9). Une porte à coussinets ouvre vers le rez-de-chaussée du corps arrière, en parcelle A. Ce petit espace unitaire est ouvert sur la rue du Four Neuf par une grande porte en arc brisé et éclairé par deux fenêtres. Le rez-de-chaussée de l'espace nord-ouest, dont la poutre centrale était portée par une colonne, était ouvert au nord par une porte à coussinets et linteau de bois et un jour quadrangulaire. A l'ouest, sur la ruelle, la porte, à coussinets également, a été remaniée en utilisant pour le linteau une pièce de bois dont le tore indique qu'elle est en remploi.

Les étages du corps de bâtiment principal (B) ont été très transformés au XVIII^e siècle et offrent peu d'éléments médiévaux lisibles à l'intérieur. Au premier étage, le mur est montre les éléments les plus intéressants : une latrine, aménagée en potager à l'époque moderne (fig. 14), une ouverture couverte d'un arc brisé (fig. 13) occultée par la cheminée moderne et un piédroit appareillé. Ils indiquent que le fond du bâtiment vers le nord était dégagé à l'est et que la parcelle 1021 n'était donc pas encore bâtie à cet emplacement.

Le deuxième étage ne montre, en l'état, pas de vestige médiéval significatif. Dans les combles, une pièce de bois médiévale est remployée dans la charpente (fig. 12). Il s'agit d'un chapeau, comme l'indiquent ses dimensions courtes, ses extrémités ornées de moulures toriques et les mortaises de fixation de deux aisseliers.

Le premier et le second étages ont été pourvus au XVIII^e siècle de chambres à alcôves, encadrées de deux petits cabinets latéraux, et avec des cheminées à manteaux de bois. Un très sobre décor de gypserie orne la chambre du premier étage, dessinant des panneaux sur les murs et sur la hotte droite de la cheminée. Le plafond à la française est apparent. La chambre du deuxième étage est sensiblement différente, elle a fait l'objet d'un traitement plus soigné et le plafond est plâtré.

Les intérieurs des étages des corps arrières présentent moins d'intérêt. Seul le bâtiment de la parcelle D conserve des étages peu transformés. Ils sont élevés en pan-de-bois au-dessus du rez-de-chaussée maçonné. Le pan-de-bois de l'élévation nord n'est pas contreventé ; il est porté sur toute la hauteur par un mur à l'est et au milieu par un pilier maçonné puis par un poteau.

La section des bois, la structure des hourdis et leurs matériaux de remplissage, essentiellement de la brique, invitent à considérer ces pans-de-bois comme modernes. Cette paroi a probablement été reconstruite après la destruction d'un encorbellement, dont le pilier maçonné central était un élément porteur (à l'instar des colonnes de la maison du Roy - ID23 ou de la maison du n° 7 rue des Fargues - ID102). Le premier étage est pourvu, sur le mur ouest, d'une cheminée médiévale sans piédroit, portée par des corbeaux de pierre, au manteau en bois et à la hotte en brique (fig. 11). La face inférieure du manteau est pourvue de mortaises dégagées devant les corbeaux ; leur destination reste à définir. La hotte était vraisemblablement pyramidale, comme le montre l'intérieur du conduit, et aurait été chemisée en brique plus tardivement.

Des analyses dendrochronologiques ont été réalisées sur quelques éléments pouvant représenter l'état le plus ancien du bâtiment D (poutres et solives du plafond du rez-de-chaussée, solives et poutre maîtresse du premier état du plafond du premier étage et sablières de la façade arrière nord). Les analyses indiquent que les arbres utilisés pour ce bâtiment ont été coupés en automne-hiver 1282-1283. Les poutres au-dessus de l'escalier du bâtiment B ont également fait l'objet d'un carottage. La coupe de l'arbre pour ce bâtiment est envisageable après 1492 et au plus tard en 1540. Ces analyses ont été réalisées en 2011 par Christophe Perrault du laboratoire C.E.D.R.E. et financées par la Région Midi-Pyrénées (le rapport complet est disponible sur le site de l'Inventaire : patrimoines.midipyrenees.fr).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : venelle et chanfrein de l'angle gauche de la façade sur la rue Droite
- Fig. 3 : détail du congé du chanfrein de l'angle gauche de la façade sur la rue Droite
- Fig. 4 : fragment de jour d'écoinçon en losange, remployé dans une fenêtre de la façade sur la rue Droite
- Fig. 5 : vestiges des baies géminées au premier étage sur la rue Droite
- Fig. 6 : détail du congé du chanfrein de la baie géminée gauche de la façade sur la rue Droite
- Fig. 7 : revers de la façade sur la rue Droite, rez-de-chaussée
- Fig. 8 : rez-de-chaussée, colonne portant une poutre de support de plancher
- Fig. 9 : rez-de-chaussée, mur de refend
- Fig. 10 : rez-de-chaussée, revers de la porte de la parcelle D donnant sur la cour
- Fig. 11 : cheminée du premier étage de la parcelle D
- Fig. 12 : pièce de bois en remploi dans la charpente
- Fig. 13 : niche murale au deuxième étage
- Fig. 14 : latrines transformées en potager au premier étage dans le mur est



cliché : D. Joy

Fig. 1 : élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : venelle et chanfrein de l'angle gauche de la façade sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : détail du congé du chanfrein de l'angle gauche de la façade sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : fragment de jour d'écoinçon en losange, remployé dans une fenêtre de la façade sur la rue Droite



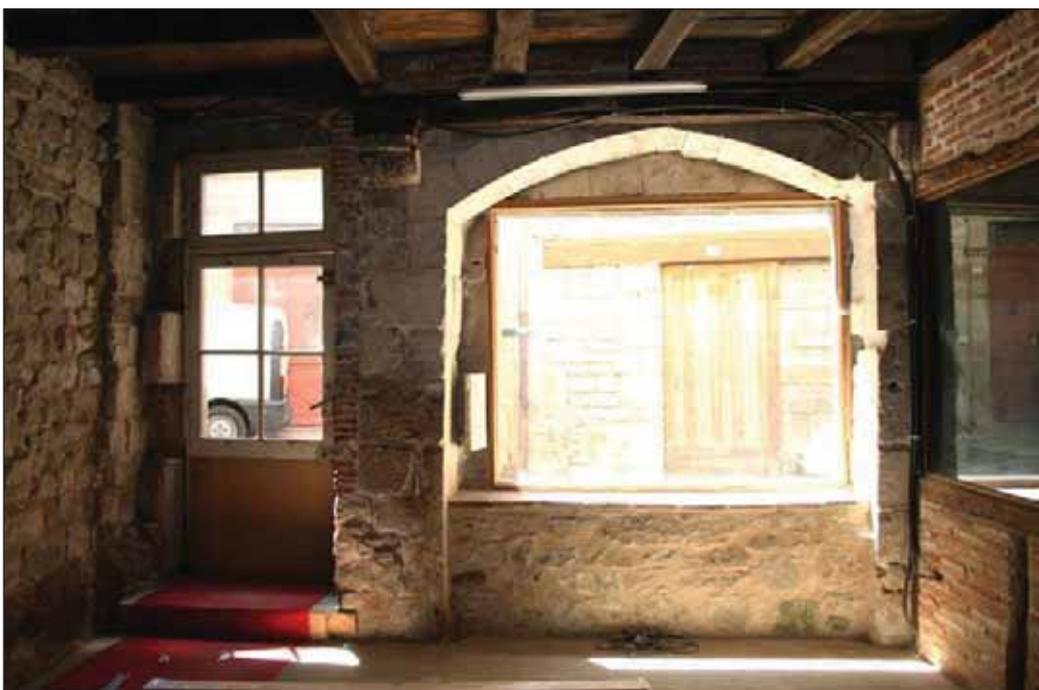
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : vestiges des baies géminées au premier étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : détail du congé du chanfrein de la baie géminée gauche de la façade sur la rue Droite



cliché : D. Joy

Fig. 7 : revers de la façade sur la rue Droite, rez-de-chaussée



cliché : D. Joy

Fig. 8 : rez-de-chaussée, colonne portant une poutre de support de plancher à la jonction des parcelles A et D



cliché : D. Joy

Fig. 9 : rez-de-chaussée, mur de refend



cliché : D. Joy

Fig. 10 : rez-de-chaussée, revers de la porte de la parcelle D donnant sur la cour



cliché : D. Joy

Fig. 11 : cheminée du premier étage de la parcelle D



cliché : D. Joy

Fig. 12 : pièce de bois en remploi dans la charpente



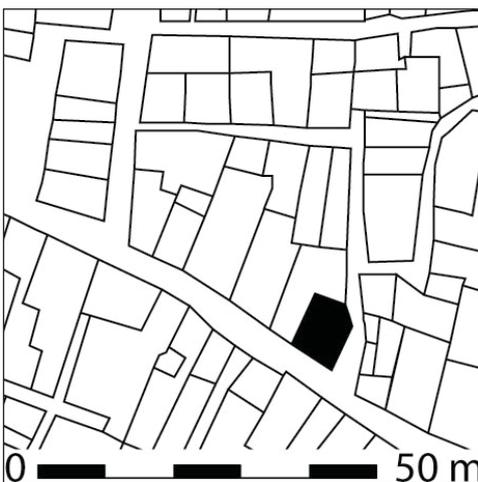
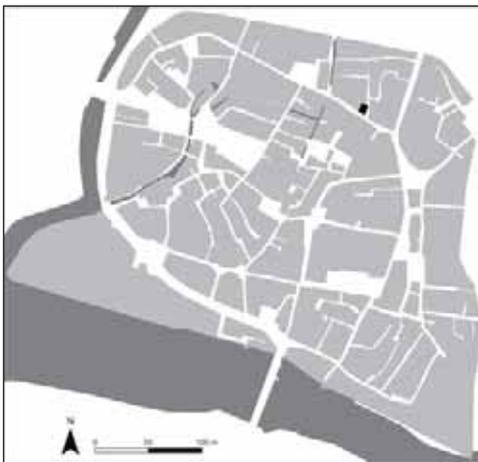
cliché : D. Joy

Fig. 13 : niche murale au deuxième étage



cliché : D. Joy

Fig. 14 : latrines transformées en potager au premier étage dans le mur est



Maison ID30

adresse : 8 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 418

référence cadastre napoléonien : L2 471

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : escalier entièrement sur rue secondaire

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages, comble

décor : sculpture (sujet : deux têtes humaines, support : modillon)

distribution : escalier extérieur, 1 volée droite

Datation

datation principale : limite XIII^e / XIV^e siècle ; époque contemporaine

Commentaire

La maison pourrait dater de la limite du XIII^e et du XIV^e siècles ; elle a fait l'objet de remaniements à l'époque contemporaine.

La maison occupe l'angle de la rue Droite et de la rue du Four Neuf. Elle est construite en moyen appareil de pierre de taille. Le rez-de-chaussée conserve une grande arcade au profil brisé et à arête vive sur la rue Droite (fig. 1). Les ouvertures médiévales du premier étage ont été remplacées par des fenêtres contemporaines. Les fenêtres du second étage en revanche sont parfaitement conservées. Ce sont des baies géminées, couvertes d'arcs brisés à arête vive, avec un oculus en losange dans l'écoinçon (fig. 3 et 4). Les piédroits et le meneau carré sont lisses. Le seul ornement de ces fenêtres est la mouluration des impostes et du cordon d'appui régissant.

Les deux façades étaient peut-être percées de deux baies géminées supplémentaires. En effet, l'interruption des cordons d'appui indique une reprise (fig. 1 et 3).

Le premier étage est accessible par un escalier droit placé entièrement sur la rue du Four Neuf.

Un pontet au-dessus de la rue du Four Neuf a été ajouté contre l'extrémité de la façade orientale (fig. 2).

L'intérieur a été remanié à l'époque contemporaine.

Robert Latouche s'est intéressé au bloc sculpté placé à l'angle de la maison : « À l'angle des deux façades, vers le bas, enseigne (?) en haut relief représentant deux têtes humaines accolées sous un angle de 90° ; les personnages ont ainsi l'air de se tourner le dos » (fig. 5).

Bibliographie

- Latouche R., *Histoire de Saint Antonin Noble Val*, 1990 (rééd.), p.116.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Droite et la rue du Four Neuf
- Fig. 2 : pontet de la rue du Four Neuf
- Fig. 3 : baie géminée de la façade orientale sur la rue du Four Neuf
- Fig. 4 : baie géminée de la façade sud sur la rue Droite
- Fig. 5 : bloc sculpté en saillie à l'angle de la façade, représentant deux visages



Fig. 1 : élévations sur la rue Droite (à droite) et la rue du Four Neuf (à gauche)

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : pontet de la rue du Four Neuf

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : baie géminée de la façade orientale sur la rue du Four Neuf



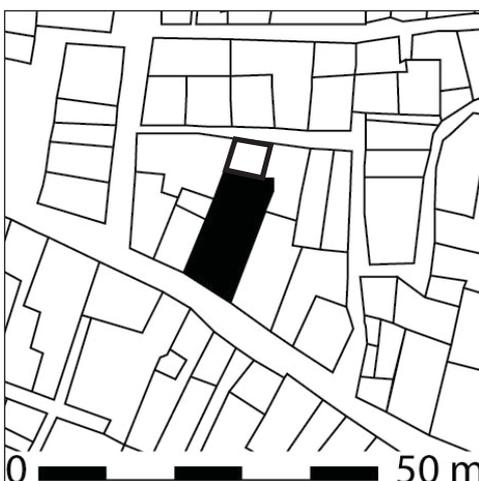
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : baie géminée de la façade sud sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : bloc sculpté en saillie à l'angle de la façade, représentant deux visages



Maison ID32

adresse : 14 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 422

référence cadastre napoléonien : L2 461, 462

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages

distribution : escalier intérieur droit, sur voûte

décor : sculpture (sujet : feuillages, support : chapiteau de la fenêtre de l'élévation antérieure)

équipement : placards muraux, cheminée, puits

Datation

datation principale : XIII^e - XIV^e siècle ? ; limite XV^e / XVI^e siècles

datation secondaire : XVIII^e siècle

Commentaire

Maison du XIII^e ou XIV^e siècle ; remaniée à la limite des XV^e-XVI^e siècles : ouverture d'une porte sur rue, transformation des fenêtres jumelées en croisées, modification de la distribution intérieure ; abandonnée par le religieux Bardon après la révocation de l'édit de Nantes, la maison fut transformée en caserne par les consuls à partir de 1740 ; rendue aux descendants de Bardon après 1792, elle a été l'objet d'aménagements divers aux XIX^e et XX^e siècles ; le balconnet en fer forgé du XVIII^e siècle est un remploi provenant de la région parisienne.

La maison est mitoyenne avec la maison ID60 à l'ouest (fig. 2) et séparée de la maison ID176 à l'est par une venelle (fig. 4). Les deux maisons mitoyennes ont été conçues ensemble, leurs assises sont liées (fig. 2 et 10). Elles correspondent pourtant bien dès l'origine à deux édifices distincts comme l'indique le changement de modénature des cordons.

L'accès aux étages se faisait par un escalier à volée droite au rez-de-chaussée, adossé au mur est, et composé de marches en pierre portées par une voûte rampante (fig. 1). Un pilier soutenait le plancher de l'étage.

La façade sur la rue Droite est en moyen appareil de pierre de taille (fig. 2). Au rez-de-chaussée prennent place un jour quadrangulaire à ébrasement externe et deux grandes arcades brisées ornée d'un tore (fig. 3). Au XVI^e siècle, une porte est percée (ou élargie ?) dans l'axe de l'escalier. Elle est surmontée d'un corps de moulures saillant en accolade. Les deux étages étaient chacun éclairés par une série de trois baies géminées accolées (fig. 2). Une seule est intacte, au second étage (fig. 5). Les piédroits et les arcs sont moulurés d'un tore. Le chapiteau ainsi que les corbeaux qui reçoivent les cordons d'imposte, sont ornés de feuillages (fig. 5 et 7). L'embrasure de la fenêtre est couverte d'un arc segmentaire et abrite des coussièges (fig. 6). Les cordons d'appui et d'imposte sont régnants. Les cordons d'appui, très saillants et composés d'un bandeau, d'un tore et d'une scotie, sont identiques à ceux de la maison ID60, contrairement aux cordons d'imposte, ornés d'un cavet, qui sont différents (fig. 5 et 10).

Les cinq autres fenêtres jumelées ont été transformées en croisées. *Pour ce faire, le maçon a supprimé l'arc sans toucher aux piédroits qu'il a au contraire prolongés en retaillant un linteau neuf, en deux morceaux, soutenu par un meneau (fig. 9). Un croisillon a été fixé dans une encoche pratiquée un peu en dessous des anciennes impostes. Ce procédé est identifiable grâce aux moulurations différentes des éléments qui composent les croisées. Les piédroits ont le tore caractéristique des premières fenêtres, tandis que les linteaux, meneaux et croisillons, c'est-à-dire toutes les nouvelles pièces de la construction, ont adopté les moulurations prismatiques à la mode à l'époque de la transformation. Le cordon mouluré, bien conservé, qui règne sur toute la façade et sert d'appui aux trois fenêtres, est une disposition d'origine qu'il n'a pas été nécessaire de modifier (fig. 8), pas plus qu'il n'a été jugé utile de changer quoi que ce soit aux embrasures intérieures couvertes en arc segmentaire et abritant des coussièges (fig. 6).*

La cour était accessible depuis le rez-de-chaussée par une grande arcade brisée à arêtes vives (fig. 12). Une terrasse accessible depuis le premier étage est soutenue par un meneau de fenêtre en remploi de grandes dimensions (fig. 12). Un puits est présent dans l'angle sud-est de la cour.

Les étages étaient équipés de plusieurs niches murales de dimensions variées couvertes d'arcs en plein cintre, dont la feuillure indique qu'elles pouvaient être fermées par des vantaux en bois (fig. 13).

Bibliographie

- Latouche R., *Histoire de Saint Antonin Noble Val*, 1990 (rééd.), p. 116.
- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 218-222, 228.

Illustrations

- Fig. 1: plan d'origine restitué au rez-de-chaussée
- Fig. 2 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations antérieure sur la rue Droite des maisons ID32 et ID 60, réalisée à partir d'un levé photogrammétrique
- Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite
- Fig. 4 : venelle qui sépare les maisons ID 32 et 176
- Fig. 5 : baie géminée du deuxième étage
- Fig. 6 : embrasure de la baie géminée du deuxième étage
- Fig. 7 : chapiteau de la baie géminée du deuxième étage
- Fig. 8 : croisées du deuxième étage
- Fig. 9 : baie géminée transformée en croisée au deuxième étage
- Fig. 10 : limite entre les maisons ID32 et ID60 au premier étage
- Fig. 11 : fenêtre moderne remplaçant une baie géminée transformée en croisée au premier

- Fig. 12 : cour intérieure
- Fig. 13 : placards muraux au deuxième étage

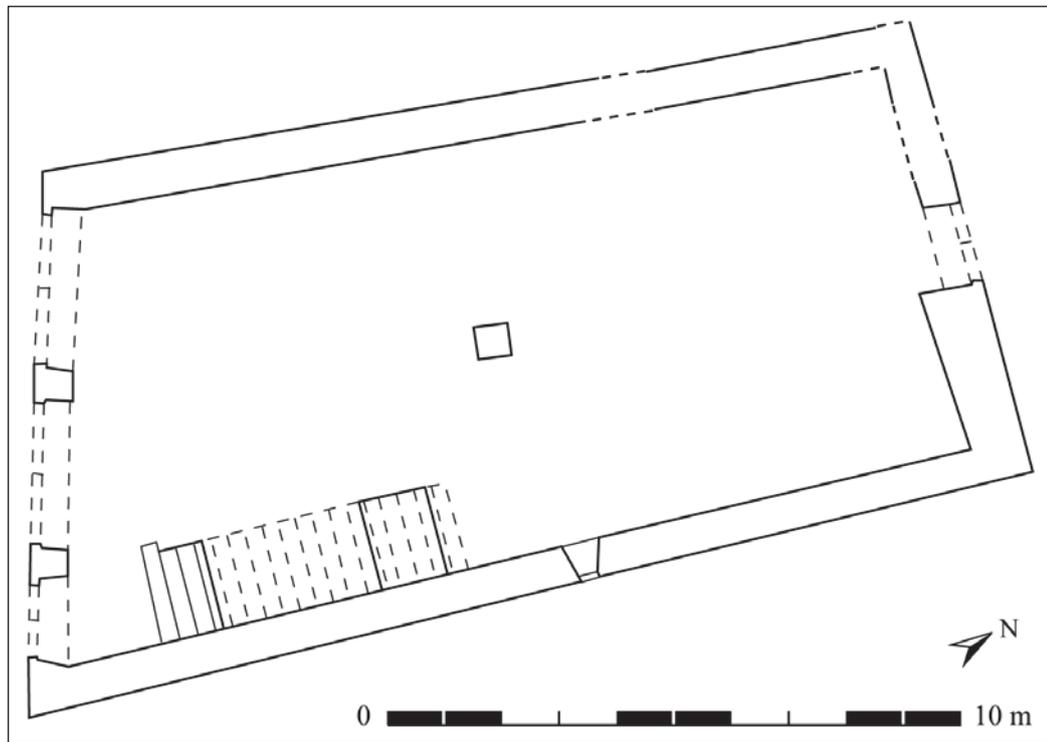


Fig. 1 : plan d'origine restitué au rez-de-chaussée

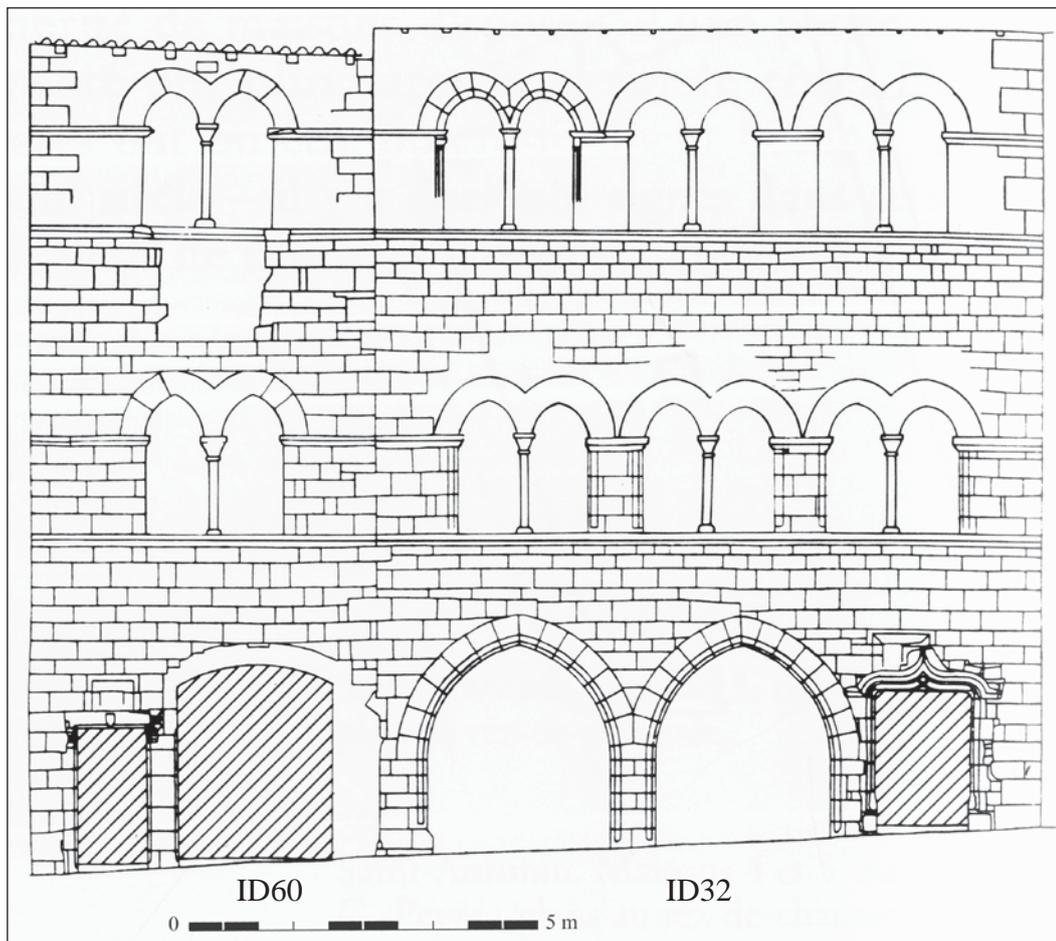


Fig. 2 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations antérieures sur la rue Droite des maisons ID32 et ID60, réalisée à partir d'un levé photogrammétrique



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : venelle qui sépare les maisons ID 32 et 176



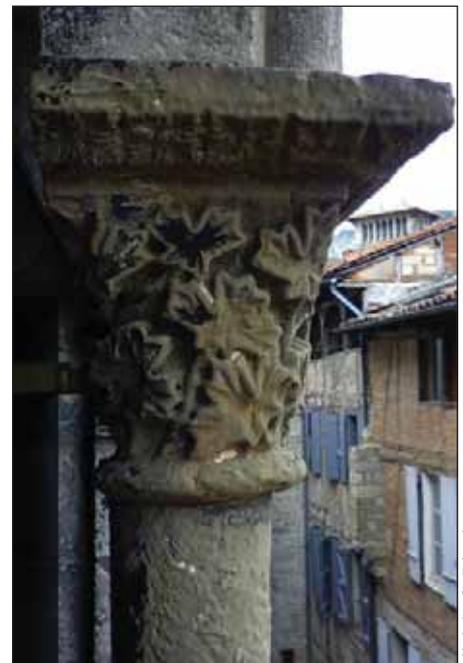
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : baie géminée du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : embrasure de la baie géminée du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : chapiteau de la baie géminée du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : croisées du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : baie géminée transformée en croisée au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : limite entre les maisons ID60 (à gauche) et ID32 (à droite) au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : fenêtre moderne remplaçant une baie géminée transformée en croisée au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : cour intérieure, au premier plan, meneau remployé en pilier



clichés : C. Rivals

Fig. 13 : placards muraux au deuxième étage



Maison ID33

adresse : 26 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 359, 360, 361

référence cadastre napoléonien : L2

quartier : Bodaurat

îlot : N2

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue
axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire grand côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : tuiles creuses

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle

Commentaire

La maison médiévale est aujourd'hui divisée en trois propriétés distinctes. Elle occupait une longue parcelle, à l'angle de la rue Droite et de la place des Capucins et au long côté sur la rue Droite. La maison, construite au XIII^e siècle, a fait l'objet d'une campagne de remaniement au XV^e siècle, des croisées ont alors été mises en place aux étages.

La façade sur la rue Droite est construite en grands moellons assisés (fig. 1). La partie centrale du rez-de-chaussée est occultée par du crépi. Deux grandes arcades au profil brisé à joint de fâche se répartissent aux extrémités de la façade (fig. 2 et 3). A l'ouest un jour quadrangulaire éclaire le rez-de-chaussée (fig. 4).

Un cordon d'appui régissant au profil en quart de rond sépare le rez-de-chaussée de l'étage (fig. 2 et 5). Les deux étages ont été remaniés autour du XV^e siècle. La partie occidentale est percée de deux croisées à encadrement mouluré (fig. 5). Au centre, une croisée double sous une mouluration à baguettes croisées dans les angles éclaire le premier étage (fig.6).

Illustrations

- Fig. 1 : vue générale de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : partie orientale de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 3 : partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 4 : rez-de-chaussée de la partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 5 : étages de la partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 6 : étages de la partie centrale de l'élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vue générale de l'élévation sur la rue Droite



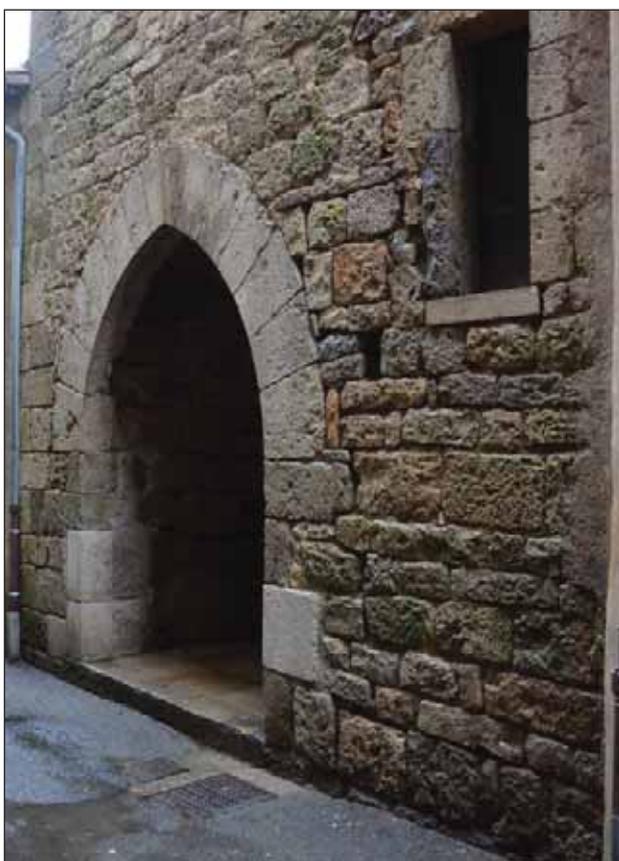
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : partie orientale de l'élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rez-de-chaussée de la partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : étages de la partie occidentale de l'élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : étages de la partie centrale de l'élévation sur la rue Droite



Maison ID34

adresse : 27 rue Droite, rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 430

référence cadastre napoléonien : L2 485

quartier : Bodaurat

îlot : E3

rédacteurs : P. Garrigou-Grandchamp, D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, combles à surcroît

équipement : latrines ?

Datation

datation principale : première moitié du XIII^e siècle ; premier quart du XIX^e siècle

Commentaire

La maison a été construite dans la première moitié du XIII^e siècle. La partie nord de la maison et la façade sur la rue Droite ont été entièrement reconstruites en 1807, date portée sur la clé de l'arcade du rez-de-chaussée.

La maison occupe l'angle de la rue Droite et de la rue du Pont des Vierges. Elle est construite en moellon de calcaire. Les élévations ouest et sud de la maison médiévale sont bien conservées, elle compte deux étages (fig. 2).

Sur l'élévation sud leur organisation est similaire : cordon d'appui régissant (profil : baguette, tore et cavet) sous une baie géminée aux arcs brisés et piédroits chanfreinés, dont l'imposte ne se poursuit pas en cordon régissant (fig. 3). Les baies sont superposées. L'angle sud-ouest de la maison est arrondi (fig. 2). Il semble contemporain de la construction, en effet les assises de longs moellons équarris sont continues avec les deux élévations médiévales.

L'élévation sud comporte en rez-de-chaussée, vers l'est, un étroit jour et les vestiges d'une baie géminée au premier étage : claveau de gauche et imposte (fig. 2). Entre les niveaux du rez-de-chaussée et du premier étage, une porte a été pratiquée dans un petit espace qui était peut-être une latrine (fig. 4).

Le rez-de-chaussée sur la rue Droite, du début du XIX^e siècle, était ouvert d'une grande arcade au profil en anse-de-panier et d'une porte (fig. 1). Les fenêtres des étages de cette façade sont à entablements et appuis moulurés.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation nord sur la rue Droite
- Fig. 2 : élévations ouest et sud
- Fig. 3 : vestige d'une baie géminée, au premier étage de la façade ouest sur la rue du Pont des Vierges
- Fig. 4 : latrines (?) au premier étage



Fig. 1 : élévation nord sur la rue Droite

cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévations ouest (à gauche) et sud (à droite)



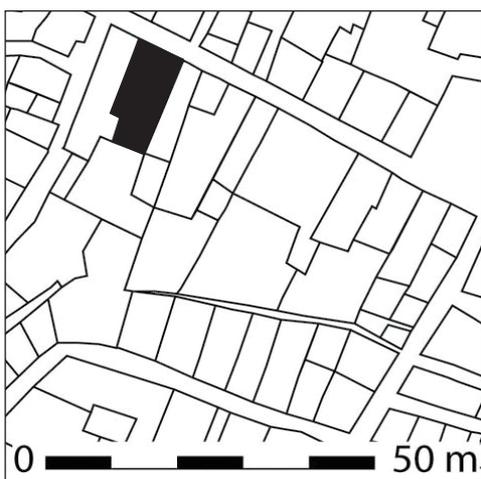
cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestige d'une baie géminée, au premier étage de la façade ouest sur la rue du Pont des Vierges



cliché : D. Joy

Fig. 4 : latrine (?) au premier étage



Maison ID36

adresse : 45 et 47 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 997

référence cadastre napoléonien : L2 1031

quartier : Bodaurat

îlot : M2

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moyen appareil, pan-de-bois

étages : 1 étage

équipement : évier

distribution : escalier droit en pierre contre mur latéral

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La maison pourrait dater du XIII^e siècle.

Le rez-de-chaussée est ouvert d'une grande arcade au profil en arc brisé et à l'arête chanfreinée (fig. 2). Au premier étage, la baie géminée centrale, dont le négatif se lit encore à droite, a été remplacée par une fenêtre quadrangulaire (fig. 3). Sur le côté droit de la maison, la façade comporte un corbeau en rez-de-chaussée, puis à l'étage le mur de façade se prolonge en tête de mur en encorbellement à ressauts (fig. 1 et 3). Ces structures étaient destinées à porter une élévation en pan-de-bois, qui n'est pas celle en place actuellement dans le prolongement de la façade sur la rue, mais devait vraisemblablement constituer l'élévation latérale de la maison.

Le canal de la dérivation inférieure qui longe la maison à l'ouest n'était donc pas souterrain à l'origine. L'encorbellement des étages sur la façade latérale étant directement au-dessus du canal. À une date indéterminée, l'organisation de cet espace a été modifiée. Au rez-de-chaussée, un escalier droit en pierre a recouvert le canal (fig. 4). Un accès au canal a été ménagé sous l'escalier. La surface habitable a été étendue au premier étage en inversant l'axe du pan-

de-bois.

Le linteau de la porte donnant accès au jardin au sud porte l'inscription « l'eau le 14 XII 1906 », indiquant que la crue du début du XX^e siècle a atteint le sommet de la porte du rez-de-chaussée.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : arcades du rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite
- Fig. 3 : élévation du premier étage sur la rue Droite
- Fig. 4 : escalier et accès au canal au rez-de-chaussée



Fig. 1 : élévation sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : arcades du rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation du premier étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : escalier et accès au canal au rez-de-chaussée



Maison ID37

adresse : 53 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 121, 122

référence cadastre napoléonien : L2 1127 à 1130

quartier : Bodaurat

îlot : O3

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, A.-L. Napoleone, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rues

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : trapézoïdale

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, tuf, bois

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuile creuse

étages : 2 étages

équipement : niches, évier, cheminée

Datation

datation principale : XV^e siècle

Commentaire

La maison a été probablement construite au XV^e siècle. Elle a été restaurée et aménagée en 1977.

Les deux étages de la maison sont construits en pan-de-bois, soutenus au rez-de-chaussée par des piliers de pierre à coussinets (fig. 1 et 6). Le remplissage du pan-de-bois est constitué de blocs de tuf taillés à la largeur de l'espacement des poteaux (fig. 1, 5, 6 et 7). Le premier étage est éclairé par deux croisées dont l'appui est régnant sur toute la façade (fig. 1 et 5). Encadré par deux têtes de murs appareillées, il n'est pas contreventé. Le second étage, sans têtes de murs, est en revanche contreventé par deux grandes croix de saint André (fig. 1 et 5). Les croisées du second étage sont rejetées sur les côtés de la façade (fig. 8). A l'intérieur de la maison, un système de piliers porte les poutres.

Extraits de A.L. Napoleone, « Les demeures médiévales en pans de bois dans le Sud-Ouest de la France : état de la question », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2008, p. 117 : « Une demeure située dans la rue Droite à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne)

a conservé le pan-de-bois de ses deux étages sur un rez-de-chaussée maçonné, très remanié. L'édifice a fait l'objet de restaurations particulièrement destructrices dans les années 1970 : ainsi les solives du plancher du premier étage ont-elles été sciées au ras du mur à l'intérieur pour être remplacées par un plancher de béton. Malgré cela, un pilier avec coussinet servant de piédroit à une couverture relève de la typologie des ouvertures médiévales locales (fig. 6).

La visite intérieure de l'édifice a permis de vérifier la présence d'une poutre encastrée dans les têtes de mur, renforcés par des piliers engagés, au premier niveau (fig. 2). Le plus faible module des poteaux semble indiquer que le deuxième étage a fait l'objet d'une réfection ; la tête de mur ouest a d'ailleurs été abattue et rebâtie en pans-de-bois et aucune poutre ne vient reporter ici le poids de la charpente des combles. Pourtant un pilier engagé conservé à l'ouest sous l'enduit pourrait laisser penser qu'un tel système a pu également exister à ce niveau. Enfin, la présence, sur les murs mitoyens maçonnés de niches, d'un évier et d'une cheminée aux formes gothiques pourrait confirmer une datation haute pour le premier étage »

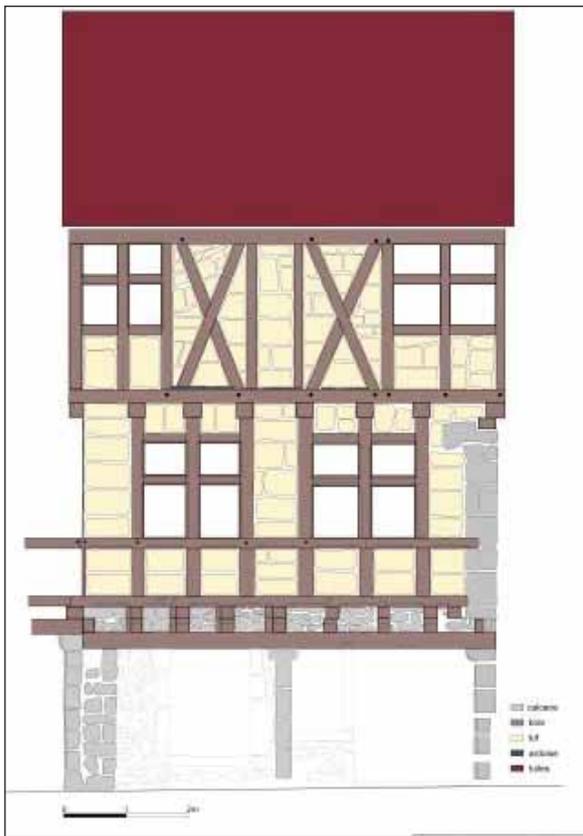
Sur la façade arrière, rue de l'Amour, les deux étages en pan-de-bois sont en encorbellement sur le rez-de-chaussée maçonné (fig. 3, 4 et 9).

Bibliographie

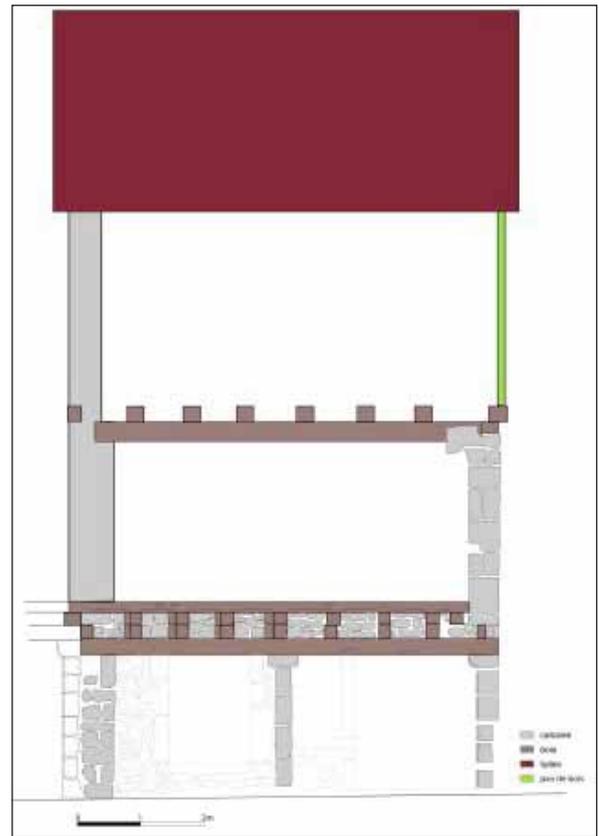
- Napoleone A.-L., « Les demeures médiévales en pans-de-bois dans le Sud-Ouest de la France : état de la question », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2008, p. 117-119.

Illustrations

- Fig. 1 : relevé de l'élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : coupe est-ouest à l'arrière du pan-de-bois, sur la rue Droite
- Fig. 3 : coupe nord-sud
- Fig. 4 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 6 : rez-de-chaussée sur la rue Droite
- Fig. 7 : pan-de-bois du premier étage sur la rue Droite
- Fig. 8 : croisée du deuxième étage sur la rue Droite
- Fig. 9 : façade arrière, sur la rue de l'Amour



cliché : A.-L. Napoleone, D. Joy



cliché : A.-L. Napoleone, D. Joy

Fig. 1 : relevé de l'élévation sur la rue Droite

Fig. 2 : coupe est-ouest à l'arrière du pan-de-bois, sur la rue Droite



cliché : A.-L. Napoleone, A. Aleyrangues

Fig. 3 : coupe nord-sud

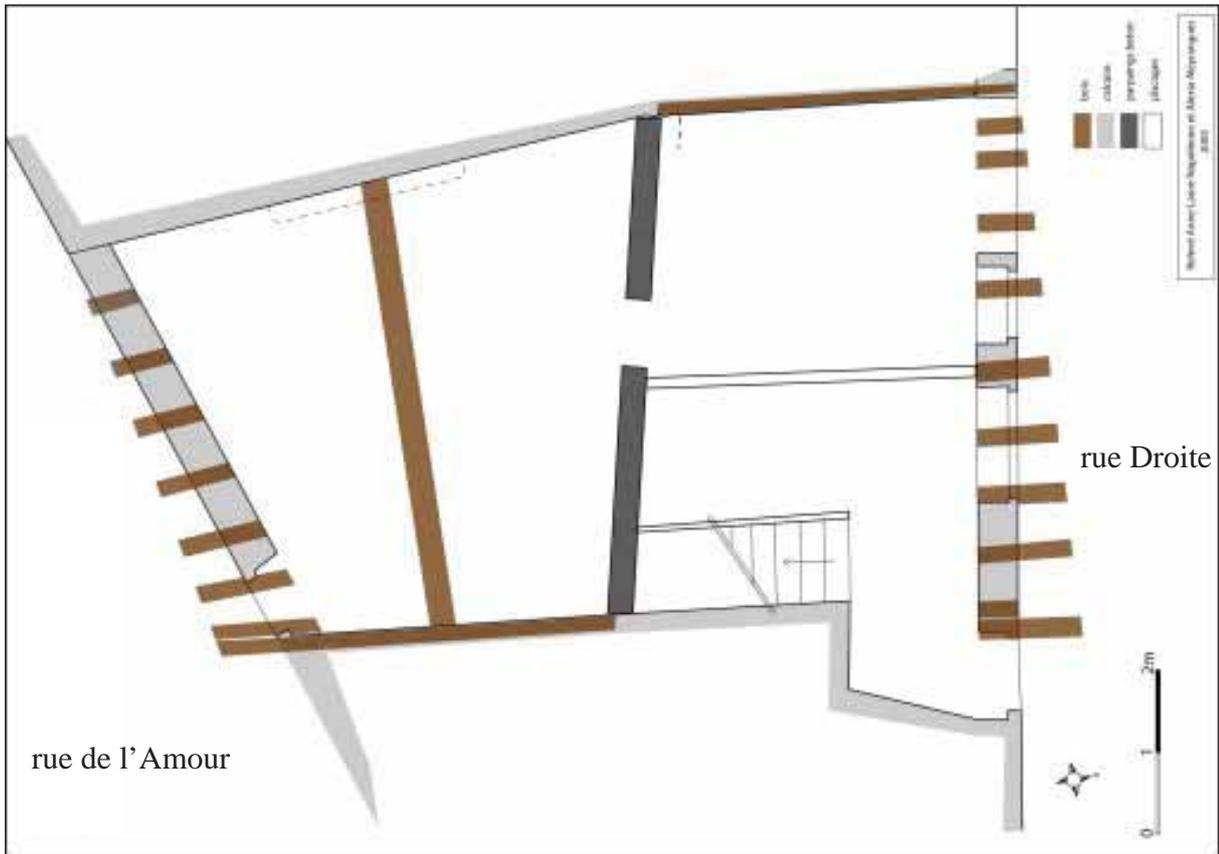
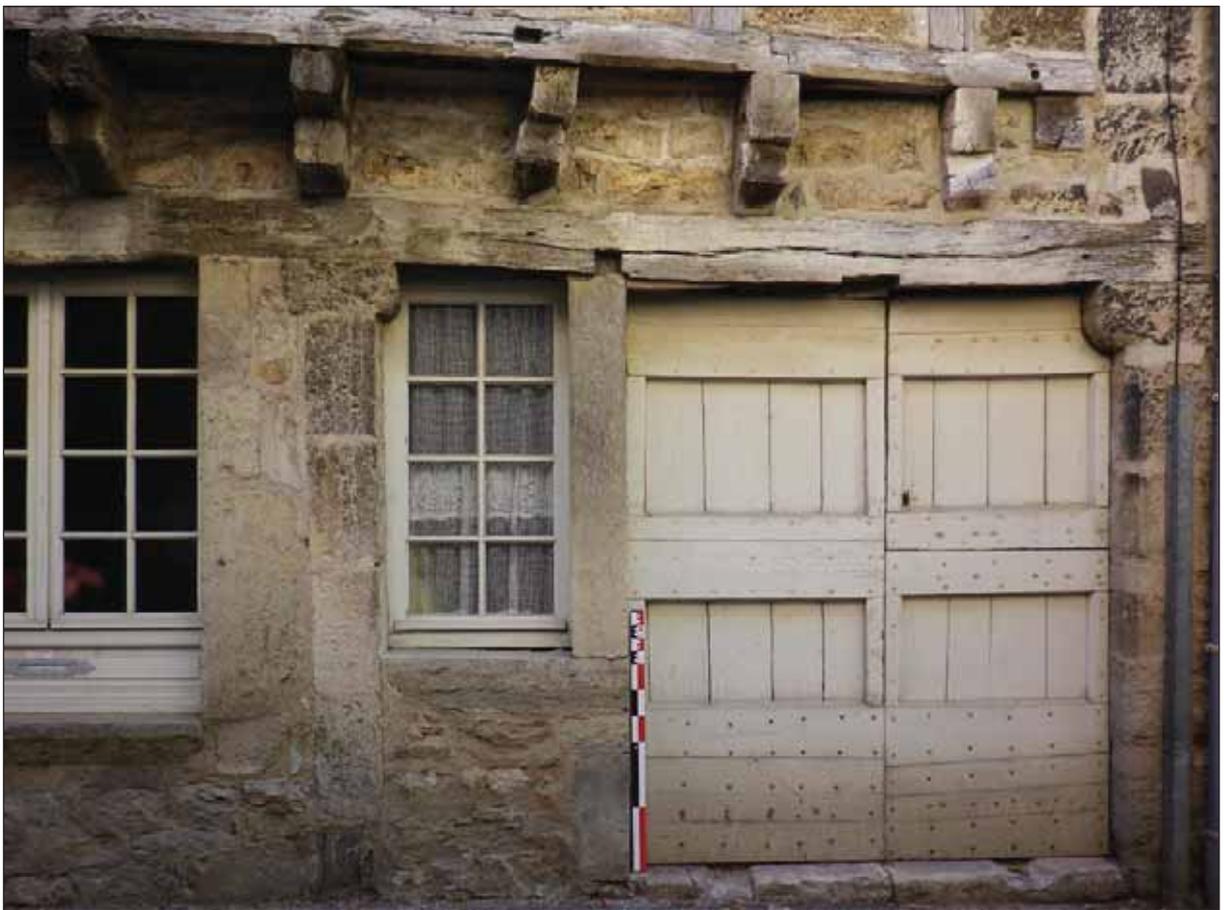


Fig. 4 : plan du rez-de-chausée



Fig. 5 : élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : rez-de-chaussée sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : pan-de-bois du premier étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : croisée du deuxième étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : façade arrière, sur la rue de l'Amour



Maison ID38

adresse : 38 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 115 (partie est), 116

référence cadastre napoléonien : L2 1136

quartier : Bodaurat

îlot : P

rédacteurs : D. Joy, P. Garrigou-Grandchamp,
C. Rivals

Etat de conservation : vestiges

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau
sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur
rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle ; XIX^e siècle

Commentaire

La maison s'étend sur la moitié orientale de la parcelle n°115 et la parcelle n°116. Elle correspond actuellement à deux maisons différentes. Une chaîne d'angle a été remontée entre les deux maisons, mais ne faisait pas partie des dispositions d'origine (fig. 1). À droite, la maison a été très remaniée et enduite, tandis qu'à gauche elle a été transformée en jardin suite à son effondrement. Seule la façade est conservée jusqu'au premier étage.

La maison est mitoyenne avec la maison ID255 située à l'ouest (fig. 1). La construction des deux maisons a été simultanée. Les assises du moyen appareil se poursuivent dans la partie basse, tandis qu'au milieu du premier étage un coup de sabre indique la séparation (fig. 3). La distinction entre ces deux maisons se voit notamment dans le changement de mouluration du cordon d'appui du premier étage (fig. 4). Ces deux maisons sont contemporaines et ont été construites au cours du XIII^e siècle, puis modifiées au XIX^e siècle.

Seule la partie ouest, correspondant à la partie effondrée, est en pierre apparente. Elle est construite en moyen appareil de pierre de taille. Le rez-de-chaussée était accessible par l'intermédiaire d'une grande arcade brisée qui a été démontée mais dont le négatif se lit encore dans l'appareil (fig. 2). Le premier étage était éclairé par deux baies géminées (fig. 3), reposant sur un cordon d'appui régnant orné d'un large tore surmonté d'un bandeau (fig. 4). Les cordons

d'imposte bûchés n'étaient pas régnants. La fenêtre de droite a été démontée pour la mise en place d'une fenêtre à appui et entablement mouluré au XIX^e siècle (fig. 3). La seconde se poursuivait vers l'ouest, sur l'actuelle parcelle n°116. Le remontage d'une chaîne d'angle n'a laissé qu'une partie du négatif en place. L'existence d'un second étage est indiquée par la présence d'un cordon d'appui à la mouluration identique au-dessus du premier étage (fig. 3).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : négatif de la grande arcade
- Fig. 3 : négatifs des deux baies géminées du premier étage
- Fig. 4 : changement de mouluration des cordons d'appui du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : négatif de la grande arcade



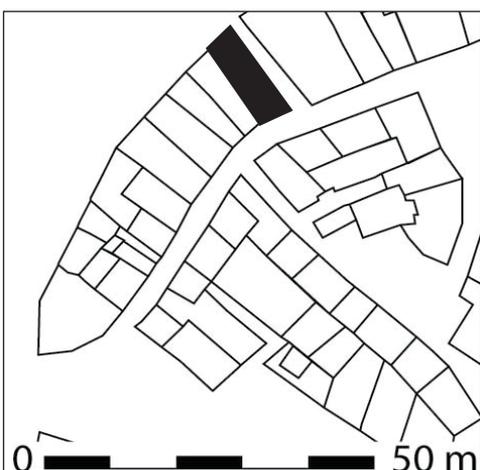
cliché : C. Rivais

Fig. 3 : négatifs des deux baies géminées du premier étage



cliché : D. Joy

Fig. 4 : changement de mouluration des cordons d'appui du premier étage
À droite, bandeau/tore de la maison ID38. À gauche, baguette/tore/cavet de la maison ID255.



Maison ID39

adresse : 56 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 100

référence cadastre napoléonien : L2 1174

quartier : Bodaurat

îlot : Q

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy,
P. Garrigou Grandchamp, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : avant-toit

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois, enduit

couverture : toit à longs pans

étages : 2 étages

décor : sculpture (sujet : tête d'homme avec barbe bifide, tête d'animal fabuleux simple et tête d'animal fabuleux engoulant une tête d'enfant ; support : trois modillons au premier niveau de l'élévation antérieure).

Datation

datation principale : deuxième moitié du XII^e siècle

Commentaire

Des deux étages, seul le premier semble médiéval (fig. 1). Le second étage, construit en pan-de-bois, est soit une surélévation, soit la reprise moderne d'un étage médiéval en pan-de-bois. La maçonnerie en moellons assisés, le style de la sculpture et le chanfrein étroit des ouvertures invitent à proposer une datation dans la seconde moitié du XII^e siècle.

La maison est située à l'angle de la rue des Estaffets et de la rue Droite (fig. 1), contre l'emplacement de l'enceinte de ville. De plan barlong, elle est implantée selon un axe nord-ouest sud-est. Seuls les deux tiers sud montrent des élévations médiévales. Elle est construite en moellons assisés (fig. 1). La présence de corbeaux sculptés (fig. 1 et 7) pose la question de l'existence d'un pan-de-bois au premier étage avant la construction de l'étage maçonné. La sculpture des corbeaux et celle du chapiteau de la fenêtre semblent très proches (fig. 4, 5 et 7), ce qui amène à conclure à la contemporanéité du rez-de-chaussée et de l'étage maçonné. Il faut

donc plutôt vraisemblablement voir dans ces corbeaux les vestiges d'un dispositif d'avant-toit, dont ils auraient supporté la panne.

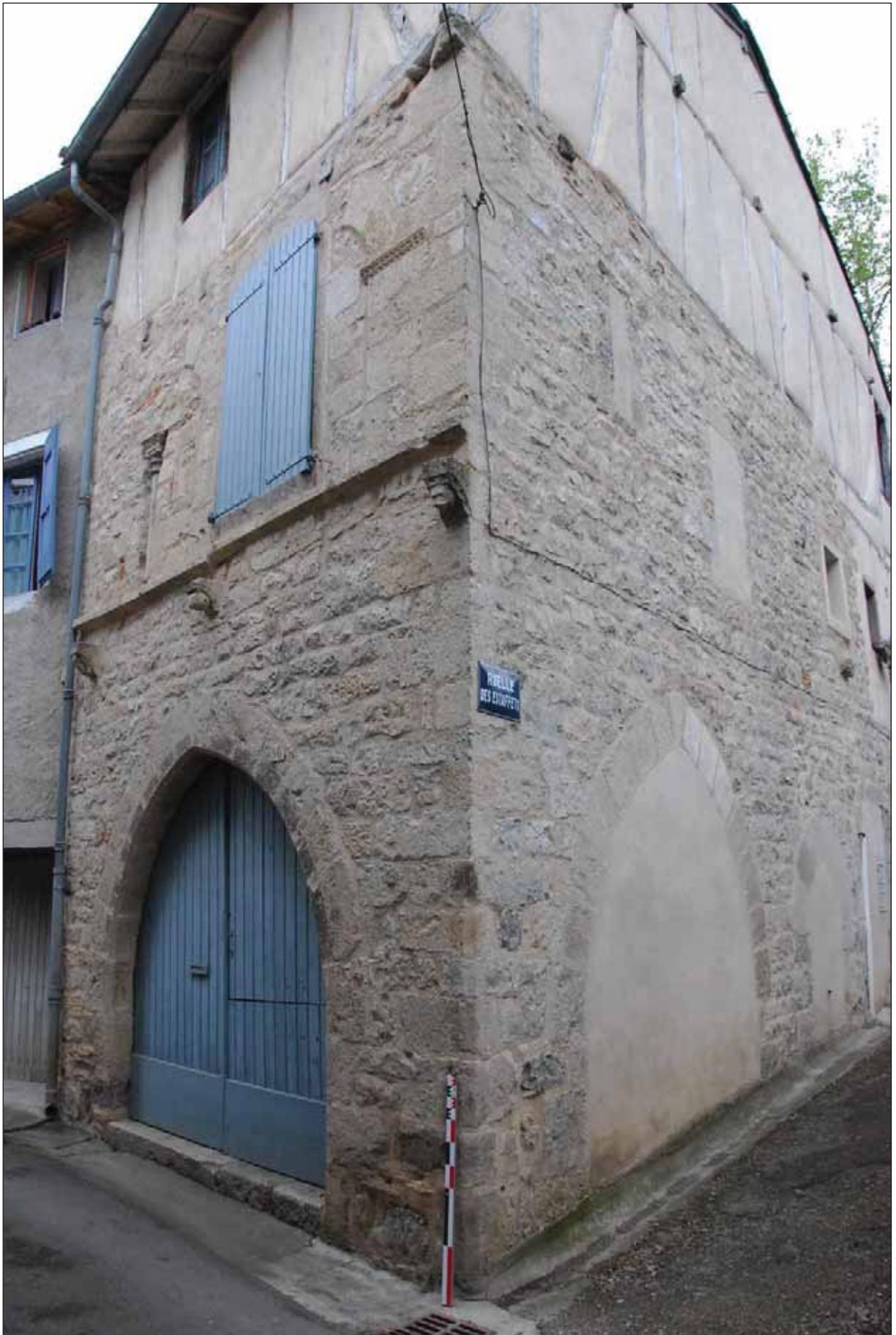
La façade sur la rue Droite est étroite, elle n'est percée au rez-de-chaussée que d'une grande arcade brisée chanfreinée. La partie conservée sur la rue des Estaffets conserve une grande arcade et une porte bouchées, couvertes d'un arc brisé (fig. 1). La mise en œuvre, faite de moellons équarris assisés est la même pour les deux élévations.

Un cordon d'appui régnant sépare le rez-de-chaussée du premier étage sur la rue Droite (fig. 1). Il reçoit deux baies géminées partiellement conservées. Celle de droite conserve un piédroit et deux claveaux (fig. 2). Le cordon d'imposte est finement sculpté d'un décor géométrique. La baie géminée de gauche conserve également un piédroit et deux claveaux mais aussi sa colonnette (fig. 3). Une boule orne le congé bas du piédroit. La base de la colonnette est partiellement visible (fig. 6), le fût est monolithe (fig. 3). La corbeille du chapiteau est ornée de feuillages stylisés à cannelures (fig. 4). Le tailloir est partiellement bûché. Il était orné de rinceaux et d'oiseaux. Des visages se développaient aux angles (fig. 5). Les emprunts au vocabulaire roman sont ici manifestes.

Trois modillons sculptés se développent sous le cordon d'appui du premier étage (fig. 1). Celui de gauche représente un homme barbu, celui du centre un animal fantastique joufflu aux yeux écarquillés et aux oreilles pointues (fig. 7). Le modillon de droite représente un animal aux oreilles pointues et la gueule ouverte, tenant une tête d'enfant. Un trou de trépan symbolise les yeux des personnages des modillons situés aux extrémités. Il en est de même pour le visage présent sur l'angle du tailloir du chapiteau de la baie géminée du premier étage.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Droite et la rue des Estaffets
- Fig. 2 : piédroit de la baie géminée de droite au premier étage sur la rue Droite
- Fig. 3 : baie géminée de gauche au premier étage sur la rue Droite
- Fig. 4 : chapiteau de la colonnette de la baie géminée de gauche
- Fig. 5 : détail du chapiteau
- Fig. 6 : base de la colonnette de la baie géminée de gauche
- Fig. 7 : trois modillons sculptés placés sous le cordon d'appui du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations sur la rue Droite et la rue des Estaffets

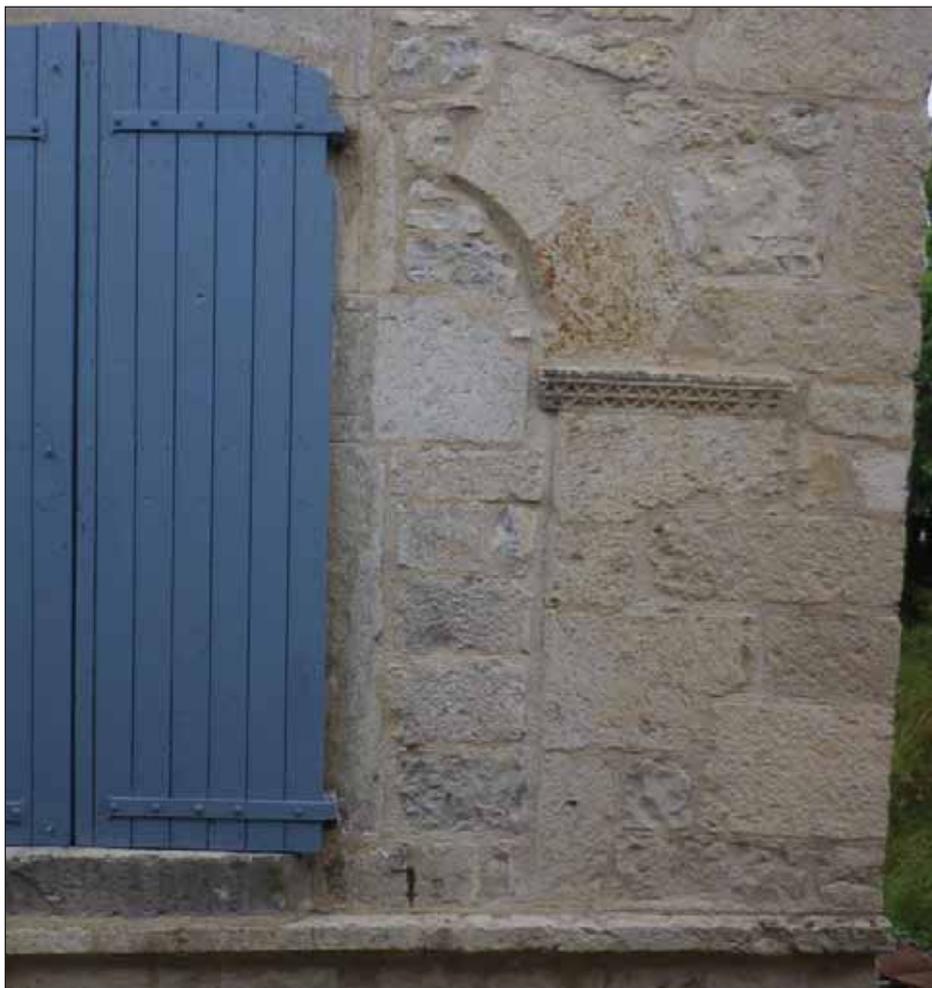


Fig. 2 : piédroit de la baie géminée de droite au premier étage sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : baie géminée de gauche au premier étage sur la rue Droite



Fig. 5 : détail du chapiteau

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals

Fig. 4 : chapiteau de la colonnette de la baie géminée de gauche



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : base de la colonnette de la baie géminée de gauche



clichés : C. Rivals

Fig. 7 : trois modillons sculptés placés sous le cordon d'appui du premier étage, de gauche à droite



Maison ID40

adresse : 9 rue du Bessarel

référence cadastre actuel : AC 316

référence cadastre napoléonien : L2 1251

quartier : Bodaurat

îlot : T3

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : en L

programme : résidence

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XII^e siècle ? ; XV^e siècle ? ; première moitié du XVI^e siècle

Commentaire

La parcelle actuelle compte trois parties distinctes : à l'ouest une maison très remaniée à la fin du Moyen Âge, au rez-de-chaussée maçonné et aux étages en pan-de-bois (fig. 2), à l'est la maison qui fait l'objet de cette notice (fig. 1), puis à l'extrémité de la parcelle une autre maison. Les trois ont été liées au cours du temps mais seule leur étude permettrait de préciser leur articulation. La maçonnerie en moellon, la porte à l'arc en plein-cintre, les arêtes vives des ouvertures et le profil chanfreiné du cordon d'appui, qui de plus n'est pas continu sur la façade, pourraient indiquer une période de construction haute pour les parties basses de la maison centrale, peut-être au XII^e siècle. Sa situation dans un quartier artisan et la modestie de son programme peuvent cependant expliquer aussi la simplicité de sa mise en œuvre.

La maison de la partie centrale est construite en maçonnerie de moellon pour le rez-de-chaussée et le premier étage et en pan-de-bois pour le deuxième étage et le comble ouvert (fig. 1). Le rez-de-chaussée est ouvert par une porte couverte d'un arc en plein-cintre (fig. 3). La fenêtre du premier étage est couverte d'un linteau monolithe, son cordon d'appui et ses cordons d'imposte sont simplement chanfreinés (fig. 4). Le deuxième étage et le niveau de combles ouverts sont construits en pan-de-bois au hourdis en tuf (fig. 1). Les abouts de solives du pre-

mier étage et les poteaux du niveau de combles sont chanfreinés avec des congés en cuillère.

Au rez-de-chaussée de la maison centrale, une colonne soutient le plancher du premier étage (fig. 5). Elle repose sur une clef de voûte renversée dotée de multiples départs de nervures (fig. 6).

La façade sud de la maison de la partie centrale, donnant sur une cour intérieure, dispose de deux petites fenêtres en arc brisé au deuxième étage (fig. 7). Il n'est pas certain qu'elles fassent partie des dispositions d'origine. Entre ces fenêtres, deux modillons sculptés sont en emploi (fig. 8). Le premier représente un oiseau aux ailes écartées dans des rinceaux. Le second est un personnage qui semble tenir un bandeau sur ses yeux. Le sens de lecture de ces scènes est surprenant pour des modillons.

Illustrations

- Fig. 1 : partie centrale de la parcelle, façade sur la rue du Bessarel
- Fig. 2 : élévations sur la rue du Bessarel, étages
- Fig. 3 : porte de la partie centrale de la parcelle
- Fig. 4 : fenêtre bouchée du premier étage de la partie centrale de la parcelle
- Fig. 5 : colonne soutenant le plancher du premier étage
- Fig. 6 : clef de voûte en emploi comme base de colonne au rez-de-chaussée
- Fig. 7 : remplois dans le mur sud, sur la cour intérieure
- Fig. 8 : modillons en emploi dans le mur sud



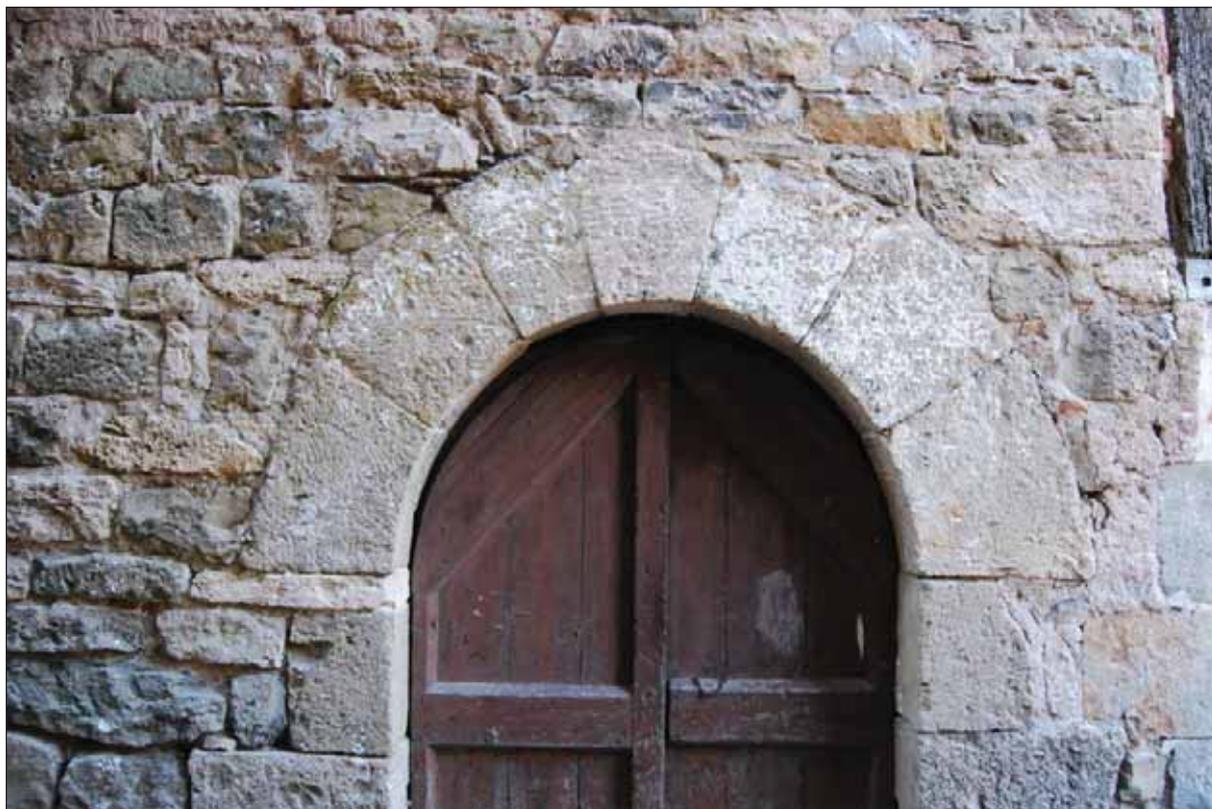
Fig. 1 : partie centrale de la parcelle, façade sur la rue du Bessarel

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : élévation sur la rue du Bessarel, étages

cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : porte de la partie centrale de la parcelle



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : fenêtre bouchée du premier étage de la partie centrale de la parcelle



Fig. 5 : colonne soutenant le plancher du premier étage

cliché : C. Rivals



Fig. 6 : clef de voûte en remploi comme base de colonne au rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : remplois dans le mur sud, sur la cour intérieure



clichés : C. Rivals

Fig. 8 : modillons en remploi dans le mur sud



Maison ID41

adresse : 10 rue du Four Neuf

référence cadastre actuel : AC 402, 403

référence cadastre napoléonien : L2 456, 457

quartier : Foyt

îlot : D4

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon

étages : 1 étage

équipement : cheminée, évier

distribution : escalier en vis

Datation

datation principale : milieu du XII^e siècle ; première moitié du XVI^e siècle

Commentaire

La mise en œuvre des maçonneries, ainsi que la mouluration des blocs de supports déposés, identique à celle de la maison de la place de la Halle, indiquent une datation au milieu du XII^e siècle. La maison médiévale occupait les actuelles parcelles 402 et 403 ; la parcelle 403 a été remaniée au XVI^e siècle.

Le pignon ouest sur le canal de dérivation de la Bonnette rue Rive Valat est construit en moellon, ses deux chaînes d'angle sont conservées (fig. 1), leurs blocs, longs et étroits, montrent des traces de broche. La fenêtre droite de l'étage a été partiellement remontée, mais le piédroit de droite et son imposte étaient conservés, ainsi que le linteau (fig. 3). L'imposte du meneau a été retrouvé et remis en place. La fenêtre de gauche a été restaurée dans son état de la fin du Moyen Âge. Le cordon d'appui est simplement chanfreiné (fig. 3).

La porte de l'élévation latérale est à coussinets (fig. 4), les blocs portent des traces de taillant droit. Les joints d'origine sont peut-être conservés au-dessus de la porte, le mortier montre en effet le négatif du bois du linteau avant le retrait dû au séchage.

La parcelle 403 a été remaniée au XVI^e siècle : la porte a des piédroits en quart de rond et un linteau chanfreiné (fig. 4).

Un escalier en vis dessert les étages ; une cheminée, un évier et des portes intérieures appartiennent à la même campagne de construction.

L'emplacement d'un placard au rez-de-chaussée est lisible sur la façade ouest, par la présence de blocs posés de chant (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation ouest, sur le canal de la dérivation supérieure
- Fig. 2 : emplacement d'un placard au rez-de-chaussée de la façade sur le canal de la dérivation supérieure
- Fig. 3 : élévation ouest, sur le canal de la dérivation supérieure
- Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue du Four-Neuf



Fig. 1 : élévation ouest, sur le canal de la dérivation supérieure

cliché : D. Joy



cliché : D. Joy

Fig. 2 : emplacement d'un placard au rez-de-chaussée de la façade sur le canal de la dérivation supérieure



cliché : D. Joy

Fig. 3 : élévation ouest, sur le canal de la dérivation supérieure



cliché : D. Joy

Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue du Four-Neuf



Maison ID42

adresse : 16 rue du Moulin du Bessarel

référence cadastre actuel : AC 118

référence cadastre napoléonien : L2 1132

quartier : Bodaurat

îlot : P

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, grand côté sur rue

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, grand appareil

couverture : toit à deux pans, tuiles creuses

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle ; XIX^e siècle ?

Commentaire

La maison a été construite au XIII^e siècle puis remaniée au XV^e siècle. La façade sur l'avenue du Docteur Bénét ne comporte pas de vestiges médiévaux, elle pourrait dater du XIX^e siècle.

La maison fait l'angle du boulevard du Docteur Bénét et de la rue du Moulin du Bessarel. L'élévation sur la rue du Moulin du Bessarel est médiévale (fig. 1). Le rez-de-chaussée comporte au moins deux phases de construction du XIII^e siècle. La première campagne de construction se distingue par un moyen appareil avec des assises très peu hautes en partie basse (fig. 2) ; elle comporte un jour quadrangulaire à ébrasement extérieur (fig. 3) et les piédroits d'une porte (fig. 2). La seconde campagne, sur la gauche du rez-de-chaussée, est établie sur le bouchage de la première porte, le piédroit est utilisé pour former le côté d'un étroit jour quadrangulaire (fig. 2). Une maçonnerie en grand appareil et une nouvelle porte couverte d'un arc brisé sont mises en place (fig. 2 et 4). Un cordon régissant marque la séparation du rez-de-chaussée et du premier étage (fig. 1).

Les deux étages ont été largement remaniés au XV^e siècle, notamment par l'ajout de croisées et de demi croisées. Les vestiges des cordons d'imposte des baies géminées d'origine sont conservés aux angles du bâtiment (fig. 1 et 6). Un porte-bannes est installé au-dessus du cordon d'imposte du premier étage (fig. 5). Ce dernier est mouluré d'une baguette et d'un tore (fig. 5).

Il apparaît clairement que la façade qui donne sur le boulevard du docteur Bénét au nord a été plaquée sur la maison existante (fig. 6). Cette dernière, de forme rectangulaire, dispose son grand côté (14,7 m de long) sur la rue du Moulin du Bessarel. L'angle nord-est de la maison primitive présentait un chanfrein terminé par des congés en cuillère (fig. 7), ce qui indique qu'un espace vide se développait au nord de la maison. Elle ne prenait donc pas appui sur le rempart. Un étroit espace vide devait permettre de circuler entre les maisons et le rempart. L'emplacement de celui-ci ne serait donc pas à l'aplomb des maisons alignées sur le boulevard, mais légèrement décalé vers le nord, sous le trottoir actuel.

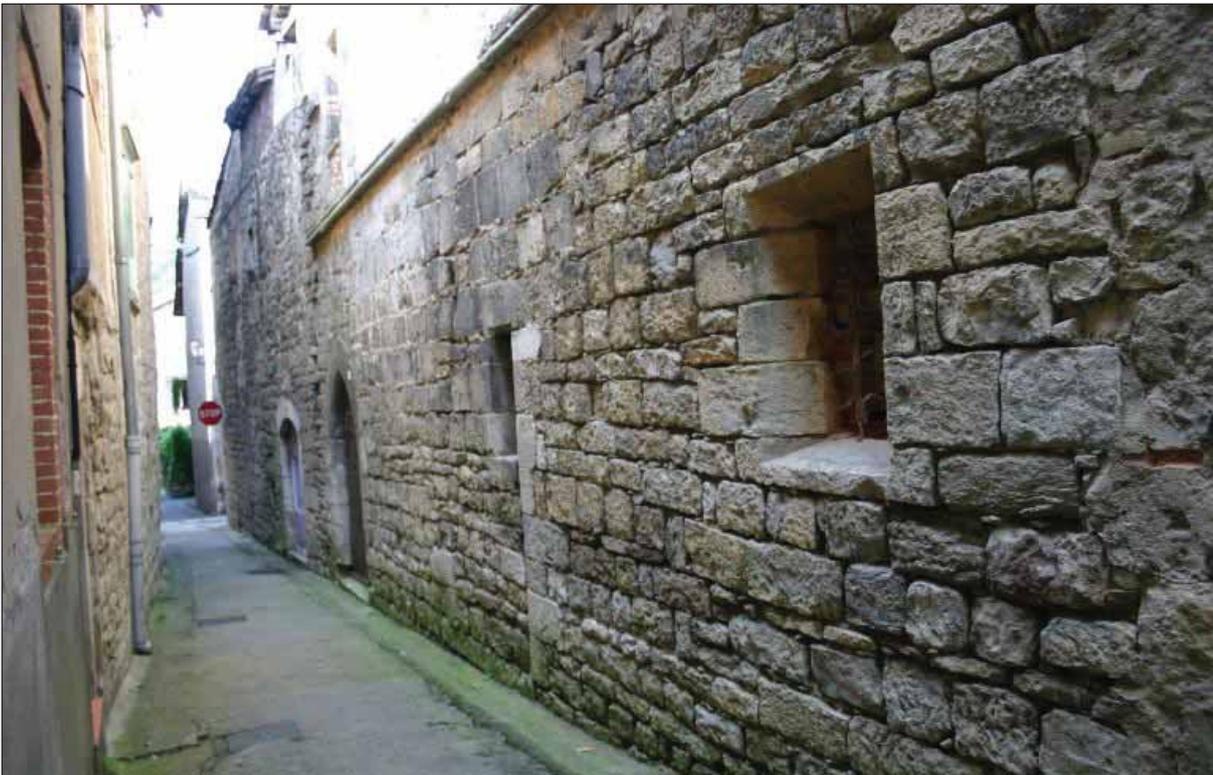
Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue du Moulin du Bessarel
- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue du Moulin du Bessarel
- Fig. 3 : jour de la première phase au rez-de-chaussée
- Fig. 4 : porte de la deuxième phase au rez-de-chaussée
- Fig. 5 : porte-bannes et cordon d'imposte de la fenêtre gauche du premier étage
- Fig. 6 : angle nord-est de la maison
- Fig. 7 : chanfrein de l'angle nord-est de la maison



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue du Moulin du Bessarel



cliché : D. Joy

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue du Moulin du Bessarel



cliché : D. Joy

Fig. 3 : jour de la première phase au rez-de-chaussée



cliché : D. Joy

Fig. 4 : porte de la deuxième phase au rez-de-chaussée

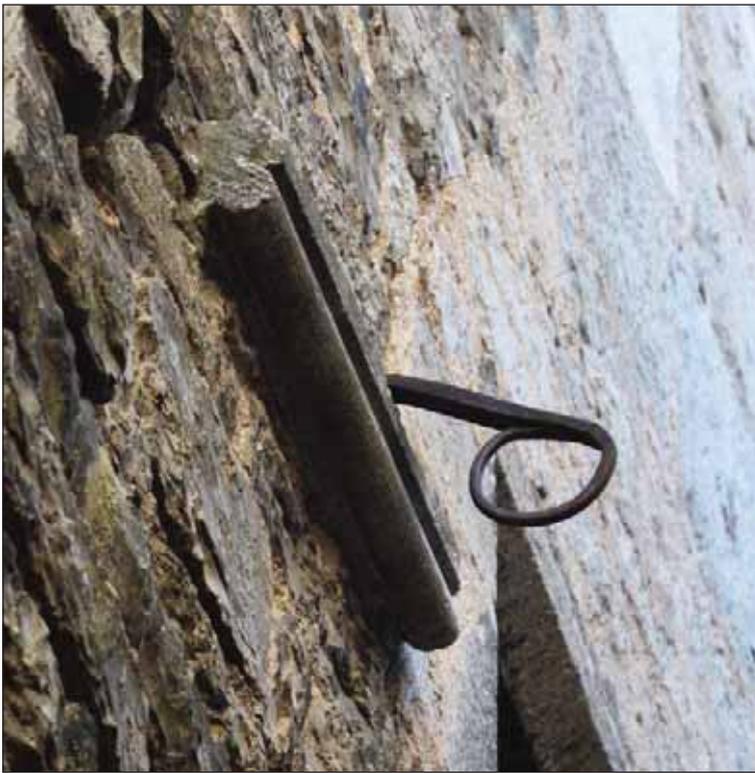


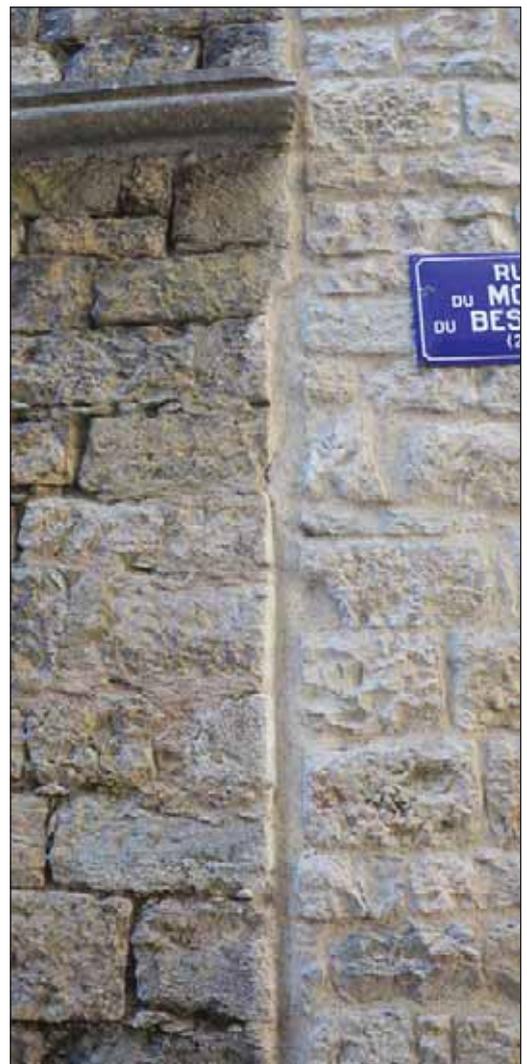
Fig. 5 : porte-bannes et cordon d'imposte de la fenêtre gauche du premier étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : angle nord-est de la maison



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : chanfrein de l'angle nord-est de la maison



Maison ID43

adresse : rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 346

référence cadastre napoléonien : L2 1044 bis

quartier : Bodaurat

îlot : M2

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : coeur d'îlot

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : résidence

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : toit en pavillon

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : Moyen Âge ? ; XVI^e siècle ?

Commentaire

L'édifice a les proportions d'une tour. De plan carré, il compte un étage et un étage de comble. Il est construit en moellons assisés.

La construction de cette tour pourrait remonter au Moyen Âge, mais peut-être plus probablement au XVI^e siècle à en juger d'après la maçonnerie de moellons (fig. 1 et 3) et la petite fenêtre couverte d'un arc brisé, à large chanfrein, du premier niveau de l'élévation ouest (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sud et ouest
- Fig. 2 : élévation ouest
- Fig. 3 : détail de la partie haute de l'élévation sud



cliché : D. Joy

Fig. 1 : élévations sud et ouest



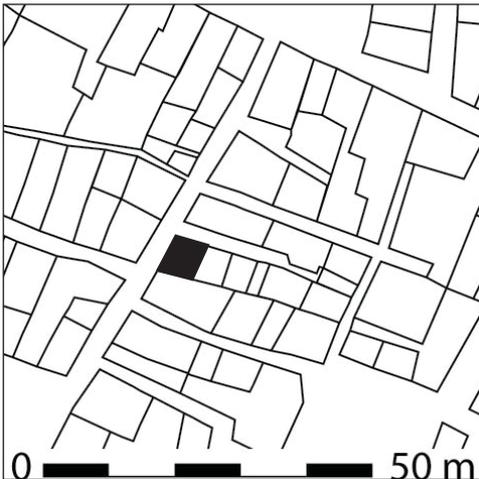
cliché : D. Joy

Fig. 2 : élévation ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : détail de la partie haute de l'élévation sud



Maison ID44

adresse : 5 rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 442

référence cadastre napoléonien : L2 494

quartier : Bodaurat

îlot : E4

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, enduit

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

Datation

datation principale : limite XV^e / XVI^e siècle ; XIX^e siècle

Commentaire

Le rez-de-chaussée est maçonné, il était surmonté d'une élévation en pan-de-bois, disparue, dont l'encorbellement était soutenu par des contrefiches reposant sur des culots (fig. 1 et 2). Le rez-de-chaussée comporte à la fin du Moyen Âge un étal et une porte (fig. 1). La porte a fait l'objet d'un traitement soigné : piédroits marqués par des bases et une mouluration qui se poursuit sur l'accolade du linteau (fig. 2). Le tympan dégagé sous l'accolade est orné d'un blason portant deux outils, dont une équerre, et une fleur de lys (fig. 2).

La porte moulurée et couverte d'un linteau à accolade invite à situer la construction de la maison à la limite des XV^e et XVI^e siècles. La seconde porte, contre l'étal, date du XIX^e siècle comme l'indiquent les traces de boucharde présentes sur les blocs.

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges

- Fig. 2 : porte en accolade du rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte en accolade du rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges



Maison ID45

adresse : 16 rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 324

référence cadastre napoléonien : L2 1000

quartier : Bodaurat

îlot : M1

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, tuf, brique, bois

mise en œuvre : pan-de-bois

couverture : toit à deux pans

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : XIV^e siècle ? ; Temps modernes

Commentaire

La construction de la maison pourrait dater du XIV^e siècle. Les étages en pan-de-bois semblent cependant avoir été remontés postérieurement, peut-être à l'Epoque Moderne, quand le rez-de-chaussée a été maçonné.

La maison est construite en pan-de-bois (fig. 1). Le rez-de-chaussée de la maison était ouvert sur la rue sous une grande sablière, appuyée à chacune de ses extrémités sur des piliers maçonnés, celui de gauche, le mieux conservé, est surmonté d'un coussinet (fig. 2 et 3). La séparation entre les deux ouvertures était faite par un poteau qui soutenait également la sablière. Son emplacement, décalé vers la droite de la façade, se devine par l'interruption du tore qui marque l'angle de la sablière (fig. 3). Au premier étage, des têtes de mur appareillées encadrent l'élévation en pan-de-bois, à poteaux, et au remplissage de tuf et sans contreventement, tandis qu'au second étage des poteaux corniers marquent les angles et des décharges assurent le contreventement (fig. 1).

Illustrations

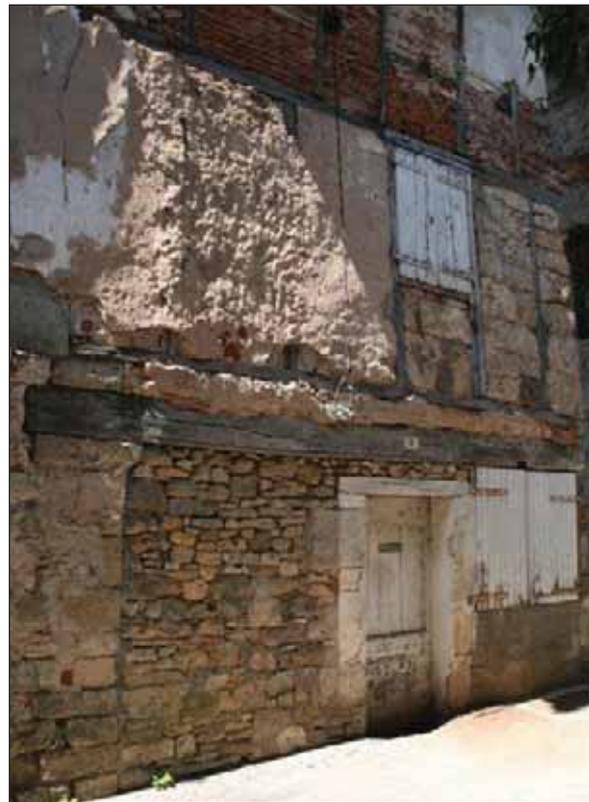
- Fig. 1 : façades sur la rue du Pont des Vierges et sur le canal, vues depuis le nord

- Fig. 2 : façade sur la rue du Pont des Vierges, vue depuis le sud

- Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges



cliché : C. Rivals



cliché : D. Joy

Fig. 1 : façades sur la rue du Pont des Vierges (à gauche) et sur le canal (à droite), vues depuis le nord

Fig. 2 : façade sur la rue du Pont des Vierges, vue depuis le sud



cliché : D. Joy

Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges, vue depuis le sud



Maison ID46

adresse : 10 rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 323

référence cadastre napoléonien : L2 998, 999

quartier : Bodaurat

îlot : M1

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : ruiné

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

Datation

datation principale : XIV^e siècle ? ; XV^e siècle ?

Commentaire

La construction de la maison pourrait remonter au XIV^e siècle. Il n'en subsiste que le rez-de-chaussée, remanié dans une seconde phase, peut-être au XV^e siècle, avec l'ajout d'un pilier maçonné chanfreiné sur la rue du Pont des Vierges et la construction en moellon de calcaire de l'élévation latérale rue du Bessarel. Cette maçonnerie semble en effet postérieure à la chaîne d'angle qui fait pilier et soutient la sablière et les piédroits de la porte sur la rue du Bessarel sont à arêtes vives, tout comme les linteaux de bois des deux ouvertures. Les étages en pan-de-bois ont disparu.

La maison était construite en pan-de-bois, il n'en subsiste que le rez-de-chaussée (fig. 1). Sur la rue du Pont des Vierges, à l'est, le rez-de-chaussée était ouvert sous une grande sablière, appuyée à chacune de ses extrémités sur des piliers maçonnés chanfreinés (fig. 2). La séparation entre les deux ouvertures était faite par un poteau qui soutenait également la sablière. Son emplacement, décalé vers la gauche de la façade, est marqué par l'interruption, en congés en cuillère, du chanfrein de la sablière (fig. 3). L'assemblage était fait au moyen d'une mortaise et fixé par une cheville. L'élévation latérale sur la rue du Bessarel, en moellon de calcaire, est percée d'une porte sous un linteau de bois, à arêtes vives, et d'un étal aux piédroits chanfreinés sous un linteau de bois (fig. 1). Les blocs des piédroits de l'étal comportent des empochements soignés destinés à recevoir les contrefiches soutenant l'encorbellement de l'étage en pan-de-bois disparu.

Le mur intérieur ouest, conservé sur quelques assises, est en grand appareil de pierre de taille. Il est percé d'une niche à linteau droit, bouchée ultérieurement (fig. 4).

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sud, sur la rue du Bessarel
- Fig. 2 : rez-de-chaussée de la façade est, sur la rue du Pont des Vierges
- Fig. 3 : emplacement du poteau disparu, mortaise et trou de cheville, au rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges
- Fig. 4 : mur intérieur ouest du rez-de-chaussée vu depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sud, sur la rue du Bessarel



cliché : D. Joy

Fig. 2 : rez-de-chaussée de la façade est, sur la rue du Pont des Vierges



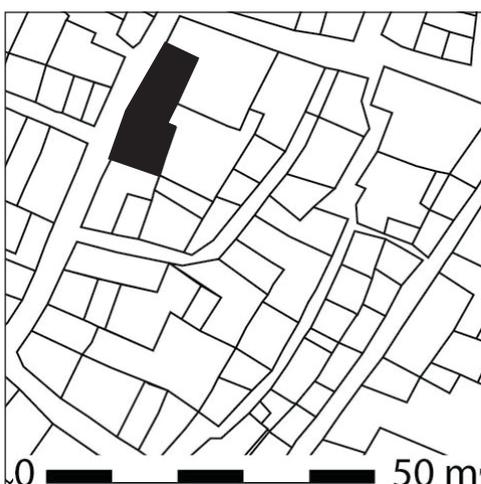
cliché : D. Joy

Fig. 3 : emplacement du poteau disparu, mortaise et trou de cheville, au rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Pont des Vierges



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : mur intérieur ouest du rez-de-chaussée vu depuis l'est



Maison ID47

adresse : 3 rue Frézal

référence cadastre actuel : AC 693 à 695

référence cadastre napoléonien : L2 619 à 621

quartier : Bocaria

îlot : H1

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

Datation

datation principale : XII^e siècle ?

Commentaire

La maison est de grande dimension. En rez-de-chaussée, du nord au sud, elle comporte deux grandes arcades et une porte, aux arcs de tracés brisés (fig. 1 et 3), puis une partie plus fermée, éclairée d'un jour quadrangulaire et ouverte d'une porte couverte d'un arc en plein-cintre (fig. 2). Le cordon d'appui régissant qui marque le premier étage est continu sur toute la longueur, malgré les différences de partis en rez-de-chaussée (fig. 1 et 2), et les assises du rez-de-chaussée sont continues également. Il faut donc voir là probablement un édifice construit d'un seul tenant pour plusieurs destinataires. Les étages ont été remaniés et il ne subsiste de la maison d'origine que des vestiges des cordons d'imposte des fenêtres du premier étage (fig. 2).

La construction en grands moellons équarris assisés, les ouvertures à arêtes vives, le profil du cordon d'appui régissant (un tore surmonté d'un bandeau) et le tracé en plein-cintre de la porte de l'extrémité sud indiquent peut-être une construction du XII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation de la partie nord sur la rue Frézal, vue depuis le nord
- Fig. 2 : élévation de la partie sud sur la rue Frézal, vue depuis l'ouest
- Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la rue Frézal



cliché : D. Joy

Fig. 1 : élévation de la partie nord sur la rue Frézal, vue depuis le nord



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation de la partie sud sur la rue Frézal, vue depuis l'ouest



cliché : D. Joy

Fig. 3 : rez-de-chaussée sur la rue Frézal



Maison ID48

adresse : 6 rue Frézal

référence cadastre actuel : AC 579

référence cadastre napoléonien : L2 802

quartier : Bocaria

îlot : J5

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, enduit

mise en œuvre : pan-de-bois

couverture : toit à longs pans

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

La maison occupe l'angle de la rue de Fontanilles, au sud, et de la rue Frézal, à l'est.

La maison date de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. La croisée du premier étage de la façade sud montre en effet un encadrement mouluré à baguettes croisées dans les angles (fig. 1). Une demi-croisée éclairait le second étage.

La façade sud était maçonnée et la façade est était construite en pan-de-bois en encorbellement, comme en témoigne le prolongement de la façade sud vers l'est en tête de mur appareillée à double encorbellement (fig. 1). Elle a été reculée et maçonnée à l'époque moderne.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sud, sur la rue de Fontanilles

- Fig. 2 : élévation est, sur la rue de Frézal



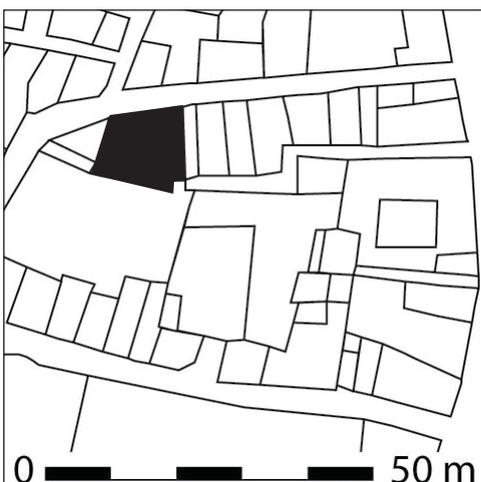
Fig. 1 : élévation sud, sur la rue de Fontanilles

cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation est, sur la rue de Frézal



Maison ID49

adresse : 13 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 511

référence cadastre napoléonien : L2 545, 546

quartier : Foyt

îlot : F2

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, pan-de-bois, enduit

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuile creuse

étages : 2 étages, comble à surcroît

décor : sculpture (sujet : tête d'ange, support : culots du gâble en accolade taillé sur les voussoirs de l'arc de la porte d'entrée ; sujet : IHS et AM entrelacés sur un cuir découpé, support : front de l'arc de la porte d'entrée ; sujet : tête d'homme au milieu de feuilles, support : congé du chanfrein à l'angle du mur).

équipement : placard mural, latrines, cheminée

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XIV^e siècle ? ; limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

Le fonds de propriété actuel englobe en réalité deux maisons distinctes et un grand jardin derrière. La maison est, plus basse, a été entièrement transformée au XIX^e siècle et a fait l'objet d'un réaménagement récent. Mis à part une arcade brisée en façade qui traduit son origine médiévale, elle a aujourd'hui perdu tous vestiges anciens pertinents. Le jardin ne faisait pas partie non plus de cette maison. Le plan de 1782 montre bien qu'au XVIII^e siècle encore, c'est une ruelle qui passait derrière cette maison. En 1814, cette voie de passage avait été condamnée et englobée à la propriété sous forme de patus, ce qui facilita sans doute l'installation à cet emplacement des escaliers extérieurs actuels.

La façade sur la rue Guillem Peyre est maçonnée en moyen appareil de pierre de taille (fig. 3 et 5). Un étage en pan-de-bois et briques a été ajouté tardivement. À l'origine, la maison était constituée de deux étages.

Le rez-de-chaussée était ouvert d'une grande arcade au profil brisé à chanfrein et de deux jours quadrangulaires à ébrasement externe et interne répartis de part et d'autre de l'arcade (fig. 3, 6 et 10). À la fin du XV^e siècle, une porte couverte d'un linteau en accolade a été ajoutée au rez-de-chaussée, masquant en partie le jour quadrangulaire (fig. 3, 6 et 7). Les culots du gâble en accolade sont sculptés de têtes d'anges. Les lettres IHS et AM entrelacées sur un cuir découpé ornent le front de l'arc de la porte (fig. 8). L'angle ouest de la façade est abattu (fig. 3 et 6). Le congé du large chanfrein est sculpté d'un visage entouré de feuilles (fig. 9).

Le premier étage était ouvert de deux baies géminées (fig. 3 et 5). Le cordon d'imposte régissant a été bûché, tandis que le cordon d'appui régissant est conservé. Ce dernier est mouluré d'un quart-de-rond surmonté d'un bandeau. Les baies ont été remplacées dans un premier temps par des croisées puis par des fenêtres à linteau droit (fig. 3). Certains claveaux des baies géminées sont en place. Les piédroits étaient chanfreinés. Elles étaient surmontées d'un jour d'écoinçon en losange curviligne chanfreiné. Le deuxième étage est percé de deux baies simples couvertes d'arcs monolithes segmentaires (fig. 3 et 5). Ce type d'ouverture n'a pas été observé ailleurs à Saint-Antonin. Les linteaux monolithes sont en règle générale utilisés pour des baies géminées au XII^e siècle.

Le rez-de-chaussée est une pièce unique et profonde (fig. 1, 4 et 11). Il était éclairé en façade par les deux jours quadrangulaires de part et d'autre de la grande arcade et par un autre jour étroit sur le mur du fond. Ces ouvertures sont largement ébrasées à l'intérieur et couvertes d'un linteau droit sur coussinet (fig. 10). Un pilier central et des corbeaux dans les murs est et ouest supportent le plancher de l'étage (fig. 11).

Le premier étage est équipé d'une cheminée accompagnée d'une niche sur le mur pignon ouest (fig. 2 et 4). Ce dernier est également muni d'un placard mural double (fig. 12). Une petite niche est présente entre les baies géminées du mur nord. Une porte de communication couverte d'un arc brisé conduisait vers la maison située à l'est, confirmant qu'il s'agissait bien d'une seule maison à un moment donné (fig. 13).

La maison était munie de deux latrines, une à chaque étage, placées à l'angle sud-ouest (fig. 2). Celles du second étage ont été transformées en placard, tandis que celles du premier étage sont conservées dans leur état d'origine (fig. 14 et 15). La feuillure de la porte à coussinets était destinée à recevoir un vantail en bois. Une petite ouverture éclairait cet espace. Les latrines ne sont pas strictement aménagées dans l'épaisseur du mur, elles débordaient sur la façade sud qui donnait sur une ruelle (fig. 2, 16 et 17). Le conduit d'évacuation des eaux usées devait rejoindre un égout souterrain.

Illustrations

- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : plan du premier étage
- Fig. 3 : relevé photogrammétrique de l'élévation sur la rue
- Fig. 4 : coupe transversale nord / sud
- Fig. 5 : élévation des étages sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 6 : rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 7 : porte en accolade du rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 8 : détail du front de l'arc de la porte en accolade
- Fig. 9 : congé de l'angle abattu
- Fig. 10 : embrasure de la grande arcade du rez-de-chaussée
- Fig. 11 : pilier du rez-de-chaussée, soutenant le plancher du premier étage
- Fig. 12 : placard au premier étage
- Fig. 13 : porte de communication au premier étage
- Fig. 14 : croquis à l'échelle des latrines du premier étage
- Fig. 15 : latrines du premier étage
- Fig. 16 : façade sud, sur la cour
- Fig. 17 : conduit des latrines sur la façade sud, sur la cour

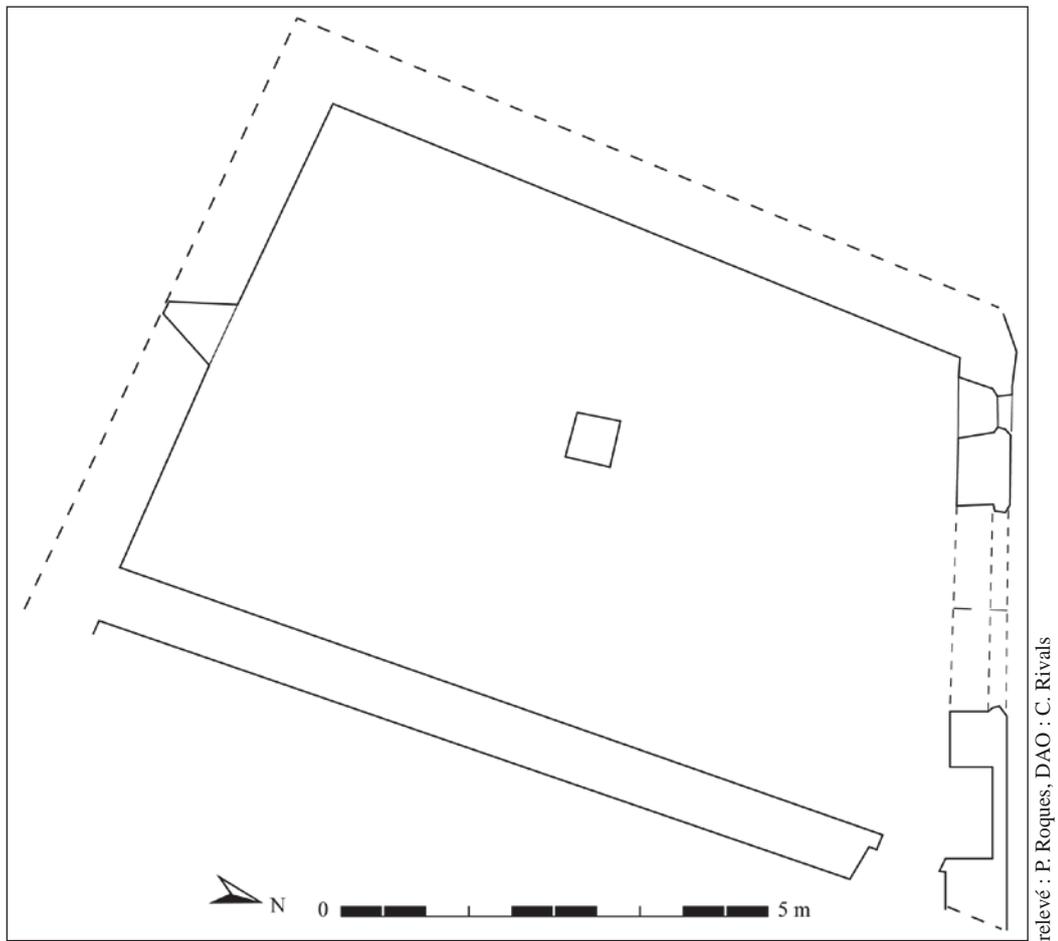


Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée

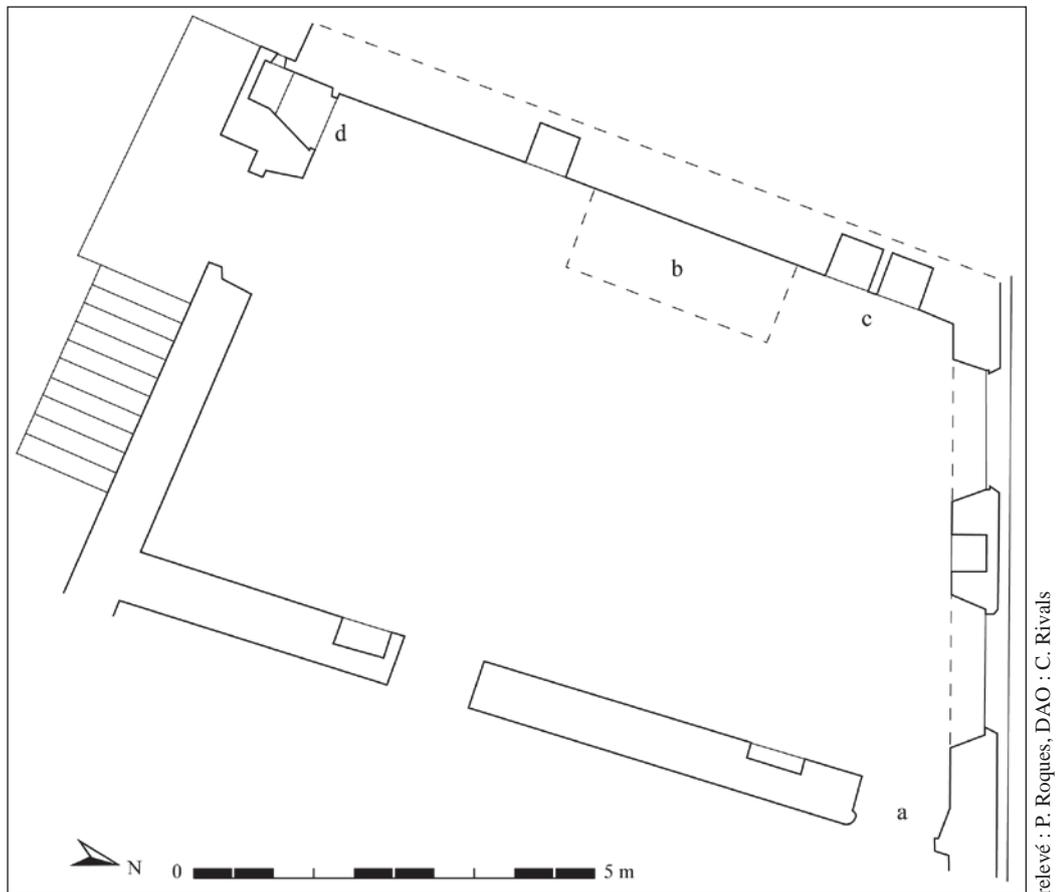


Fig. 2 : plan du premier étage

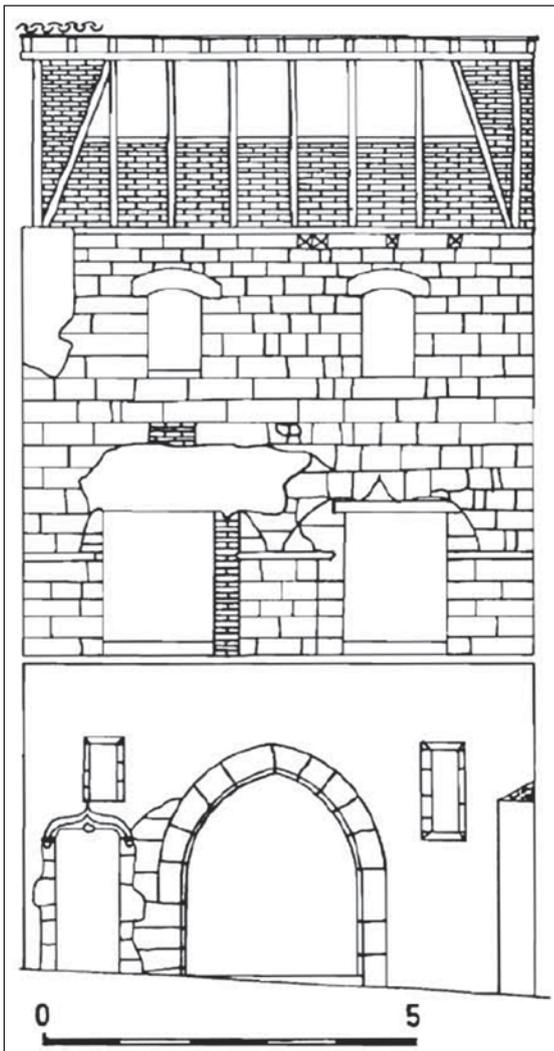


Fig. 3 : relevé photogrammétrique de l'élévation sur la rue Guillem Peyre

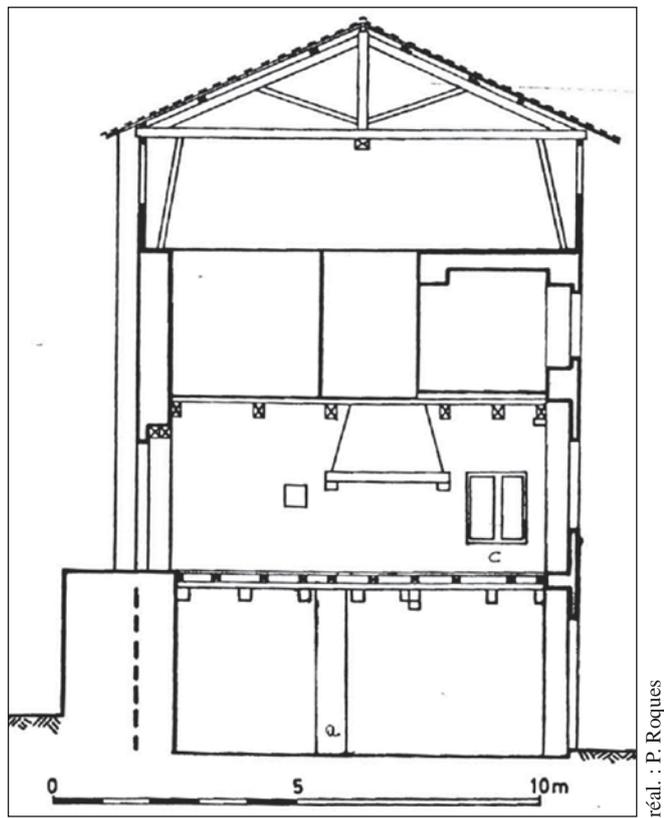


Fig. 4 : coupe transversale nord / sud



Fig. 5 : élévation des étages sur la rue Guillem Peyre



Fig. 6 : rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre



Fig. 7 : porte en accolade du rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre



Fig. 8 : détail du front de l'arc de la porte en accolade



Fig. 9 : congé de l'angle abattu

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : embrasure de la grande arcade du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : pilier du rez-de-chaussée, soutenant le plancher du premier étage



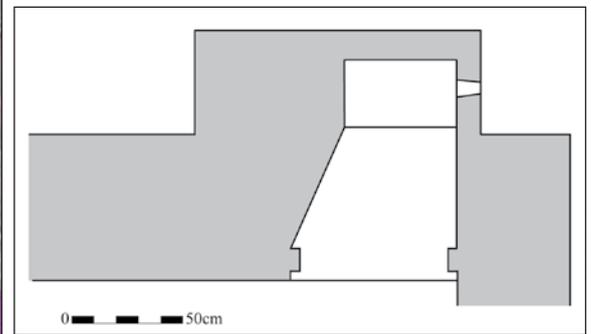
cliché : C. Rivals

Fig. 12 : placard mural au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : porte de communication au premier étage



réal. : C. Rivals

Fig. 14 : croquis à l'échelle des latrines du premier étage (réal. : C. Rivals).

Fig. 15 : latrines du premier étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : façade sud, sur la cour



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : conduit des latrines sur la façade sud, sur la cour



Maison ID50

adresse : 4-6 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 468 à 474

référence cadastre napoléonien : L2 512 et 518

quartier : Foyt

îlot : E7

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

classement MH : inscrit partiellement en 1978 (PA00095866)

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

empiètement : pas d'empiètement

volume : plusieurs corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuile creuse

étages : 2 étages, comble à surcroît

distribution : escalier dans-œuvre, tournant à retours sans jour, en charpente

équipement : cheminée

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ? ; XV^e siècle, XVI^e siècle ?

datation secondaire : XVII^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

Le corps de logis sur la rue conserve des vestiges qui prouvent que l'édifice d'origine remonte au XIII^e ou XIV^e siècle (pierre de taille, arcade brisée, fenêtre jumelée) ; la maison fut très remaniée au XV^e ou XVI^e siècle (croisées, portail) ; puis au XVII^e siècle (cheminée) ; et au XVIII^e siècle (adjonction de l'escalier) ; elle fut transformée en "caserne du Roy" peu après 1740, date à laquelle la maison, abandonnée par un religieux fugitif, a été cédée à la ville ; elle fut restituée aux descendants de Marc de Saint-Just peu après 1792.

La maison a fait l'objet de nombreux remaniements. Elle est le résultat de regroupements de parcelles successifs (fig. 1). La façade sur la rue Droite contient les vestiges d'un premier état du XIII^e ou XIV^e siècle : une arcade au profil brisé à arêtes vives au rez-de-chaussée et les cordons d'appui et d'imposte régnants de baies géminées à l'extrémité nord (fig. 2 et 3). Au XV^e ou XVI^e siècle, les baies du premier étage furent remplacées par une croisée et une demi-croisée (fig. 2 et 3). Une arcade en plein cintre à moulure torique remplaça une arcade antérieure

au rez-de-chaussée. Le portail en bois qui fermait cette porte a été déposé en 1976 (fig. 5). Au XVII^e siècle, l'installation de cheminées au premier et au deuxième étage augmenta le confort intérieur (fig. 6).

La façade postérieure sur la place Mazerac témoigne des nombreux remaniements parcellaires (fig. 4). La façade est construite en moellons équarris assisés. Une venelle bouchée indique qu'il y avait à l'origine deux maisons distinctes. Le rez-de-chaussée de celle de droite est ouvert d'une grande arcade en arc brisé à arêtes vives et de deux jours quadrangulaires étroits. Le rez-de-chaussée de la maison de gauche est ouvert d'une porte à linteau droit sur coussinets. La maison de droite est bâtie sur le substrat calcaire qui est apparent sur les 60 premiers centimètres de l'élévation (fig. 4).

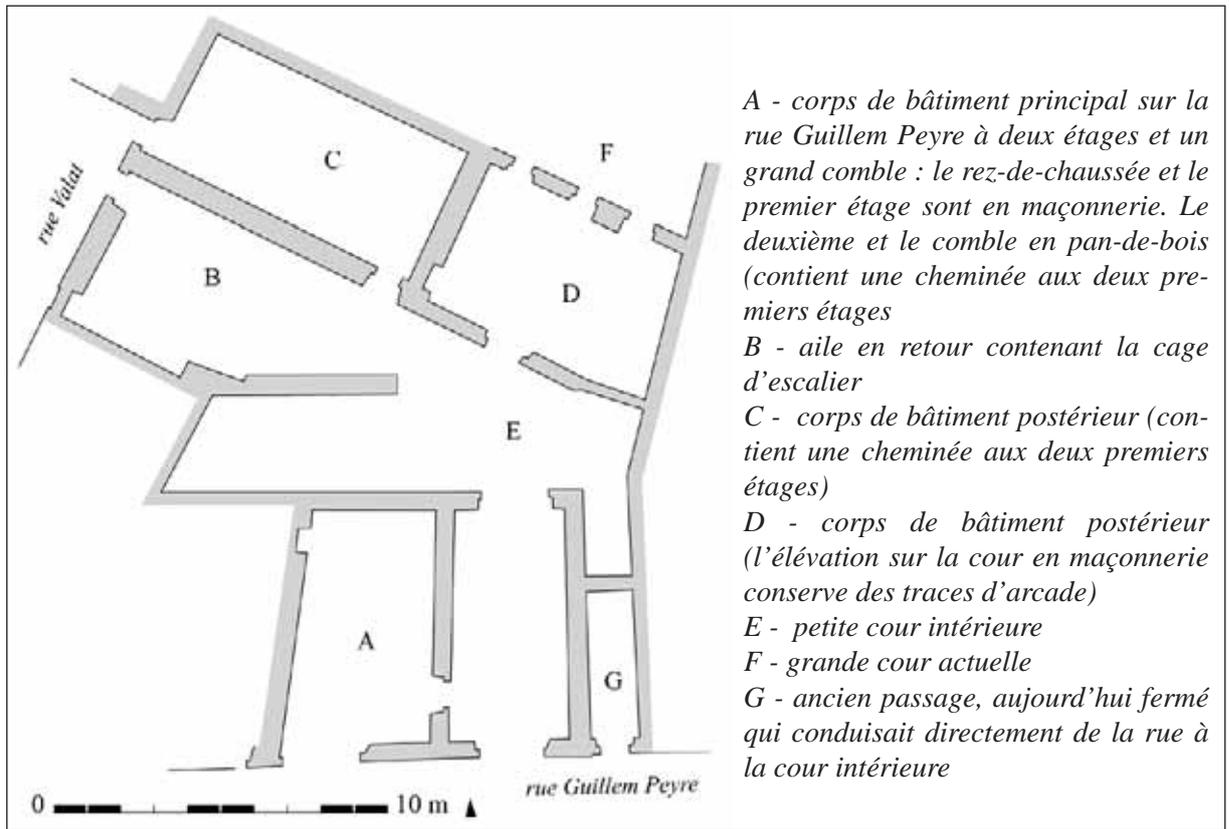
A l'est de la maison prenait place une ruelle. Cette dernière est mentionnée en 1305 (ADTG, G966). Elle a été bouchée au milieu du XVII^e siècle. Elle est encore nettement visible (fig. 7).

Bibliographie

- Méras, M., *Saint-Antonin-Noble-Val*, Rodez, 1969, p. 29.
- Julien G., « La vie de la société », *BSAVSA*, 1977, p. 9-16.
- Julien G., « Bilan de nos activités pour 1978 », *BSAVSA*, 1978, 12-13.
- Gloriès, C., *Un exemple d'analyse de parcellaire urbain l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, au Moyen-Âge et à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse-Le Mirail, 1996, vol. 1, p. 61-71.
- Gloriès, C., « Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIII^e au XVIII^e siècle », *AMM*, n° 17, 1999, p. 47-91.

Illustrations

- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : restitution photogrammétrique brute de l'élévation sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 3 : élévation sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 4 : façade postérieure sur la place Mazerac
- Fig. 5 : portail déposée à la mairie
- Fig. 6 : cheminée du premier étage
- Fig. 7 : ruelle bouchée à l'est de la maison



relevé : D. Letellier et L. Soulet, DAO : C. Rivals

Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée

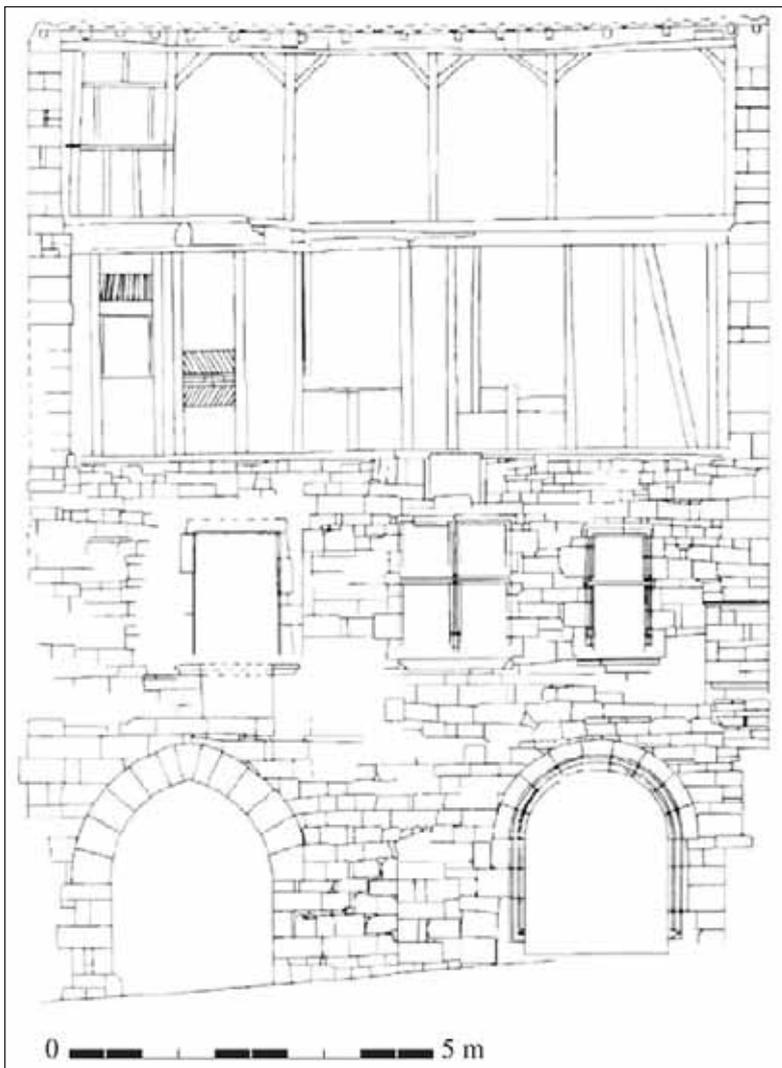


Fig. 2 : restitution photogrammétrique brute de l'élévation sur la rue Guillem Peyre

réal. : P. Manucci



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation sur la rue Guillem Peyre



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : façade postérieure sur la place Mazerac



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : portail déposée à la mairie



cliché : B. Loncan

Fig. 6 : cheminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : ruelle bouchée à l'est de la maison



Maison ID51

adresse : 14 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 496

référence cadastre napoléonien : L2 970, 971

quartier : Foyt

îlot : L6

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, pan-de-bois

couverture : toit à longs pans, appentis, tuile creuse

étages : 2 étages, comble à surcroit, entresol

distribution : escalier dans-œuvre en vis sans jour, en maçonnerie

équipement : placard, cheminées

décor : sculpture (sujet : feuillage sculpté, support : congé sur piédroits des fenêtres ; sujet : armes illisibles, support : portes de devant et de derrière), peinture (sujet : ornement géométrique peint disposé en damier couronné d'une frise de rinceaux, support : murs du deuxième étage ; sujet : losanges entrelacés peints, support : embrasure de fenêtres)

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XIV^e siècle ? ; limite XV^e / XVI^e siècle ; XIX^e siècle

datation secondaire : XVII^e siècle

Commentaire

Maison du XIII^e ou XIV^e siècle. Remaniée à la limite du XV^e et du XVI^e siècle par l'adjonction de l'escalier en vis et de l'entresol arrière, l'ouverture des portes de devant et de derrière, la transformation des fenêtres jumelées en croisées. Adjonction du comble au XVII^e siècle. Construction d'une aile en retour au XIX^e siècle ; autres aménagements ultérieurs.

La maison est installée entre les rues Guillem Peyre à l'est et Boneta Rescota à l'ouest. Traversante, elle disposait d'un accès dans chacune des rues (fig. 4). Le dénivelé entre les deux rues est rattrapé par une rupture nette du niveau de circulation au rez-de-chaussée.

La façade principale est en moyen appareil de pierres de taille (fig. 1 et 2). Elle était ouverte au rez-de-chaussée à l'origine de deux grandes arcades brisées (fig. 3). Celle de droite a été remplacée par la porte en accolade du XV^e siècle et une porte couverte d'un arc segmentaire, équipée de chasse-roues (fig. 1 et 2). Celle de gauche a été remontée au XX^e siècle en remplacement d'une large porte à linteau droit (fig. 8). Les étages étaient ouverts d'une succession de trois baies géminées, qui ne se lisent plus qu'en négatif (fig. 2, 6 et 7). Les piédroits étaient chanfreinés. Les congés et les départs des arcs étaient ornés de petits décors sculptés représentant des feuillages et un petit personnage debout (fig. 5). Les cordons d'appui et d'imposte étaient régnants et scandaient horizontalement la façade (fig. 2 et 7). Des porte-bannes sont fichés dans la maçonnerie au niveau du cordon d'imposte du deuxième étage. Ils sont formés d'anneaux surmontés de deux antennes (fig. 10).

Cette maison est mitoyenne avec la maison ID53, au sud (fig. 4). Elles sont séparées par un mur d'environ 0,70 m d'épaisseur. L'alignement des façades sur la rue n'est pas strict. En effet, on observe un léger changement de direction entre les deux façades. Seules les assises inférieures sont liées sur une hauteur de 2,50 m (fig. 3). Au-dessus, la séparation entre les maisons est perceptible par un joint vertical creux, séparant les assises (fig. 6). Il s'agit pourtant bien d'un seul mur. Ces observations conduisent à penser que les maisons ont été conçues dès l'origine pour être liées.

La façade arrière, sur la rue Boneta Rescota, était ouverte au rez-de-chaussée d'une arcade brisée. Les fenêtres des étages ont été remaniées et les dispositions d'origine sont inconnues (fig. 11). On observe une nette différence dans le traitement des deux façades. Celle sur la rue Guillem Peyre est en pierre de taille et ouverte de trois baies géminées à chaque étage (fig. 3). À l'inverse, celle sur la rue Boneta Rescota, est en moellons assisés et percée d'une seule fenêtre par étage (fig. 11). Cette distinction se retrouvait certainement dans la hiérarchie des pièces.

À l'intérieur, l'embrasure des baies géminées abritait des coussièges (fig. 12 et 13). Le dispositif de circulation verticale originel est inconnu, avant l'ajout de l'escalier en vis au XV^e siècle. Une peinture murale est conservée sur les murs ouest et nord du deuxième étage (fig. 14 et 15). Il s'agit d'ornements géométriques disposés en damier, surmontés d'une frise de rinceaux. Ce type de décor, appelé « faux marbre », se retrouve au château de Bioule (Tarn-et-Garonne), à la collégiale de La Romieu (Gers) ainsi que dans des maisons de Cordes (Tarn) et Lectoure (Gers). Ces édifices sont datés de la première moitié du XIV^e siècle. Dans l'embrasure d'une fenêtre, des losanges entrelacés sont également peints.

Un changement radical intervient vers la fin du XV^e siècle. La façade orientale, sur la rue Guillem Peyre, est modifiée par la transformation des baies géminées en croisées (fig. 2, 6 et 7) et le remplacement de la grande arcade brisée au nord par une porte moulurée avec des bases prismatiques et couverte d'un gable en accolade flanqué de pinacles (fig. 6 et 9). Cette porte donnait directement accès à un escalier en vis (fig. 18). Ce dernier est construit dans une tour circulaire insérée à l'intérieur de la maison, dans l'angle nord-est (fig. 4 et 16). La mise en place de cette cage d'escalier circulaire a conduit à réduire les baies des étages, transformées alors en demi-croisées (fig. 12). La cage elle-même est éclairée par de petits jours quadrangulaires (fig. 1 et 2). L'escalier est composé de 64 marches en pierre portant noyau (fig. 18). Le caractère inachevé du haut de l'escalier contraste avec l'aspect très soigné de la partie basse, dont la moulure est semblable à celle de la base des piédroits de la porte d'entrée. Cette observation conduit à émettre l'hypothèse de la présence d'une tour au-dessus de la maison.

Un autre changement important au cours de la fin du XV^e siècle réside dans la mise en place d'un étage d'entresol dans la partie arrière du rez-de-chaussée (fig. 4 et 16). Celui-ci est supporté par une colonne (fig. 17). Sur la rue Boneta Rescota, l'arcade brisée a été condamnée. Une petite porte couverte d'un linteau décoré d'une accolade et d'un petit écu a été aménagée à sa place.

Au XVII^e siècle, un niveau de combles ouverts en briques, ou *soleilho*, a été ajouté (fig. 1 et 2). Enfin, l'aile en retour au nord, débouchant sur la rue del Cluzel, a été ajoutée au XIX^e siècle.

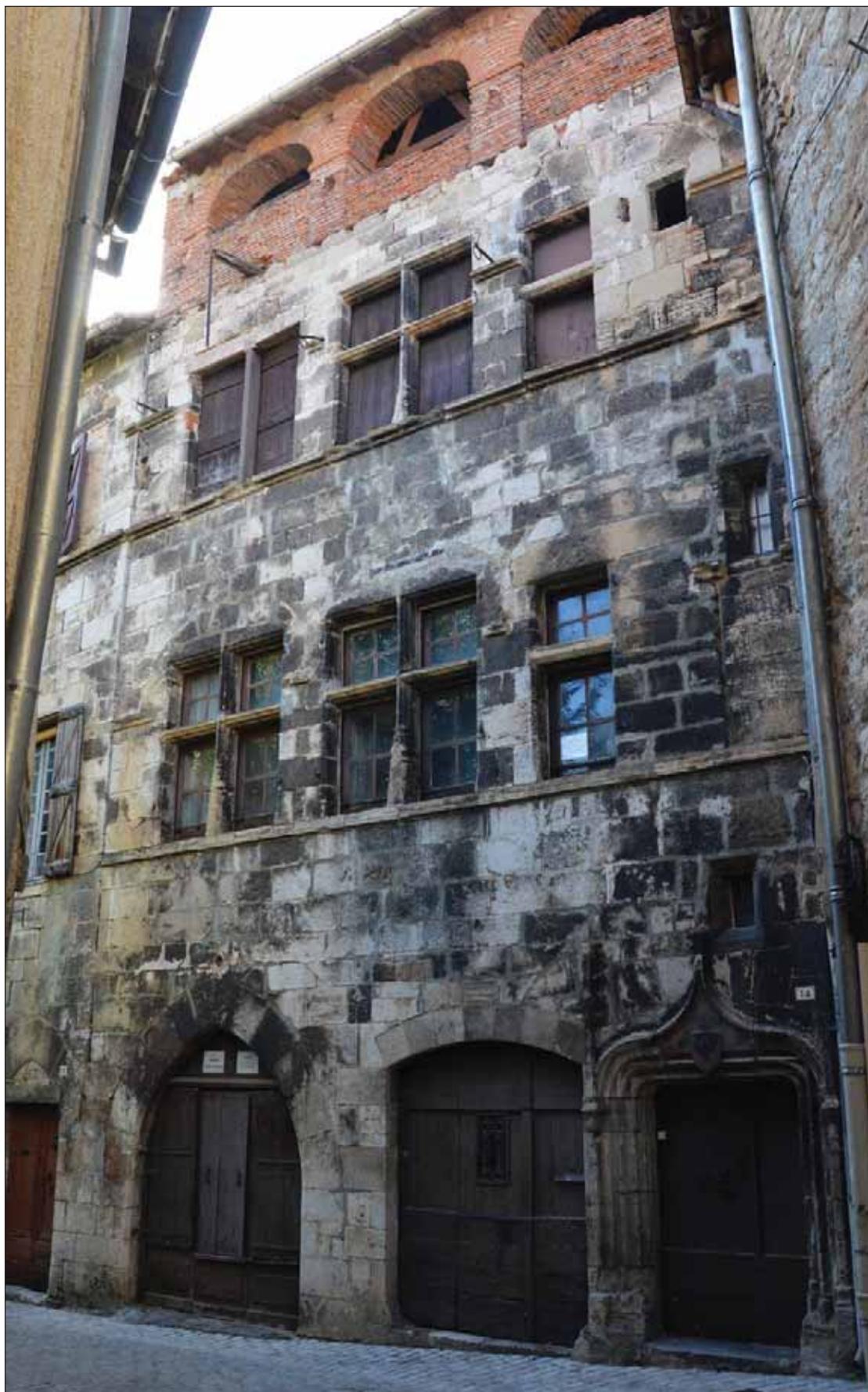
Le propriétaire de cette maison en 1459, Raymond Nissoliere marchand (ADTG A121, ID669) a été consul en 1464 (AC Saint-Antonin, CC49).

Bibliographie

- *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1990, p. 67-70.
- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 222-228.
- Dupré A. *et al.*, « Les peintures murales des maisons civiles de Bruniquel, Caussade, Saint-Antonin, Cordes et Gaillac, aux XIII^e et XIV^e siècles », *BSATG*, 1994, p. 106-108
- Marion C., Laborie J.-L., « Les maisons des 14 et 16 rue Guillem Peyre », *BSAVSA*, 2008, p. 47-64.
- Aleyrangues A. et Joy D., *Saint-Antonin-Noble-Val, Ville et hameaux*, Castanet-Tolosan, 2010, p. 92-93.

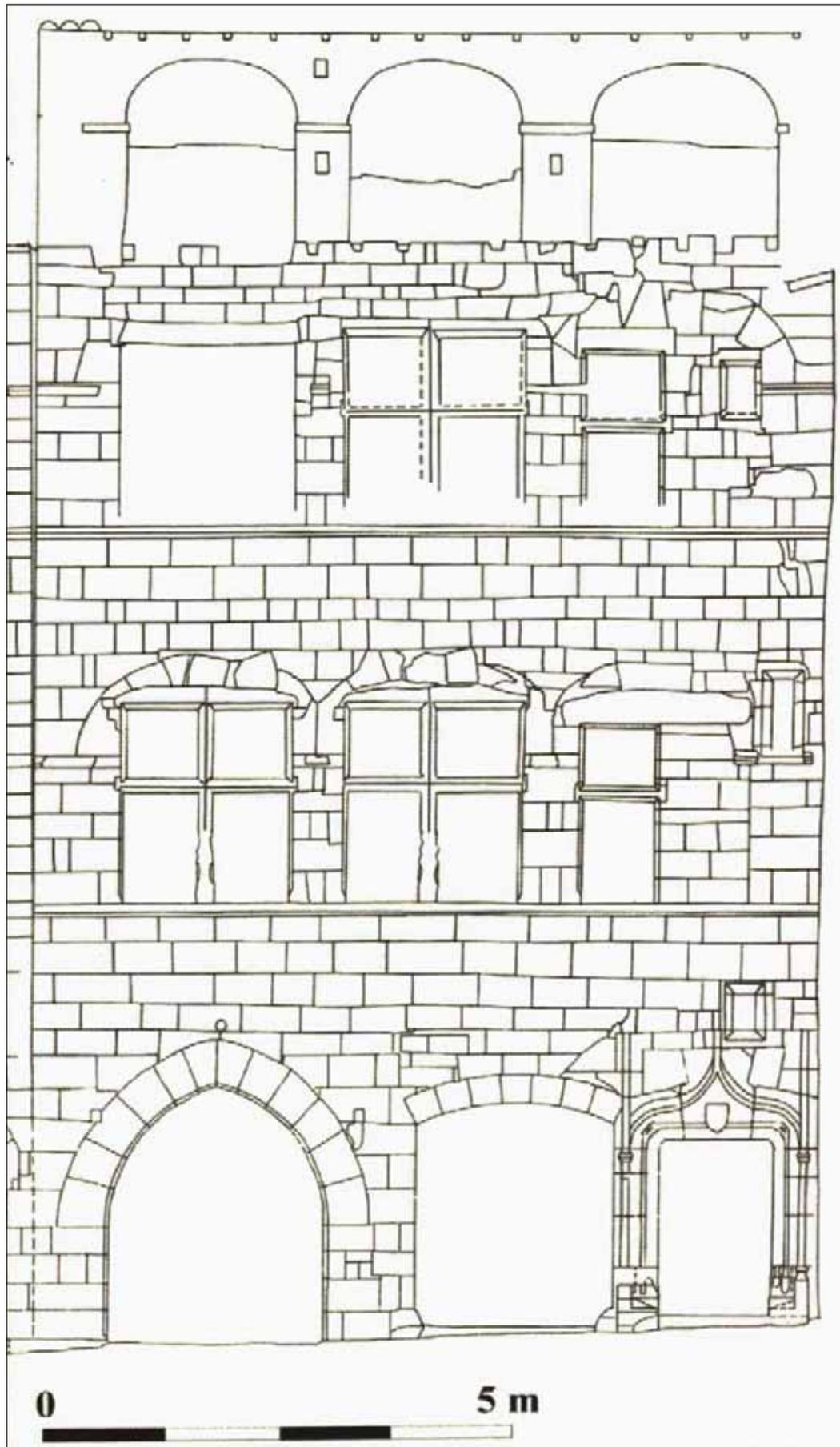
Illustrations

- Fig. 1 : vue générale de la façade orientale sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 2 : relevé pierre à pierre de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre, réalisé à partir d'un relevé photogrammétrique
- Fig. 3 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations des maisons ID 51 et 53 sur la rue Guillem Peyre, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique
- Fig. 4 : plan du rez-de-chaussée des maisons mitoyennes ID 51 et 53
- Fig. 5 : décors sculptés sur les congés des fenêtres du premier étage de la façade est
- Fig. 6 : élévation du rez-de-chaussée et du premier étage de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 7 : élévation des premier et deuxième étages de la façade orientale
- Fig. 8 : vue générale de la façade est, prise entre 1859 et 1910 par Eugène Trutat
- Fig. 9 : porte en accolade du rez-de-chaussée, photographie prise en 1897 par Amélie Galup
- Fig. 10 : porte-bannes au deuxième étage sur la façade orientale
- Fig. 11 : élévation ouest, sur la rue Boneta Rescota
- Fig. 12 : embrasures des baies géminées transformées en croisées dans le mur est du premier étage
- Fig. 13 : embrasure avec coussièges de la baie géminée centrale transformée en croisée dans le mur est du deuxième étage
- Fig. 14 : peinture murale décorant les murs intérieurs ouest et nord au deuxième étage
- Fig. 15 : relevé graphique des peintures murales décorant le mur intérieur ouest au deuxième étage
- Fig. 16 : tour d'escalier en vis et entresol ajoutés au rez-de-chaussée au XV^e siècle
- Fig. 17 : colonne du rez-de-chaussée bas supportant le plancher de l'entresol
- Fig. 18 : escalier en vis



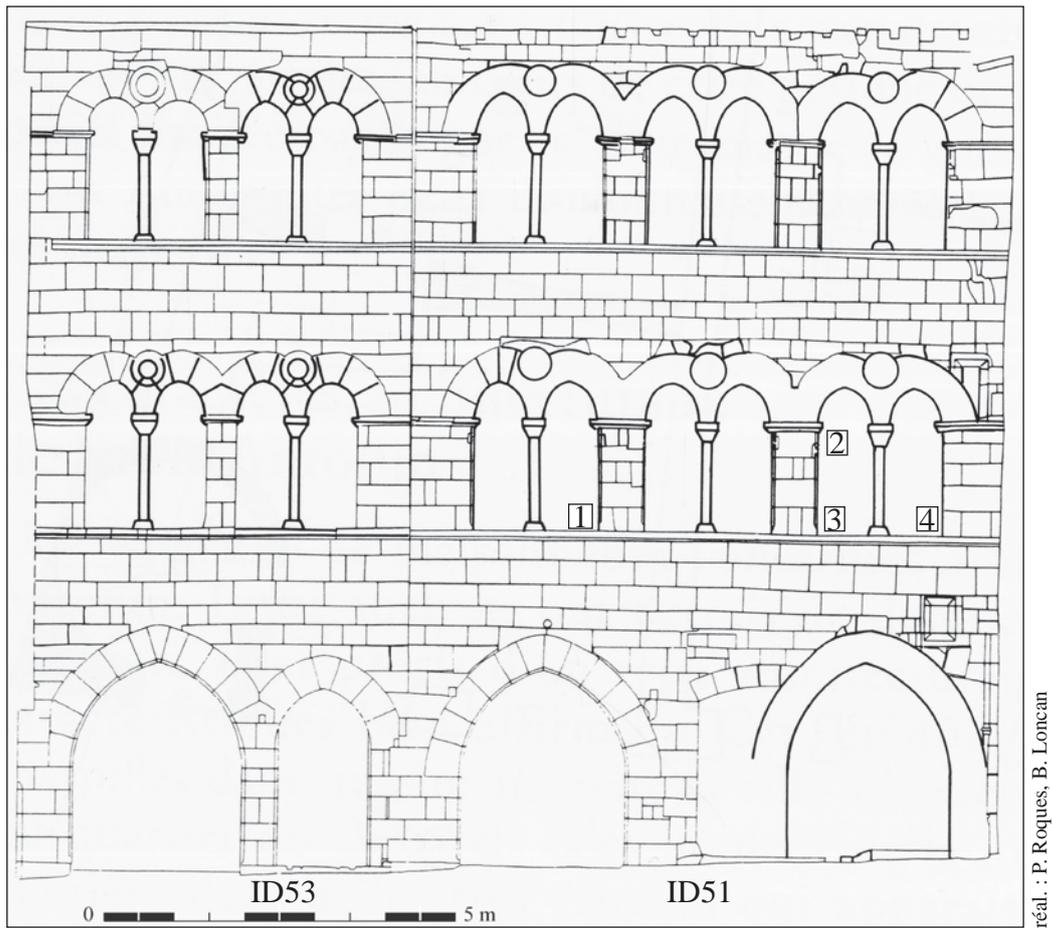
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vue générale de la façade orientale sur la rue Guillem Peyre



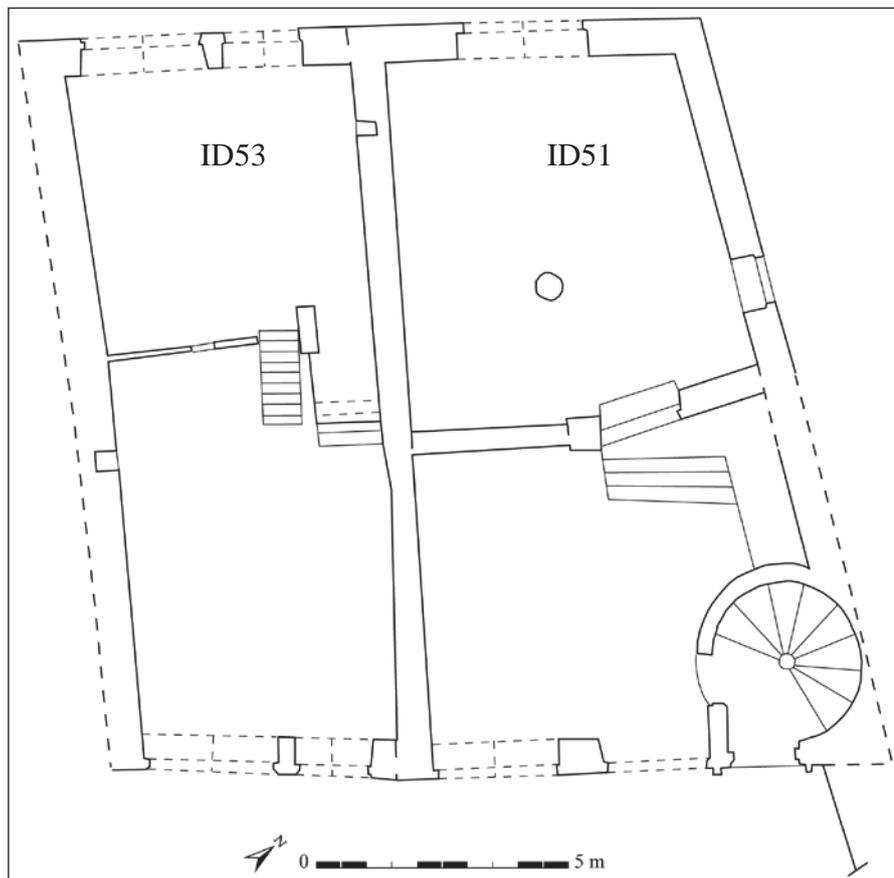
réal. : P. Roques

Fig. 2 : relevé pierre à pierre de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre, réalisé à partir d'un relevé photogrammétrique



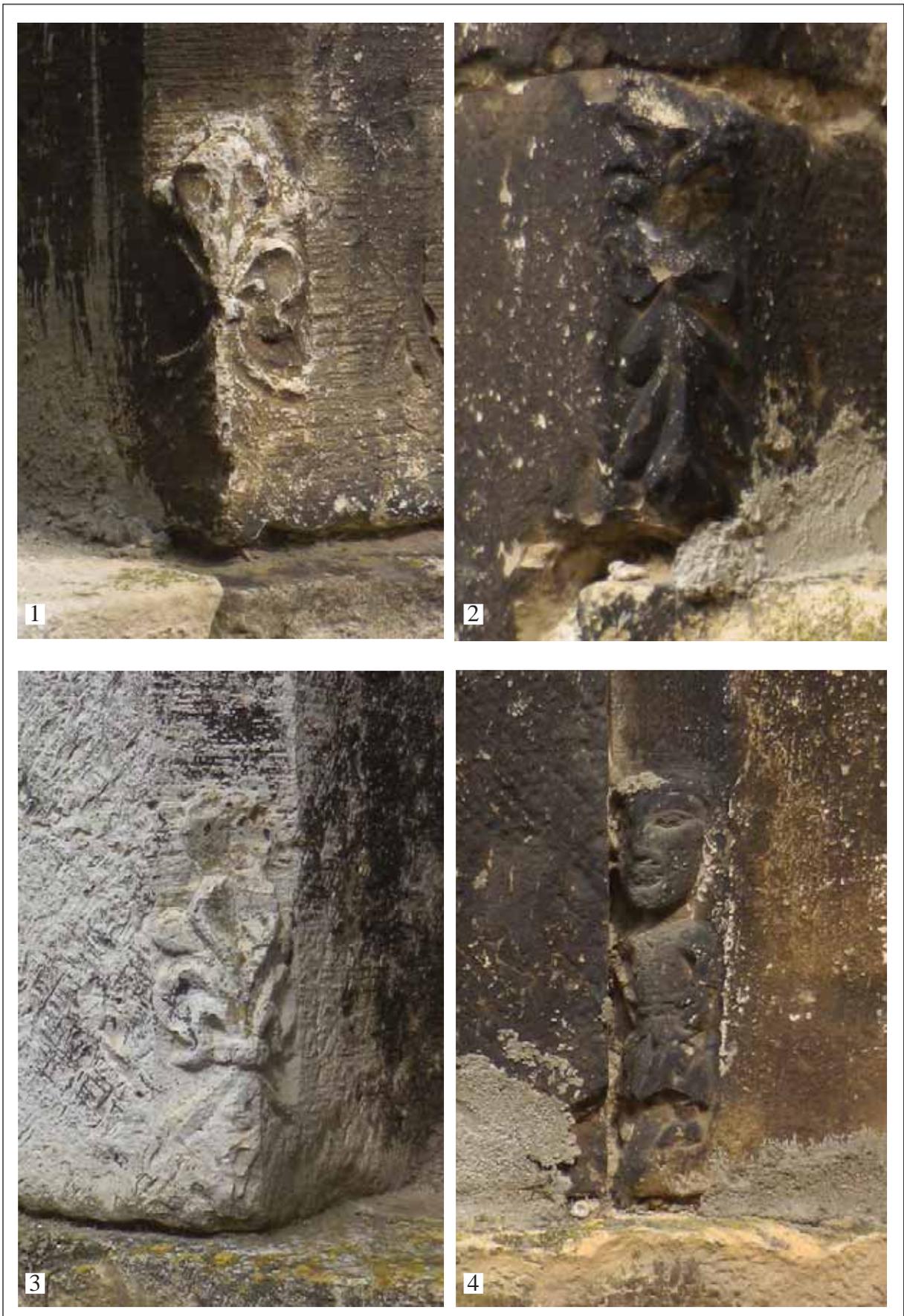
réal. : P. Roques, B. Loncan

Fig. 3 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations des maisons ID 51 et 53 sur la rue Guillem Peyre, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique



réal. : P. Roques, B. Loncan ; DAO : C. Rivals

Fig. 4 : plan du rez-de-chaussée des maisons mitoyennes ID 51 et 53



clichés : C. Rivals

Fig. 5 : décors sculptés sur les congés des fenêtres du premier étage de la façade est



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : élévation du rez-de-chaussée et du premier étage de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : élévation des premier et deuxième étages de la façade orientale



Fig. 8 : vue générale de la façade est, prise entre 1859 et 1910 par Eugène Trutat (BM Toulouse, TRU C 1110).

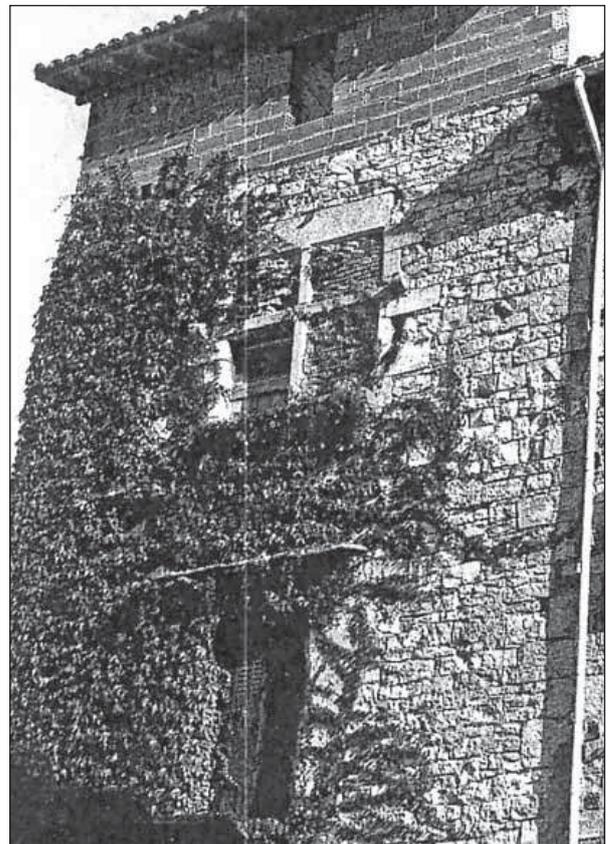


Fig. 9 : porte en accolade du rez-de-chaussée, photographie prise en 1897 par Amélie Galup (MAP, GLP00054).



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : porte-bannes au deuxième étage sur la façade orientale



cliché : C. Soulia

Fig. 11 : élévation ouest, sur la rue Bonnetta Rescota



cliché : B.-M. Muñoz

Fig. 12 : embrasures des baies géminées transformées en croisées dans le mur est du premier étage



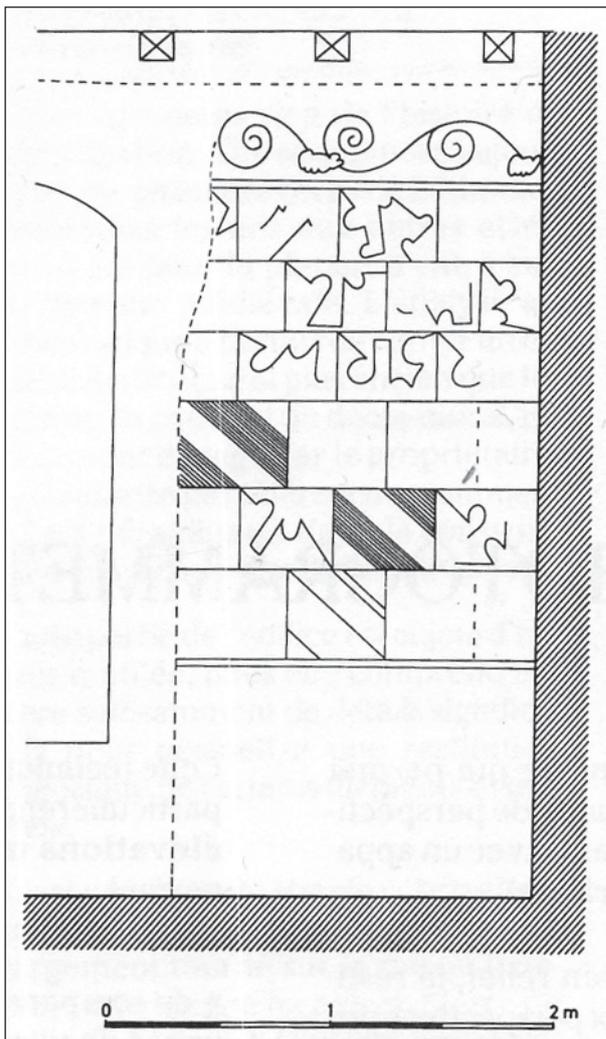
cliché : B.-M. Muñoz

Fig. 13 : embrasure avec coussièges de la baie géminée centrale transformée en croisée dans le mur est du deuxième étage



cliché : B.-M. Muñoz

Fig. 14 : peinture murale décorant les murs intérieurs ouest et nord au deuxième étage



réal. : P. Roques

Fig. 15 : relevé graphique des peintures murales décorant le mur intérieur ouest au deuxième étage



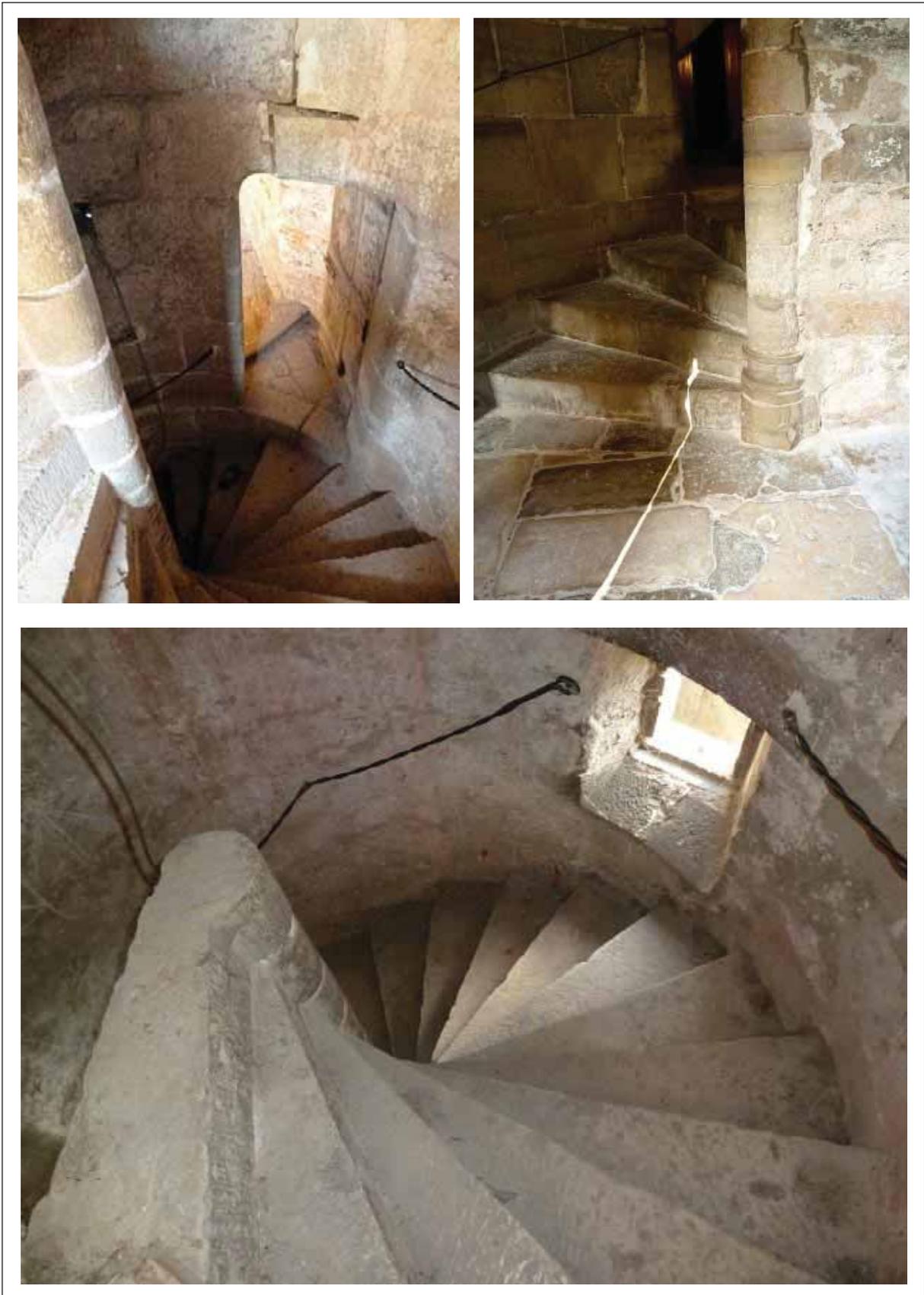
cliché : B.-M. Muñoz

Fig. 16 : tour d'escalier en vis et entresol ajoutés au rez-de-chaussée au XV^e siècle



cliché : B.-M. Muñoz

Fig. 17 : colonne du rez-de-chaussée supportant le plancher de l'entresol



clichés : B.-M. Muñoz

Fig. 18 : escalier en vis



Maison ID52

adresse : 10 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 494

référence cadastre napoléonien : L2 973

quartier : Foyt

îlot : L6

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : trapézoïdale

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 1 étage

équipement : latrines, évier, cheminée

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle

Commentaire

La première campagne de construction de la maison remonte au XIII^e siècle. Elle a subi une importante campagne de remaniement au XV^e siècle.

La maison occupe l'angle de la rue Guillem Peyre et d'une ruelle perpendiculaire qui dessert la place Mazerac : la rue Valat. Elle occupe ainsi totalement une parcelle de plan trapézoïdal qui est bordée sur trois faces par des voies publiques (fig. 1 et 2) et comporte un pontet qui couvre la rue du Cluzel au nord (fig. 4).

Le premier état de la maison se signale à l'extérieur par les vestiges d'une arcade au tracé brisé en rez-de-chaussée (piédroit gauche et claveau) sur la rue Valat, et de deux fenêtres géminées avec trumeau médian à imposte bûchée sur la rue Guillem Peyre (fig. 5). Sur la façade rue Valat, le cordon d'appui des fenêtres, régissant, est conservé sur la moitié nord ; il montre un profil simple à bandeau et chanfrein (fig. 7).

A l'intérieur, la visite effectuée au cours de travaux a permis de vérifier que le mur ouest d'origine, en moyen appareil, est conservé (fig. 12). Une latrine est également conservée dans l'angle sud-ouest de la pièce du premier étage, curieusement implantée en revers de façade (fig. 13).

Au XV^e siècle, le rez-de-chaussée est ouvert d'une grande arcade au tracé surbaissé (fig. 1 et 3). La façade sur la rue Valat est pourvue au premier étage d'une grande croisée à appui sculpté (fig. 8 et 9). Le premier étage est alors pourvu d'une vaste cheminée au revers de la façade sur la rue Valat (fig. 13), déplacée lors des travaux de 2008, ainsi peut-être que d'un évier sous une niche couverte d'un arc au tracé plein-cintre, sur le mur latéral est (fig. 14). Au second étage, une fenêtre a été bouchée dans l'angle nord-ouest, elle semble appartenir à la première campagne de construction (fig. 10 et 11). Sur la rue Valat, une croisée en bois a été bouchée. Le comble est ouvert.

Un modillon conservé en façade au sommet du premier étage (fig. 5 et 6) pourrait indiquer que le deuxième étage était à l'origine construit en pan-de-bois avec encorbellement porté par des contrefiches reposant sur des corbeaux (comme sur la maison place de Payrols, ID235).

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sud, sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 2 : rez-de-chaussée de la façade est, sur la rue Valat
- Fig. 3 : tête sculptée sur la clé de l'arc segmentaire du rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 4 : pontet au-dessus de la rue del Cluzel, au nord
- Fig. 5 : vestiges d'une baie géminée au premier étage de la façade sud, sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 6 : modillon sculpté au sommet du premier étage
- Fig. 7 : premier étage de la façade orientale, sur la rue Valat
- Fig. 8 : croisée avec appui sculpté au premier étage de la façade orientale, sur la rue Valat
- Fig. 9 : appui de fenêtre sculpté au premier étage de la façade orientale
- Fig. 10 : fenêtre bouchée à l'angle nord-ouest du deuxième étage de la façade orientale sur la rue Valat
- Fig. 11 : fenêtre bouchée à l'angle nord-ouest du deuxième étage, vue de l'intérieur
- Fig. 12 : mur ouest à l'intérieur du rez-de-chaussée
- Fig. 13 : cheminée et latrines au revers de la façade sur la rue Valat, au premier étage
- Fig. 14 : évier du premier étage



cliché : D. Joy

Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade sud, sur la rue Guillem Peyre



cliché : D. Joy

Fig. 2 : rez-de-chaussée de la façade est, sur la rue Valat



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : tête sculptée sur la clé de l'arc segmentaire du rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre



cliché : D. Joy

Fig. 4 : pontet au-dessus de la rue del Cluzel, au nord



cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : modillon sculpté au sommet du premier étage

Fig. 5 : vestiges d'une baie géminée au premier étage de la façade sur la rue Guillem Peyre



cliché : D. Joy

Fig. 7 : premier étage de la façade orientale, sur la rue Valat



cliché : D. Joy

Fig. 8 : croisée avec appui sculpté au premier étage de la façade orientale, sur la rue Valat



cliché : D. Joy

Fig. 9 : appui de fenêtre sculpté au premier étage de la façade orientale



cliché : D. Joy

Fig. 10 : fenêtre bouchée à l'angle nord-ouest du deuxième étage de la façade orientale sur la rue Valat



cliché : D. Joy

Fig. 11 : fenêtre bouchée à l'angle nord-ouest du deuxième étage, vue de l'intérieur



cliché : D. Joy

Fig. 12 : mur ouest à l'intérieur du rez-de-chaussée



cliché : D. Joy

Fig. 13 : cheminée (au premier plan) et latrines (au fond) au revers de la façade sur la rue Valat, au premier étage



cliché : D. Joy

Fig. 14 : évier du premier étage



Maison ID53

adresse : 16 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 497

référence cadastre napoléonien : L2 969

quartier : Foyt

îlot : L6

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rues

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petits côtés sur rues

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuile creuse

étages : entresol, 2 étages, comble à surcroît

décor : sculpture (sujet : feuillages, support : chapiteau, oculus et piédroits des fenêtres)

équipement : latrines, évier, placard, cheminée

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ?

Commentaire

La maison est traversante entre la rue Guillem Peyre à l'est et la rue Boneta Rescota à l'ouest. Elle dispose d'accès dans les deux rues (fig. 1). Ces dernières ne sont pas au même niveau, ce qui induit une rupture nette du niveau de circulation du rez-de-chaussée. La maison est composée de deux étages au dessus du rez-de-chaussée (fig. 2 et 3).

Cette maison est mitoyenne avec la maison ID51, au nord (fig. 1 et 2). Elles sont séparées par un mur d'environ 0,70 m d'épaisseur. L'alignement des façades sur la rue n'est pas strict. En effet, on observe un léger changement de direction entre les deux façades. Seules les assises inférieures sont liées sur une hauteur de 2,50 m (fig. 2). Au-dessus, la séparation entre les maisons est perceptible par un joint vertical creux, séparant les assises (fig. 5). Il s'agit pourtant bien d'un seul mur. Ces observations conduisent à penser que les maisons ont été conçues dès l'origine pour être liées.

La façade orientale sur la rue Guillem Peyre est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 2 et 3). Elle n'a pas fait l'objet des mêmes remaniements que la maison voisine ID51.

Le rez-de-chaussée était ouvert d'une grande arcade chanfreinée au profil brisé, à laquelle était accolée une porte en arc brisé (fig. 2 et 3). L'association porte/portail est rare à Saint-Antonin. Les rainures visibles sur le seuil en pierre de la porte indiquent que malgré ses dimensions plus réduites, cette dernière servait aussi au passage des chariots (fig. 4). Le bouchage des fenêtres d'origine et la mise en place de fenêtres étroites à linteau droit n'ont pas effacé la trace des deux baies géminées accolées qui éclairaient chaque étages selon une composition harmonieuse (fig. 2 et 5). Les cordons d'appui et d'imposte régnaient, à la mouluration prononcée, sont conservés au deuxième étage et ont été bûchés au premier mais se lisent toujours sur la façade (fig. 3). Une des fenêtres, celle de gauche au second étage a conservé son oculus d'écoinçon (fig. 6), dont le chanfrein est orné de petites fleurs sculptées (fig. 7).

La façade arrière, sur la rue Boneta Rescota, était ouverte au rez-de-chaussée de deux arcades brisées à chanfrein de dimensions différentes (fig. 8). Chaque étage était éclairé d'une baie géminée (fig. 9, 10 et 12). Ces dernières n'ont pas fait l'objet de transformations majeures, hormis leur bouchage partiel. Des arcs brisés retombent sur une fine colonnette surmontée d'un chapiteau sculpté de feuillages. Un oculus d'écoinçon s'intercale entre les deux arcs. Un évier a été aménagé dans l'embrasure de la baie géminée du premier étage de la façade ouest (fig. 10).

On observe une différence dans le traitement des deux façades. Celle sur la rue Guillem Peyre est en pierre de taille et ouverte de deux baies géminées accolées à chaque étage (fig. 2). À l'inverse, la façade sur la rue Boneta Rescota, est en moellons assisés et percée d'une seule fenêtre par étage (fig. 9). Cette distinction se retrouvait certainement dans la hiérarchie des pièces.

Un placard est conservé dans le mur ouest. Les rainures recevant des étagères en bois sont visibles ainsi que la feuillure permettant de le fermer avec un vantail en bois (fig. 11).

Des latrines sont visibles au second étage, dans le mur ouest (fig. 13 et 14). Leur présence se lit très nettement sur la façade sur la rue Boneta Rescota : à côté de la baie géminée en partie bouchée, on remarque des pierres de taille posées de chant et dégageant un étroit jour (fig. 9). Ce jour à ébrasement interne permettait d'éclairer les latrines (fig. 13 et 14). Celles-ci conservent encore la banquette maçonnée (fig. 15) et le conduit d'évacuation interne (fig. 16). Ce dernier, ménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie, débouchait dans un canal souterrain. Il est possible que d'autres latrines rejoignent ce conduit au premier étage. La feuillure ménagée en avant de la porte à coussinets recevait certainement un vantail en bois (fig. 13).

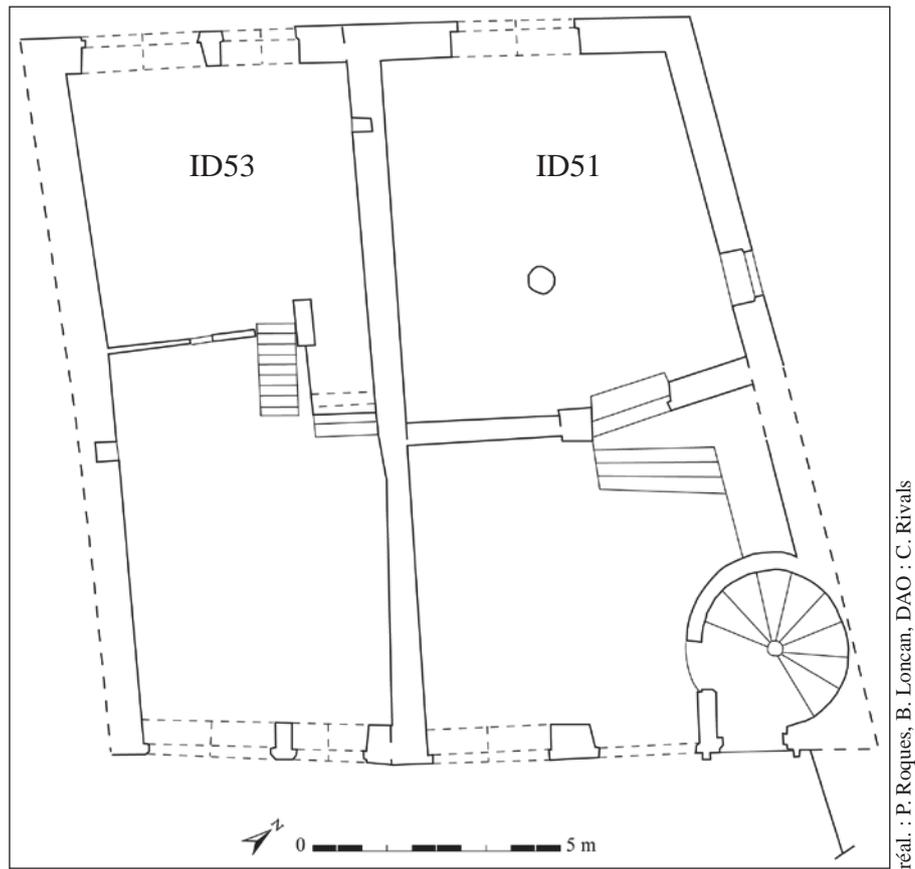
Bibliographie

- *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1990, p. 67-70.
- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 222-228.
- Marion C., Laborie J.-L., « Les maisons des 14 et 16 rue Guillem Peyre », *BSAVSA.*, 2008, p. 47-64.

Illustrations

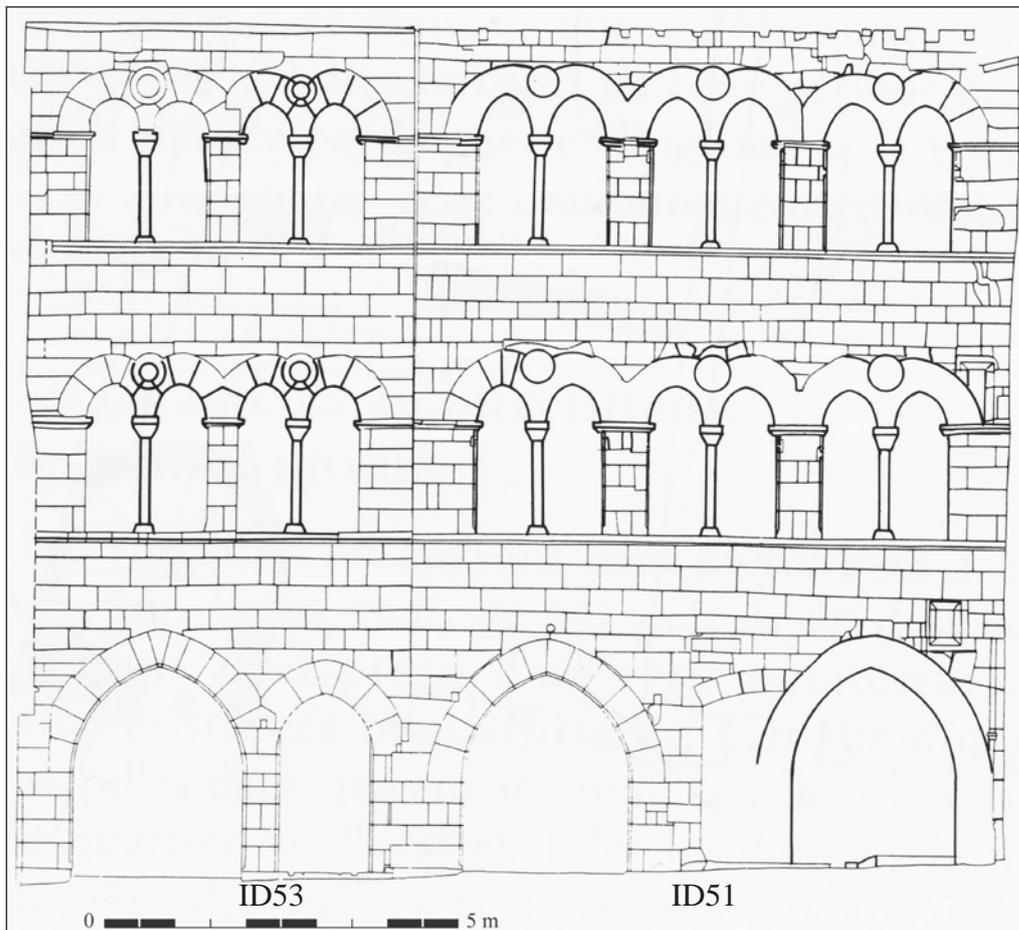
- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée des maisons mitoyennes ID 51 et 53
- Fig. 2 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations des maisons ID 51 et 53 sur la rue Guillem Peyre, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique
- Fig. 3 : vue générale de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 4 : rainures sur le seuil de la porte de la façade orientale
- Fig. 5 : premier et deuxième étages de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 6 : baie géminée du deuxième étage de la façade orientale
- Fig. 7 : détail de l'oculus de la baie géminée du deuxième étage sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 8 : porte en arc brisé au rez-de-chaussée sur la rue Boneta Rescota

- Fig. 9 : premier et deuxième étages de la façade ouest, sur la rue Bonneta Rescota
- Fig. 10 : évier aménagé dans l'embrasure de la baie géminée du premier étage sur la rue Bonneta Rescota
- Fig. 11 : placard situé à côté de la baie géminée du premier étage dans le mur ouest
- Fig. 12 : extrémité de l'embrasure de la baie géminée du deuxième étage sur la rue Bonneta Rescota, visible dans le comble
- Fig. 13 : latrines placées dans le mur ouest, au deuxième étage
- Fig. 14 : coupe et plan des latrines placées dans le mur ouest, au deuxième étage
- Fig. 15 : banquette maçonnée et conduit d'évacuation des latrines
- Fig. 16 : intérieur du conduit des latrines dans l'épaisseur de la maçonnerie



réal. : P. Roques, B. Loncan, DAO : C. Rivals

Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée



réal. : P. Roques, B. Loncan

Fig. 2 : restitution graphique de l'état d'origine des élévations des maisons ID 51 et 53 sur la rue Guillem Peyre, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vue générale de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rainures sur le seuil de la porte de la façade orientale



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : premier et deuxième étages de la façade orientale, sur la rue Guillem Peyre



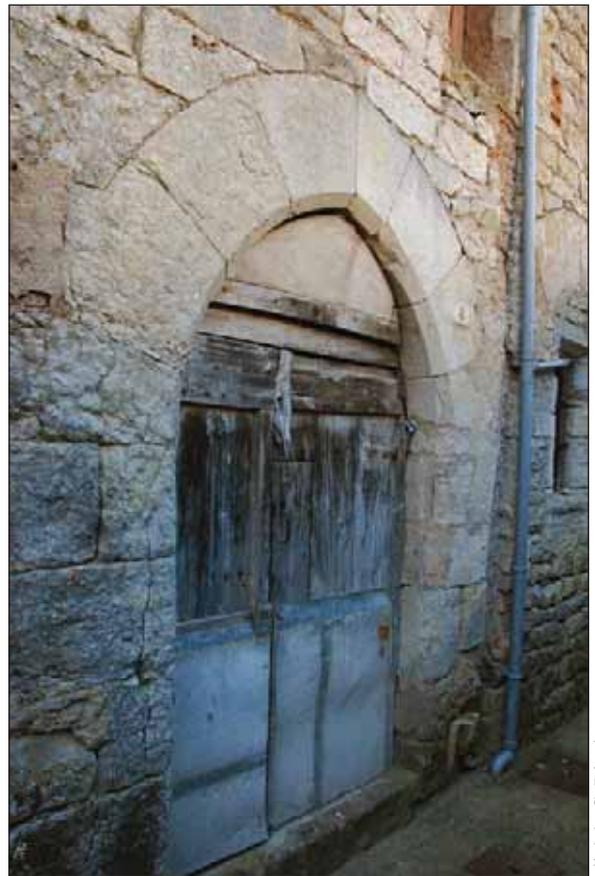
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : baie géminée du deuxième étage de la façade orientale



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : détail de l'oculus de la baie géminée du deuxième étage sur la rue Guillem Peyre



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : porte en arc brisé au rez-de-chaussée sur la rue Bonneta Rescota



cliché : C. Soula

Fig. 9 : premier et deuxième étages de la façade ouest, sur la rue Bonneta Rescota



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : évier aménagé dans l'embrasure de la baie géminée du premier étage sur la rue Bonneta Rescota



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : placard situé à côté de la baie géminée du premier étage dans le mur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : extrémité de l'embrasure de la baie géminée du deuxième étage sur la rue Bonneta Rescota, visible dans le comble



Fig. 13 : latrines placées dans le mur ouest, au deuxième étage

cliché : C. Rivals

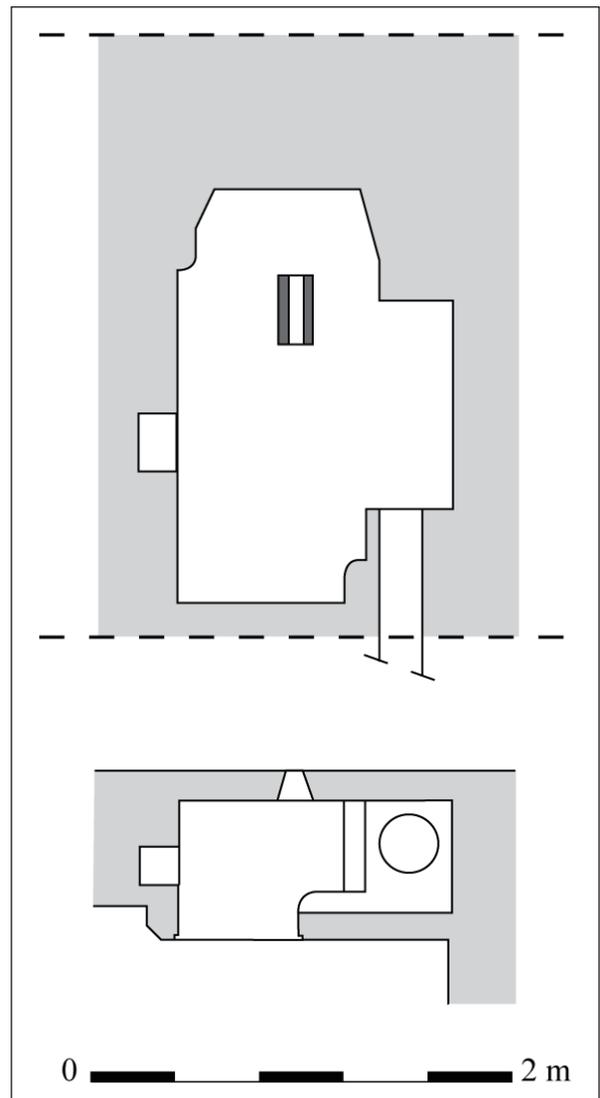


Fig. 14 : coupe et plan des latrines placée dans le mur ouest, au deuxième étage

réal. : P. Roques



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : banquette maçonnée et conduit d'évacuation des latrines



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : intérieur du conduit des latrines dans l'épaisseur de la maçonnerie



Maison ID54

adresse : 6 rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 765

référence cadastre napoléonien : L2 200

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : en L

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : croupe, tuile creuse

étages : 3 étages, comble à surcroit

distribution : escalier en maçonnerie demi-hors-œuvre en vis sans jour

équipement : évier

Datation

datation principale : XIV^e siècle ; limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

La maison est composée de deux corps en équerre articulés sur une tour d'escalier en vis présentant extérieurement deux faces droites. La partie la plus ancienne de la maison, adossée au mur des anciennes fortifications et commandée par une porte en arc brisé, peut remonter au XIV^e siècle (A). A la limite du XV^e et du XVI^e siècle, ce corps ancien est remanié et on lui ajoute un corps en retour sur la rue (B) avec un escalier en vis entre les deux.

La maison est constituée de deux corps de bâtiment en équerre, articulés autour d'une tour d'escalier (fig. 1). Le premier corps de bâtiment (A) prend appui sur le rempart et sur la maison voisine au sud (ID218). Il est composé de trois étages. Le corps de bâtiment (B) ajouté dans un second temps, s'aligne sur la rue de la Porte Rodanèse. Il a deux étages et un comble perdu. Le corps de bâtiment A était toujours accessible depuis la rue, indépendamment de l'aile B, par le biais d'une ruelle de service (fig. 4 et 12). La tour d'escalier placée à l'angle des deux corps de bâtiment s'appuie contre l'aile A et est insérée dans l'aile B en détruisant une partie de la maçonnerie. La tour d'escalier en vis et le corps de bâtiment B ne sont donc pas strictement

contemporains. La cage d'escalier dispose également d'un accès depuis la ruelle.

Le dénivelé du terrain à cet endroit, implique que l'accès actuel par le boulevard (à l'emplacement des fossés) donne directement sur le premier étage.

L'élévation du corps A sur la ruelle à l'ouest se résume à une travée (fig. 3 et 4). Le rez-de-chaussée est ouvert d'une porte chanfreinée au profil brisé (fig. 5). Elle est surmontée de trois croisées identiques, dont celle du haut est bien conservée (fig. 6).

L'élévation ouest du corps de bâtiment B, sur la rue de la Porte Rodanèse, est ouverte au rez-de-chaussée d'une grande arcade moulurée au profil segmentaire (fig. 3, 4 et 7). L'arc de celle-ci est épaissi au point de former un véritable encorbellement en pierre portant la façade. Un même parti architectural est présent sur la façade de la maison ID78. Au premier étage, une croisée était soulagée par un arc de décharge en briques (fig. 3 et 4). La fenêtre du deuxième étage correspond à une reprise, tandis que la petite ouverture quadrangulaire du troisième étage semble d'origine. L'élévation sud, sur la ruelle est partiellement enduite. Sur la partie gauche, elle est munie d'une travée d'ouvertures alignées sur celles de l'élévation ouest (fig. 8). Le premier étage est ouvert d'une croisée partiellement conservée. Les ouvertures du deuxième et du troisième étage sont récentes. Au rez-de-chaussée, une arcade segmentaire a été bouchée (fig. 9). De même que pour l'arcade de la façade ouest de ce même corps de bâtiment, la mouluration des piédroits, terminée par un congé en cuillère, est interrompue à environ 0,80 m du sol indiquant qu'il s'agissait certainement de comptoirs de boutiques.

La tour d'escalier est à pans coupés à l'extérieur (fig. 10). La face ouest était ouverte d'une porte à linteau droit et encadrement mouluré à baguettes croisées dans les angles (fig. 11), de deux petites fenêtres et d'une demi-croisée dont les linteaux sont décorés d'accolades (fig. 10). La face sud était également percée de trois fenêtres chanfreinées.

Chaque corps de bâtiment dispose d'une entrée indépendante au rez-de-chaussée. L'escalier en vis dessert chaque étage des deux ailes (fig. 14). Cet escalier à marches portant noyau, est constitué de 68 marches pour 4 révolutions (fig. 15).

Le corps de bâtiment A disposait d'une porte en arc brisé sur le mur ouest (fig. 16), correspondant soit à un accès vers l'extérieur avant l'installation du corps de bâtiment B, soit à une porte de communication entre les deux ailes. Dans le premier cas, elle aurait été condamnée par l'ajout du corps de bâtiment B. Dans le second cas, c'est la mise en place de la cage d'escalier qui a conduit à la boucher. Au rez-de-chaussée, dans l'aile A, un pilier maçonné porte une poutre du plancher de l'étage (fig. 17).

Le corps A est couvert d'un toit à croupe dont le versant ouest a été prolongé pour couvrir l'aile B et la tour d'escalier (fig. 13).

Le mur gouttereau oriental correspond en réalité au rempart comme l'indique sa largeur (1,75 m). L'élévation orientale sur le boulevard actuel illustre plusieurs états du rempart (fig. 18 et 19). On peut y lire un premier état correspondant au rempart primitif (état 1). C'est sur ce rempart que prend appui le corps principal de la maison. Dans un second temps, un chemin de ronde et des créneaux sont ajoutés (état 2). Cet état appartient probablement à la phase d'entretien et d'amélioration des fortifications intervenue dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Une première reprise intervient dans la partie sud de la portion conservée (état 3). Il s'agit certainement d'une réfection du mur. L'appareil diffère peu, les blocs utilisés sont plus hétérogènes et les assises globalement moins hautes. La seconde reprise (état 4) atteint la même hauteur que la partie coiffée de créneaux, mais ne reproduit pas ce dispositif de défense. On distingue, dans la partie haute de cette reprise une chaîne d'angle constituée de blocs calcaires taillés. Cette partie du mur ne mesure plus que 0,42 m d'épaisseur. Le chemin de ronde a été enlevé au moment de la reprise. Cet état correspond donc à la période d'abandon du rempart. Le mur est entretenu pour l'habitation et non plus la défense. Une dernière phase correspond au percement de plusieurs ouvertures (état 5). La forme des quatre fenêtres et deux portes à linteaux droits ou arrondis permet de rattacher cet état au XVIII^e siècle.

À l'intérieur, l'appareil de ce mur est visible au rez-de-chaussée et au troisième étage

(fig. 20 à 22). Il est construit en moellons équarris assisés. Les murs nord et sud de la maison s'appuient dessus. Au rez-de-chaussée, il est percé d'une ouverture quadrangulaire à large ébrasement interne (fig. 2 et 21). Au troisième étage, le mur conserve une partie du chemin de ronde large de 1,20 m (fig. 22 à 27). Ce dernier était protégé par un parapet ouvert de créneaux (fig. 22 et 26). Une série de consoles à ressauts permettait sans doute de supporter une structure en bois appartenant au chemin de ronde (fig. 24 et 27).

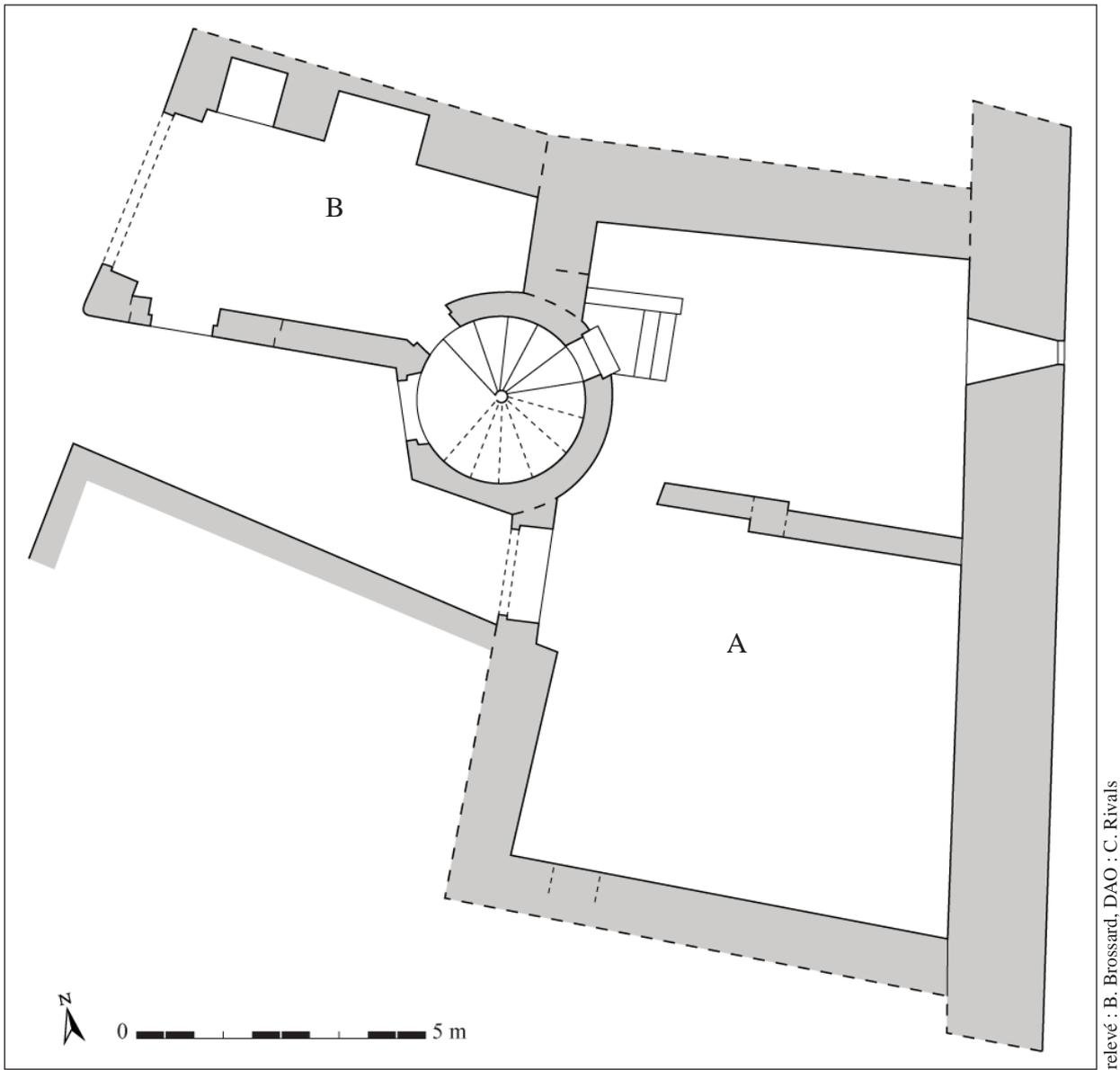
Cette maison a été identifiée dans l'ensemble des documents fiscaux en notre possession, grâce à son emplacement entre la rue et le rempart et avec l'aide des graphes qui ont permis de la localiser rapidement. Ainsi, on sait qu'en 1397 elle appartenait à Jean Fournier « procurator », en 1459 elle était indivise entre Jean Textoris, marchand et les frères Etienne et Bernard Sauzet marchands. Entre 1459 et 1609, Noble Anthoine de Lavalette et sa femme Valérie Sauzet en étaient propriétaires. Puis elle fut en possession de la famille Canitrot (Durand Canitrot marchand en 1609, puis Me Jean Canitrot procureur en 1668 et 1670) avant d'être vendue à Noble Barthélémy de Benaven sieur de la Tour en 1732.

Bibliographie

- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 237-239.

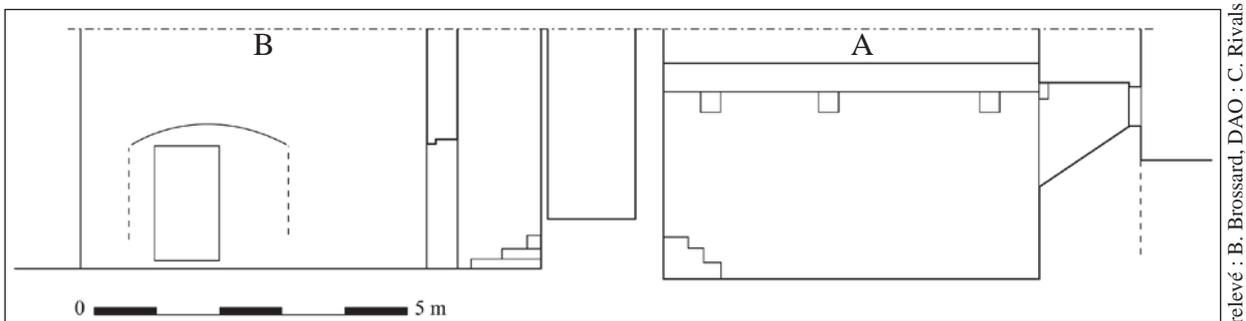
Illustrations

- Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : coupe transversale sur le rez-de-chaussée du corps principal A et la tour d'escalier, avec l'élévation latérale de l'aile B
- Fig. 3 : restitution photogrammétrique des élévations antérieures sur la rue de la Porte Rodanèse et la ruelle
- Fig. 4 : élévations antérieures sur la rue et l'impasse
- Fig. 5 : porte d'accès au corps de bâtiment A
- Fig. 6 : fenêtres des deuxième et troisième étages du corps de bâtiment A
- Fig. 7 : grande arcade sur la rue de la Porte Rodanèse du corps de bâtiment B
- Fig. 8 : élévation de la façade sud de l'aile B, sur la ruelle
- Fig. 9 : grande arcade de la façade sud de l'aile B, sur la ruelle
- Fig. 10 : élévation de la tour d'escalier
- Fig. 11 : porte d'accès à la tour d'escalier
- Fig. 12 : ruelle d'accès à la maison
- Fig. 13 : partie haute de l'élévation sur la ruelle, vue depuis le sud
- Fig. 14 : tour de l'escalier en vis
- Fig. 15 : escalier en vis
- Fig. 16 : mur ouest du rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 17 : pilier soutenant le plancher du premier étage, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 18 : élévation orientale correspondante au rempart
- Fig. 19 : phasage des vestiges du rempart sur l'élévation orientale
- Fig. 20 : partie sud du mur est au rez-de-chaussée, correspondant au rempart
- Fig. 21 : partie nord du mur est au rez-de-chaussée, correspondant au rempart
- Fig. 22 : créneaux du mur est conservés au troisième étage
- Fig. 23 : chemin de ronde
- Fig. 24 : console à ressauts du chemin de ronde
- Fig. 25 : plan du troisième étage
- Fig. 26 : croquis à l'échelle de l'élévation du mur est au troisième étage
- Fig. 27 : croquis à l'échelle de la coupe est/ouest du mur est au troisième étage



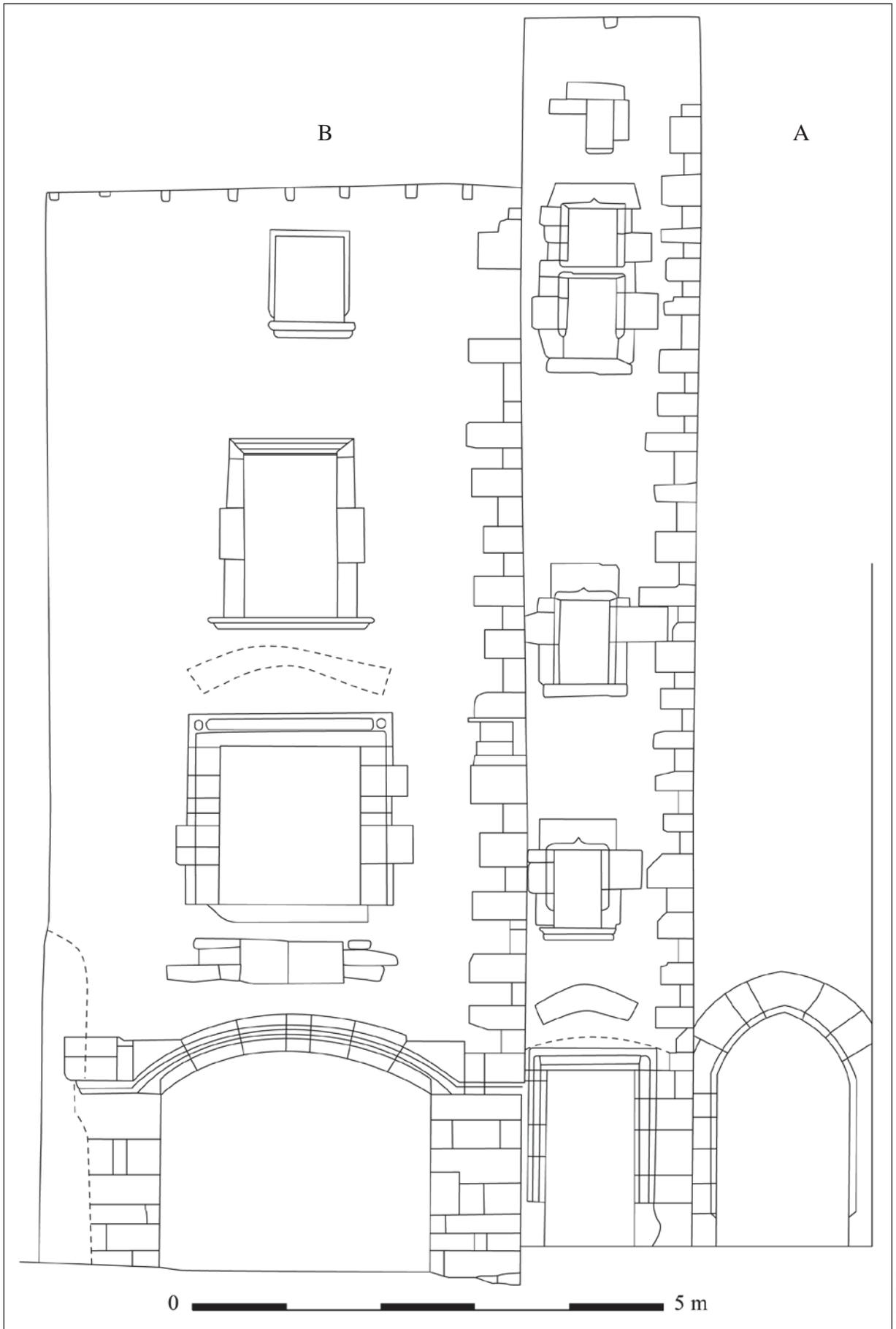
relevé : B. Brossard, DAO : C. Rivals

Fig. 1 : plan du rez-de-chaussée



relevé : B. Brossard, DAO : C. Rivals

Fig. 2 : coupe transversale sur le rez-de-chaussée du corps principal A et la tour d'escalier, avec l'élévation latérale de l'aile B



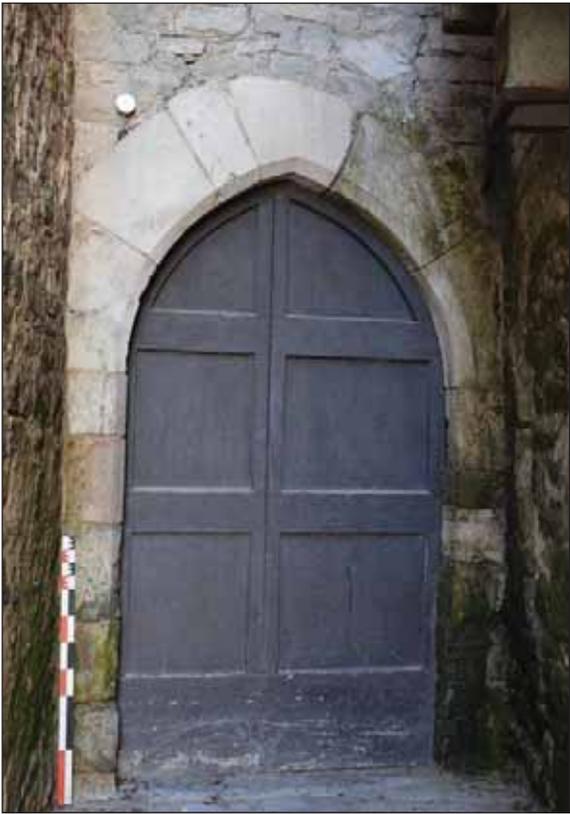
réal. : P. Roques

Fig. 3 : restitution photogrammétrique des élévations antérieures sur la rue de la Porte Rodanèse et la ruelle



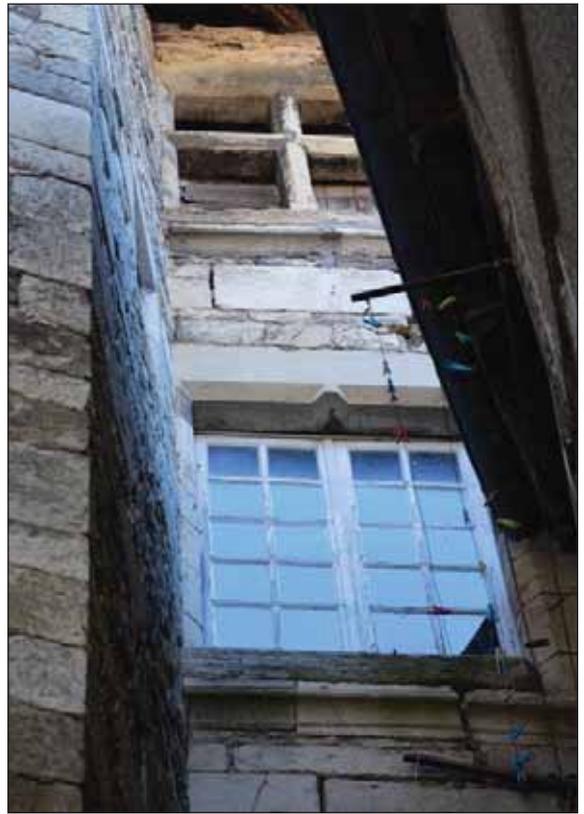
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : élévations antérieures sur la rue et l'impasse



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : porte d'accès au corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : fenêtres des deuxième et troisième étages du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : grande arcade sur la rue de la Porte Rodanèse du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : élévation de la façade sud de l'aile B, sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : grande arcade de la façade sud de l'aile B, sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : élévation de la tour d'escalier



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : porte d'accès à la tour d'escalier



Fig. 12 : ruelle d'accès à la maison

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : partie haute de l'élévation sur la ruelle, vue depuis le sud

Fig. 14 : tour de l'escalier en vis



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : escalier en vis



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : mur ouest du rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
Au centre, tour d'escalier et sa porte de communication. À droite, porte en arc brisé bouchée.



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : pilier soutenant le plancher du premier étage, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : élévation orientale correspondante au rempart



réal. : C. Rivals

Fig. 19 : phasage des vestiges du rempart sur l'élévation orientale



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : partie sud du mur est au rez-de-chaussée, correspondant au rempart



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : partie nord du mur est au rez-de-chaussée, correspondant au rempart



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : créneaux du mur est conservés au troisième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 23 : chemin de ronde



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : console à ressauts du chemin de ronde

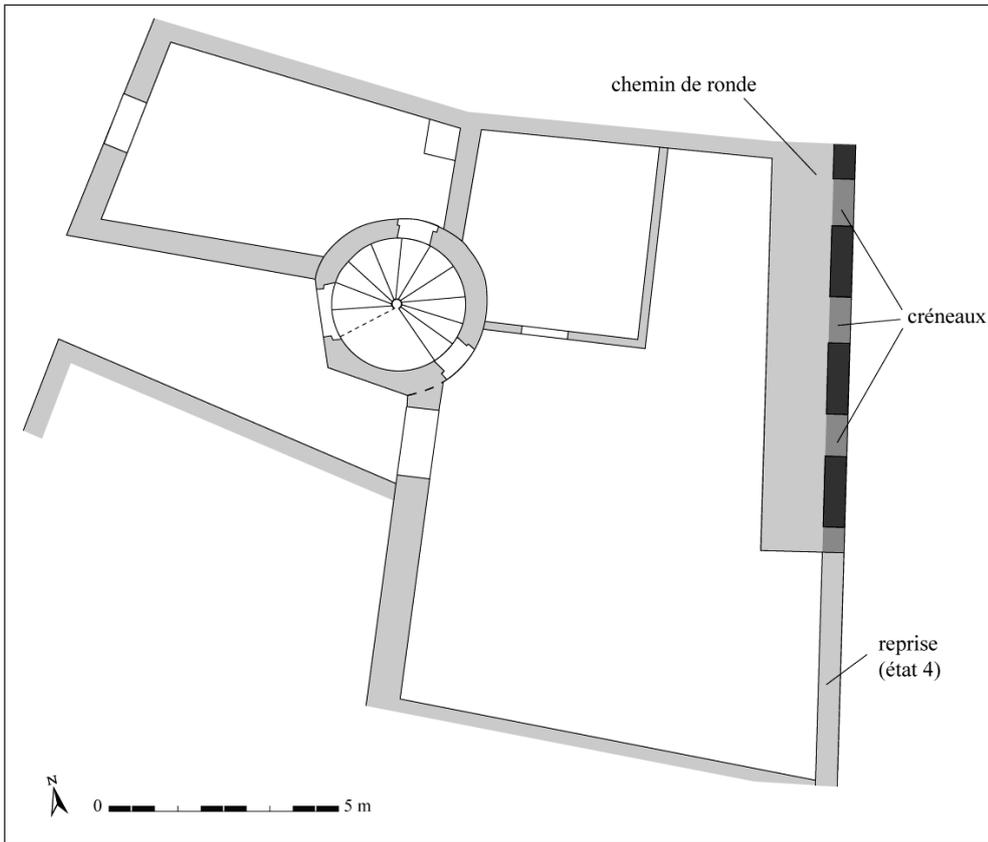


Fig. 25 : plan du troisième étage

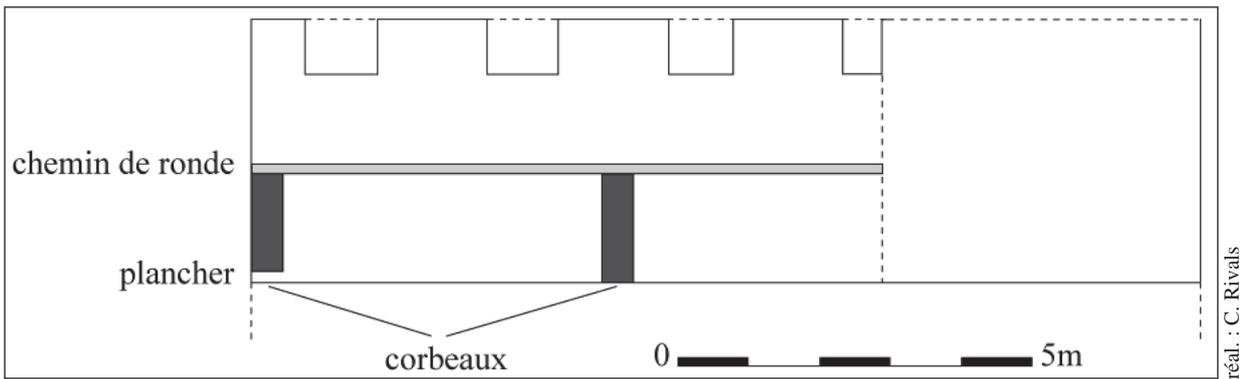


Fig. 26 : croquis à l'échelle de l'élévation du mur est au troisième étage

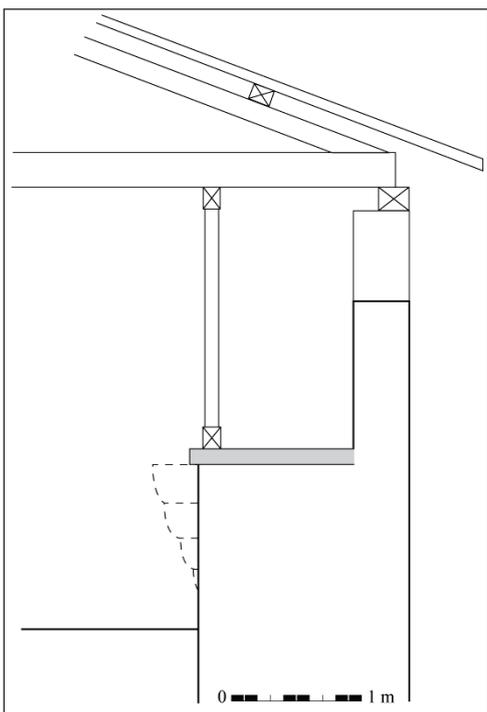


Fig. 27 : croquis à l'échelle de la coupe est/ouest du mur est au troisième étage



Maison ID55

adresse : 2 bis rue de la rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 762

référence cadastre napoléonien : L2 201

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : D. Joy

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, enduit

couverture : croupe, tuile creuse

étages : 1 étage

Datation

datation principale : milieu du XII^e siècle

Commentaire

Les arcs monolithes des ouvertures d'origine de la maison indiquent une construction originelle du milieu du XII^e siècle.

La maison conserve les vestiges de deux ouvertures qui indiquent qu'elle est une des plus anciennes maisons médiévales conservées de la ville : une porte couverte d'un arc plein-cintre monolithe en rez-de-chaussée et une fenêtre à arc monolithe plein-cintre à l'étage (fig. 1 et 2). La construction est en grands moellons équarris et assisés, presque intégralement recouverts par un enduit qui ne permet pas la lecture des élévations (fig. 1). A gauche de la fenêtre de l'étage, des joints anciens sont conservés. Les cordons d'imposte et d'appui de la fenêtre ont été bûchés (fig. 2). Le cordon d'appui était régnaant. Les piédroits des deux ouvertures sont à arêtes vives.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 2 : vestiges d'une ouverture couverte au rez-de-chaussée
- Fig. 3 : vestiges d'une baie couverte d'un arc monolithe au premier étage



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse

Fig. 2 : vestiges d'une ouverture au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges d'une baie couverte d'un arc monolithe au premier étage



Maison ID56

adresse : 1 rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 781

référence cadastre napoléonien : L2 312

quartier : Foyt

îlot : C1

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : pignon sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : trapézoïdale

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, grand appareil

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, tuile creuse

étages : 2 étages, comble à surcroit

équipement : évier, placard

Datation

datation principale : seconde moitié du XIII^e siècle ; XIV^e siècle ; limite XV^e / XVI^e siècle

Commentaire

Maison construite au XIII^e ou au XIV^e siècle ; remaniée à la limite du XV^e et du XVI^e siècle : transformations des fenêtres jumelées en arc brisé en croisées à linteau ; divers remaniements ultérieurs.

La maison est de plan presque triangulaire à pignon sur rue (fig. 3). La façade sur la rue de la Porte Rodanèse est en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Le rez-de-chaussée était ouvert sur la rue de deux grandes arcades et d'une porte aux profils brisés (fig. 2 et 4).

Le premier étage était éclairé par l'intermédiaire de trois baies géminées accolées (fig. 2). Deux d'entre elles ne se lisent plus qu'en négatif suite à leur transformation en croisées. Ces dernières ont à leur tour été remplacées par des fenêtres plus étroites à linteau droit et appui saillants moulurés (fig. 1). Les piédroits des baies géminées ont été réutilisés pour les croisées. Les congés des chanfreins portent encore des feuillages sculptés (fig. 5). La baie géminée conservée est couverte d'arcs brisés (fig. 6). Les piédroits et les arcs sont chanfreinés. Les congés des chanfreins reçoivent de petits décors sculptés appartenant au registre végétal ou géométrique

(fig. 7, 8 et 10). Le chapiteau de la colonnette est également orné de feuillages (fig. 9). Un jour en losange curviligne prend place dans l'écoinçon de la baie (fig. 6), dont la rainure indique qu'il devait être vitré. Les cordons d'appui et d'imposte étaient régnants (fig. 6) et moulurés de deux tores de part et d'autre d'une scotie (fig. 10). Ils ont été en partie bûchés au moment de l'ultime transformation des baies.

Au deuxième étage, la partie ouest de la façade a fait l'objet d'une reprise (fig. 12). Les cordons d'appui et d'imposte régnants indiquent que l'étage était ouvert sur la rue par des géminées dont deux ont été transformées en croisées (fig. 13). Les piédroits des baies géminées ont été conservés, les arcs ont été retaillés pour y insérer le linteau droit de la croisée.

Des porte-bannes métalliques, constitués d'un anneau surmonté d'antennes, sont fichés dans la maçonnerie au-dessus du cordon d'imposte au premier et au deuxième étage (fig. 10).

Au-dessus du deuxième étage, un espace sous charpente fermé était éclairé en façade par une fenêtre quadrangulaire à linteau sur coussinet et piédroits chanfreinés (fig. 1 et 11). Cet espace a été agrandi à l'est par la surélévation du pignon. Le négatif de l'emplacement du toit d'origine se lit à droite de la fenêtre (fig. 11).

L'analyse des aménagements intérieurs renseigne sur l'organisation et la chronologie du tissu urbain. Le mur latéral oriental est en grand appareil de pierre de taille à joints fins (fig. 14). Dix assises mesurant entre 0,30 et 0,40 m de haut sont conservées. Ce mur est ouvert d'une grande arcade au profil brisé, dont les piédroits sont chanfreinés (fig. 15 et 17). L'arc repose sur des coussinets chanfreinés (fig. 16). L'arcade est large de 3,33 m. Le chanfrein des piédroits indique que ce mur appartenait à la maison ID220 située à l'est et que la maison ID56 occupe un espace qui n'était pas bâti. La maison voisine disposait ainsi d'une façade latérale en grand appareil dont le rez-de-chaussée était accessible par l'intermédiaire d'une arcade depuis une ruelle.

En ce qui concerne l'équipement de la maison, un évier a été aménagé contre le mur sud au premier étage (fig. 18). L'évacuation de l'eau devait se faire directement dans la rue.

Au troisième étage (comble), le mur latéral ouest est construit en grand appareil de pierre de taille (fig. 19). Dans le mur nord, l'embrasure d'une ancienne fenêtre a été transformée en placard (fig. 20). Elle mesure 1,20 m de large et 0,50 m de profondeur. Les coussièges ont été conservés, et des rainures ménagées dans les tableaux recevaient des étagères en bois. La présence d'une fenêtre sur ce mur indique que l'espace au nord de la maison n'était pas bâti. L'étude de l'intérieur de la maison ID216 confirme cette hypothèse. Le mur nord de la maison ID56 a été observé au deuxième étage. Les cordons d'appui et d'imposte non régnants de la fenêtre en question sont apparents (fig. 21). L'angle nord-ouest de la maison ID56 se retrouve à tous les étages de la maison ID216 (fig. 22).

Bibliographie

- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 225.

Illustrations

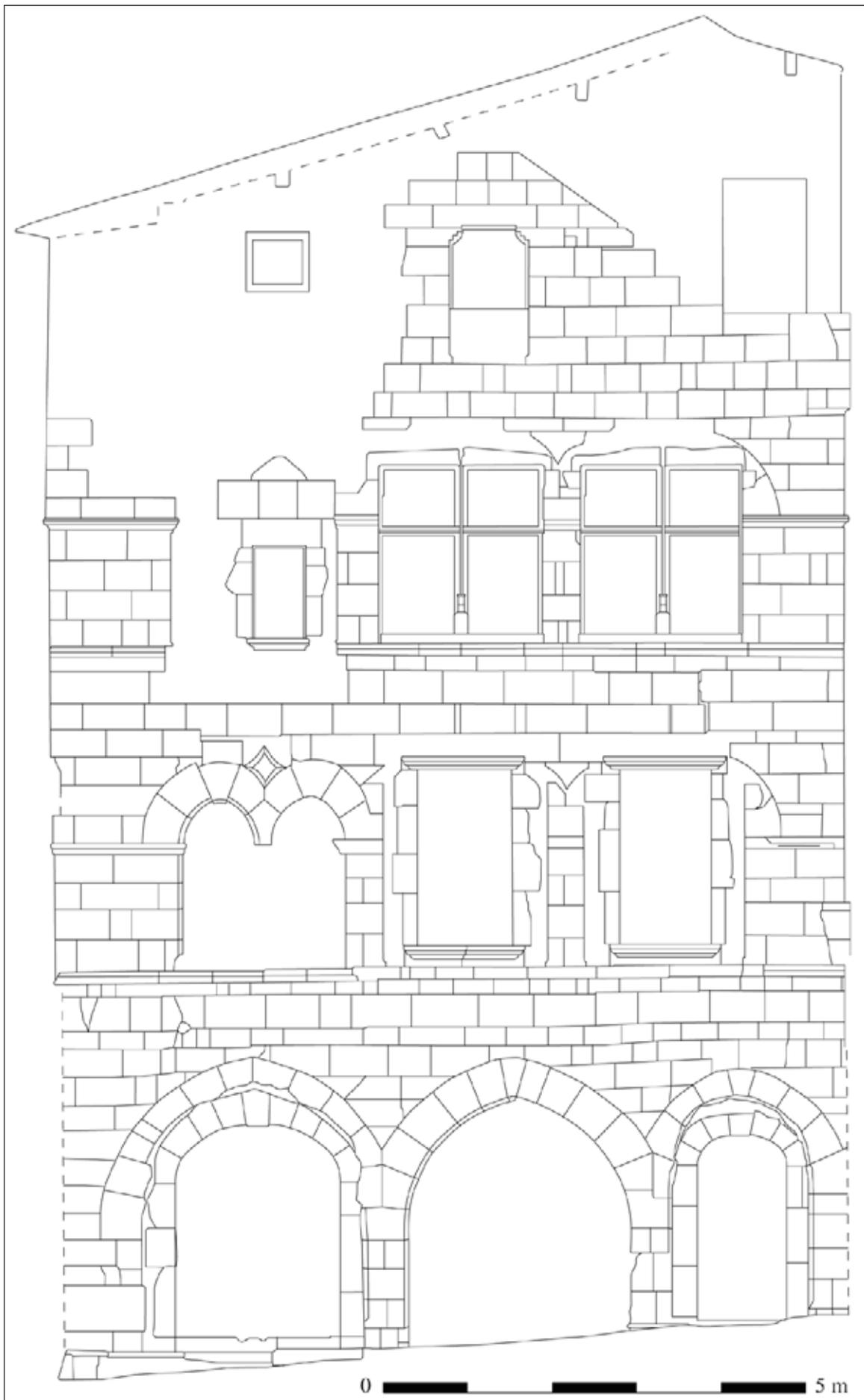
- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 2 : relevé de l'élévation sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 3 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée
- Fig. 4 : ouvertures du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 5 : congés sculptés des chanfreins des piédroits des baies géminées remaniées au premier étage
- Fig. 6 : baie géminée du premier étage

- Fig. 7 : congé sculpté du chanfrein du sommier de l'arc de la baie géminée du premier étage
- Fig. 8 : congé sculpté du chanfrein du piédroit de la baie géminée du premier étage
- Fig. 9 : chapiteau de la baie géminée du premier étage
- Fig. 10 : porte-bannes et cordon d'imposte de la baie géminée du premier étage
- Fig. 11 : ouverture quadrangulaire au troisième étage
- Fig. 12 : vestiges de baie géminée au deuxième étage
- Fig. 13 : baies géminées transformées en croisées au deuxième étage
- Fig. 14 : mur latéral oriental en grand appareil de pierre de taille, au rez-de-chaussée
- Fig. 15 : mur latéral oriental et départ de la grande arcade, au rez-de-chaussée
- Fig. 16 : détail du chanfrein de l'arcade du mur oriental au rez-de-chaussée
- Fig. 17 : arcade brisée du mur oriental au rez-de-chaussée
- Fig. 18 : évier du premier étage
- Fig. 19 : grand appareil de pierre de taille du mur ouest au troisième étage
- Fig. 20 : coussièges d'une ancienne fenêtre dans le mur nord, au troisième étage
- Fig. 21 : mur ouest de la maison ID220 et façade nord de la maison ID56
- Fig. 22 : angle extérieur de la maison ID56



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse



restitution photogrammétrique brute : P. Roques, DAO et reprise : C. Rivals

Fig. 2 : relevé de l'élévation sur la rue de la Porte Rodanèse

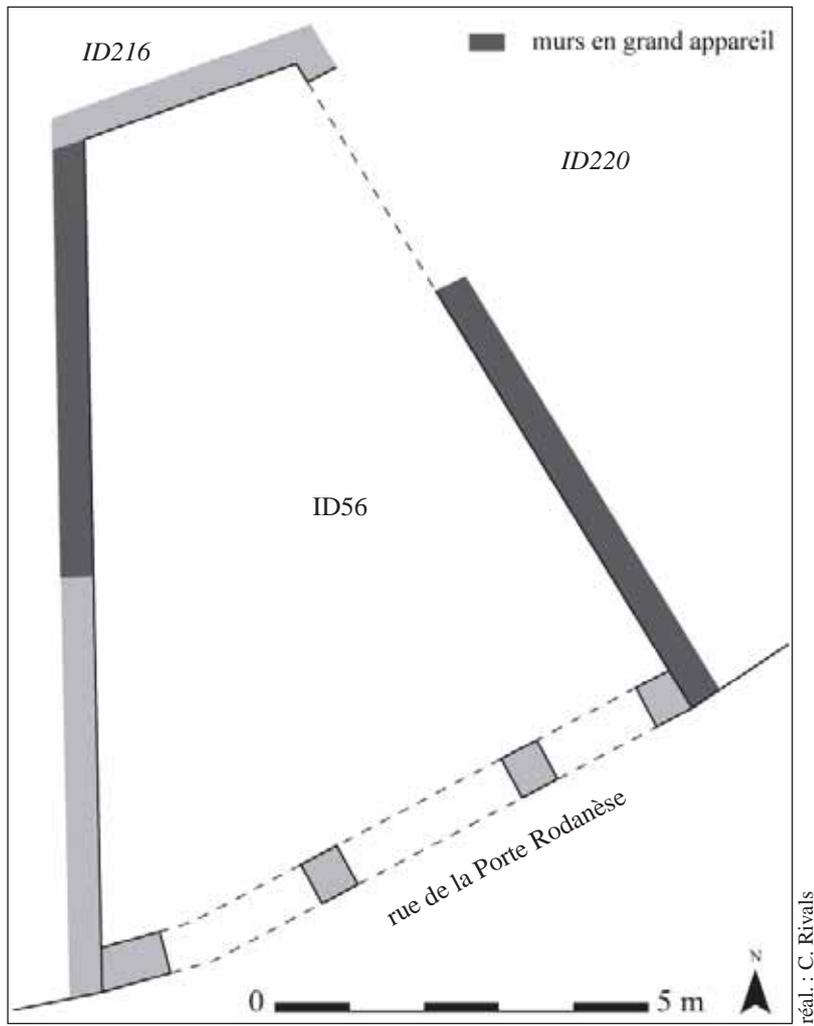


Fig. 3 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée



Fig. 4 : ouvertures du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : congés sculptés des chanfreins des piédroits des baies géminées remaniées au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : baie géminée du premier étage



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : congé sculpté du chanfrein du sommier de l'arc de la baie géminée du premier étage

Fig. 8 : congé sculpté du chanfrein du piédroit de la baie géminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : chapiteau de la baie géminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : porte-bannes et cordon d'imposte de la baie géminée du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : ouverture quadrangulaire au troisième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : vestiges de baie géminée au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : baies géminées transformées en croisées au deuxième étage



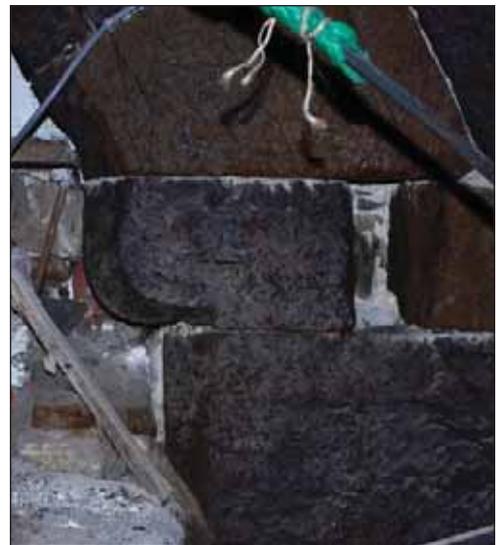
cliché : C. Rivals

Fig. 14 : mur latéral oriental en grand appareil de pierre de taille, au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : mur latéral oriental et départ de la grande arcade, au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : détail du chanfrein de l'arcade du mur oriental au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : arcade brisée du mur oriental au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : évier du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : grand appareil de pierre de taille du mur ouest au troisième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : coussièges d'une ancienne fenêtre dans le mur nord, au troisième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : mur ouest de la maison ID220 (A) et façade nord de la maison ID56 (B), vus depuis le troisième étage de la maison ID216 au nord



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : angle extérieur de la maison ID56, vu depuis le rez-de-chaussée de la maison ID216



Maison ID57

adresse : 2 rue Rive-Valat

référence cadastre actuel : AC 424

référence cadastre napoléonien : L2 458

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, grand appareil

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages, comble

décor : sculpture (sujet : tête d'animal à crinière, support : modillon en remploi)

équipement : deux évier, cheminée

Datation

datation principale : deuxième moitié du XII^e siècle ? ; premier quart du XVIII^e siècle ; limite XVIII^e / XIX^e siècle ?

Commentaire

La maison pourrait avoir été construite dans la seconde moitié du XII^e siècle, ainsi que l'indiquent les ouvertures, toutes à arêtes vives, et la présence d'un modillon, remployé lors du remontage de la façade latérale, dont le style de la sculpture est datable de cette époque (fig. 5). Elle a été très reprise au début du XVIII^e siècle puis plus ponctuellement peut-être à la limite du XVIII^e et du XIX^e siècle.

La maison occupe l'angle de la rue Droite et du canal dans la rue Rive Valat. Une venelle la sépare de la maison ID60 à l'est (fig. 4). La façade sur la rue Droite a conservé son état médiéval, tandis que celle sur la rue Rive Valat a été très remaniée au XVIII^e siècle.

La façade sur la rue Droite est en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Le rez-de-chaussée est percé de deux grandes arcades brisées à arêtes vives (fig. 2). Les étages étaient

éclairés par des baies géminées dont seul le négatif se voit encore (fig. 3 et 4). Les cordons d'appui et d'imposte régnants ont été bûchés (fig. 4). Au XVIII^e siècle, des fenêtres quadrangulaires sans mouluration sont installées à la place des baies médiévales, avant d'être elles-mêmes remplacées par des fenêtres plus étroites à entablement et appui moulurés, certainement à la limite des XVIII^e et XIX^e siècles.

La façade sur la rue Rive Valat est construite en moellons équarris. Le rez-de-chaussée est ouvert d'une porte surmontée d'un petit entablement mouluré à denticules qui porte la date 1724. Les fenêtres à linteaux droits des étages sont dépourvues de moulurations. Un modillon sculpté d'une tête d'animal à crinière, dont le style le rattache au XII^e siècle, est réemployé dans la façade lors de sa reconstruction (fig. 5). La chaîne d'angle à l'ouest a été partiellement bûchée sur la façade remaniée sur la rue Rive Valat (fig. 6). Cette reprise semble indiquer que l'axe de la maison a été légèrement redressé au XVIII^e siècle.

À l'intérieur, l'embrasure des fenêtres jumelées est conservée, en partie dissimulée par le bouchage des ouvertures au XVIII^e siècle. Une colonnette, provenant certainement des baies médiévales d'origine a été utilisée pour le linteau d'une petite fenêtre au niveau des combles ajoutés au XVIII^e siècle. Au rez-de-chaussée, le mur latéral oriental est évidé de deux arcades en plein cintre (fig. 7). Deux éviers sont conservés au premier et au deuxième étage dans le mur est (fig. 8). L'eau était rejetée à travers le mur dans une cour intérieure.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Rive Valat et la rue Droite
- Fig. 2 : arcade du rez-de-chaussée sur la rue Droite
- Fig. 3 : deuxième étage sur la rue Droite
- Fig. 4 : vestige de baie géminée et cordons du premier étage
- Fig. 5 : modillon en remploi sur la façade latérale sur la rue Rive Valat
- Fig. 6 : chaîne d'angle sur la rue Rive Valat
- Fig. 7 : arcade sur le mur oriental au rez-de-chaussée
- Fig. 8 : évier dans le mur latéral sur la rue Rive Valat, au premier étage



Fig. 1 : élévations sur la rue Rive Valat (à gauche) et la rue Droite (à droite)

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : arcade du rez-de-chaussée sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : deuxième étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : vestige de baie géminée et cordons du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : modillon en remploi sur la façade latérale sur la rue Rive-Valat



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : chaîne d'angle sur la rue Rive-Valat



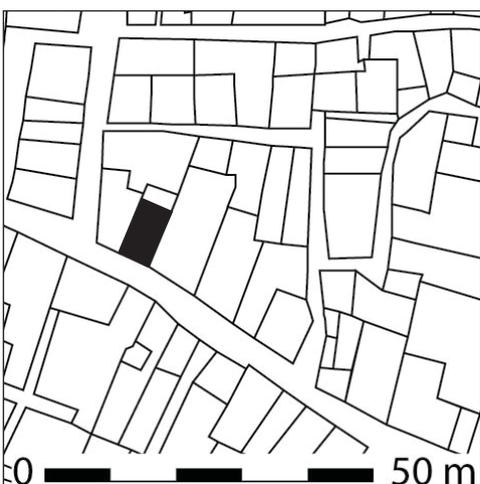
cliché : C. Rivals

Fig. 7 : arcade sur le mur oriental au rez-de-chaussée

Fig. 8 : évier dans le mur latéral sur la rue Rive Valat, au premier étage



cliché : C. Rivals



Maison ID60

adresse : 16 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 425

référence cadastre napoléonien : L2 459, 460

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

couverture : toit à longs pans, tuile creuse

étages : 3 étages

décor : sculpture (sujet : croix de Malte, support : linteau de la porte d'entrée)

équipement : évier, cheminées, niches murales

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XIV^e siècle ? ; XVII^e siècle

Commentaire

Maison du XIII^e ou XIV^e siècle ; aménagée partiellement au XVII^e siècle : porte d'entrée avec armoiries ; structure intérieure transformée au XIX^e siècle : division en trois étages au lieu de deux.

La maison est mitoyenne avec la maison ID32 à l'est (fig. 1) et séparée de la maison ID57 à l'ouest par une venelle (fig. 2). Les deux maisons mitoyennes ont été conçues ensemble, leurs assises sont liées (fig. 3). Elles correspondent pourtant bien dès l'origine à deux édifices distincts comme l'indique le changement de modénature des cordons. La déclivité de la rue Droite n'a pas entraîné de décalage dans l'alignement des cordons (fig. 1). Le décalage est rattrapé par le rez-de-chaussée de la maison ID60 afin d'harmoniser les deux façades.

La façade sur la rue Droite, en moyen appareil de pierre de taille, était percée au rez-de-chaussée d'une grande arcade dont l'embrasure est conservée, ainsi que d'un jour quadrangu-

laire à ébrasement externe et interne (fig. 4). Au XVII^e siècle, une porte à linteau droit orné d'un blason sur lequel est sculptée une croix de Malte en relief, occulte une partie du jour quadrangulaire. La grande arcade est remplacée par une arcade à arc segmentaire. Les étages, rythmés par des cordons d'appui et d'imposte régnaux sont chacun éclairés par une baie géminée (fig. 3, 5 et 6). Elles ont été partiellement bouchées pour y installer des fenêtres à linteau droit. Les piédroits et les arcs étaient chanfreinés. Les congés des chanfreins devaient recevoir une petite mouluration (fig. 5 et 6). Au premier étage les cordons d'appui et d'imposte sont presque intégralement bûchés. Le cordon d'appui du second étage est très saillant. Les cordons étaient moulurés d'une scotie surmontée d'un tore puis d'un bandeau.

La façade arrière sur la cour, est ouverte au premier étage d'une fenêtre jumelée à linteau droit et colonnette (fig. 7 et 8). Les cordons d'appui et d'imposte ne sont pas régnaux. L'appui a été modifié pour la mise en place d'un évier (fig. 8). Le deuxième étage n'était pas ouvert à l'origine (fig. 7). Des pigeonniers sont installés sous le toit (fig. 7).

La maison était équipée d'une cheminée au premier et au second étage. Les piédroits de celle du premier étage sont moulurés (fig. 9). Un évier a été aménagé dans l'embrasure de la fenêtre du premier étage dans le mur nord (fig. 10). L'eau était rejetée directement dans la cour (fig. 8). Deux niches, dont une de grande dimension (1,46 m de large et 2 m de haut) équipaient le premier étage (fig. 9).

Du lapidaire, provenant certainement des baies géminées démontées, est déposé dans la cour. Il s'agit de fûts de colonnettes d'un diamètre de 10 cm ainsi que d'un chapiteau et d'une base de colonnette (fig. 11). Le chapiteau, bien qu'endommagé est à rapprocher de ceux des maisons ID 13 et 23.

Bibliographie

- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 222.

Illustrations

- Fig. 1 : relevé photogrammétrique des élévations sur la rue Droite des maisons ID32 et ID60
- Fig. 2 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 3 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue Droite
- Fig. 5 : baie géminée du premier étage sur la rue Droite
- Fig. 6 : baie géminée du second étage sur la rue Droite
- Fig. 7 : élévation nord sur la cour
- Fig. 8 : fenêtre et évier au premier étage, sur la façade arrière sur la cour
- Fig. 9 : cheminée et niche murale au premier étage
- Fig. 10 : fenêtre et évier au premier étage
- Fig. 11 : lapidaire (chapiteau et base de baie géminée) déposé

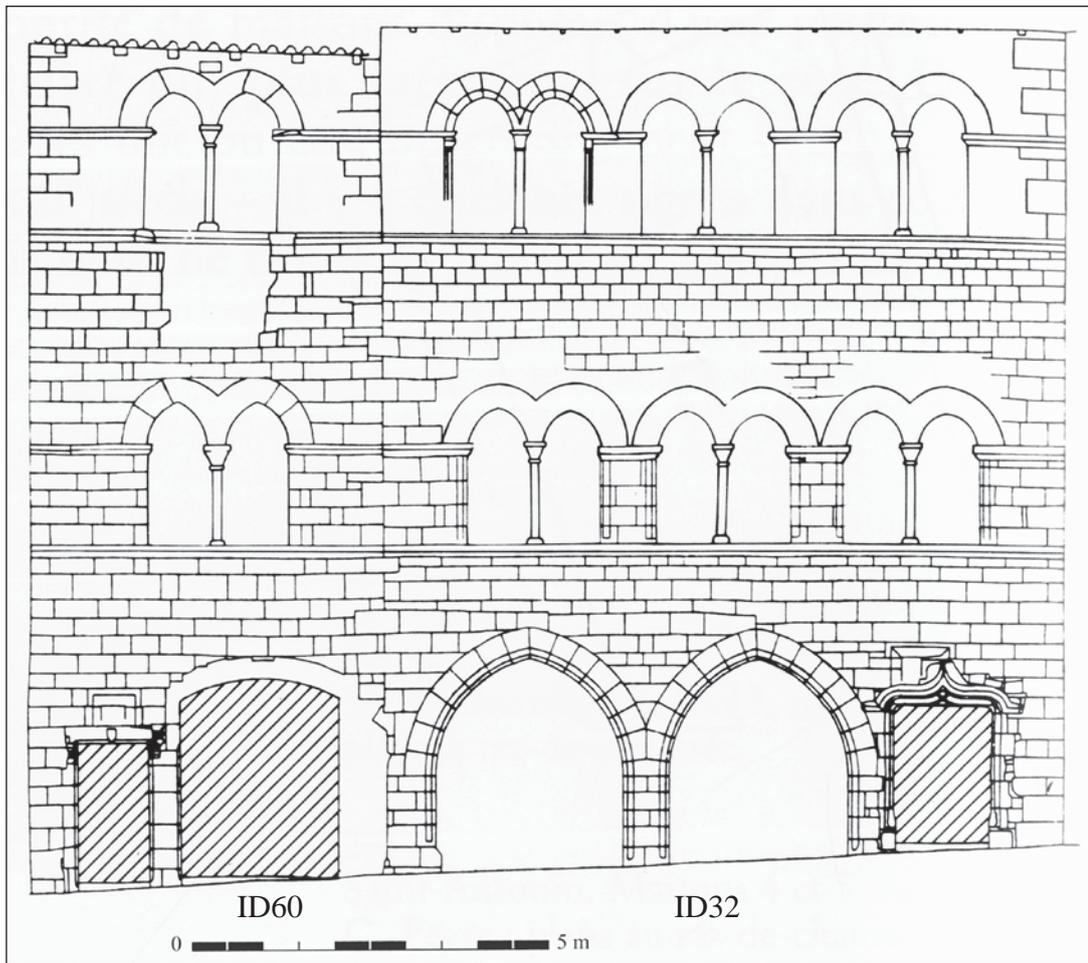


Fig. 1 : relevé photogrammétrique des élévations sur la rue Droite des maisons ID32 et ID60



Fig. 2 : élévation sur la rue Droite



Fig. 3 : élévation sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : baie géminée du premier étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : baie géminée du second étage sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : élévation nord sur la cour



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : fenêtre et évier au premier étage, sur la façade arrière sur la cour



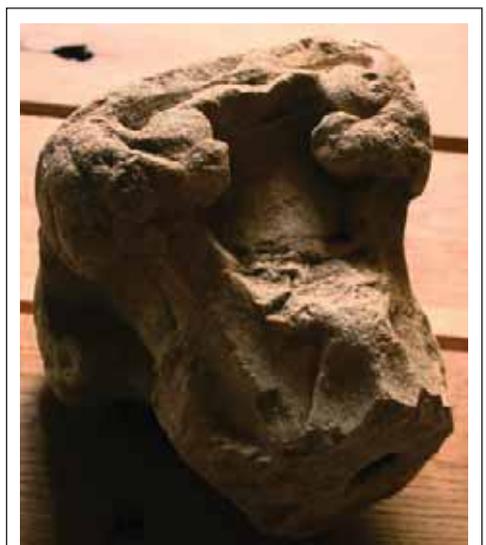
cliché : C. Rivals

Fig. 9 : cheminée et niche murale au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : fenêtre et évier au premier étage



clichés : C. Rivals

Fig. 11 : lapidaire (chapiteau et base de baie géminée) déposé



Maison ID70

adresse : 33 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 465

référence cadastre napoléonien : L2 520-522, 525-536, 539

quartier : Foyt

îlot : E7

rédacteurs : B. Loncan, G. Muratet, C. Gloriès, C. Rivals

Etat de conservation : restauré, partiellement ruiné

classement MH : classé en 1989

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : plusieurs corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, enduit

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, pan-de-bois, enduit partiel

étages : entresol, 2 étages, comble à surcroît

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, appentis

distribution : escalier en maçonnerie, demi hors œuvre, en vis sans jour

équipement : cheminées, placards, évier

décor : sculpture (sujet : variés, support : modillons au premier étage ; sujet : tête d'humain

fabuleux, support : congé sur chanfrein à l'angle ; sujet : tête d'homme entre un chien mordant

et un coq, support : linteau de porte dans la cage d'escalier ; sujet : feuillages stylisés, support :

extrémités des chanfreins des piédroits des fenêtres), peinture (sujet : frise de cavaliers, support

cloison en pan-de-bois ; sujet : fronton peint, support : encadrement d'une niche au premier

étage du corps principal ; sujet : ornement végétal et géométrique, support : latte de plafond

dans le corps en pan-de-bois ; sujet : ornement végétal, support : mur du deuxième étage d'un

corps postérieur ; sujet : armes non identifiées, support : porte d'entrée du corps principal ; su-

jet : visages humains, support : mur du deuxième étage)

Datation

datation principale : première moitié du XIII^e siècle, XV^e siècle, XVI^e siècle

Commentaire

1 – Situation et plan d'ensemble

L'édifice est situé dans la partie haute de la ville, à proximité du centre ancien (marché, ancienne maison consulaire) sur un terrain en pente douce. Il borde la place du marché. À l'arrière, il débouche sur une impasse plus basse, elle-même reliée à un autre axe de circulation ancien important, l'actuelle rue Droite (fig. 1).

Les divisions parcellaires des différents plans cadastraux connus (1781-1782, 1814, 1972) ne coïncident pas entre elles. Aucune de ces divisions ne correspond à une unité architecturale précise évidente. L'unique grande parcelle actuelle, dessinée sur le cadastre récent, est donc le résultat d'un rassemblement plus ou moins artificiel d'unités architecturales distinctes à l'origine mais aujourd'hui mal différenciées.

L'édifice actuel est composé de plusieurs corps de bâtiment d'époques différentes enchevêtrés les uns aux autres et ordonnés *grosso modo* autour de deux petites cours intérieures reliées entre elles par un passage aménagé sous le corps qui les sépare (fig. 1). En A, est le corps de logis principal, avec tour d'escalier cylindrique demie hors œuvre sur la façade latérale sur cour (en a). Il est couvert d'un toit à deux versants, repris à une époque récente dans sa partie nord où, d'une manière incompréhensible, il se transforme en un versant relié au toit du corps B. La tour d'escalier a perdu son couronnement d'origine et est couvert par le versant du corps C. Ce corps de logis sert de local commercial au rez-de-chaussée, comme en 1781 où le plan géométrique note des « boutiques ». Les étages d'habitation sont aujourd'hui désaffectés. En B, se trouve le corps de logis couvert en appentis. Le mur de refend entre A et B, auquel est adossé le faîte de l'appentis s'élève sur une partie au-dessus de la toiture de A. Une petite aile en rez-de-chaussée (en b), couverte en terrasse, prolonge ce corps du côté de l'impasse. La terrasse commandée depuis le premier étage du corps de logis B semble avoir été obtenue à une époque indéterminée par destruction de structures hautes. En C, est un corps de logis partiellement désaffecté, couvert d'un toit à deux versants, traversé par un passage reliant les deux cours entre elles. En D, est un petit corps de bâtiment, couvert en appentis, beaucoup plus bas que les autres. Ce corps développe un étage en pan-de-bois sur un rez-de-chaussée maçonné. Il semble être une adjonction du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Il n'a pu être visité. Ne présentant a priori qu'un intérêt mineur pour notre étude, nous n'y reviendrons pas par la suite. En E, est un corps de logis couvert d'un toit à deux versants, mitoyen à A et sensiblement de même hauteur. Il contient au rez-de-chaussée un passage étroit commandant la première cour depuis la place, et un local commercial. Il présente son élévation antérieure sur la place, dans le prolongement de celle du corps A. En F, est un ancien corps de logis, actuellement en ruine. En G, est un petit corps de bâtiment à un étage, peu élevé, actuellement désaffecté et en très mauvais état.

2 – Matériaux

Le matériau du gros œuvre dominant est une maçonnerie de moellons calcaire, le plus souvent enduite. Seul le corps de logis A présente en façade sur la place un appareil de revêtement en pierre de taille disposée selon un appareil à assises réglées de hauteur variable (fig. 2 et 6). Le corps de logis C a son mur gouttereau sur la cour 1 en pan-de-bois. Ce mur étant revêtu d'un enduit, la nature du hourdis n'a pu être déterminée. Les toits sont en tuiles creuses.

3 – Corps de logis A

Structure

De plan irrégulier, ce corps à deux étages et comble à surcroît, est double en profondeur en rez-de-chaussée (fig. 4). Un demi étage a été aménagé dans la partie postérieure triangulaire du rez-de-chaussée. La pièce basse est de ce fait aujourd'hui enterrée par rapport à la cour intérieure où elle prend le jour par un soupirail (son entrée depuis la cage d'escalier est cependant de niveau avec l'entrée de l'escalier, compte tenu du terrain en pente sur lequel se développe l'édifice). Le sol, en terre battue, est à environ 1,20 m au-dessous du sol du rez-de-

chaussée de devant. Le demi étage a un sol situé à 0,90 m au-dessus du sol des boutiques de devant. Sa hauteur est de 2,30 m. Sans pouvoir avancer de preuve irréfutable, nous pensons que ce demi étage a été aménagé postérieurement à la construction d'origine, comme nous l'avons constaté dans plusieurs autres maisons de la rue Guilhem Peyre (ID 51 et 53). Il est à mettre en rapport sans doute avec les bouleversements de structure liés à l'adjonction de l'escalier en vis. Un pilier en maçonnerie de pierre taillée monte de fond jusqu'au deuxième étage compris (en a). Il porte les poutres principales des planchers. Large de 0,95 m en rez-de-chaussée, il s'amenuise à partir du premier étage où il ne fait plus que 0,65 m x 0,50 m.

Élévation antérieure

Niveau 1 : L'arête gauche est abattue sur une hauteur de 2 m (fig. 2 et 8). Le congé supérieur est sculpté d'un masque joufflu à oreilles pointues tirant la langue (fig. 9). Cette observation donne à penser qu'il s'agissait à l'origine d'une maison d'angle, sans bâtiment accolé. Ce niveau est largement ouvert par des arcades de formes variées (fig. 2 et 6). La première, à l'extrémité gauche, en arc brisé, s'inscrit dans une maçonnerie intacte et est à l'évidence la seule d'origine (fig. 8). Les deux arcades médianes, segmentaires et plus basses, sont identiques et surmontées par un arc de décharge commun (fig. 2). Comme la dernière, à droite, ces arcades s'inscrivent dans une maçonnerie perturbée qui montre bien qu'il s'agit d'un remaniement. La porte à l'extrémité droite a un linteau à soffite surélevé, portant un écusson nu (fig. 10). L'archivolte retombe sur des culots sculptés d'un feuillage plat à gauche et d'un visage à droite. Un jour chanfreiné, à linteau, au-dessus de la porte éclaire un couloir (fig. 2). Ce niveau est aujourd'hui limité dans la partie supérieure par une baguette surmontée d'une série de modillons sculptés irrégulièrement espacés (fig. 2 et 8). Ce n'est là en réalité que les vestiges d'une structure décorative plus complexe en partie disparue, assimilable à une frise, c'est-à-dire à une bande horizontale (moulure plate haute de 0,23 m) limitée en bas par la baguette intacte et en haut par un cordon mouluré saillant, disparu, dont l'assise bûchée est parfaitement identifiable au-dessus des modillons. Cette interprétation est justifiée par comparaison avec les maisons de cette époque à Saint-Antonin qui disposent toutes d'un tel cordon à cet endroit, sans les modillons cependant qui sont une particularité de cette maison. Nous avons pu relever un vestige d'une composition identique dans une maison de Limoges. Ils sont encore neuf modillons en place sur les 17 d'origine qui étaient régulièrement espacés le long de la frise (fig. 12 et 13). Les assises qui portaient ces modillons manquants sont parfaitement identifiables sous les fenêtres actuelles. La pierre de cette partie est de nature différente du matériau de la façade, et la structure maçonnée parfaitement cohérente, ce qui contribue à voir là une disposition d'origine et à exclure l'hypothèse de remplois décoratifs. Les modillons ont des dimensions sensiblement identiques (h. 0,23 m, l. 0,175 m, p. 0,085 m). Ils sont sculptés en demi relief. Les modillons en place sont les suivants, en partant de la gauche (fig. 12) : tête humaine féminine ?, tête de monstre engoulant une tête d'enfant (ce modillon est le seul qui se distingue des autres par sa face haute très mince, et dans une certaine mesure par son style), quadrupède dans les crocs d'une tête monstrueuse (loup dévorant un agneau ?), tête humaine masculine ?, tête humaine féminine ?, deux quadrupèdes de profil l'un sur l'autre, celui du dessus mordant l'autre au cou (chien mordant un sanglier ?), cerf, tête humaine, animal fantastique (tête abîmée). Trois autres modillons (tête humaine, lion dressé sur les pattes arrières sur un fond tapissé de fleurs carrées à 4 pétales, feuille de vigne stylisée sur écusson nu) ont été découverts noyés dans la maçonnerie au premier étage de la maison (fig. 13). Leurs dimensions permettent de faire l'hypothèse qu'ils proviennent de cette frise.

Niveau 2 et 3 : Les fenêtres actuelles sont récentes (fig. 6). Elles ont remplacé d'anciennes croisées, à en juger par les vestiges de départ de croisillons dans la maçonnerie. Ces croisées ont elles-mêmes pris la place, au XV^e ou XVI^e siècle, des fenêtres jumelées d'origine, identifiables notamment grâce aux éléments intacts (cordons d'appui moulurés, piédroits chanfreinés, claveaux des arcs) de la travée à l'extrême droite (fig. 11) et aux assises martelées d'anciennes impostes qui règnent encore sur toute la façade. Dans la porte fenêtre actuelle ouvrant sur le

balcon au deuxième niveau sont encore visibles les congés sculptés tout à fait caractéristiques de ce type de fenêtres (fig. 7). À l'intérieur, on distingue de la même façon et plus nettement encore les arêtes des anciens piédroits des fenêtres jumelées d'origine au nombre de quatre (fig. 3). Leur transformation en croisée a été réalisée en respectant les piédroits inférieurs qui furent prolongés dans la partie haute après démolition des arcs (fig. 11). Ce procédé a été observé plusieurs fois à Saint-Antonin.

Niveau 4 : Ce niveau correspond au surcroît ouvert de quatre petites ouvertures éclairant le comble, dont deux interrompent l'avant-toit (fig. 6). Ce surcroît correspond apparemment à un réaménagement du mur intervenu sans doute au XIX^e siècle.

Élévation latérale sur la cour 1

Ce mur semble avoir été entièrement remonté au XV^e ou XVI^e siècle à l'exception de la moitié inférieure droite où apparaît un appareil de moellons équarris non enduit qui semble correspondre à la maçonnerie d'origine. Dans cette partie, une petite fenêtre bouchée est disposée exactement au droit du mur de séparation intérieur du rez-de-chaussée, ce qui donne à penser que ce mur intérieur n'est pas d'origine. Il est ouvert dans sa moitié gauche d'une travée de fenêtres, une par étage, légèrement désaxée l'une par rapport à l'autre (fig. 14). La fenêtre du premier étage, la plus soignée, est une ancienne croisée dont le meneau et le croisillon ont disparu. La petite ouverture chanfreinée au-dessus, à linteau, ne correspond à aucune division intérieure actuelle. C'est une anomalie aujourd'hui inexplicable.

Distribution intérieure

Il est difficile aujourd'hui de déterminer les éléments pertinents susceptibles d'éclairer les dispositions anciennes tant il y a eu de réaménagements au cours des siècles et de regroupements de propriétés d'unités à l'origine distincte. Néanmoins les travaux récents de décroisement engagés par le propriétaire Muratet au premier étage du corps principal (A) a donné quelques éclairages intéressants sur les dispositions antérieures au XIX^e siècle.

Rez-de-chaussée (fig. 4) : Un couloir d'entrée situé latéralement à l'extrémité nord (en O), commandé depuis la rue, est séparé par une cloison légère de l'actuel magasin occupant la grande pièce de devant (en M) directement ouvert sur la place par quatre grandes vitrines inscrites dans les arcades de formes variées déjà notées à l'extérieur. Il y a de fortes probabilités que cette pièce, ou les pièces qui ont pu être antérieurement aménagées dans cet espace, aient toujours eu une fonction commerciale ou artisanale. Du reste, le cadastre de 1781-1782 indique à cet endroit une division en quatre parcelles (une par arcade ?) contenant chacune une « boutique ». La pièce à l'arrière (en N) du magasin correspondant au demi étage a été récemment aménagée en salle de bain. Elle était équipée d'un évier (en e) et d'une cheminée du XIX^e siècle (en ch). Elle prend le jour sur la cour 1. Il y est visible le large pilier (en a) portant une poutre de plancher, ainsi que le départ un peu rétréci du pilier qui traverse le plancher et se déploie au premier étage (fig. 15). Cette pièce arrière est accessible par le magasin devant et l'escalier en vis derrière. Le couloir conduit à un escalier en bois à deux volées droites (en P) qui n'a pu être développé à cet endroit qu'après l'abattement d'un mur de refend. Ce couloir commande aussi un débarras aveugle (en Q) qui donne curieusement accès aujourd'hui au rez-de-chaussée du corps B par l'intermédiaire d'un escalier rudimentaire. Sous la pièce N, se trouve la pièce basse, aujourd'hui partiellement enterrée, éclairée par un soupirail. Elle est commandée par l'escalier en vis dont le sol est de plain-pied. On peut penser que cette pièce était à l'origine en relation directe avec les boutiques de devant dont le sol actuel n'est plus haut que de 0,50 m à 1 m. Depuis cette pièce, le propriétaire Muratet a récemment dégagé dans le mur de soutènement est le front d'un arc segmentaire bloqué au mortier. Il pourrait s'agir du couloir d'une sorte de silo aménagé sous le sol du magasin de devant (?).

Premier étage (fig. 5) : L'accès aux deux pièces du premier étage se fait d'un côté par l'escalier en vis, de l'autre par l'escalier en bois aménagé au fond du couloir et dont la construction a empiété sur la pièce n°2, plus grande à l'origine.

Pièce 1 : L'abattement récent de multiples cloisons du XIX^e siècle a permis de découvrir des éléments intéressants susceptibles de donner quelques indications sur les aménagements médiévaux d'origine. La découverte essentielle est une cloison en pan-de-bois hourdé de torchis qui divisait l'espace en deux pièces inégales éclairées chacune par deux fenêtres sur la place. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de cette cloison (en b), entre le mur et le pilier médian (en a) située au-dessous d'une grosse poutre de plancher (fig. 17). Mais cette partie de cloison est particulièrement significative puisqu'elle porte d'un côté une peinture murale qui a pu être datée du XIII^e siècle (cf. infra) et donc la désigne comme un élément architectural d'origine. Cette cloison se poursuivait dans le même alignement dans l'autre partie de la pièce jusqu'au mur de façade comme l'indiquent les nombreuses mortaises repérées sur le soffite de la poutre de plancher. Parce qu'elle donnait des signes de faiblesse, cette poutre a été remplacée en juin 1987. Une fois déposée, des tronçons ont pu être photographiés. Ils portent encore l'empreinte d'un décor peint « à hélice » (fig. 16) identique à celui qui décore également la face latérale droite du pilier (en a). Ces vestiges sont suffisants pour imaginer un décor mural sur cette cloison disparue différent de celui qui subsiste de l'autre côté du pilier. Cette cloison (en c) a été déplacée à une époque ancienne pour agrandir cette pièce et gagner l'éclairage d'une troisième fenêtre. La nouvelle cloison est encore en place (fig. 18). Elle était aussi en pan-de-bois mais son hourdis n'est que partiellement conservé (en e). Elle était percée d'une porte qui assurait la liaison entre les deux pièces.

Le décrépissage du mur de façade a fait également apparaître la qualité de la mise en œuvre de l'appareil de revêtement, les piédroits des quatre anciennes fenêtres, qui avaient été rétrécies et deux niches en plein-cintre, à fond plat, avec feuillure (h. 1,50 m, L. 0,83 m, p. 0,50 m) (en d et d') (fig. 19). L'une des niches était encadrée d'un décor mural (fig. 20). Tous ces éléments semblent dater de la même époque que la peinture murale de la cloison. En revanche, la cheminée partiellement détruite (en f), coïncée entre la cloison et le mur de la cage d'escalier, est plus récente, comme en témoignent les moulures prismatiques des piédroits identifiables (fig. 21). Elle doit être mise en rapport avec la construction de la cage d'escalier et l'ouverture de la croisée (en g) (fig. 21 et 22). Les décors d'architecture peints au-dessus de la niche d'évier (en h) et de la porte d'accès à la tour trahissent un décor plus classique (du XVII^e siècle ?) (fig. 23 et 24).

Pièce 2 : Dans cette pièce, un décor mural, encore mal dégagé, transparait également à travers l'enduit récent sur la cloison (en b). On devine un faux appareil avec un motif floral au milieu (au pochoir) qui se répète sur chaque fausse pierre. En résumé, on peut déduire de ces découvertes la présence dans l'édifice médiéval d'origine de deux pièces de dimensions différentes au premier étage, toutes deux éclairées de deux fenêtres sur la place, et décorées de peinture murale.

Deuxième étage : Ce deuxième étage a gardé les multiples cloisonnements du XIX^e siècle qui rendent impossibles toute interprétation archéologique.

4 – Corps de logis B

Ce corps est simple en profondeur, de plan irrégulier, à trois étages et comble à surcroît. Tous les planchers sont à des niveaux différents de ceux du corps A. Il semble qu'à partir du deuxième étage, cette structure ait été modifiée à une époque récente. La terrasse actuelle (fig. 1, en b), accessible depuis le premier étage, semble également une disposition récente obtenue après démolition de structures hautes. L'élévation sur la terrasse présente quatre niveaux de fenêtres simples. Seule la dernière petite fenêtre éclairant le comble est chanfreinée et, de ce fait, pourrait être ancienne.

Seuls, le rez-de-chaussée et le premier étage ont pu être visités. Le rez-de-chaussée est une pièce noire (servant actuellement de débarras), anciennement commandée depuis le passage sous le corps de bâtiment C par une grande baie en arc brisé, chanfreinée, actuellement murée. Un autre accès pouvait se faire depuis l'escalier en vis. Cette porte est également condamnée.

Aujourd'hui, on y descend curieusement par un petit escalier dont le départ est situé dans le débarras du corps A. Le premier étage est une pièce unique commandée depuis l'escalier en vis, éclairée du côté de la terrasse, et équipée d'une cheminée monumentale engagée aux piédroits richement moulurés sur le mur sud (fig. 25). Elle présente toutes les caractéristiques de la fin du Moyen Âge mais la mouluration des piédroits a été partiellement reconstituée par le propriétaire actuel. À gauche de la cheminée, se trouve une grande niche à feuillure et fond plat dont la profondeur exceptionnelle (1,20 m) implique un fort épaissement à cet endroit. Compte tenu de ses dimensions, cette niche pourrait très bien être une ancienne porte, et n'être que le vestige aujourd'hui inexplicable d'une disposition ancienne disparue. À droite de la cheminée, une porte communique avec le corps C. S'il est certain que ce corps offre une structure médiévale, il a fait l'objet de tant de remaniements qu'il a perdu toute pertinence pour l'étude. Afin d'éclairer le problème de la position et de l'intégration de l'escalier en vis dans cette structure complexe, on peut remarquer au premier étage que la cage circulaire est tangente à l'extrémité du mur de refend entre A et B, et que pour permettre une communication de B avec l'escalier, il a fallu en quelque sorte rompre le plan circulaire de la cage. La porte de communication présente une embrasure antérieure couverte d'arc brisé du côté de la pièce B (fig. 26) et une embrasure postérieure (ou extérieure) couverte d'un arc segmentaire du côté de l'escalier. Tout se passe comme si l'escalier avait été construit après la pièce et avait respecté une porte existante (à moins que la porte ne fut ouverte après la construction de l'escalier, pour profiter a posteriori d'un nouveau moyen de circulation verticale qui n'était pas prévu à l'origine pour distribuer cette partie indépendante?).

5 – Corps de logis C

Structure

Ce corps est de plan trapézoïdal (fig. 1), double en profondeur, à trois étages. Il convient en réalité de distinguer deux parties séparées par un mur de refend. La partie orientale présente un mur gouttereau en pan-de-bois sur la cour 1 qui s'appuie au mur de la cage circulaire de l'escalier en vis. Trois étages se développent au-dessus d'un passage, où se trouve du reste l'entrée d'origine de l'escalier (fig. 27). La partie ouest développe trois étages maçonnés au-dessus d'un rez-de-chaussée ouvert sur le mur gouttereau et sur le mur de refend par de grandes portes : porte en arc brisé aplati pour le mur gouttereau partiellement murée et porte à arc en mitre pour le mur de refend (fig. 27).

Élévations extérieures

L'élévation est, sur la cour 1, en pan-de-bois. En ce qui concerne l'élévation ouest (fig. 28), sur la cour 2, il faut distinguer la moitié droite de la moitié gauche. La moitié droite correspond à un ancien mur de refend, devenu mur gouttereau suite à la destruction du corps F. Cette élévation est aveugle. La moitié gauche, non enduite, développe, au-dessus de la grande porte en arc brisé aplati du rez-de-chaussée, une travée de trois croisées (les deux premières ont perdu meneau et croisillon). Plusieurs indices permettent de penser que ces croisées ont remplacé des baies plus anciennes (fenêtres jumelées ?) : le vestige d'un cordon mouluré situé au-dessous de l'appui et identique au cordon visible sur le mur en retour du corps F, ainsi que le chanfrein terminé par un congé également identique à ceux des piédroits de la fenêtre sur le mur en retour. À gauche de cette travée, à l'extrémité du mur, se trouve une superposition de baies aveugles (murées ?) segmentaires, de dimensions variables, grande en bas, moyenne au milieu, petite en haut (fig. 28 et 29). Les arcs (bloqués au mortier) s'appuient directement d'un côté à la chaîne d'angle du corps voisin, qui sert ainsi de piédroit commun à toutes les baies. Nous ne trouvons aucune fonction précise à ces baies qui apparaissent à l'intérieur, au moins au premier étage, comme des niches à fond plat.

Distribution intérieure

La moitié est sur la cour 1 a une pièce par étage commandée par l'escalier en vis. Seule la pièce du deuxième étage a pu être visitée. Elle a un plafond à solives apparentes. Des baguettes

en bois servent de couvre-joints aux larges lames du parquet ; ces baguettes sont peintes de traits parallèles et de feuillages stylisés (fig. 31). Le propriétaire actuel nous a indiqué qu'il les avait partiellement repeintes. Dans la moitié ouest, des aménagements ont largement perturbé ces pièces. Seule, la pièce du premier étage est habitée. Elle est commandée depuis le corps B. Les autres, désaffectées, sont desservies au sud par un petit escalier droit en bois. La pièce du deuxième étage, éclairée par l'ancienne croisée (fig. 29), a conservé sur le mur de refend est des vestiges d'un décor mural peint (noir sur fond clair) (fig. 30).

6 – Tour d'escalier Aa

Les trois corps A, B et C précédemment décrits s'articulent autour de cette cage d'escalier circulaire qui les dessert tous (fig. 1). À défaut d'un relevé précis (qui n'a pu être exécuté), seul susceptible de la positionner avec exactitude dans l'enchevêtrement des trois corps, l'observation in situ permet d'affirmer que, de par sa structure, elle est intégrée au corps A, plus précisément en demi hors d'œuvre sur l'angle. Intérieurement, son plan circulaire est tangent au mur de refend entre A et B. Mais la volonté d'ouvrir une liaison sur le corps B a nécessité une déviation du cercle à cet endroit et un raccord irrégulier sur ce mur sur lequel il s'appuie. Cette tour d'escalier a été selon toute vraisemblance découronnée. Elle est aujourd'hui couverte par un versant de la toiture du corps C. Elle contient un escalier en vis, en pierre, à marches portant noyau, de trois révolutions et demi. Les marches sont monolithes (h. 0,20 m ; l. 1,25 m) et partiellement délardées. La base du noyau sur la marche de départ porte un léger décor gravé. À l'origine, l'entrée se faisait par une porte en arc brisé (h. 2,05 m, l. 0,95 m) parfaitement adaptée au mur circulaire de la cage, et située dans le passage du corps C (fig. 32). Une autre porte a été ouverte sur la cour 1. La cage est éclairée par plusieurs fenêtres, de formes et de dimensions différentes, réparties sans ordre sur la face libre donnant sur la cour 1 (fig. 33). Les portes ouvertes dans la cage pour desservir les différents appartements sont variées. Celles qui commandent les différents niveaux du corps A ont toutes un encadrement richement mouluré, à linteau décoré d'un arc en accolade. Celle du premier étage est plus richement décorée que les autres (fig. 34). Celles qui commandent le corps B sont en arc brisé mais elles n'ont pas en réalité leur face principale sur l'escalier mais dans la pièce (fig. 26). Les trois portes qui commandent le corps C, sensiblement à l'aplomb de la porte d'entrée en arc brisé d'origine, sont à linteau avec piédroits chanfreinés ou à arêtes vives. Celle qui commande le premier étage semble avoir été rétrécie à en juger par son linteau débordant (fig. 35). Celui-ci porte un décor sculpté d'un masque humain entre un coq (?) et un chien-loup (?) mordant l'oreille de l'homme.

Il est à peu près certain que cet escalier est une adjonction qui est venue bouleverser des structures existantes (corps A et B), et a permis la construction de certaines autres (corps C partiellement). Les formes et décors des baies sont eux-mêmes si divers qu'ils induisent des interprétations contradictoires pour en situer l'époque de construction (arc brisé de la porte d'entrée, décor en accolade). On peut en déduire toutefois qu'il s'agissait d'une amélioration considérable pour assurer la circulation verticale dans plusieurs unités d'habitation selon toute vraisemblance indépendantes les unes des autres à l'origine. Il n'est pas impossible de faire l'hypothèse qu'il s'agit en fait d'un équipement collectif dès l'origine, et peut-être d'un des premiers escaliers de ce type qui se répandent, à partir du XV^e siècle, dans la ville de Saint-Antonin.

7 – Corps de logis D

Ce corps de logis à un étage, couvert en appentis, n'a pu être visité, mais il ne présente apparemment aucun caractère ni aucune trace d'ancienneté remarquable.

8 – Corps de logis E

Ce corps de logis n'a pu être visité. Il est à deux étages et un grand comble. Le rez-de-

chaussée, simple en profondeur, est occupé par un magasin d'un côté et le passage d'entrée dans la cour 1 de l'autre. Sur la place, il présente une élévation « moderne » à trois niveaux. Ce mur gouttereau a été repris entièrement après 1833. Le cadastre ancien montre qu'il y avait devant, à cet endroit, adossé au mur et obstruant la rue, un corps de bâtiment qui devait être traversé en rez-de-chaussée par un passage commandant l'entrée de la place. Sur la cour 1, il présente une élévation à trois niveaux où se devinent derrière un crépi lépreux des fenêtres anciennes bouchées, puis partiellement réouvertes.

9 – Corps de bâtiment F, G

Ces corps de bâtiment donnant sur la cour 2 sont en ruine aujourd'hui. Ils étaient anciens à en juger notamment par une ancienne fenêtre jumelée (fig. 36), une croisée bouchée (fig. 28 et 37), des vestiges de peinture murale visibles sur les murs intérieurs (fig. 37) et des arcades brisées ouvrant sur l'impasse.

10 – Peinture murale de la cloison b (pièce 1, premier étage, corps A)

Au-dessous d'une frise de cinq cavaliers régnant sous la poutre maîtresse du plafond, l'artiste a simulé une grande tenture suspendue, clairement indiquée par la figuration stylisée du galon supérieur torsadé de la toile qui s'affaisse naturellement entre les points de suspension, eux-mêmes parfaitement marqués (fig. 38). Le décor consiste en trois rangs superposés de grands médaillons circulaires où sont inscrits des griffons (fig. 39). Il est directement inspiré de tissus byzantins comme l'a montré F. Énaud à propos d'un décor similaire trouvé au Puy-en-Velay dans une annexe de la cathédrale. Au-dessus de cette composition ornementale qui se prolongeait sur le pilier au centre de la pièce, la frise de cinq cavaliers est plus énigmatique (fig. 40 à 42). Ils sont représentés de profil, chevauchant l'un derrière l'autre. Ils tiennent dans la main gauche un bouclier en forme d'écu triangulaire cachant entièrement leurs corps et, de la main droite, une bannière à l'horizontale, sauf le dernier qui la tient dressée. Chaque écu porte des armoiries qui sont aussi reproduites sur les bannières et les housses des chevaux. Ces derniers, aux antérieurs légèrement relevés, sont simulés en mouvement. L'artiste a suivi le même schéma pour tous, même si, dans le détail, le dessin souligné d'un trait noir varie de l'un à l'autre. Seules les armoiries différencient les cavaliers. Trois sur cinq sont identifiables : les trois léopards d'Angleterre (fig. 40), les lys de France (fig. 41) et la croix de Toulouse (fig. 42). La représentation des armoiries du comte de Toulouse sur l'écu et la housse du cheval est strictement identique à celle du sceau équestre de Raymond VII, qui était également comte du Rouergue. Le chevalier dessiné sur ce sceau offre de telles similitudes avec ceux peints sur la frise - attitude générale, détails vestimentaires, port de la bannière - qu'il semble bien être la référence de l'artiste de Saint-Antonin. Nous ne connaissons pas pour autant la signification de cette scène. Des frises de cavaliers similaires peintes sur deux planches aujourd'hui isolées au musée de Narbonne mais provenant sans doute d'un plafond médiéval, laissent supposer qu'il s'agit d'un thème relativement conventionnel. Il y avait une scène identique dans l'église Saint-Jacques-des-Guérêts (Loir-et-Cher) qui mettait en relation les seigneurs du voisinage précédés de saint Georges. Mais le décor de Saint-Antonin est d'autant plus précieux que l'identification de Raymond VII permet d'en situer avec vraisemblance la réalisation entre le moment où il accède au pouvoir et la date de sa mort, entre 1222 et 1249.

11 – Complément

Lors de ma visite en juin 2012, quelques observations supplémentaires ont pu être effectuées. Le premier constat concerne la dégradation générale de la maison, et plus particulièrement l'état du premier étage du corps de bâtiment A qui renferme la peinture murale du XIII^e siècle, classée Monument Historique en 1989 (fig. 43).

Au deuxième étage du corps de bâtiment A, une cloison interne en pan-de-bois est recouverte d'un enduit blanc qui porte des dessins au trait noir (fig. 44). Il s'agit de deux visa-

ges humains ainsi que des arabesques. L'un des deux personnages porte une fraise autour du cou. Cet élément indique que la réalisation de ce dessin est postérieure à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Enfin, au pied de la cloison e, dans la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A, les fragments d'un petit bol en céramique à glaçure verte non couvrante étaient emprisonnés dans du mortier au pied de la cloison (fig. 45).

Bibliographie

- Loncan, B., « La maison Muratet à Saint-Antonin. Notes sur une demeure urbaine médiévale », *BSATG*, n° CXII, 1987, p. 107-136.
- *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1990, p. 64-67.
- Loncan, B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, p. 230.
- Szepertyski B., « Datations en dendrochronologie, maison Muratet, Saint-Antonin-Noble-Val », *BSAVSA*, 1993, p. 44-65.
- Gloriès, C., *Un exemple d'analyse de parcellaire urbain l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, au Moyen-Âge et à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Sylvie Faravel, Université de Toulouse-Le Mirail, 1996, vol. 1, p. 36-60.
- Gloriès, C., « Un exemple d'analyse de parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIII^e au XVIII^e siècle », *AMM*, n° 17, 1999, p. 47-91.
- Macé L., *Les comtes de Toulouse et leur entourage, XII^e-XIII^e siècles, Rivalités, alliances et jeux de pouvoirs*, Toulouse, 2000, p. 311-312.

Illustrations

- Fig. 1 : localisation des différents corps de bâtiment, sur fond de cadastre napoléonien
- Fig. 2 : restitution photogrammétrique brute de l'élévation sur la place de la Halle
- Fig. 3 : restitution graphique de l'état d'origine de l'élévation sur la place de la Halle, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique
- Fig. 4 : plan schématique du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : plan schématique du premier étage
- Fig. 6 : élévation du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 7 : congé sculpté du piédroit de la fenêtre du premier étage à droite, corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 8 : grande arcade au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 9 : décor du chanfrein de l'angle abattu sud du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 10 : porte du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 11 : partie droite de l'élévation du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle
- Fig. 12 : modillons au-dessus du rez-de-chaussée, façade est
- Fig. 13 : modillons retrouvés en remploi dans la maçonnerie, provenant certainement de la façade est
- Fig. 14 : élévation latérale sur la cour 1 du corps de bâtiment A
- Fig. 15 : pilier a dans la pièce N du rez-de-chaussée du corps de bâtiment A
- Fig. 16 : ancienne poutre de plancher portant l'empreinte d'un décor peint, déposée et débitée en morceaux en 1987, provenant de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A

- Fig. 17 : cloison b et pilier a de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 18 : cloison e de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 19 : angle sud-est de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 20 : niche murale d' de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 21 : angle ouest de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 22 : mur sud de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 23 : décor d'architecture au-dessus de la niche d'évier h, dans la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 24 : décor d'architecture au-dessus de la porte d'accès à la tour d'escalier, dans la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 25 : cheminée monumentale sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 26 : mur est du premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 27 : passage sous le corps de bâtiment C
- Fig. 28 : élévations du corps de bâtiment C et du corps de bâtiment G, vues depuis la place Mazerac
- Fig. 29 : mur ouest de la partie ouest du deuxième étage du corps de bâtiment C
- Fig. 30 : peinture murale sur le mur est de la partie ouest du deuxième étage du corps de bâtiment C
- Fig. 31 : plafond peint au deuxième étage de la partie est du corps de bâtiment C
- Fig. 32 : porte donnant accès à la tour d'escalier, dans le passage sous le corps de bâtiment C
- Fig. 33 : tour d'escalier vue depuis la cour 1
- Fig. 34 : porte dans la tour d'escalier donnant accès au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 35 : linteau de la porte donnant accès au premier étage du corps de bâtiment C depuis la tour d'escalier
- Fig. 36 : vestige de baie géminée sur le mur nord du corps de bâtiment F
- Fig. 37 : croisée à coussièges et peintures murales au premier étage, sur le mur ouest du corps de bâtiment G
- Fig. 38 : peinture murale de la cloison b de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 39 : détail du motif de la partie basse
- Fig. 40 : détail de la frise des cavaliers, partie gauche
- Fig. 41 : détail de la frise des cavaliers, partie centrale
- Fig. 42 : détail de la frise des cavaliers, partie droite
- Fig. 43 : état de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A en
- Fig. 44 : décor sur une cloison en pan-de-bois du deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 45 : petit bol en céramique à glaçure verte non couvrante, pris dans le mortier au pied de la cloison e de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A

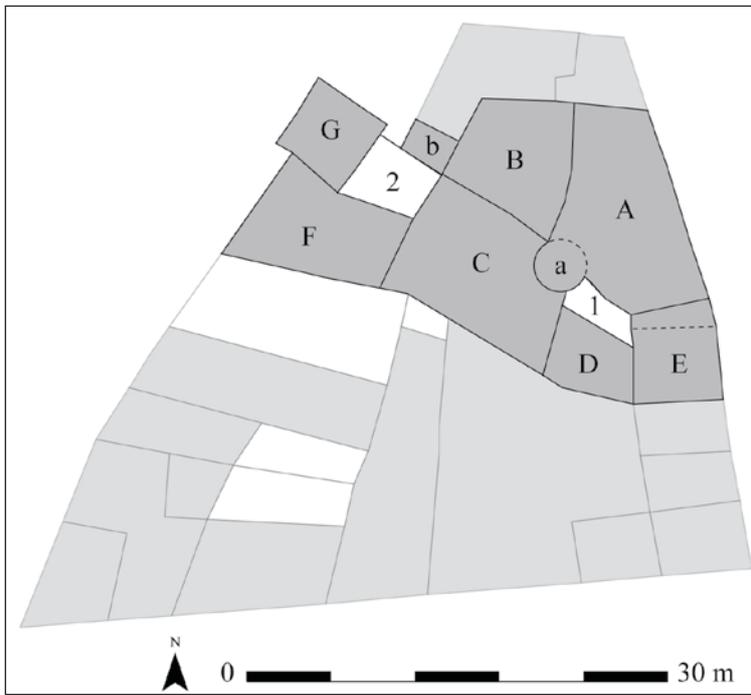
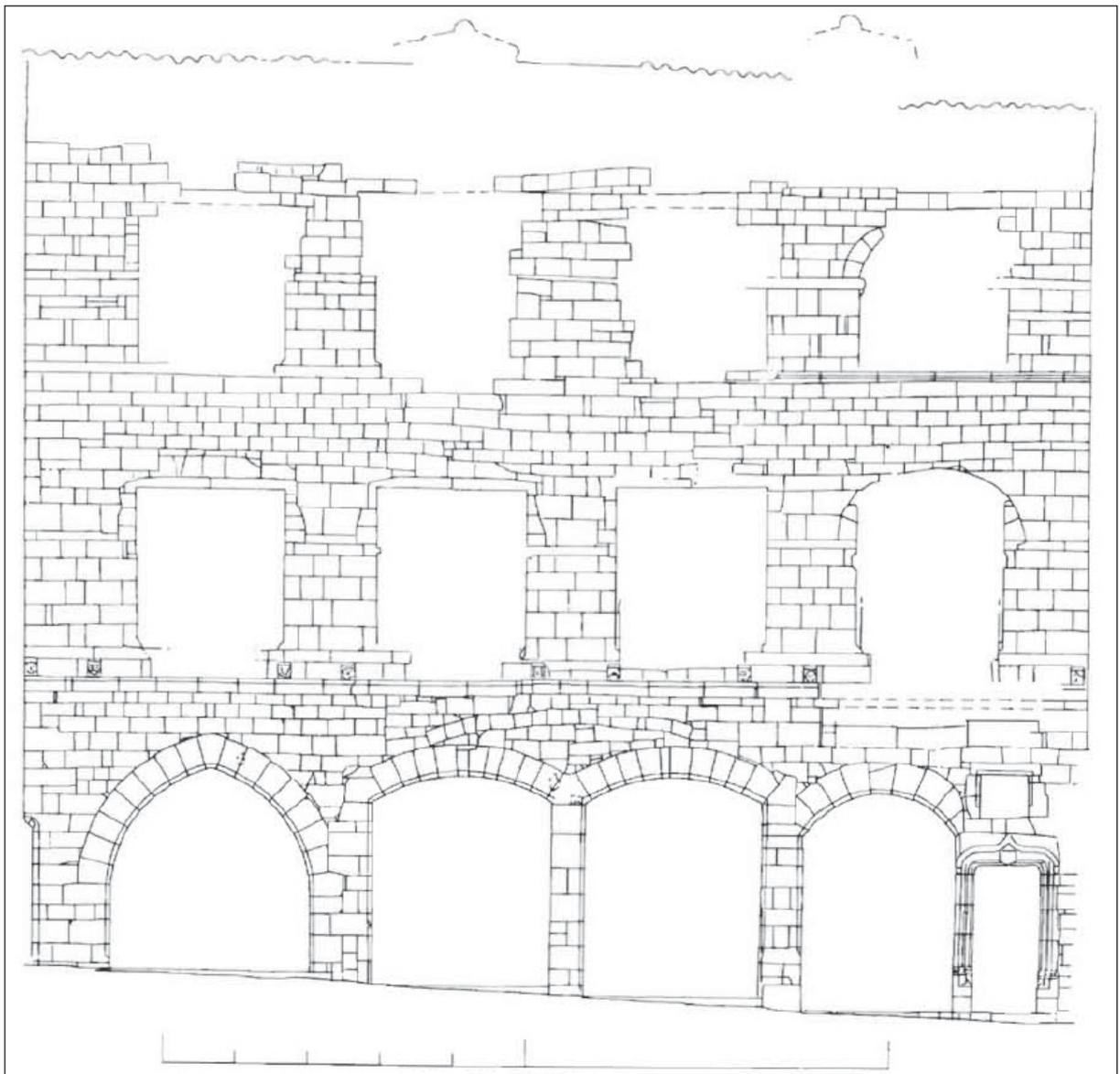


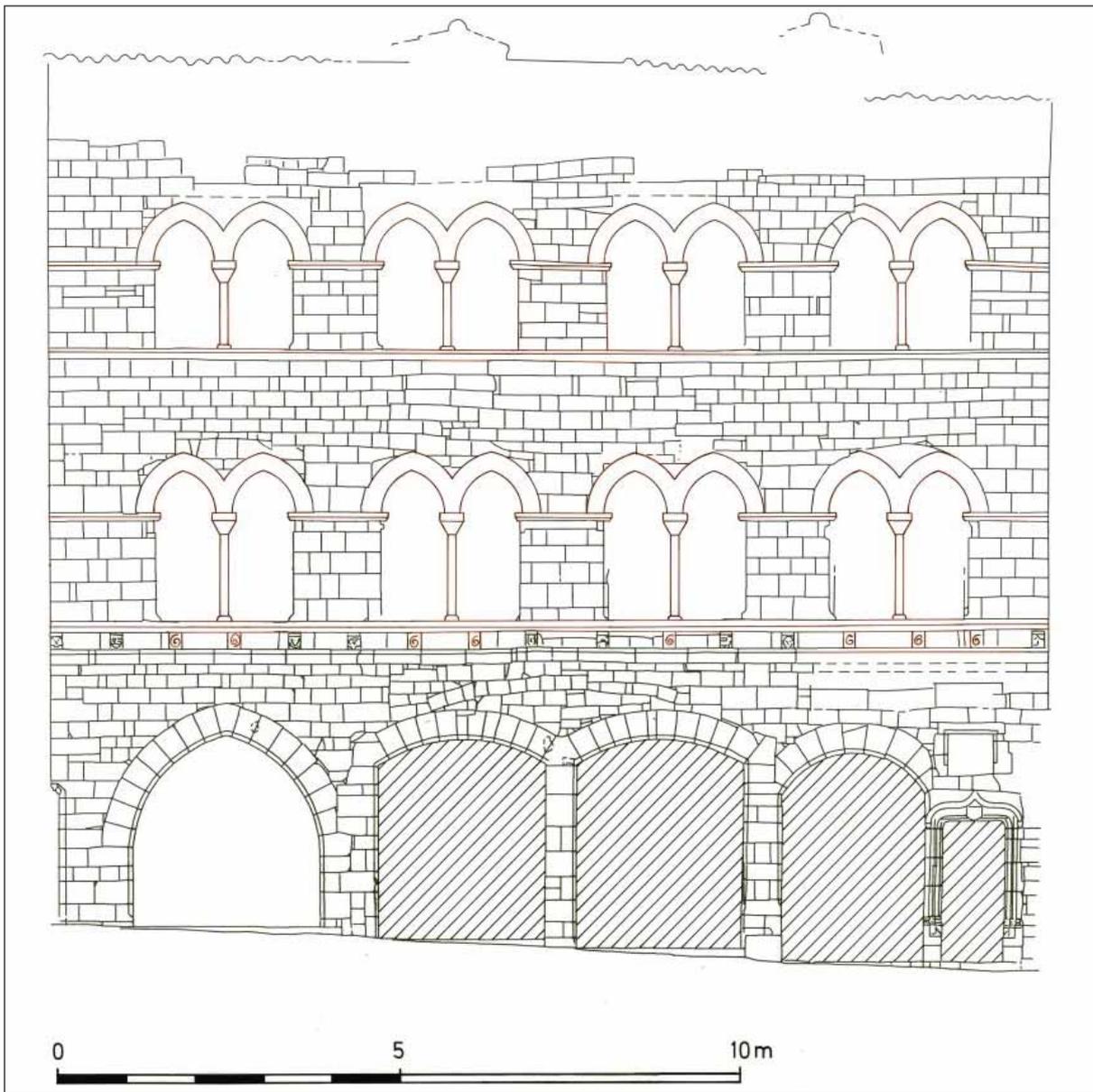
Fig. 1 : localisation des différents corps de bâtiment, sur fond de cadastre napoléonien

réal. : C. Rivals



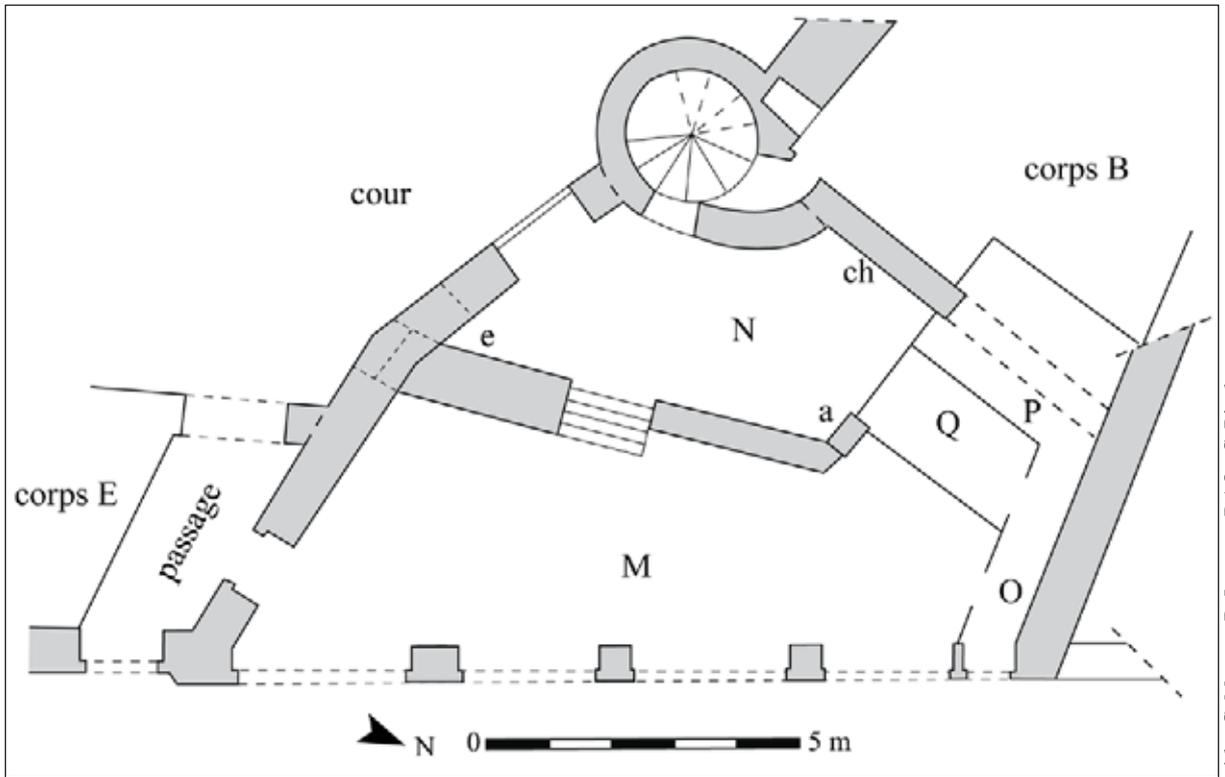
réal. : P. Roques, B. Loncan

Fig. 2 : restitution photogrammétrique brute de l'élévation sur la place de la Halle



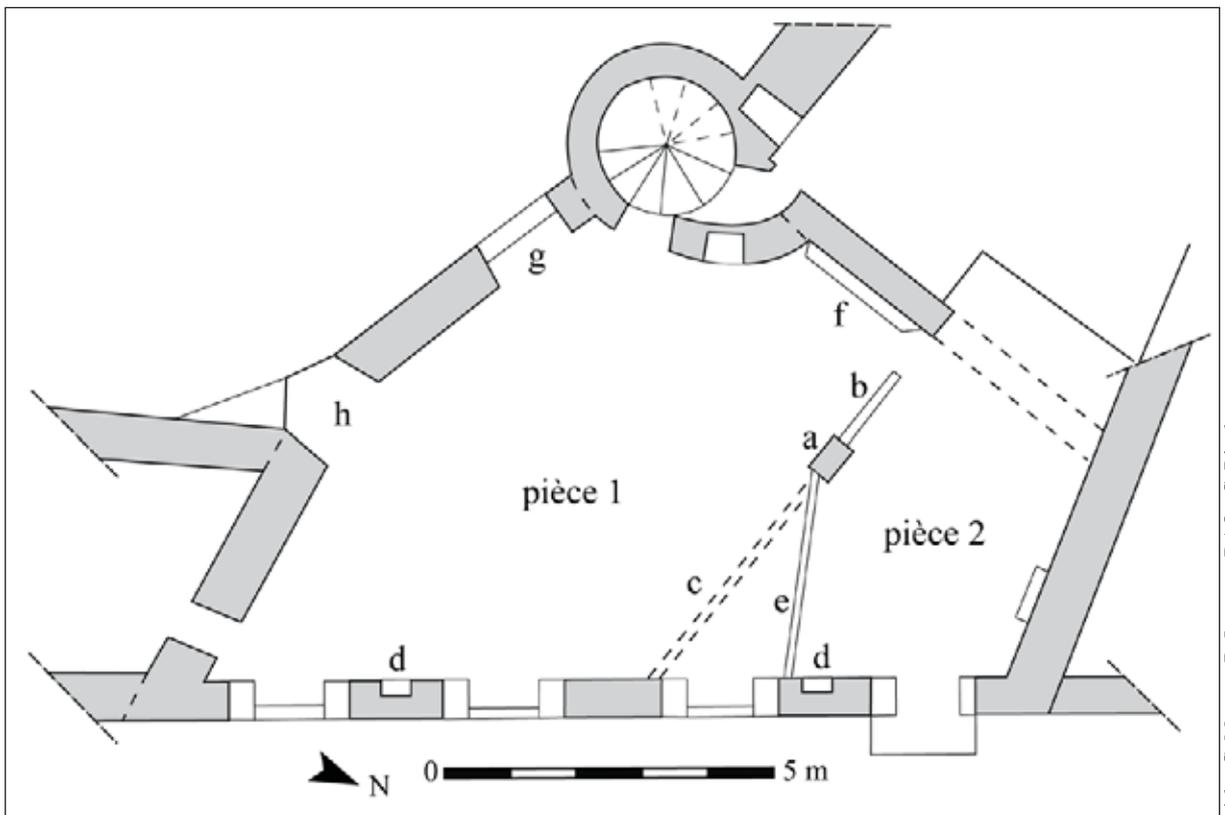
réal. : P. Roques, B. Loncan

Fig. 3 : restitution graphique de l'état d'origine de l'élévation sur la place de la Halle, réalisée à partir d'un relevé photogrammétrique



réal. : G. Muratet, B. Loncan ; DAO : C. Rivals

Fig. 4 : plan schématique du rez-de-chaussée



réal. : G. Muratet, B. Loncan ; DAO : C. Rivals

Fig. 5 : plan schématique du premier étage



Fig. 6 : élévation du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : congé sculpté du piédroit de la fenêtre du premier étage à droite, corps de bâtiment A, sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : grande arcade au rez-de-chaussée du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle



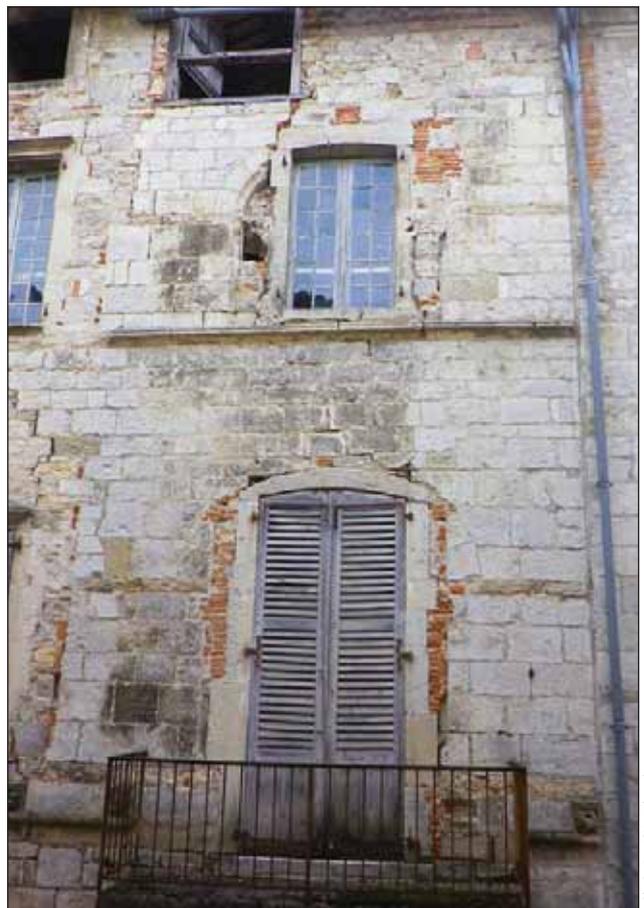
cliché : C. Rivals

Fig. 10 : porte du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : décor du chanfrein de l'angle abattu sud du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : partie droite de l'élévation du corps de bâtiment A, sur la place de la Halle



clichés : C. Rivals

Fig. 12 : modillons au-dessus du rez-de-chaussée, façade est



cliché : J.-F. Peiré

Fig. 13 : modillons retrouvé en remploi dans la maçonnerie, provenant certainement de la façade est



cliché : C. Soula

Fig. 14 : élévation latérale sur la cour 1 du corps de bâtiment A

La végétation ayant envahi la cour, je n'ai pas pu photographier moi-même cette façade.



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : pilier a dans la pièce N du rez-de-chaussée du corps de bâtiment A



cliché : B. Loncan

Fig. 16 : ancienne poutre de plancher portant l'empreinte d'un décor peint, déposée et débitée en morceaux en 1987, provenant de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A



Fig. 17 : cloison b et pilier a de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A

cliché : C. Rivals

Fig. 18 : cloison e de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A

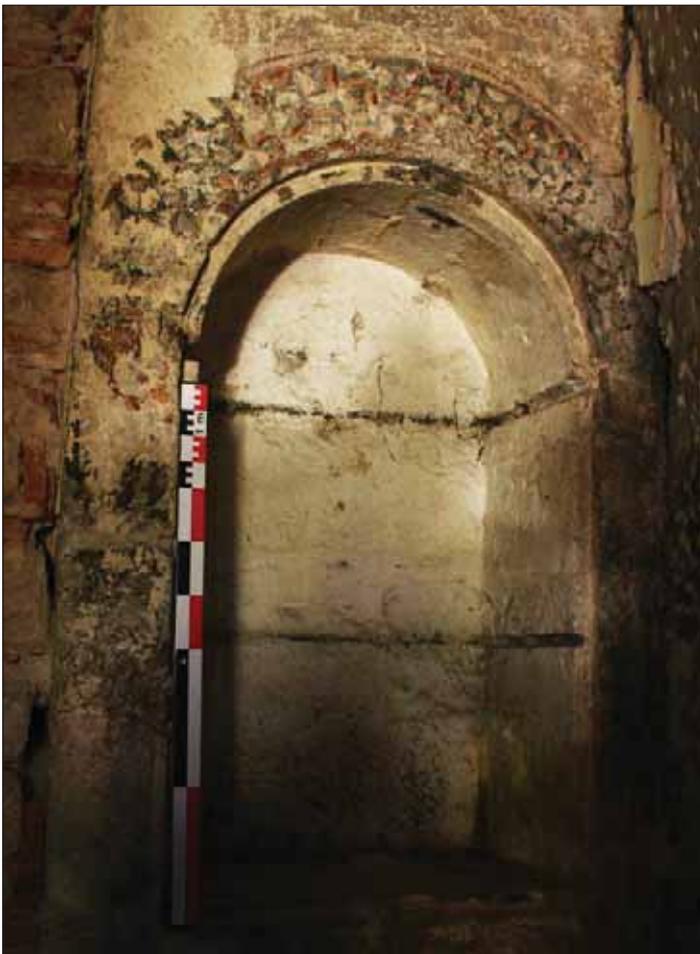


cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : angle sud-est de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : niche murale de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A



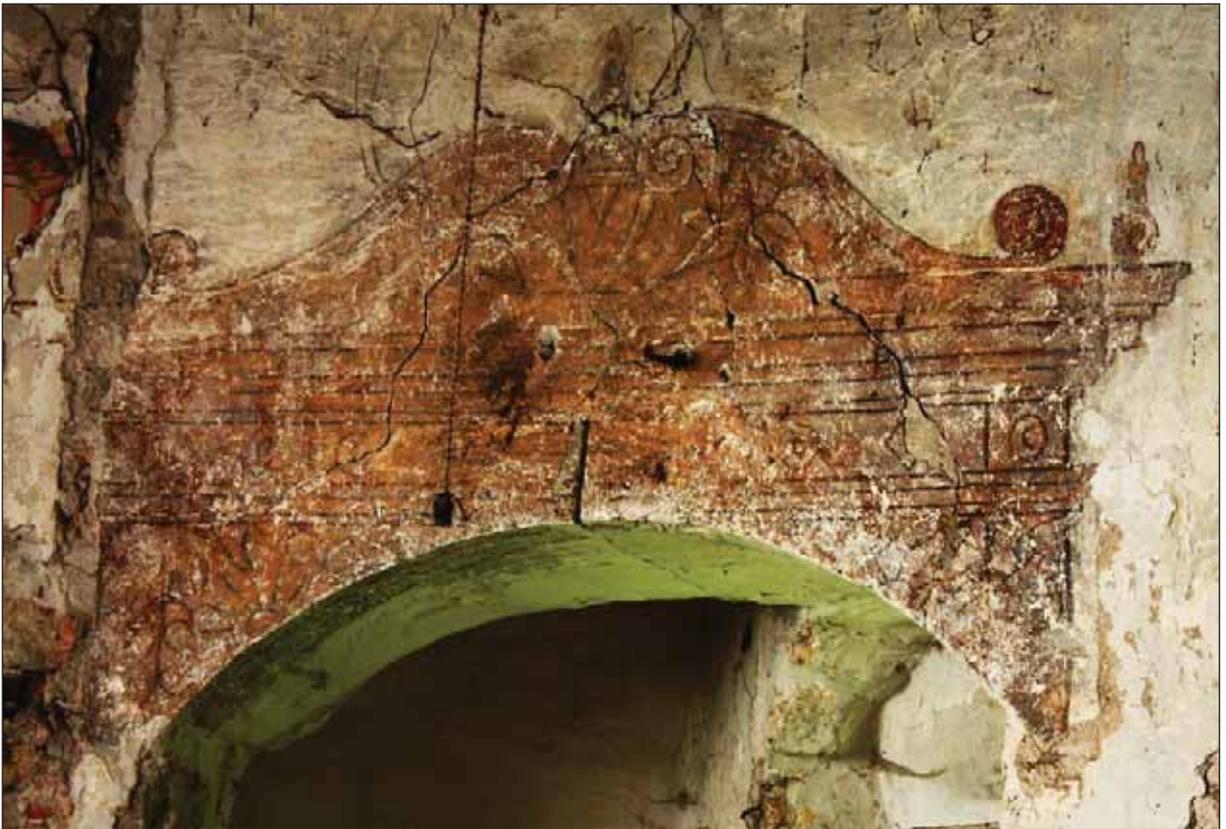
cliché : C. Rivals

Fig. 21 : angle ouest de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
En partant de la gauche : croisée g, porte d'accès à la tour d'escalier et cheminée f.



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : mur sud de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A
En partant de la gauche : niche d'évier h et croisée g.



cliché : C. Rivals

Fig. 23 : décor d'architecture au-dessus de la niche d'évier h, dans la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : décor d'architecture au-dessus de la porte d'accès à la tour d'escalier, dans la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 25 : cheminée monumentale sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 26 : mur est du premier étage du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 27 : passage sous le corps de bâtiment C. A gauche, porte à arc en mitre du mur de refend du corps de bâtiment C, à droite cage de l'escalier en vis.



cliché : C. Rivals

Fig. 28 : élévations du corps de bâtiment C (en arrière plan) et du corps de bâtiment G (au premier plan), vues depuis la place Mazerac



cliché : C. Rivals

Fig. 29 : mur ouest de la partie ouest du deuxième étage du corps de bâtiment C



cliché : C. Rivals

Fig. 30 : peinture murale sur le mur est de la partie ouest du deuxième étage du corps de bâtiment C



cliché : C. Rivals

Fig. 31 : plafond peint au deuxième étage de la partie est du corps de bâtiment C



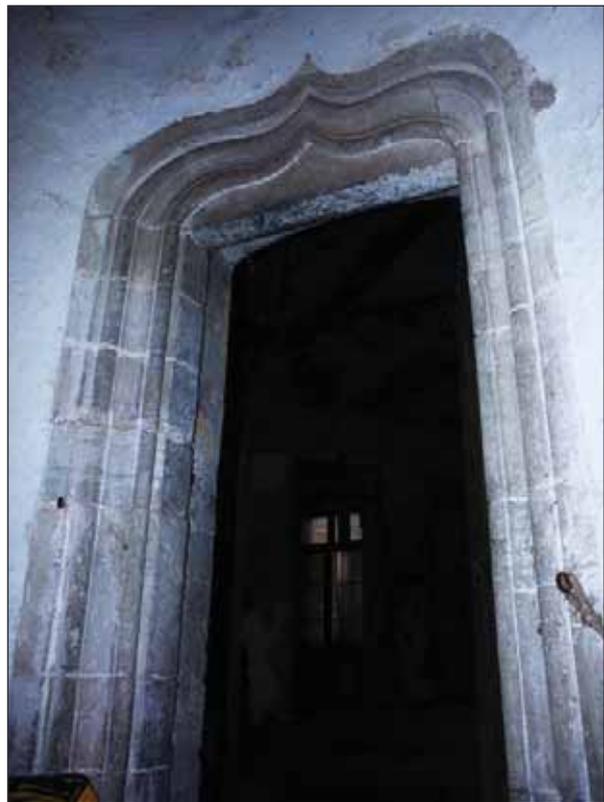
cliché : C. Rivals

Fig. 32 : porte donnant accès à la tour d'escalier, dans le passage sous le corps de bâtiment C



cliché : C. Rivals

Fig. 33 : tour d'escalier vue depuis la cour 1



cliché : C. Rivals

Fig. 34 : porte dans la tour d'escalier donnant accès au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 35 : linteau de la porte donnant accès au premier étage du corps de bâtiment C depuis la tour d'escalier



cliché : C. Rivals

Fig. 36 : vestige de baie géminée sur le mur nord du corps de bâtiment F

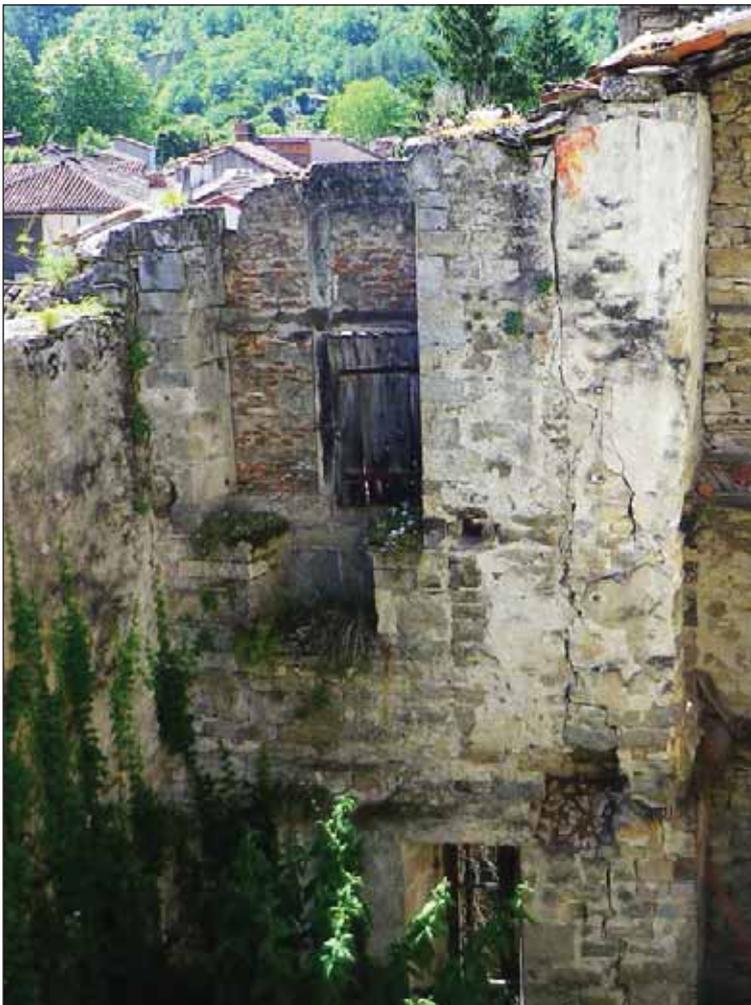


Fig. 37 : croisée à coussièges et peintures murales au premier étage, sur le mur ouest du corps de bâtiment G

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 38 : peinture murale de la cloison b de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 39 : détail du motif de la partie basse



cliché : C. Rivals

Fig. 40 : détail de la frise des cavaliers, partie gauche

En partant de la gauche, cavalier n°1 (non identifié), cavalier n°2 (roi d'Angleterre) et cavalier n°3 (roi de France).



cliché : C. Rivals

Fig. 41 : détail de la frise des cavaliers, partie centrale
En partant de la gauche, cavalier n°2 (roi d'Angleterre), cavalier n°3 (roi de France) et cavalier n°4 (comte de Toulouse).



cliché : C. Rivals

Fig. 42 : détail de la frise des cavaliers, partie droite
En partant de la gauche, cavalier n°3 (roi de France), cavalier n°4 (comte de Toulouse) et cavalier n°5 (non identifié).



cliché : C. Rivals

Fig. 43 : état de la pièce 1 du premier étage du corps de bâtiment A en 2012
La frise des cavaliers se situe au fond à gauche.



cliché : C. Rivals

Fig. 44 : décor sur une cloison en pan-de-bois du deuxième étage du corps de bâtiment A

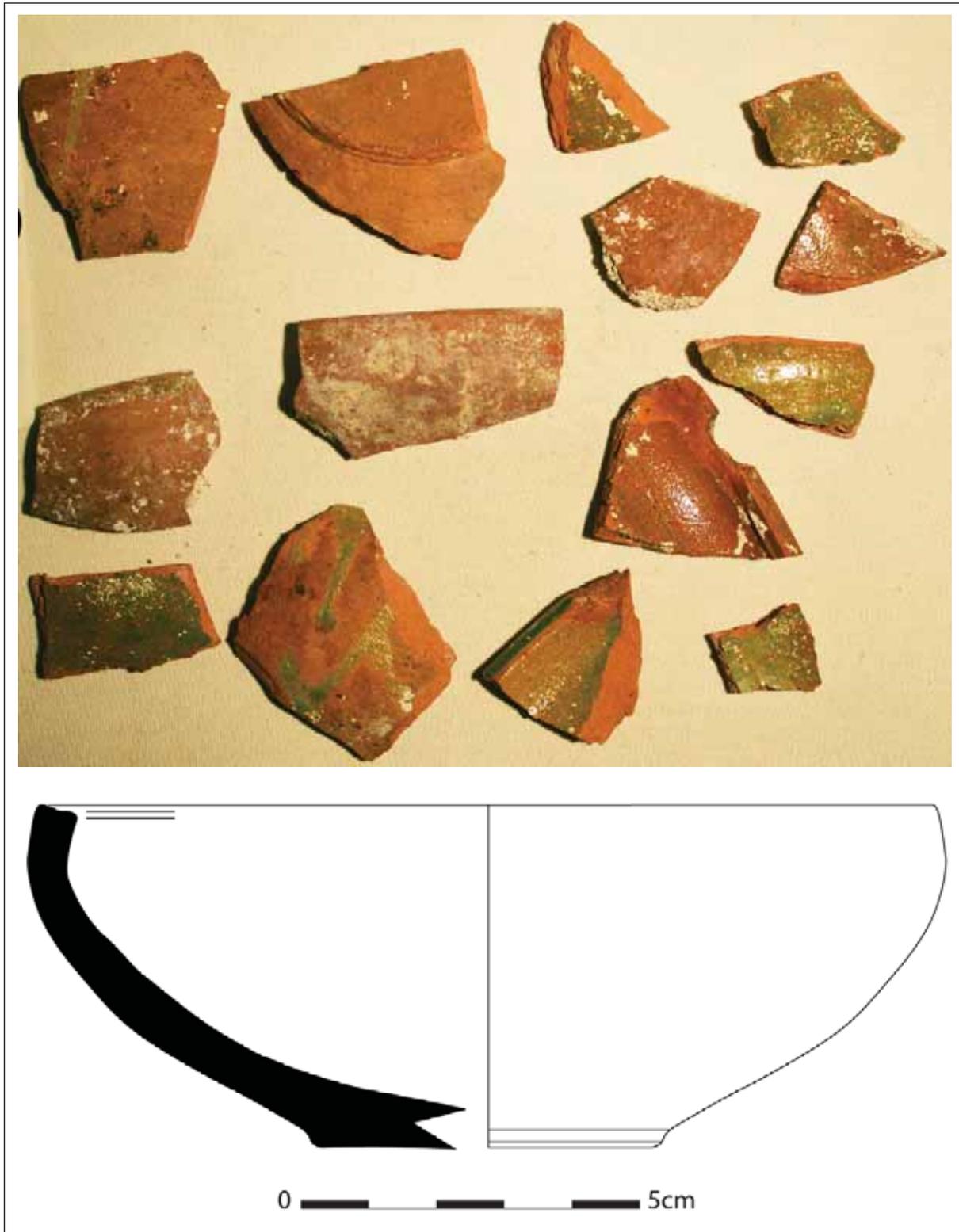


Fig. 45 : petit bol en céramique à glaçure verte non couvrante, pris dans le mortier au pied de la cloison e de la pièce 2 du premier étage du corps de bâtiment A



Maison ID72

adresse : 15 place de la Halle, 10 avenue Adrien
Constant

référence cadastre actuel : AC 755, 937, 938

référence cadastre napoléonien : L2 205

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau
sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages, comble

équipement : latrines

Datation

datation principale : fin du XIII^e siècle ?, XIV^e siècle ?

Commentaire

La maison est traversante entre la place de la Halle et le boulevard qui remplace l'ancien rempart. Il s'agit aujourd'hui de deux maisons distinctes, mais plusieurs arguments permettent d'avancer qu'elles correspondaient à un seul ensemble à un moment donné. Afin de maintenir cette cohérence, une seule notice a donc été créée.

La maison dispose d'une façade sur la place de la Halle, ainsi que deux façades étroites, à l'ouest et au nord, sur la ruelle située au nord. La façade sur le boulevard a été remaniée, suite à la destruction des fortifications à la fin du XVII^e ou au XVIII^e siècle. L'épaisseur de ce mur est de 0,55 m et ne correspond donc manifestement pas au rempart.

La façade sur la place de la Halle est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Plusieurs blocs présentent des marques de tâcheron de formes variées (fig. 2 et 3). Malgré les importantes modifications dont elle a fait l'objet, la structure originelle se lit encore en partie en négatif. Le rez-de-chaussée était accessible par l'intermédiaire de trois arcades en arc brisé (fig. 4). Elles ont été remplacées par une fenêtre et deux portes au moment de l'ajout d'un niveau supplémentaire entre le rez-de-chaussée et le premier étage (fig. 4). Cet entresol est éclairé par des fenêtres carrées qui occultent la partie haute des arcades. Les embrasures

couvertes d'un arc brisé ont été laissées intactes (fig. 16). Les deux étages étaient éclairés chacun de trois fenêtres qui ont toutes été remplacées par des ouvertures modernes (fig. 5). La mise en place de portes-fenêtres au premier étage a considérablement occulté les ouvertures d'origine (fig. 6). Seuls les cordons d'appui et d'imposte régnants se distinguent malgré le fait qu'ils aient été bûchés. L'étroitesse de la façade et de l'espace entre les fragments de cordons, ne permet pas d'envisager la présence de baies géminées. Il faut regarder le deuxième étage, où les baies d'origine sont mieux conservées, pour comprendre quel était le parti primitif (fig. 7). À ce niveau, les cordons d'appui et d'imposte bûchés sont également régnants. Les cordons d'imposte se poursuivent au-dessus des baies sous la forme d'archivoltes en arc brisé. Le remplage a été bouché pour la mise en place de fenêtres à linteaux droits. Il est fort probable que le premier étage était équipé de fenêtres identiques. Cette formule ne se retrouve à Saint-Antonin que sur la façade orientale sur la ruelle (fig. 11) et sur la maison voisine (ID73). Le dernier niveau en briques largement ouvert date probablement du XVIII^e siècle.

La maison était également desservie par une petite ruelle au nord. Elle dispose de deux étroites façades à angle droit à l'extrémité de la ruelle (fig. 8). Ces deux murs, construits en moyen appareil de pierre de taille, appartiennent à une seule construction et non à deux maisons distinctes. En effet, ils sont chaînés (fig. 11) et les traces de tailles sont strictement identiques sur les blocs du rez-de-chaussée. Le lien entre cette maison et celle qui occupe l'angle de la rue de la Porte Rodanèse et de la ruelle est inconnu. En effet, leur contact est occulté par l'ajout d'un pan de mur construit en moellons (fig. 14). On voit nettement que la façade sud de la maison qui fait l'objet de cette notice se poursuit derrière ce pan de mur (fig. 12).

La façade ouest s'ouvre sur la ruelle par une grande arcade chanfreinée au profil brisé à larges claveaux extradossés (fig. 9). Au premier étage, une fenêtre à remplage a été remplacée par une porte fenêtre moderne (fig. 10). La baie d'origine reposait sur un cordon d'appui régissant mouluré d'un cavet (fig. 11). Ce dernier se poursuit sur la façade nord. La fenêtre était surmontée d'une archivolte en arc brisé. On remarque l'absence de cordon d'imposte. Deux porte-bannes se répartissent de part et d'autre de la fenêtre (fig. 11). Ils sont constitués d'un anneau surmonté de trois antennes. Une fenêtre quadrangulaire éclaire le deuxième étage (fig. 10). Il est possible qu'elle ait été percée plus tard dans la maçonnerie, de même que le jour carré situé au-dessus de la grande arcade du rez-de-chaussée (fig. 8). Un niveau de comble en pan-de-bois a été ajouté postérieurement à la construction de la façade.

La façade nord sur la ruelle disposait d'une grande arcade brisée dont les claveaux ont été démontés mais dont le négatif est nettement lisible (fig. 9). Le premier étage était ouvert d'une baie géminée qui a été remplacée par une porte fenêtre. Cette dernière a conservé les piédroits chanfreinés de l'ouverture d'origine (fig. 12). Les congés des piédroits sont décorés de petits motifs végétaux sculptés (fig. 13). Ils reposent sur le cordon d'appui orné d'un cavet se poursuivant sur la façade ouest. La fenêtre est décalée sur la façade actuelle, mais ce décalage résulte probablement de l'ajout du pan de mur supplémentaire. Elle devait probablement se situer au centre. Le deuxième étage était organisé de la même manière. Un cordon d'appui mouluré d'un cavet recevait une baie géminée (fig. 14). Le négatif des claveaux de la baie est visible malgré la mise en place d'une fenêtre à linteau droit (fig. 15). Contrairement au premier étage, le cordon d'appui ne se poursuit pas sur la façade ouest (fig. 10).

Le niveau de circulation de la ruelle et de la partie sud-est du rez-de-chaussée est différent, suite au surcreusement de l'espace intérieur, ce qui a permis la mise en place d'un niveau supplémentaire entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'entresol est éclairé par une fenêtre quadrangulaire, ajoutée dans l'embrasure en arc brisé segmentaire de la porte (fig. 18). Au rez-de-chaussée, le seuil de celle-ci était à l'origine 0,87 m plus haut que le sol actuel (fig. 19). Pour la partie de la maison donnant sur la place de la Halle, il n'a pas été nécessaire d'abaisser le niveau de circulation du rez-de-chaussée pour ménager un entresol. Contrairement à cette partie de la maison, la hauteur sous le plancher du premier étage devait être suffisante. La partie ouest de la maison n'a pas fait l'objet de changements dans la disposition des différents

niveaux. Ainsi, le seuil de la porte qui donne accès à la ruelle, dont l'embrasure est couverte d'un arc segmentaire (fig. 17), est au même niveau que la ruelle.

Le mur latéral sud, mitoyen avec la maison ID73, est percé de trois arcades en plein cintre. Les deux premières sont accolées à l'extrémité occidentale (fig. 20). La troisième est isolée au centre (fig. 21). Elles mesurent chacune environ 2,10 m de large et devaient permettre de communiquer avec la maison voisine au sud. Ces arcades devaient être bouchées et rouvertes en fonction des besoins et faire ainsi communiquer les boutiques du rez-de-chaussée.

Le mur de refend orienté nord-sud présente deux ouvertures étroites et hautes dont la fonction est indéterminée (fig. 22 à 27). Distantes de 2 m, elles mesurent 0,80 m de large et environ 3,80 m de haut. Elles ont été bouchées par de petits moellons. Une partie a été réutilisée en placard (fig. 22). Les piédroits de ces ouvertures sont chanfreinés (fig. 27).

La partie ouest de la maison est divisée en deux pièces longitudinales, orientées nord/sud et mesurant 14 m de long. Au centre de chacune de ces pièces, prend place un large arc brisé (fig. 28 et 29). D'une largeur de 3,50 m, ils sont épais de 0,52 m et portent un chanfrein de 0,10 m. Ils sont supportés par des piliers à angle abattus haut de 1,10 m (fig. 30).

Au premier étage, un pilier polygonal soutient le plancher du deuxième étage (fig. 31). Il se situe au-dessus de la jonction entre les deux arcs brisés du rez-de-chaussée. Une porte de communication, couverte d'un arc brisé et large de 0,90 m, est ouverte dans le mur de refend nord / sud (fig. 32 et 33). Elle pouvait être fermée par un vantail de bois depuis la pièce orientale (fig. 35).

Le premier étage était équipé de latrines, placée contre la porte de communication à l'angle des façades ouest et nord sur la ruelle (fig. 34 et 35). Ces latrines ne sont pas strictement ménagées dans l'épaisseur du mur, contrairement aux autres observées à Saint-Antonin. Celles-ci sont légèrement en saillie sur le mur vers l'intérieur. Elles pouvaient être fermées au moyen d'un vantail en bois que recevait une feuillure de 3 cm.

Au deuxième étage, une porte au profil brisé, large de 0,80 m, est ouverte dans le mur sud (fig. 36). Actuellement elle donne vers l'extérieur, sur la cour intérieure. La maison s'étendait-elle vers le sud ou une galerie de bois était-elle accessible depuis le deuxième étage ? Cette même pièce, dans la partie sud-est de la maison est couverte d'un plafond peint (fig. 37). Les poutres sont décorées de motifs floraux disposés dans des panneaux délimités par d'épais traits noirs.

Le propriétaire de cette maison en 1459, Gaillard Fournier marchand (ADTG A121, ID676) a été consul en 1464 (AC Saint-Antonin, CC49).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle
- Fig. 2 : exemple de marques de tâcheron sur la façade principale
- Fig. 3 : dessin des marques de tâcheron présentes sur la façade principale
- Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle
- Fig. 5 : élévation des étages sur la place de la Halle
- Fig. 6 : élévation du premier étage sur la place de la Halle
- Fig. 7 : élévation du deuxième étage sur la place de la Halle
- Fig. 8 : élévations ouest et nord sur la ruelle
- Fig. 9 : élévations ouest et nord du rez-de-chaussée sur la ruelle
- Fig. 10 : élévations ouest et nord des étages sur la ruelle
- Fig. 11 : fenêtre du premier étage de la façade ouest sur la ruelle
- Fig. 12 : fenêtre du premier étage de la façade nord sur la ruelle
- Fig. 13 : congés sculptés de la fenêtre du premier étage de la façade nord
- Fig. 14 : fenêtre du deuxième étage de la façade nord sur la ruelle
- Fig. 15 : fenêtre du deuxième étage de la façade nord sur la ruelle
- Fig. 16 : embrasures des grandes arcades sud du rez-de-chaussée donnant vers la place de la Halle

- Fig. 17 : embrasure de la porte du mur ouest au rez-de-chaussée donnant sur la ruelle
- Fig. 18 : embrasure de la porte donnant sur la ruelle dans le mur nord
- Fig. 19 : piédroit de la porte donnant sur la ruelle dans le mur nord
- Fig. 20 : grandes arcades en plein cintre dans le mur latéral sud au rez-de-chaussée, à l'ouest
- Fig. 21 : grande arcade en plein cintre dans le mur sud au rez-de-chaussée, au centre
- Fig. 22 : ouvertures dans le mur de refend au rez-de-chaussée, côté est
- Fig. 23 : ouvertures dans le mur de refend au rez-de-chaussée, côté ouest
- Fig. 24 : partie haute de l'ouverture nord dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis l'entresol
- Fig. 25 : partie haute de l'ouverture sud dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis l'entresol
- Fig. 26 : partie basse de l'ouverture nord dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis le rez-de-chaussée
- Fig. 27 : partie basse de l'ouverture sud dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis le rez-de-chaussée
- Fig. 28 : arc dans le mur de refend de la pièce orientale de la partie ouest du rez-de-chaussée
- Fig. 29 : arc dans le mur de refend de la pièce occidentale de la partie ouest du rez-de-chaussée
- Fig. 30 : pilier de l'arc soutenant le plancher du premier étage, dans la pièce orientale de la partie ouest du rez-de-chaussée
- Fig. 31 : pilier soutenant le plancher du deuxième étage
- Fig. 32 : porte de communication dans le mur de refend au premier étage
- Fig. 33 : embrasure de la porte de communication du mur de refend au premier étage
- Fig. 34 : latrines contre le mur de refend du premier étage
- Fig. 35 : croquis à l'échelle des latrines du premier étage
- Fig. 36 : porte dans le mur sud au deuxième étage
- Fig. 37 : plafond peint au deuxième étage



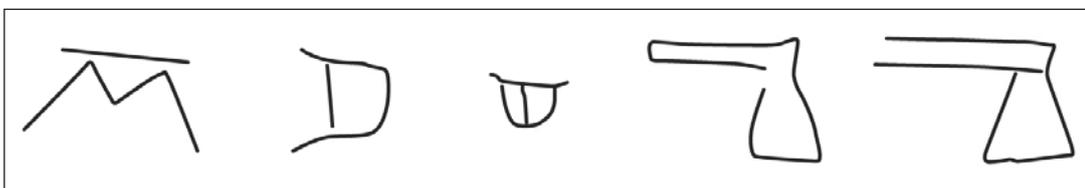
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : exemple de marques de tâcheron sur la façade principale



réal. : C. Rivals

Fig. 3 : dessin des marques de tâcheron présentes sur la façade principale



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : élévation des étages sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : élévation du premier étage sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : élévation du deuxième étage sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : élévations ouest et nord sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : élévations ouest et nord du rez-de-chaussée sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : élévations ouest et nord des étages sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : fenêtre du premier étage de la façade ouest sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : fenêtre du premier étage de la façade nord sur la ruelle



clichés : C. Rivals

Fig. 13 : congés sculptés de la fenêtre du premier étage de la façade nord



Fig. 14 : fenêtre du deuxième étage de la façade nord sur la ruelle

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : fenêtre du deuxième étage de la façade nord sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : embrasures des grandes arcades sud du rez-de-chaussée donnant vers la place de la Halle, vues depuis le niveau d'entresol



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : embrasure de la porte du mur ouest au rez-de-chaussée donnant sur la ruelle



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : embrasure de la porte donnant sur la ruelle dans le mur nord, vue depuis le niveau d'entresol



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : piédroit de la porte donnant sur la ruelle dans le mur nord



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : grandes arcades en plein cintre dans le mur latéral sud au rez-de-chaussée, à l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 21: grande arcade en plein cintre dans le mur sud au rez-de-chaussée, au centre



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : ouvertures dans le mur de refend au rez-de-chaussée, côté est



cliché : C. Rivals

Fig. 23 : ouvertures dans le mur de refend au rez-de-chaussée, côté ouest



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : partie haute de l'ouverture nord dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis l'entresol

Fig. 25 : partie haute de l'ouverture sud dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis l'entresol



cliché : C. Rivals

Fig. 26 : partie basse de l'ouverture nord dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis le rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 27 : partie basse de l'ouverture sud dans le mur de refend, côté ouest, vue depuis le rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 28 : arc dans le mur de refend de la pièce orientale de la partie ouest du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 29 : arc dans le mur de refend de la pièce occidentale de la partie ouest du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 30 : pilier de l'arc soutenant le plancher du premier étage, dans la pièce orientale de la partie ouest du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 31 : pilier soutenant le plancher du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 32 : porte de communication dans le mur de refend au premier étage, vue de l'ouest



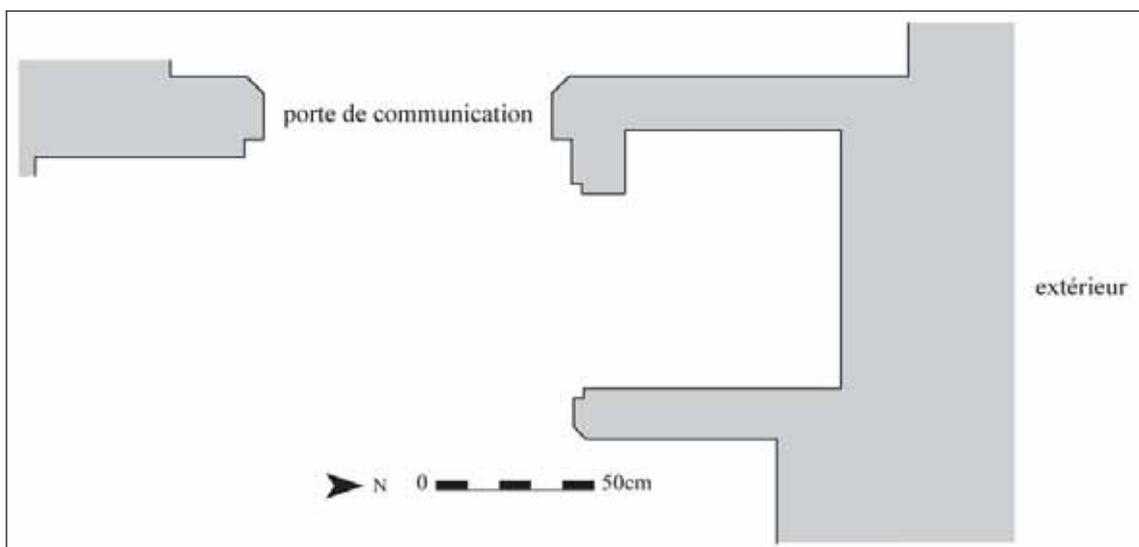
cliché : C. Rivals

Fig. 33 : embrasure de la porte de communication du mur de refend au premier étage, vue de l'est

Fig. 34 : latrines contre le mur de refend du premier étage



cliché : C. Rivals



réal. : C. Rivals

Fig. 35 : croquis à l'échelle des latrines du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 36 : porte dans le mur sud au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 37 : plafond peint au deuxième étage



Maison ID73

adresse : 17 et 19 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 919, 920, 921, 922

référence cadastre napoléonien : L2 208

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : trapèzoïdale

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

couverture : tuile creuse, lauze

étages : 2 étages, comble

équipement : cheminée

Datation

datation principale : XIII^e - XIV^e siècle ; XIX^e siècle

Commentaire

La maison dispose d'une façade à pans coupés sur la place de la Halle, construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1 à 3). Le rez-de-chaussée est entièrement ouvert par l'intermédiaire de cinq grandes arcades brisées chanfreinées à joint de faîte (fig. 4).

Les fenêtres des étages sont différentes sur chacun des pans de la façade (fig. 5). Au nord, il s'agit de baies à remplages (fig. 3), tandis qu'au sud prennent place des baies géminées (fig. 2). Sur la partie sud, le premier étage était éclairé de trois baies géminées liées entre elles par les cordons d'appui et d'imposte régnants (fig. 6). Remplacées par des fenêtres à appui saillant mouluré puis par des fenêtres quadrangulaires simples, elles sont encore visibles sous forme de négatif. Au deuxième étage de la partie sud ne prenaient place que deux baies géminées décalées au nord (fig. 5), rompant la symétrie avec le premier étage. L'emplacement de la troisième baie est ici remplacé par les cordons d'appui et d'imposte régnants. Le premier cordon est mouluré d'un bandeau surmontant un tore à listel, tandis que le second est composé d'une baguette au-dessus d'un tore (fig. 7). Les cordons se poursuivent sur la partie nord, en conservant la même mouluration et reliant ainsi les baies des étages (fig. 5).

Le premier étage de la partie nord est éclairé par deux grandes fenêtres brisées à remplage, ultérieurement transformées en portes-fenêtres pour accéder au balcon (fig. 5). Le cordon d'imposte épouse le contour du remplage. Au deuxième étage, une seule baie similaire éclaire la partie nord (fig. 8). Les piédroits de cette baie s'apparentent à de fines colonnes engagées terminées par une base et un chapiteau moulurés (fig. 9). Ce type de fenêtres à remplage ne se retrouve à Saint-Antonin que sur la maison voisine (ID72). Les ouvertures qui aèrent actuellement le niveau de comble ne sont pas d'origine (fig. 5).

Quatre porte-bannes métalliques sont fixés sur la façade au second étage, une assise en dessous du cordon d'imposte (fig. 7 et 10). Il s'agit d'une disposition originale à Saint-Antonin, les porte-bannes étant habituellement installés au-dessus du cordon d'imposte. Ils sont constitués d'un simple anneau. Un porte-bannes est situé sur le pan nord, un sur l'arête et deux sur le pan sud.

Le toit de la maison a été abaissé dégageant ainsi l'extrémité du mur pignon sud, faisant apparaître une souche de cheminée carrée (fig. 11). Le mur porte également quelques lauzes, vestiges de l'ancienne couverture (fig. 11 et 12). Ce mur est percé d'une fenêtre à linteau droit divisée par une colonnette à chapiteau sculpté qui devait éclairer le niveau de comble (fig. 12). Cette fenêtre illustre la transition entre les baies géminées et les croisées.

L'absence de symétrie est manifeste sur cette façade. Cette alternance de pleins et de vides n'est pas commune sur les façades saint-antoninoises qui privilégient plutôt une grande régularité dans la disposition des ouvertures. D'autre part, la coexistence de baies très différentes (à remplage et géminées) sur une même façade est surprenante. Il semble pourtant bien qu'elles soient contemporaines. L'étude de l'intérieur de la maison pourrait apporter des éléments permettant de trancher quant à l'existence d'une seule maison ou deux maisons mitoyennes construites simultanément.

Le propriétaire de cette maison en 1459, Gaillard Fournier marchand (ADTG A121, ID676) a été consul en 1464 (AC Saint-Antonin, CC49).

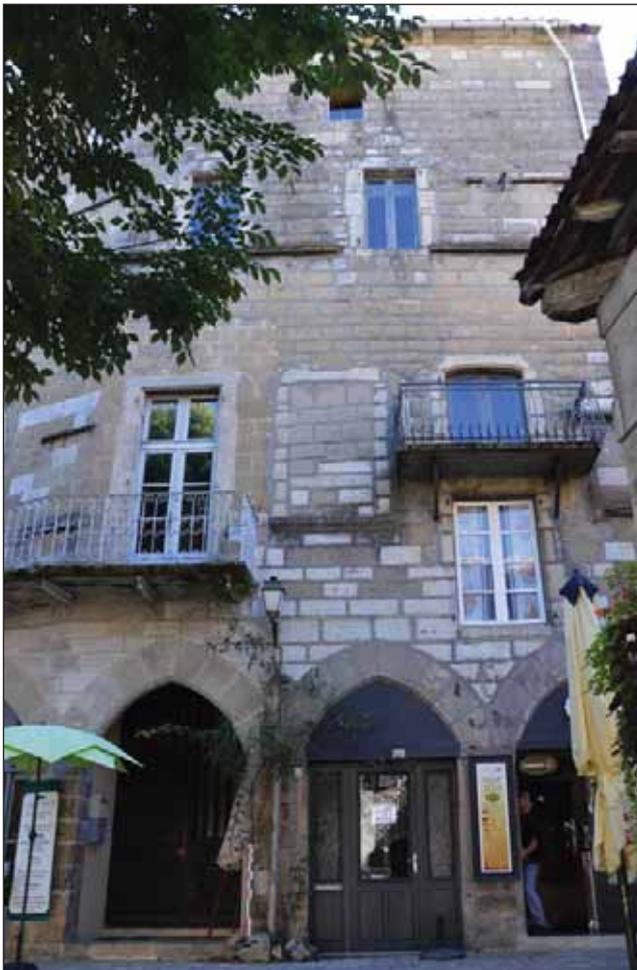
Illustrations

- Fig. 1 :
- Fig. 2 : élévation de la partie sud, sur la place de la Halle
- Fig. 3 : élévation de la partie nord, sur la place de la Halle
- Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle
- Fig. 5 : élévation des premier et deuxième étages
- Fig. 6 : négatif des baies géminées du premier étage, partie sud
- Fig. 7 : négatif des baies géminées du deuxième étage, partie sud
- Fig. 8 : baie à remplage du deuxième étage, partie nord
- Fig. 9 : piédroit de la baie à remplage du deuxième étage de la partie nord
- Fig. 10 : porte bannes du deuxième étage sur la façade sur la place de la Halle
- Fig. 11 : souche de la cheminée et vestiges du toit couvert de lauzes sur le mur pignon sud, vus depuis le nord
- Fig. 12 : fenêtre géminée à linteau droit sur le mur pignon sud, vue depuis le sud



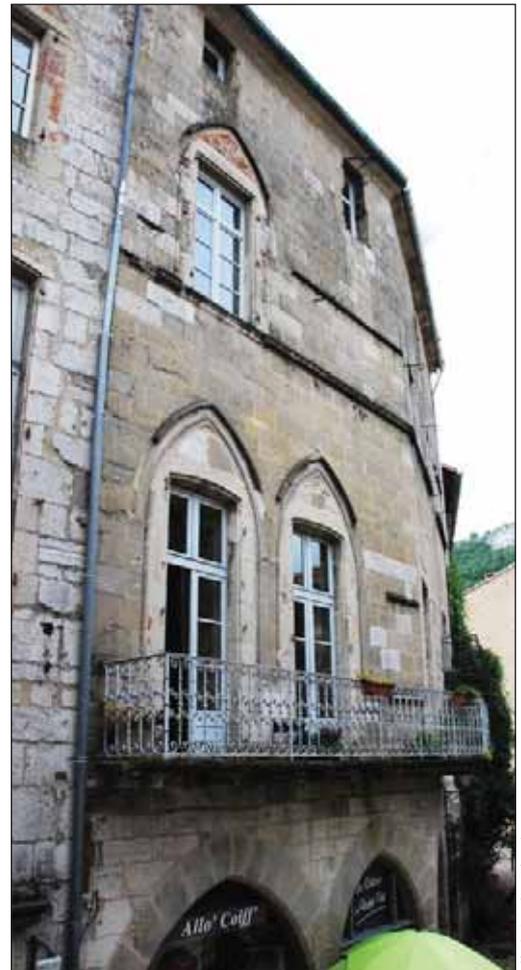
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vue général de l'élévation sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation de la partie sud, sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation de la partie nord, sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la place de la Halle



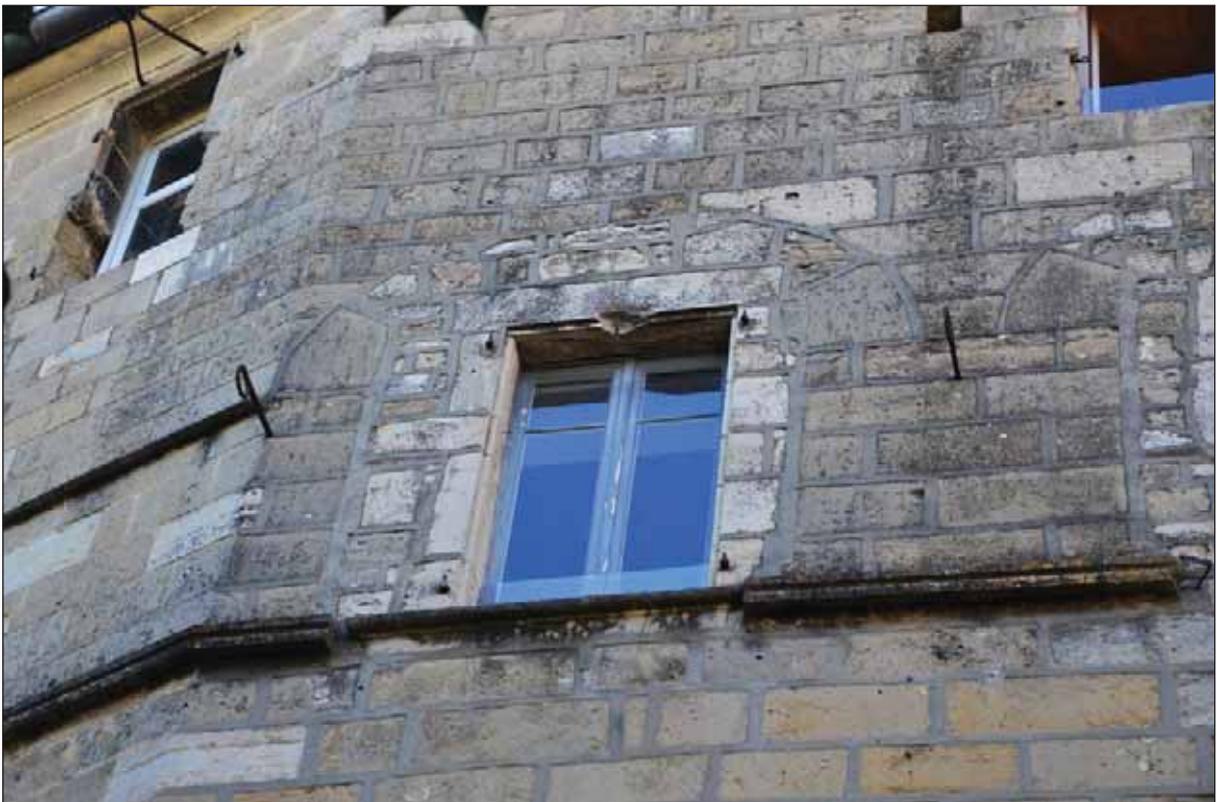
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : élévation des premier et deuxième étages sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : négatif des baies géminées du premier étage, partie sud



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : négatif des baies géminées du deuxième étage, partie sud



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : baie à remplage du deuxième étage, partie nord



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : piédroit de la baie à remplage du deuxième étage de la partie nord



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : porte-bannes du deuxième étage sur la façade sur la place de la Halle



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : souche de la cheminée et vestiges du toit couvert de lauzes sur le mur pignon sud, vus depuis le nord



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : fenêtre géminée à linteau droit sur le mur pignon sud, vue depuis le sud



Maison ID75

adresse : 29 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 519, 1014

référence cadastre napoléonien : L2 545, 546

quartier : Foyt

îlot : F1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement, pontet

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, pan-de-bois

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle

Commentaire

La maison occupe l'angle de la place de la Halle et de la ruelle de l'orfèvre Bromet.

Le rez-de-chaussée et le premier étage de la façade sud, sur la ruelle de l'orfèvre Bromet, sont maçonnés, tandis que les deuxième et troisième étages sont en pan-de-bois en léger encorbellement (fig. 1 et 2). Le rez-de-chaussée est ouvert d'une grande arcade et d'une porte, toutes les deux chanfreinées et couvertes d'un arc brisé (fig. 1). Le premier étage est percé de deux croisées à moulures prismatiques. Elles remplacent des baies géminées, dont un claveau à gauche et le cordon d'imposte régissant sont conservés (fig. 2). Des portes bannes sont fichés dans le mur au-dessus des cordons d'imposte.

Les étages en pan-de-bois ont été ajoutés à une date indéterminée. Il est impossible de savoir s'ils ont pris la place d'un étage maçonné antérieur.

Le pontet sur la ruelle de l'orfèvre Bromet est postérieur au XV^e siècle (fig. 3). En effet, on voit nettement qu'il prend appui sur la façade méridionale de la maison, occultant une partie de la croisée de droite (fig. 2).

Sur la place de la Halle, la façade orientale est en moyen appareil de pierre de taille. Le rez-de-chaussée est ouvert de deux grandes arcades brisées, mais celles-ci ne sont pas d'origine (fig. 5). Elles remplacent des arcades en arc segmentaire, visibles sur une carte postale du début du XX^e siècle (fig. 4).

Le premier état de la maison date certainement du XIII^e siècle comme l'indiquent la porte et l'arcade brisées chanfreinées et les vestiges des baies géminées sur la façade sud. Au cours du XV^e siècle, des fenêtres à croisées remplacent les baies géminées.

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la ruelle de l'orfèvre Bromet
- Fig. 2 : croisées au premier étage, sur la ruelle de l'orfèvre Bromet
- Fig. 3 : pontet sur la ruelle de l'orfèvre Bromet
- Fig. 4 : carte postale du début du XX^e siècle, sur laquelle on voit à gauche une partie d'une des arcades du rez-de-chaussée avant sa transformation
- Fig. 5 : grandes arcades sur la place de la Halle, après la transformation du rez-de-chaussée



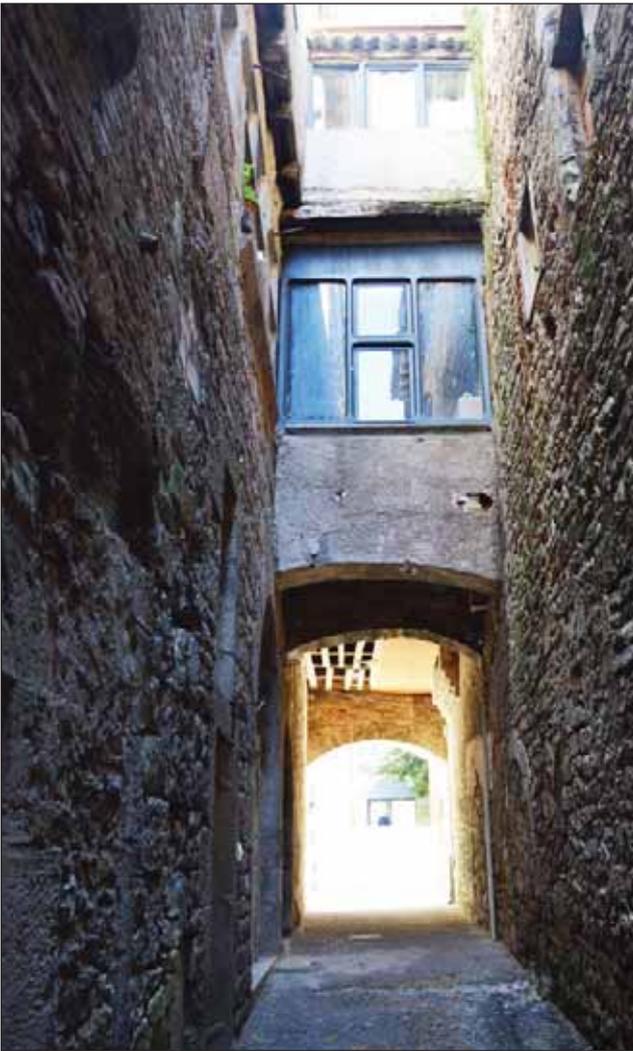
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la ruelle de l'orfèvre Bromet



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : croisées au premier étage, sur la ruelle de l'orfèvre Bromet



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : pontet sur la ruelle de l'orfèvre Bromet



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : carte postale du début du XX^e siècle, sur laquelle on voit à gauche une partie d'une des arcades du rez-de-chaussée avant sa transformation



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : grandes arcades sur la place de la Halle, après la transformation du rez-de-chaussée



Maison ID76

adresse : 31 place de la Halle, 1A rue du Vallon

référence cadastre actuel : AC 752, 753, 757

référence cadastre napoléonien : L2 210 à 212

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

décor : peinture (sujet : légende de saint Antonin, tulipes, palmiers, support : cloison et mur sud du premier étage)

équipement : puits

Datation

datation principale : XIV^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

La maison est située à l'angle de la place de la Halle et de la rue du Vallon, percée au XIX^e siècle. Extérieurement, elle a perdu son aspect médiéval.

A l'intérieur, les aménagements du XVIII^e siècle ont été restaurés.

Au premier étage une peinture murale est partiellement conservée (fig. 1 à 5). Le panneau central représente la légende de saint Antonin (fig. 1, 3 et 4). Le saint est transporté dans une barque sur un fleuve. Cette dernière est guidée par deux oiseaux, placés à la proue et à la poupe. Le saint nimbé est allongé et lève le bras droit vers le ciel. Des poissons symbolisent le cours d'eau sous la barque. Cette scène correspond à l'arrivée du saint à Saint-Antonin-Noble-Val après son martyr. Son corps aurait été jeté dans l'Ariège à Pamiers mais sa tête et un de ses bras auraient été recueillis par des anges et placés dans une barque guidée par des aigles. Celle-ci aurait descendu l'Ariège et la Garonne puis remonté le Tarn et l'Aveyron jusqu'à la confluence de ce dernier avec la Bonnette. Le style du dessin permet de dater cette peinture murale du XIV^e siècle. Sous la scène principale est présent un décor de quadrillages (fig. 1), tandis qu'autour prennent place des bouquets de tulipes rouges et jaunes (fig. 1 et 2). Sur le mur opposé, un autre fragment de peinture est conservé, il représente des palmiers (fig. 5).

La maison dispose d'une cave au niveau du rez-de-chaussée, en coeur d'îlot (parcelle n°757 du cadastre actuel). Le relief du site crée une cave semi-enterrée. Un puits, bouché par la propriétaire actuelle, équipait cette dernière. La cave est éclairée par deux ouvertures à ébrasement intérieur à ressauts (fig. 6). Afin d'accéder à cette cave, une venelle à l'est a été privatisée et incluse dans la maison (parcelle n°753 du cadastre actuel). Un passage voûté orienté est / ouest part de la cave et se dirige vers la maison ID 72 à l'est (fig. 7 et 8). La voûte visible aujourd'hui, constituée de carreaux de terre cuite, est postérieure au passage. Ce dernier a été bouché au bout de 4 m par la propriétaire actuelle et il n'est pas possible de savoir où il débouchait. On remarque qu'il prend la direction du rempart à l'est.

Illustrations

- Fig. 1 : vue générale de la peinture murale sur une cloison du premier étage
- Fig. 2 : détail de la partie représentant les bouquets de tulipes
- Fig. 3 : détail de la scène historiée peinte sur une cloison du premier étage
- Fig. 4 : personnage peint sur une cloison du premier étage
- Fig. 5 : fragment de peinture murale sur le mur sud
- Fig. 6 : soupiraux dans le mur oriental de la cave
- Fig. 7 : passage en direction de l'est, dans le mur oriental de la cave
- Fig. 8 : intérieur du passage en direction de l'est, dans le mur oriental de la cave

Fig. 1 : vue générale de la peinture murale sur une cloison du premier étage



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : détail de la partie représentant les bouquets de tulipes



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : détail de la scène historiée peinte sur une cloison du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : personnage peint sur une cloison du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : fragment de peinture murale sur le mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : soupiraux dans le mur oriental de la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : passage en direction de l'est, dans le mur oriental de la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : intérieur du passage en direction de l'est, dans le mur oriental de la cave



Maison ID77

adresse : 2 rue del Cluzel

référence cadastre actuel : AC 476

référence cadastre napoléonien : L2 976

quartier : Foyt

îlot : L7

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La maison se trouve actuellement entre la rue del Cluzel au sud et la place Mazerac au nord. Elle se poursuivait à l'origine vers le nord, avant l'agrandissement de la place au début du XX^e siècle. Le mur de façade nord correspond donc en réalité à un mur de refend. Seule la façade orientale conserve des éléments médiévaux (fig. 1). Le rez-de-chaussée est accessible à l'est par une porte au profil brisé à larges claveaux chanfreinés et joint de faîte (fig. 2). Une arcade brisée à claveaux étroits permet d'accéder à la rue del Cluzel au sud. Le premier étage est éclairé par deux fenêtres (fig. 3). La première au nord est une baie géminée dont l'embrasure est couverte d'un arc en plein cintre (fig. 4). En façade, les arcs ont été remplacés par un linteau droit en béton. Les piédroits sont à arêtes vives. Les cordons d'appui et d'imposte non régnaux sont moulurés d'un tore. La seconde fenêtre est couverte d'un arc brisé à arêtes vives, dont l'appui a été remplacé (fig. 3). Un fragment du cordon d'imposte non régnaux porte un simple chanfrein.

Le propriétaire de cette maison en 1459, Mathieu Pouzols marchand (ADTG A121, ID674) a été consul en 1464 (AC Saint-Antonin, CC49).

Illustrations

Fig. 1 : élévation est

Fig. 2 : porte du rez-de-chaussée et passage de la rue del Cluzel

Fig. 3 : fenêtres du premier étage de la façade orientale

Fig. 4 : embrasure de la baie géminée du premier étage



Fig. 1 : élévation est

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : porte du rez-de-chaussée et passage de la rue del Cluzel

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : fenêtres du premier étage de la façade orientale



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : embrasure de la baie géminée du premier étage

Tables des matières

Liste des abréviations.....	3
Préambule.....	5
Notices des maisons.....	21
Maison ID2.....	23
Maison ID4.....	31
Maison ID5.....	45
Maison ID7.....	49
Maison ID9.....	53
Maison ID10.....	57
Maison ID12.....	61
Maison ID13.....	63
Maison ID14.....	81
Maison ID15.....	87
Maison ID16.....	91
Maison ID17.....	93
Maison ID18.....	113
Maison ID19.....	119
Maison ID20.....	123
Maison ID21.....	131
Maison ID22.....	137
Maison ID23.....	139
Maison ID24.....	149
Maison ID26.....	151
Maison ID27.....	155
Maison ID28.....	157
Maison ID30.....	165
Maison ID32.....	169
Maison ID33.....	177
Maison ID34.....	181
Maison ID36.....	185
Maison ID37.....	189
Maison ID38.....	195

Maison ID39.....	199
Maison ID40.....	205
Maison ID41.....	211
Maison ID42.....	215
Maison ID43.....	221
Maison ID44.....	223
Maison ID45.....	225
Maison ID46.....	227
Maison ID47.....	231
Maison ID48.....	233
Maison ID49.....	235
Maison ID50.....	243
Maison ID51.....	249
Maison ID52.....	263
Maison ID53.....	271
Maison ID54.....	281
Maison ID55.....	297
Maison ID56.....	299
Maison ID57.....	313
Maison ID60.....	319
Maison ID70.....	327
Maison ID72.....	359
Maison ID73.....	379
Maison ID75.....	387
Maison ID76.....	391
Maison ID77.....	397